NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 6 heures ip soir : appeler l'échange 2-6412. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef. 5706
Le chef de l'information. . . . 2-7521
Nouvelles générales. 2-7570
Sport et annonces. 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

ECOUTEZ LE REPORTER
de
L'EVENEMENT
chaque matin, à 8 heures,
au poste
CHRC

71ième ANNEE No 215 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 19 FEVRIER 1938 | Température : Nuageux et froid, neige probable | VINGT-DEUX PAGES

LA DICTATURE EN EUROPE CENTRALE

Des concessions aux catholiques allemands

Franz von Papen, ambassadeur allemand en Autriche, qui a été l'instigateur du sensationnel accord austro-allemand, vient de déclarer que la réalisation pacifique de l'Auchluss, marquait le premier pas vers un "commonwealth des nations de l'Europe centrale". — Les Nazis autrichiens pourront se joindre au Front de la Patrie. — Inquiétude générale chez les spéculateurs. — Entente commerciale complète entre les deux pays. — Un plan de quatre ans pour l'Autriche. — Le Dr Arthur Seyss-Inquart est considéré comme le futur führer de l'Autriche.

MUSSOLINI APPROUVE TOUT

Vienne, 19. — (P. A.) Les Nazis autrichiens ont officiellement appris hier soir qu'il leur serait loisible de se joindre au Front de la Patrie, le seul parti politique reconnu du pays, qui était jusqu'ici le principal rempart de l'Autriche contre le national-socialisme.

En même temps le gouvernement a donné l'assurance au public dans un communiqué officiel qu'il n'y avait plus rien de caché au sujet de l'accord conclu entre von Schuschnigg et Hitler à Berchtesgaden et que tout ce qui avait été convenu entre eux avait maintenant été révélé soit en paroles, soit en actes

Les Nazis qui entreront dans le Front de la Patrie devront le faire comme individus et non comme membre du parti nazi, disait le communiqué, et s'ils persistent dans leurs activités illégales ils seront non seulement punis suivant la loi, mais expulsés du pays.

Chaque nouveau-venu dans le Front de la Patrie devra reconnaître la constitution autrichienne, qui prohibe les partis politiques, y compris le national-socialisme.

L'Allemagne, ajoutait le communiqué, a reconnu sans condition la prohibition constitutionnelle des partis en Autriche et elle prend des mesures pour mettre fin aux activités nazies en Autriche.

Un autre communiqué officiel a annoncé que le Dr Hans Fiscif-Boeck avait été nommé par le ministère du Commerce pour s'occuper de régler les problèmes surgis de l'augmentation du commerce entre l'Allemagne et l'Autriche.

(A Berlin, le gouvernement allemand a publié sur les Nazis autrichiens un communiqué presqu'identique à celui qui a été publié à Vienne).

La nouvelle que l'Autriche allait épouser le plan quadriennal "d'autarkie" (indépendance économique) en vigueur en Allemagne a fait baisser d'une moyenne de 10 p. c. les cours hier en Bourse de Vienne. Un financier a dit qu'il se manifestait une véritable panique parmi les spéculateurs.

L'opposition des monarchistes, des socialistes et des membres du Front de la Patrie grandit contre tout projet de nazifier plus encore l'Autriche, mais on prédit dans les cercles responsables que la nazification va se continuer.

Bien que l'opposition à l'accord austro-allemand lui-même grandisse, elle est pessimiste. Même les membres du Front de la Patrie, le seul parti légal en Autriche, disent qu'il est de plus en plus évident que cet accord est dirigé vers la création d'une Europe centrale pan-allemande.

Le Dr Arthur Seyss-Inquart est déjà considéré comme le futur führer de l'Autriche. Il est ministre de l'Intérieur depuis quelques jours. C'est un ami intime de Hitler.

La rumeur veut que la publication de sept importants journaux de Vienne, dont deux feuilles anti-nazies, soit sur le point d'être interdite.

VON PAPEN PARLE

Vienne, 19. — (Par Louis Matzhold, de la P. A.) Franz von Papen, qui comme ministre allemand en Autriche a machiné le sensationnel accord austro-allemand, a dit hier que ce n'était que le premier pas vers "un commonwealth des nations de l'Europe centrale" dont l'Allemagne aurait la direction.

Il a déclaré que d'autres accords semblables allaient suivre, particulièrement avec les états formés à même l'ancien empire austro-hongrois à la fin de la grande guerre.

Von Papen a révélé que l'importante partie de l'accord conclu avec l'Autriche était économique et que le chancelier Hitler garantirait l'indépendance de l'Autriche dans son discours au Reichstag demain après-midi.

En général, a-t-il dit, les mesures économiques de Hitler en Allemagne seront imitées en Autriche. Berlin accordera des préférences tarifaires à Vienne et les centres touristiques en Autriche seront augmentés.

La déclaration de von Papen est la première obtenue d'une personne témoin de la désormais historique entrevue qui eut lieu dimanche dernier entre le chancelier Hitler et le chancelier autrichien, Kurt von Schuschnigg.

C'est cette conférence qui a porté à son point culminant la tension qui divisait depuis plusieurs années l'Autriche et l'Allemagne, qui a placé d'ardents partisans de Hitler à la tête d'importants ministères dans le gouvernement autrichien et qui a fait abandonner à l'Autriche l'attitude franchement hostile qu'elle avait prise à l'endroit du nazisme.

Von Papen a abandonné pendant une heure la surveillance des domestiques qui faisaient ses malles, pour expliquer que l'entrée de Hitler comme une force dominante dans les affaires autrichiennes était un mouvement pour la paix, non seulement avec l'Autriche, mais avec le reste de l'Europe.

"L'Autriche servira à démontrer, a-t-il dit, de quelle manière l'incertitude peut être balayée en Europe centrale. Ceci, comme le führer le dira le 20 février (au Reichstag), se fait avec l'entente que l'Allemagne garantit l'intégrité et l'indépendance de l'Autriche.

"Les développements signifient que les Nazis en Autriche peuvent maintenant dire ouvertement qu'ils sont nazis. Tout ce que l'Allemagne veut en Autriche, c'est que les nationalistes aient le droit d'exprimer leurs vues comme les autres groupes l'ont.

"Le monde a voulu croire qu'il y avait rupture entre l'Allemagne et l'Italie parce que l'Italie voulait s'entendre mieux avec l'Angleterre. Cela est faux.

"L'Allemagne fera la même chose. L'Italie et l'Allemagne ont l'intention sincère d'établir une paix permanente en Europe. Ceci ne peut se faire sans la bonne entente et l'amitié avec les grandes puissances.

"L'Allemagne tend amicalement les mains à l'Angleterre pourvu que l'Angleterre reconnaisse les demandes naturelles et humaines de l'Allemagne pour le retour des colonies".

Von Papen a dit que Mussolini était entièrement satisfait du nouvel arrangement austro-allemand, arrangement qui fut "sans nul doute" discuté lorsque Mussolini visitera Berlin l'automne dernier.

HITLER DOMINE L'EUROPE



Le succès magnifique remporté par Hitler en Autriche quand il a réussi à faire entrer cinq de ses partisans dans le gouvernement du chancelier von Schuschnigg, a établi définitivement qu'il est à l'heure actuelle l'arbitre souverain de l'Europe. Ce geste seul forcera les grandes puissances à remanier leurs plans. Cette attitude semble indiquer que Mussolini renonce à protéger l'Autriche. En haut, à gauche, on voit le chancelier KURT von SCHUSCHNIGG, et à droite Heldenplatz, à Vienne. En bas, ADOLPH HITLER et la swastika jettent leur ombre sur la vieille Europe.

L'Angleterre s'inquiète des visées allemandes en Europe

La France exhorte Iya Grande-Bretagne à se joindre à elle pour conjurer la menace de nazification que l'Allemagne fait peser sur toute l'Europe centrale.

DES REUNIONS

Londres, 19. — (P.C.) La capitale anglaise a bourdonné hier d'une activité diplomatique extraordinaire, y comprises des conférenses anglo-française et anglo-italienne. Hier soir, la nouvelle est sortie que la France avait exhorté la Grande-Bretagne à se joindre à elle dans un effort déterminé pour sauvegarder les intérêts des deux démocraties en conjurant la menace de nazification que l'Allemagne fait peser sur toute l'Europe centrale par son emprise sur l'Autriche.

A la fin de la journée, le premier ministre, M. Neville Chamberlain, a convoqué un conseil extraordinaire du cabinet qui se tiendra aujourd'hui pour considérer la situation européenne toute entière.

L'ambassadeur français, M. Charles Corbin, a personnellement transmis, dit-on, la prière de son pays au secrétaire du Foreign Office, M. Anthony Eden. Lorsque cette entrevue eut lieu, M. Eden et le premier ministre venaient d'avoir deux conférences prolongées avec l'ambassadeur italien, le comte Dino Grandi. Le comte Grandi eut ensuite un long entretien au téléphone avec Rome, afin, a-t-on supposé, de faire rapport à Mussolini.

Les cercles diplomatiques ont dit à la Presse Associée que la France était convaincue de la nécessité d'aider l'Autriche à défendre ce qui lui restait d'indépendance et qu'elle avait recommandé un front commun pour affronter une situation considérée comme très inquiétante pour toute l'Europe.

L'agence Havas dit que les pourparlers anglo-italiens n'ont eu que peu de résultats vu que l'envoyé italien a déclaré qu'il ne possédait aucun renseignement diplomatique concernant les conversations entre les chanceliers Hitler et von Schuschnigg la semaine dernière.

On croit que le comte Grandi aurait mis sous les yeux des hommes d'Etat anglais le communiqué publié à Rome avant-hier et dans lequel l'Italie se déclarait entièrement satisfaite des gestes de Hitler à l'endroit de l'Autriche.

Il a été annoncé que les conversations anglo-italiennes se continueraient la semaine prochaine, alors que l'ambassadeur italien aurait reçu les instructions nécessaires de Rome.

Après ses entretiens, M. Chamberlain est parti de Londres pour Sandringham, mais il sera de retour
(Suite à la page 12 1ère col.)

TENTATIVE DE MEURTRE

Bruxelles, 19. — (P. C. — Havas) Une tentative de meurtre a été commise hier contre Alexandre Sobolev, ancien vice-amiral soviétique qui vint se réfugier ici après qu'un tribunal l'eut condamné à mort en Russie il y a huit ans, au moment où il entrait chez lui. Un inconnu lui asséna des coups de marteau sur la tête.

HUIT BANDITS ASSASSINENT UN OFFICIER

Un officier anglais qui se promenait en taxi avec deux femmes près d'Ahtlit, non loin de Jérusalem, a été tué par huit bandits. — L'une de ses compagnes a été grièvement blessée.

LE CHAUFFEUR

Jérusalem, 19. — (P.C.-Havas) — La police recherchait hier soir huit bandits qui ont tué le chef d'escadrille R.-E. Alderson, de la force royale aérienne, alors qu'il se promenait dans une auto avec deux femmes près d'Athlit. L'une des femmes, mademoiselle Newban, a été sérieusement blessée quand elle a été frappée dans le dos et aux jambes par des balles. Le chauffeur, un Juif, fut blessé à une jambe. La troisième passagère s'en tira indemne.

Craignant une nouvelle explosion de terrorisme le long du chemin de fer reliant Jérusalem à Tulkarem, les autorités ont imposé le couvre-feu à tous les villages qui s'élèvent le long de la voie. Des chiens policiers servant à découvrir les terroristes ont conduit des agents dans
(Suite à la page 12 1ère col.)

LE HOCKEY

HIER SOIR
LIGUE INTERCOLLEGIALE
McGill 11, U .de Montréal 1
Queen's 6, Harvard 2

SABOTAGE A ST-NAZAIRE

Paris, 19. — (P.A.) Pour la deuxième fois en l'espace de deux mois, un incendie s'est déclaré hier à bord du Strasbourg, un navire de guerre en construction aux chantiers de St-Nazaire. Le premier incendie se déclara le 23 décembre et une commission navale d'enquête siège encore pour déterminer la possibilité d'un sabotage.

UNE ENVOLEE RECORD DE 5,200 MILLES

Cinq avions de bombardement des Etats-Unis se rendent de Miami à Buenos Aires, en Argentine. — Envolée de 5,200 milles. — Un arrêt à Lima, Pérou.

LES ANDES

Buenos Aires, 19. (P.A.) — Cinq avions de bombardement portant les couleurs des Etats-Unis ont franchi les Andes aux pics enneigés hier et sont descendus à l'aérodrome de la capitale de l'Argentine, établissant un record de vitesse après une envolée de 5,200 milles qui les avait conduit de Miami, Floride, à Buenos Aires.

Un sixième avion les rejoignit quelques heures plus tard. Il avait été retardé par une défectuosité de ses hélices à Lima, dans le Pérou, seule escale faite par l'escadrille au cours de cette longue envolée. Outre le commandant, le lieutenant-colonel Robert Olds, les avions transportaient 48 hommes.

Les appareils ont survolé le Pacifique sur un espace de 1,700 milles le long des côtes péruviennes et chiliennes.

Ils restèrent en cesse en communication radiophonique entre eux,
(Suite à la page 12, 2e col.)

SALON DE COIFFURE MONTCALM
169 St-Jean, Québec — Tél : 2-1287
4 experts en coiffure dont M. Duval, des salons de New-York et Détroit et Mlles Trudel, Pépin, Villeneuve. Satisfaction garantie pour tout genre d'ouvrage.

Succès des légions étrangères en Chine

Vigoureuse offensive des Chinois contre les Japonais.— De rapides avions de fabrication soviétique montés par des Chinois, des Américains et d'autres étrangers déciment l'armée japonaise.

LA CHINE EN ARME

Han-kéou, Chine, 19. (Par James-A. Mills, de la P. A.) — Les observateurs militaires déclarent aujourd'hui que les Célestes semblent actuellement prendre le dessus dans la grande campagne en Chine centrale dont peut dépendre le résultat de leur résistance contre le Japon.

Les forces de la Chine, particulièrement son aviation, paraissent enfin, disent-ils, s'être organisées. Non seulement les Chinois ont-ils remonté leur moral abattu, affirment ces observateurs, mais ils ont maintenant recours à des tactiques agressives au lieu de toujours rester sur la défensive.

Tandis que les troupes régulières du général Tchang Kai-Chek ont remporté plusieurs succès remarquables au cours de la semaine, des étrangers rapportent qu'un corps de volontaires récemment créé et les unités irrégulières qui guerroient un peu partout sont devenus une arme formidable entre les mains de la Chine.

L'aviation chinoise, renforcée d'une "légion étrangère" qui compte plusieurs Américains, des Russes et d'autres pilotes volontaires étrangers, est devenue un facteur important dans la guerre.

Hier, au-dessus de cette capitale temporaire de la Chine, l'aviation chinoise a remporté son plus grand triomphe de la guerre, descendant cinq avions japonais qui se sont abattus en flammes aux limites de la ville.

De rapides avions de fabrication soviétique, dont quelques-uns, croit-on, étaient pilotés par des Américains, plongèrent sur les formations japonaises et les brisèrent. Il y avait 30 avions japonais ; un nombre égal d'avions chinois prirent l'air pour les repousser.

Les quartiers généraux de l'armée chinoise rapportent que 3,000 des 10,000 soldats japonais qui étaient passés sur la rive nord de la rivière
(Suite à la page 12 2e col.)

DES AVIONS BOMBARDENT UN NAVIRE

Des avions de guerre espagnols ont tenté à deux reprises hier de bombarder le contre-torpilleur français La Cordelière au large de Cerbère. — Aucun des projectiles ne touche le navire.

L'EL MANSOUR

Perpignan, France, 19. (P. A.) — Des avions de guerre espagnols ont tenté à deux reprises hie rde bombarder le contre-torpilleur français "La Cordelière" au large de Cerbère, mais aucun des projectiles n'a touché le navire.

Le contre-torpilleur, a-t-on appris, fut attaqué la première fois par des avions du gouvernement de Barcelone à huit milles de la côte. Les pilotes prenaient apparemment "La Cordelière" pour un des navires de guerre du général Franco qui avaient quelques heures plus tôt bombardé des points sur la côte du nord-est de l'Espagne.

(Une dépêche de Marseille dit qu'une bombe perdue est tombée près du paquebot français "El Mansour" qui se trouvait près des eaux territoriales de l'Espagne au cours d'une bataille entre des avions gouvernementaux et les croiseurs nationalistes Canarias et Baléares. Un torpilleur français escorta l'"El Mansour" jusqu'à son port.)

Lorsque la deuxième attaque eut lieu, le contre-torpilleur naviguait dans les eaux territoriales françaises, en route pour sa base à Port Vendres. Les avions volaient à une haute altitude et il fut impossible de déterminer leur nationalité.

TROUBLES EN EGYPTE

Alexandrie, Egypte, 19 (P.-C.-P. A.)—Quarante personnes ont été blessées hier soir quand 300 partisans de l'ancien premier ministre Mustapha Nahas Pasha ont attaqué un groupe de 600 chemises vertes, organisation de nationalistes extrémistes. La police a rétabli l'ordre après s'être jetée sur les émeutiers avec des bâtons.

LE CINEMA FRANCAIS

Paris, 19. — (P. A.) Le rapporteur de la commission du cinéma a déclaré à la Chambre des députés hier soir que "le traité commercial franco-américain conclu en 1936 avait pratiquement tué l'industrie française du cinéma" et il a recommandé une hausse des droits et une réduction des contingentements pour les films américains.

L'ANGLETERRE DEVRAIT ETRE PRETE A TOUT

Chamberlain veut faire de l'Angleterre une puissance qui inspire la crainte et le respect afin qu'elle puisse être entendue lorsque ses diplomates parleront.

DISCOURS D'EDEN

Londres, 19 (P.C.) — Le premier ministre, M. Neville Chamberlain, a déclaré hier soir que le gouvernement avait le devoir de "rendre l'Angleterre assez forte pour que personne n'osât l'attaquer et pour qu'elle fût certaine d'être entendue lorsqu'elle parlerait."

Le premier ministre et le secrétaire du Foreign Office ont exposé aux électeurs de leurs circonscriptions les principes de la politique étrangère de la Grande-Bretagne.

Parlant à Birmingham, M. Chamberland a défini les devoirs du gouvernement comme suit:

Saisir toutes les occasions qui se présentent de prendre des mesures posiaives destinées à faire disparaître toutes les causes de conflit et à rendre l'Angleterre forte.

Parlant à Kenilworth, dans le Warwickshire, M. Eden a déclaré: "Nous ne pouvons pas dans ce pays nous désintéresser des événements qui se passent ailleurs en Europe et dans le monde."

"La situation étant telle qu'elle est aujourd'hui dans le monde, a-t-il ajouté, il nous faut être vive-
(Suite à la page 12, 2e col.)

Le chancelier allemand a dû faire des concessions à la catholique Autriche. — On prévoit qu'il accordera une manistie générale à tous les prisonniers coupables d'offenses politiques contre le III Reich. — Il déclarerait que le nazisme est un mouvement politique et non religieux.

FIN DES PROCES

Berlin, 19. — (Par Louis-P. Lochner, de la P. A.) Les Nazis, qu'on entendait depuis le début de la semaine prédire triomphalement la nazification complète et immédiate de l'Autriche, ont dû mettre un frein à leur optimisme hier soir en apprenant quelques-unes des concessions que "der führer" avait faites lui aussi.

A la catholique Autriche, Hitler a dû faire des concessions dans le domaine de la religion, en faire aussi dans le domaine de la "wetanschauung" (situation mondiale) et s'incliner devant le refus du chancelier de permettre en ce moment un plébiscite en Autriche.

Un personnage en relation avec la chancellerie allemande a dit que Hieler déclancherait demain une amnistie dans son discours au Reichstag en faveur de tous ceux qui se sont rendus coupables d'offenses politiques contre le IIIe Reich, amnistie qui rendrait leur liberté aux prisonniers catholiques et protestants.

Ce personnage, qui est absolument digne de foi, a révélé que le führer déclarerait définitivement demain que le nazisme est un mouvement politique et non religieux.

En conséquence, on prévoit que les procès encore pendants de prêtres, de religieux et de religieuses catholiques seront abandonnés presque sans exception.

Ces concessions ont pour effet de neutraliser jusqu'à un certain point l'entrée dans le cabinet autrichien comme ministre de l'Intérieur du Dr Arthur-Seyss-Inquart. Les Nazis allemands prévoyaient que la présence du Dr Seyss-Inquart à un tel poste de commande servirait à nazifier rapidement l'Autriche.

Le procès du Rév. Martin Niemoeller, chef de l'opposition protestante à la doctrine religieuse des Nazis, s'est ouvert une journée plus tôt que la date fixée et la poursuite a fait revenir les juges sur une décision défavorable au pasteur luthérien, en retirant les accusations qu'elle avait portées contre ses trois avocats.

Heinrich Himmler, chef de toute la police allemande, aurait déjà fait circuler un décret interdisant aux membres de la Schutz Staffel, la garde personnelle de Hitler, d'abandonner leurs croyances religieuses.

Il aurait aussi donné instruction aux membres du parti nazi de ne plus collaborer avec les soi-disant Chrétiens allemands, qui veulent réécrire le Nouveau Testament en éliminant certaines parties, telles que les épitres de saint Paul.
(Suite à la page 12, 2e col.)

La tornade fait 25 victimes à Rodessa

Une tornade sème la mort et la dévastation dans la petite ville pétrolière de la Louisiane, Rodessa. — Une vingtaine de maisons et d'édifices démolis. — Quarante et un blessés.

TROIS DISPARUS

Rodessa, Louisiane, 19. — (P.A.) La tornade hivernale qui a semé la mort et la destruction, avant-hier soir, dans cette petite ville pétrolière du nord-ouest de la Louisiane, a laissé derrière elle 25 morts et une vingtaine de maisons et d'édifices démolis.

Pendant que les sauveteurs et des volontaires pateaugeaient dans la boue en fouillant les débris le long de la rue principale de ce village de 2,000 habitants, une enquête parmi les sinistrés a révélé qu'il y avait encore trois disparus et que le nombre des blessés s'élevait à 41.

Des pluies torrentielles ont tombé dans le Tennessee occidental et l'Arkansas orientale. Les cours d'eau sont sortis de leurs lits dans certaines régions et dans l'Arkansas les rivières Blanche et Noire menacent de déborder.

Mais c'est Rodessa, hier, qui présentait un spectacle de désolation particulièrement pathétique. La pluie avait transformé toute la région en un marais où le pied s'enfonçait dans une boue épaisse de plusieurs pouces. Une bande tortueuse, longue d'un mille et demi et large de 200 verges, est parsemée de débris. C'est la route suivie par la tornade, devant laquelle rien n'a pu résister.

Des gardes nationaux patrouillent les rues de Rodessa pour prévenir le pillage. Un détachement de la
(Suite à la page 12, 1ère col.)

INONDATION EN N.-ZELANDE

Wellington, Nouvelle-Zélande, 19. (P.C. - Reuters) Une inondation qui est survenue à bonne heure ce matin près de Waikokopu, dans la baie Hawke, en Nouvelle-Zélande, a causé la mort d'au moins 8 personnes. Dix-neuf autres sont disparues. Sortie de son lit à la suite d'une grande pluie, une rivière a balayé un camp d'employés de chemins de fer situé sur la côte est.

ACQUITTEMENTS

Sorel, 19. — (P. C.) René Arpin et René Bourque ont été acquittés hier des accusations portées contre eux à l'effet qu'ils auraient mis le feu, l'été dernier, à la résidence de Philippe Girard, organisateur des syndicats nationaux catholiques de cette ville. L'incendie s'était déclaré pendant la grève des employés d'aciéries.

PROCES D'UN CONSTABLE

St-Jean, 19. — (P.C.) Le constable Arsène Varry, de la police de St-Rémi de Napierville, 50 ans, accusé d'avoir pointé un revolver et d'avoir fait feu (sans l'atteindre) sur un officier de circulation, William Craig, a été condamné hier à subir son procès par le magistrat Donat Lalonde.

HECATOMBE

Murmansk, U.R.S.S., 19. — (P.C.-Havas) Vingt et un hommes ont perdu la vie et cinq autres ont été grièvement blessés ici hier quand une avalanche est tombée sur une mine. Trois mineurs n'ont reçu aucune blessure.

INVENTION D'UNE MINE AERIENNE

Washington, 19. — (P.A.) Un inventeur, M. Lester-P. Barlow, de Stamford, Conn., a dit au Congrès hier qu'il avait inventé une puissante "mine aérienne" qui nécessiterait une revision radicale du programme d'expansion navale pour lequel le Congrès est appelé à voter $1,050,000,000. Il a dit que cet engin, jeté par un bombardier d'altitudes supérieures à 15,000 pieds, pourrait "nettoyer" une région de 10 milles carrés.

F.-J. LEDUC PRESIDENT

Montréal, 19, (P.C.) — Le ministre de la Voirie, M. F.-J. Leduc a été élu hier président de la Ligue de Sécurité de la proince de Québec et les vice-présidents élus sont: MM. Paul-N. Lafontaine, W.-R. Bullock, J.-Denis Perrault, J.-P. Labarre, J.-C. Petitclerc, J.-Edouard Labelle, Joseph Tremblay, Georges-A. Savoy, W.-J. Langston, J.-A. MacPherson, S.-C. Holland, Norman Holland et S.-A. Bauine. Sir Edward Beatty a été élu président honoraire et les vice-présidents honoraires élus sont MM. J.-W. McConnell, le sénateur Raoul Dandurand, John Bassett, P.-R. DuTremblay, R.-N. Watt et le sénateur Alphonse Raymond.

CABOTEUR PRIS DANS LES GLACES

St-Jean, Terre-Neuve, 19. — (P. C.) Un caboteur de 105 tonnes construit en bois est immobilisé par les glaces au large du cau St-François et son équipage a dû l'abandonner hier par crainte qu'il n'éclatât comme une noix sous la pression. Deux navires sont retenus dans le port de St-Jean par le même banc de glace.

ATTENTAT A LA PUDEUR

Sherbrooke, 19. — (P. C.) — M. Frank Heade, de Coaticook, a été condamné hier à subir son procès aux prochaines assises criminelles sous l'accusation d'avoir commis contre une jeune fille l'offense prévue par l'article 292, alinéa "B" du code criminel. L'accusé fut arrêté le 25 janvier, peu après avoir été élu par acclamation au conseil municipal de Coaticook. Il a été libéré sous $1,000 de caution.

NEIGE AU JAPON

Tokio, 19. — (P.C. - P.A.) Des tempêtes de neige qui ont balayé ce matin l'île Sakhalin, située au nord du Japon, ont causé la mort de 32 personnes. On rapporte que les dommages sont très élevés.

TEMPERATURE



Service météorologique, Toronto, 19. — (P. C.) La pression a t mosphérique était élevée hier soir de la vallée du bas Mackenzie jusqu'aux grands lacs et elle était élevée aussi des Etats de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la vallée du bas Mississippi. Il a légèrement neigé hier de la vallée de l'Outaouais jusqu'à la baie de Fundy et il a plu dans le sud de l'Ontario. Dans l'ouest, il a fait beau et modérément froid.

	Min.	Max.
Dawson	—42	—26
Victoria	38	48
Edmonton	— 4	8
Régina	—34	— 4
Winnipeg	—22	0
Toronto	33	39
Ottawa	20	30
Montréal	16	28
Québec	16	24
St-Jean	14	26
Halifax	8	22
Charlottetown	— 4	16

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Vallée du bas Saint-Laurent : — Vents du nord ; partiellement nuageux et froid ; neige probable.

Nord-ouest du Québec et région du Lac St-Jean : — Beau et froid avec neige.

Vallées de l'Outaouais et du haut St-Laurent : — Vents du nord ; sombre et plus froid avec neige probable.

Samedi, le 19 février

SOLEIL—Lever à 6.51 h.
Coucher à 5.25 h.
LUNE—Lever à 11.29 h.
Coucher à 8.51 h.
MAREES—Hautes à 9.27 h. et 21.53.
Basses à 4.37 h. et 16.59.

Obsèques de M. J.-A. Roy

St-Ephrem. — D'imposantes funérailles furent faites à M. J.-Albert Roy, employé civil, decédé subitement à Québec, le 23 janvier. Pour cette cérémonie, l'église était décorée de ses plus riches tentures. M. l'abbé Trottier, présidait la cérémonie. Dans le choeur, on remarquait M. l'abbé Gignac, curé de la paroisse, M. l'abbé Giguère, ancien vicaire à St-Ephrem. Le chant fut très bien rendu et l'orgue était touché par Mme Emérilde Roy. Les funérailles étaient sous la direction de la maison Robert.

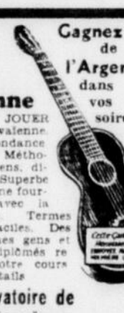
Conduisait le corbillard, M. Odilon Roy. Portait la croix, M. Alfred Boucher. La dépouille était portée par MM. Armand Roy et Roméo Létourneau, cousins du défunt. MM. Mastai Fortin, Fernand Hamel, Ernest Veilleux et Hormidas Gilbert.

Suivaient le corps: ses frères, MM. Dominique et Jos Roy; sa soeur, Mlle Alfredine Roy; ses belles-soeurs, Mme Jos. Roy, Mme Napoléon Roy; sa nièce, Mlle Noëlla Roy; ses neveux, MM. Gérard Casgrain, Pamphile, Gabriel et Roger Roy. Parmi l'assistance nombreuse nous remarquions les RR. SS. du St-Coeur de Marie avec leurs élèves, Monsieur le professeur Lanouette, avec ses élèves, ainsi qu'un grand nombre de personnes dont les noms nous échappent.

Bronchite Chronique?

Avez-vous tout le corps secoué par la toux, les graillonnements, l'expectoration? Prenez RAZ-MAH et obtenez du soulagement. Arrête la toux bronchique. Vous fait respirer librement, dormir paisiblement. Soulage rapidement le sifflement, le halètement. Pas de fumée, de prise, d'inhalation: de simples capsules propres, faciles à prendre. Soulagement—ou votre argent remis. 50c, et $1 chez tous les pharmaciens.
Capsules RAZ-MAH de Templeton sur

Jouez de la Guitare Hawaienne



Gagnez de l'Argent dans vos soirées

APPRENEZ A JOUER la guitare hawaienne par correspondance. Cours complet. Méthode facile. Examens, diplôme, etc. Superbe guitare hawaienne fournie GRATIS avec la première leçon. Termes de paiements faciles. Des milliers de jeunes gens et jeunes filles diplômés recommandent notre cours. Ecrivez pour détails.

Le Conservatoire de Musique Hawaienne
251-A St-Joseph, Québec

MONTRE *Gratis !*



Pour la vente de 24 bouteilles de parfum de luxe, de .60 à .15 cents.
Aussi: Poupée, Kodak, Set de vaisselle, Coutellerie, Chapelet et autres cadeaux pour Garçons et Filles
Demandez notre catalogue
Canadian Specialty Co. Reg'd
5, édifice Bédard, Québec

POUR LES TRAVAILLEURS

ELECTIONS SYNDICALES A VICTORIAVILLE

Victoriaville, 19. — (D.N.C.) — Le syndicat catholique national du meuble de Victoriaville, et celui du vêtement, ont procédé à leurs élections annuelles au cours de leurs assemblées régulières tenues ces jours derniers. Dans l'industrie du meuble, le président élu est M. J.-Philippe Hamel. Les autres officiers sont MM. Wellie Dumas, vice-président; Marcel Trottier, trésorier; Wilfrid Cloutier, secrétaire-financier; C.-E. Larivière, secrétaire-archiviste; Emile Drouin, Florido Roberge, Ludger Béliveau, Josaphat Larivière, Arthur Brassard, Ernest Beauchesne, Eugène Gauthier et Napoléon Bernier, directeurs.

L'élection a donné le résultat suivant chez les employés de l'industrie du vêtement: président, M. A. Côté; vice-président, M. C. Tardif; secrétaire-financier, M. E. Rousseau; secrétaire-archiviste, M. Em. René; directeurs, MM. G. René, A. Gouin, N. Vigneault, E. Rheault; directrices; Mlles Antonia Bouchard et Annette Champagne.

L'aumônier des deux syndicats est M. l'abbé Auguste Beauchesne.

VOYAGEURS DE COMMERCE

L'Association Professionnelle des Voyageurs de Commerce de Québec, tiendra une assemblée régulière ce soir au secrétariat des Syndicats Catholiques, 17, rue Caron, sous la présidence de M. J.-Chs Morel, président. On a appris qu'un bon nombre de nouveaux membres seront initiés à cette occasion, et que M. Morel aura des nouvelles intéressantes à communiquer à l'assemblée.

Ce soir également, il y aura une grande assemblée en faveur des Voyageurs de Commerce de Montréal. Cette assemblée sera tenue à la salle située à 1079, rue Berri, Montréal, et l'orateur principal de l'assemblée sera M. Gérard Picard, secrétaire-général, propagandiste et publiciste de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, Inc. Ce dernier parlera de l'organisation professionnelle des Voyageurs de Commerce et de la législation sociale actuelle. Il mettra, croit-on, son auditoire en garde contre une vague de pseudo-corporatisme qui déferle sur la province de Québec. Cette assemblée aura lieu à huit heures.

Il y aura aussi une grande assemblée pour les Voyageurs de Commerce de la Mauricie demain soir, dimanche, le 20 février, à huit heures, p.m., aux salles du secrétariat des Syndicats Catholiques, 983, rue Royale, à Trois-Rivières. Tous les intéressés se feront sans aucun doute un devoir d'être présents. A cette assemblée, M. Gérard Picard secrétaire général de la C. T. C. C., exposera sur quelles bases doit se faire l'organisation professionnelle, et quels sont les principes qu'il faut retenir.

Aux assemblées de Québec, Montréal, Trois-Rivières, tous les Voyageurs de Commerce intéressés sont invités, quelle que soit leur spécialité.

On parle déjà en certains milieux, de la fondation d'une puissante fédération professionnelle des Voyageurs de Commerce sur le plan provincial et de l'étude d'un contrat collectif provincial qui serait soumis aux employeurs. Toutefois, ces projets ne sauraient être étudiés que par des associations professionnelles de Voyageurs de Commerce.

TRAVAILLEURS EN FOURRURE

Le conseil exécutif de l'union internationale des travailleurs en fourrure de Québec a décidé à sa dernière assemblée de préparer un contrat de travail qui sera soumis aux membres de l'organisation lors de leur prochaine réunion qui sera tenue vendredi soir prochain, aux quartiers généraux des Unions internationales, 10, rue du Pont.

Une séance régulière de tous les membres a eu lieu jeudi soir cette semaine, avant l'assemblée du conseil exécutif. Plusieurs orateurs ont adressé la parole à cette occasion, notamment MM. Albert Roy, vice-président général des ouvriers en fourrure canadiens; Joseph Matte, secrétaire du Conseil fédéré; Francis Gauvin, membre du comité d'organisation et F.-X. Perron, agent d'affaires de l'union locale. M. Arthur Cardinal a présidé la réunion.

REUNION D'AUMONIERS

On nous apprend que tous les aumôniers et agents d'affaires des différents syndicats catholiques et nationaux de toute la province de Québec se réuniront jeudi à Montréal, à l'occasion d'une journée syndicale.

LE VETEMENT

La Fédération nationale catholique du vêtement se réunira samedi prochain, 26 février, à Montréal.

SYNDICALISME FEMININ EN ANGLETERRE

Paris (bulletin de la Presse Associée). Le Trade unionisme poursuit une active campagne outre-Manche pour conquérir les femmes. En effet, sur 3,600,000 salariées, 430,000 seulement en font partie.

CONVOCATIONS

CE SOIR

SYNDICATS CATHOLIQUES, 17, rue Caron):
Boulangers (dernière séance du concours).

DEMAIN

UNIONS INTERNATIONALES (110, rue du Pont):
B. & B., Dept., Union locale 162;
Travailleurs en papier, union locale 260.

UN CHEQUE DE $4,162.00

Le Bureau du C. N. R., vient de faire parvenir au trésorier de la ville, M. Narcisse Belleau, un chèque au montant de $4,162.00 en paiement de la taxe d'eau pour 1937-38 de cette importante compagnie. On sait que cette dernière emploie beaucoup cette marchandise pour l'usage de ses trains qui stationnent à Lévis.

M. Narcise Belleau, nous a appris que ce chèque sera versé à la Banque Canadienne Nationale en acompte sur le billet de $27,000.00 actuellement détenu par elle et contracté par la cité de Lévis. Cet emprunt temporaire sera diminué d'autant et d'ici peu, à ce que nous apprenons, la cité de Lévis sera en mesure de faire un paiement substantiel sur ce billet.

La collection des taxes municipales a semblé connaitre une augmentation sensible depuis 1938. Les contribuables s'efforcent de solder leurs dus envers la cité, ce qui permettra à nos administrateurs municipaux de libérer le plus tôt possible la cité de Lévis de tous ces emprunts temporaires.

DEBAT ORATOIRE REMIS AU 6 MARS PROCHAIN

Les autorités du Collège de Lévis viennent de remettre au dimanche, 6 mars prochain, le grand débat oratoire que nous avons annoncé cette semaine pour demain soir. Cette décision a été prise afin de mieux permettre aux élèves qui figureront de se préparer plus profondément.

Comme nous l'avons dit, ce débat portera sur la démocratie et sur la dictature. MM. Georges-Emile Mathieu, de la Philosophie Senior, et M. Auguste Maltais, de la Philosophie Junior parleront en faveur de la démocratie et MM. Eugène Lavoie et Paul-Eugène Bélanger défendront la dictature.

Ce débat oratoire sera donné en la salle des promotions sous la distinguée présidence de M. le chanoine Henri Raymond, supérieur du collège de Lévis. Les prêtres et les élèves de la communauté, ainsi que quelques anciens élèves assisteront à ce débat oratoire.

Des juges, dont les noms ne sont pas encore connus, ont été choisis pour prendre une décision dans cette affaire.

COMITE SPECIAL A LAUZON. LUNDI SOIR.

Une séance de comité général du conseil de ville de Lauzon sera tenue lundi soir prochain, à l'Hôtel de ville de cette municipalité, sous la présidence de M. L.P.J. Ruel. On étudiera les questions laissées en suspens à la dernière séance ainsi que les questions qui viendront devant la prochaine séance du conseil municipal.

HONNEUR AU CLUB "LE MONTAGNARD".

Dimanche dernier, au Mont St-Castin, au Lac Beauport, a eu lieu le concours de ski pour le championnat féminin. Sur les quinze concurrentes, Mlle Gaby Pleau, du Quebec Ski Club, se classa première et remporta le championnat.

Mlle Jacqueline Baril, de la section féminine du club de ski "Le Montagnard" se classa sixième et Mlles Louise Vien et Gisèle Guay de la même section, arrivèrent respectivement huitième et douzième. Nos félicitations à ces jeunes skieuses lévisiennes pour ce beau succès.

ELEVES INSCRITS AU TABLEAU D'HONNEUR.

Voici les noms des élèves de l'Ecole St-Dominique, à Bienville, qui sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de janvier dernier.

1ère classe . — M. André Bernier.
2ème classe. — MM. Alphée Labonté, Charles-Albert Bolduc, J.-M. Couture, Edmond Pelletier, Henri Robinson, Georges-Aimé Naud et Paul Poiré.

3ème classe. — MM. Georges Gosselin, Paulin Michaud, Raymond Normand, Marcel Rancourt, Gilles Roy, Raymond-Marie Bernier et Jacques St-Hilaire.

4ème classe. — MM. André Généreux, Jean-Paul Guay, Richard Lemay, Marie-Louis Thibault, Georges Poiré, Austin Keans, Jacques Laflamme, Louis-Marie Laflamme, Roch Tanguay, Maurice Pelletier, Gilles Lafrance et Gérard Plourde.

5ème classe. — MM. Jean-Claude Poiré, Maurice Morin, Gilles Audet, Guy Létourneau, René Guay, André Poiré, Paul Bernier, Paul-Gaston Matte et Jean-Paul Ruel.

6ème classe. — MM. Pierre Bernier, Jean J. Lahaye, Guy Lemieux, Jacques Boucher, Raymond Coté, Jean-Paul Caron, P. Henri Larochelle, et Ivanhoe Lemay.

UN DERNIER APPEL A VOTRE GENEROSITE, MESDAMES ET MESSIEURS.

Avez-vous songé à tout ce que vous perdez en n'allant pas voir: L'Emprise?... D'abord, vous manquez une des plus belles soirées de la saison; vous refusez d'encourager quelques-uns des nôtres qui se dévouent de si bon coeur pour nos oeuvres paroissiales, et, en dernier lieu vous négligez, en quelque sorte, nos tout petits qui n'ont plus de nourriture, ni de remède. Allons! écoutez un peu votre coeur de papa et de maman et vous comprendrez vite la grandeur d'une si belle oeuvre; vous vous empresserez alors de retenir votre carte soit pour mardi, soit pour mercredi, peu importe, la charité reste la même, mais combien toujours grande!

SOIREE AU "MONTAGNARD"

Mercredi soir, le 23 Février le club de ski "LE MONTAGNARD" donnera à son chalet une grande soirée sous le patronage des jeunes filles du club. Tous les membres et amis du club son cordialement invités à cette soirée. L'orchestre Roger Angers fera les frais de la musique.

Roger Garneau
Secrétaire.

L'HUMOUR CHEZ LES ARTISTES

Raimu : Pagnol, voici l'homme qui se jettera à l'eau.
Pagnol : **Sait-il** bien nager ?
Raimu : **Non !** Mais cela ne fait rien, c'est pour une scène de dénouement.



Celle qui s'accompagne de tous les charmes et de tous les attraits des belles années . . . Il ne suffit pas d'avoir 18 ans; si le cheveu est pauvre, les épaules étriquées, les traits tirés, les joues sans fraîcheur, les lèvres pâles, peut-on vraiment dire qu'on est jeune . . . ?
La vraie jeunesse c'est 20 ans, c'est 30 ans, c'est plus . . . si la peau est ferme, le sang riche, le muscle solide. Le GLOBEOL donne du sang, augmente l'appétit, favorise le sommeil réparateur, il fournit un élan formidable pour la vie.

GLOBEOL
La tonique des nerfs et des muscles
En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 27, Station N, Montréal, pour recevoir brochure gratuite: "Connaissez-vous ?"
C'est un produit CHATELAIN FABRICANT DE LURODONAL



Bien sûr je préfère CRAVEN "A" comme qualité!

Vous aussi vous préférerez Craven "A" bout de liège—car elles n'irritent pas la gorge.

20 pour 25c.
COFFRETS DE 50 à 60c.
Même prix qu'à Londres
C.A. 473F

FABRIQUÉES DANS L'INTÉRÊT DE VOTRE GORGE
CRAVEN PLAIN (sans bout de liège) MÊME EXQUISE QUALITÉ QUE CRAVEN "A"
en paquets verts 20 pour 25c. Carreras Ltd., Londres.—150 ans de réputation.



LA PLUS GRANDE VOIE DU SUCCES LES PETITES ANNONCES DE L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS GRAND MEDIUM DES ANNONCES CLASSEES DU MATIN A QUEBEC

NOUVELLES DE LEVIS

D'AUTRES TRAVAUX POUR NOS CHOMEURS

Grâce à l'initiative de notre dévoué député à la Législature, M. J.-T. Larochelle, les villes de Lévis et Lauzon viennent de recevoir un nouveau montant de $22,000.00 pour la continuation de certains travaux de drainage à différents endroits.

$12,000.00 de ces argents seront affectés à la continuation des travaux de drainage dans la rue St-Omer, près de la rue Wolfe.

La balance, $10,000.00 sera affectée à des travaux semblables dans les rues St-Joseph et St-Dominique, dans la municipalité de Lauzon.

Les ouvriers seront sans doute heureux d'apprendre cette bonne nouvelle. Depuis un peu plus d'un an, nos ouvriers n'ont pas eu trop à se plaindre de la situation, puisque à diverses reprises des montants aussi considérables furent accordés pour des travaux de drainage, de construction et d'améliorations.

Nous nous faisons donc l'interprète des ouvriers pour remercier M. J.-T. Larochelle, pour son bon travail, ainsi que l'hon. William Tremblay, ministre du gouvernement provincial pour ce généreux octroi à notre population.

LUCIEN BOISSINOT
REPRESENTANT DE L'EVENEMENT
17, rue COMMERCIALE
LEVIS — TEL: 851

L'AGENT SECRET X-9

EPISODE No 21



FEUILLETON DE L'EVENEMENT

La Route Ardue

par O'Neves

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 21

Samedi, 19 février 1938

—Ma soeur a le caractère indépendant, reprit-il, je suis sûr qu'elle repoussera mon offre. Nous n'avons jamais eu aucune intimité ; il est trop tard pour commencer, j'ai bien peur. Pourtant, je vais lui écrire dès ce soir, et puisque vous devez la revoir et que vous avez la bonté de vous intéresser à nos affaires, voulez-vous vous charger de lui dire que je suis tout prêt à la recevoir ? Mais, encore une fois, je crains qu'elle ne préfère travailler.

—Elle ne le doit pas ; d'ailleurs, elle n'est capable d'aucun travail, n'y ayant pas été accoutumée. Si elle accepte votre hospitalité, vous lui ferez bon accueil, n'est-ce pas ? Vous ne lui ferez pas sentir qu'elle est un embarras pour vous ?

Le visage de Maurice Danglay s'éclaira subitement d'un brillant sourire qui était le sourire de Laline. Alfred Sarter le reconnut sur-le-champ, et il éprouva un ardent désir de revoir ce sourire, qui l'avait tant charmé, ou, plutôt, de revoir la jeune fille elle-même.

—Un embarras pour moi ? Il n'est personne au monde que je désire aider autant que ma soeur, répliqua Maurice avec conviction. Je vous jure que c'est l'absolue vérité. Mais c'est elle qui refusera, ajouta-t-il, en hochant la tête. Elle est fière et maintenant qu'elle a quitté Mme de Kormélo, elle voudra prouver qu'elle peut se suffire. Alfred Sarter se leva sans répondre. Il avait atteint son but. Bien qu'une barrière, il ne savait pas laquelle, parut exister entre le frère et la soeur, Rosaline aurait une maison jusqu'à ce qu'elle veuille bien accepter la sienne.

—Vous me reverrez à la banque dans une couple de jours, dit Maurice, comme M. Sarter prenait congé. J'espère être alors complètement rétabli ; je suis fatigué de mon oisiveté présente.

—Ne revenez pas avant de vous en sentir parfaitement capable, ne faites pas d'imprudence, dit Sarter avec cordialité. Au revoir, Danglay. C'est très gentil de votre part de ne pas m'en vouloir d'être intervenu dans vos affaires privées.

—Je pense, au contraire, que vous êtes très bon de vous y intéresser, mon cher ami, répliqua Maurice. Je ne connais personne qui m'eût montré la même sympathie.

Cette affirmation ne convainquit pas Alfred Sarter ; il pensait que son employé lui gardait rancune de lui avoir montré son devoir.

Il désirait ardemment revoir Rosaline. Spécieusement, il se dit qu'il lui serait beaucoup plus facile de s'expliquer avec elle de vive voix que par correspondance. Mais son amour ne lui fit pas oublier la prudence. S'il se rendait à la pension de famille, il risquait beaucoup de rencontrer Philippe Danglay, et celui-ci ne manquerait pas de tirer avantage de cette démarche.

Après réflexion, il se décida à écrire un mot à Rosaline pour lui demander de venir le lendemain déjeuner au restaurant où ils avaient déjà dîné ensemble. Il avait un projet à lui soumettre : c'était, en quelque sorte, un rendez-vous d'affaires. Quand il reçut une réponse qui était une acceptation, il en éprouva une joie intense et se sentit aussi follement impatient qu'un jeune échappé de collège attendant l'heure exquise du premier rendez-vous.

IV

La découverte d'Alfred Sarter

Peut-être, parce qu'il avait attendu cette nouvelle rencontre avec Rosaline Danglay avec trop d'impatience et que son imagination la lui avait montrée à l'avance sous des couleurs trop séduisantes, Alfred Sarter éprouva, le lendemain, une déception.

Quoiqu'elle s'efforçât à être aimable, son invitée ne put retrouver la gaité, l'entrain du premier soir. Son calme, sa parfaite possession d'elle-même ne semblaient pas indiquer qu'elle répondit bien chaudement aux sentiments si ardents de son hôte, sentiments que celui-ci eut soin d'ailleurs, de ne pas laisser percer.

Rosaline avait déjà reçu la lettre de son frère, lui offrant sa maison. saya de démontrer à la jeune fille saya ded émontrer à la jeune fille que le plus sage parti à prendre était de l'accepter. Ses instances se heurtèrent à une volonté bien arrêté.

—Mon frère a déjà la charge de mon père, dit-elle, je ne lui imposerai pas la mienne. Je suis très touchée de l'intérêt qu'il me porte, je lui en suis reconnaissante, mais je reste bien déterminée à ne pas profiter de son bon vouloir. Ma résolution est prise de me suffire à moi-même, je ne la changerai pas.

Tout en parlant, elle fixait sur Sarter son regard francs, plein de fermeté. Le banquier comprit qu'il ne réussirait pas, que rien ne réussirait à la faire revenir sur sa décision. Très ému, il feignait de regarder à travers son verre le vin marier ses rubis aux irisations du cristal.

— Puisqu'il en est ainsi, j'ai une autre solution à vous proposer, dit-il.

Les yeux de Laline exprimèrent un intérêt beaucoup plus vif.

—Laquelle ? demanda-t-elle ardemment ; s'il s'agit d'une place, où l'on veuille bien m'accepter, j'y vole sur-le-champ.

Une phrase vint aux lèvres d'Alfred Sarter, une phrase qui eût résolu toutes les difficultés : "Acceptez de devenir ma femme" ; mais il lui suffit de lever les yeux sur Rosaline pour comprendre que l'heure n'avait pas encore sonné. Il fallait patienter. S'il posait maintenant la question, il devinait quelle serait la réponse. Quelque pénible que fût l'attente, quelque désir qu'il éprouvât de serrer dans ses bras cette jeune fille, la seule femme qui lui eût inspiré encore un sentiment aussi tendre et aussi profond, il refréna les mouvements inconsidérés de son coeur se consolant avec l'espérance.

—J'ai besoin en ce moment d'une personne pour cataloguer ma bibliothèque, dit-il ; mes livres — j'en ai une énorme quantité —sont dans le plus affreux désordre et je voudrais qu'ils fussent rangés, classés. Non, non, ce n'est pas une place de complaisance, comme je vois que vous le pensez. Mademoiselle. C'est un emploi correspondant à un besoin réel, et il sera de durée. Si vous voulez bien l'accepter, il est à votre disposition. Vous savez que j'habite Aenvington ; il ne vous sera guère possible de rester habiter Emberton-Place. Il vous faudra donc quitter la pension de famille de Mme Couderc et chercher une chambre dans le voisinage de votre travail.

Rosaline poussa un soupir de soulagement. Quitter Imberton ! Malgré le devoir filial qui l'y rattachait, c'était le plus vif de tous ses désirs. Depuis l'expédition de Mme Couderc rue de la Main-de-Fer, la pension de famille, avec son secret sinistre, lui était devenue odieuse. Et sa présence était inutile à son père, puisque, visiblement, il la fuyait et souhaitait en être débarrassé. Dans son impatient besoin de délivrance, elle crut de bonne foi que l'emploi offert n'était pas une place de faveur, créée uniquement pour elle.

—Oh ! que je suis heureuse, dit-elle, dans un naïf élan. J'accepte avec reconnaissance et ferai de mon mieux pour que vous ne regrettiez pas de m'avoir choisie. Je ne vous remercierai jamais assez, Monsieur Sarter; jamais je n'oublierai ce que vous faites pour moi. Quand pourrais-je rentrer en fonctions ? Mais il faut peut-être que d'abord je trouve une chambre ?

Le bonheur qui brillait dans ses yeux fut pour le banquier une juste récompense de la tenue qu'il s'était imposée.

—Il vaut mieux prendre le temps de choisir une chambre convenable, alors même que cela exigerait quelques jours, dit-il. Il y a un moyen de tout concilier. Incessamment je dois partir pour Paris, j'y ferai un séjour d'une quinzaine. Installez-vous aux Lauriers— c'est le nom de ma villa— pour le temps de mon absence. Ma gouvernante est une excellente femme ; elle aura soin de vous et, comme elle connaît Revington sur le bout des doigts, elle se chargera de vous découvrir le gentil logement qu'il vous faut. Est-ce entendu ?

Rosaline répondit d'un léger signe de tête ; elle était vivement émue. Pour éviter une nouvelle effusion de reconnaissance, le banquier se hâta de rendre à son offre le caractère d'une affaire. Très froidement, il indiqua le chiffre des appointements, ayant soin, afin de ne pas éveiller de défiance, de rester dans des limites raisonnables.

—Serez-vous prête à entrer en fonctions dans une couple de jours ? demanda-t-il, s'étonnant lui-même du calme de sa voix, ou trouvez-vous cela trop tôt ?

Rosaline se hâta de protester. Elle était prête à commencer le jour même. Le banquier la remercia comme si, en acceptant, elle lui avait accordé une faveur personnelle. Mais il ne la reconduisit pas chez elle. Il devinait qu'elle avait hâte de se retrouver seule pour savourer à loisir sa satisfaction, et aussi réfléchir aux moyens de s'organiser une vie conforme à ses occupations nouvelles.

Aussitôt rentrée, elle voulut voir son père.

Avant toutes choses, elle devait l'avertir de ses intentions. Depuis son retour après sa mystérieuse absence, M. Danglay n'avait pas quitté sa chambre. Il passait le temps couché sur son lit, espérant trouver le sommeil que son excitation cérébrale intense tenait éloigné de son chevet.

Après avoir inutilement frappé deux fois, Rosaline se décida à entrer. Son père la reçut froidement et apprit, sans intérêt apparent, sa bonne chance inattendue. Intérieurement, pourtant, il se réjouissait d'être débarrassé de sa fille, témoin gênant de son existence misérable. Quand elle eut fini de parler il leva sur elle des yeux appesantis. Sa bouche était déformée et la couleur de ses lèvres, d'un violet tirant au noir, contrastait avec la pâleur cadavérique de la face. Philippe Danglay paraissait très malade. Sa fille en fut frappée.

—Papa, dit-elle doucement, vous n'êtes pas bien. Ne voulez-vous pas que j'aille chercher un médecin ?

—Un médecin ? A quoi sont-ils bons, les médecins ? gronda-t-il en se soulevant avec agitation. Il vaudrait mieux que je meure, ajouta-t-il amèrement, c'est tout ce que je mérite.

Rosaline s'approcha du lit et posa sa main sur le bras du malade.

—Je voudrais que vous me parliez de vos soucis, mon père, dit-elle d'un ton insinuant. Il est inutile d'essayer de me le cacher, je vois bien que vous en avez. Si vous vouliez m'en faire part, peut-être pourrais-je vous aider à sortir de peine.

Pierre Danglay la repoussa avec impatience, presque avec colère.

Laissez-moi tranquille, dit-il, c'est tout ce que je demande ; je n'ai besoin que d'une chose, la paix, et je ne puis la trouver. Si j'avais eu plus de courage, j'aurais pu tout finir d'un coup, l'autre soir, quand je suis rentré ; mais je n'ai jamais eu de courage, jamais, jamais.

(à suivre)

LISEZ L'ÉVÉNEMENT
chaque matin et vous serez bien renseignés. Vous connaîtrez tout ce qui se passe sur les cinq continents.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

Quiconque veut se tenir au courant des événements mondiaux doit lire L'Evénement chaque matin.
LISEZ L'ÉVÉNEMENT

71ième ANNEE No 215 — QUEBEC, SAMEDI 19 FEVRIER 1938 — DEUX SOUS LE NUMERO

Les deux candidats à la mairie, MM. J.-E. Grégoire et Lucien Borne, sont accueillis chaleureusement hier soir par les citoyens du quartier Limoilou

Rude coup pour les skieurs de la ville

Afin de se conformer aux instructions reçues du conseil municipal de N.-D. des Laurentides, le département de la Voirie décide de ne plus entretenir la route du lac Beauport.

UN IMBROGLIO

Le centre des sports d'hiver du Lac Beauport, qui connait une popularité de plus en plus grande depuis le début de la saison, est menacé de disparaitre. En effet, afin de se conformer aux instructions reçues du conseil municipal de Notre-Dame des Laurentides, le département de la Voirie a décidé de ne plus entretenir la route du Lac Beauport. Cette décision prend effet immédiatement. On ne sait ce qui surviendra de cet imbroglio. Des milliers de sportifs se préparaient à se rendre au centre de ski où se tiendront aujourd'hui et demain les concours provinciaux aux monts St-Castin et Tourbillon. Il est à souhaiter qu'aucune bordée de neige ne vienne bloquer cette nuit la route qui ne sera plus entretenue.

Des pressions seront faites de toutes parts aujourd'hui afin de faire revenir le conseil municipal de Notre-Dame des Laurentides sur sa décision. Il se pourrait qu'un compromis soit conclu pour ne pas nuire au succès des concours.

Voici le communiqué laconique que le ministère de la Voirie a publié hier à ce sujet:

"Le departement de la Voirie annonce qu'il cesse l'entretien d'hiver sur les chemins suivants:

"La route No 54, au nord de l'église de Notre-Dame des Laurentides;

"La route du Lac Beauport.

"Le département de la Voirie a dû prendre cette décision afin de se conformer aux instructions reçues du conseil municipal de Notre-Dame des Laurentides, instructions contenues dans une résolution adoptée le 7 février courant."

LE CARDINAL DE RETOUR

Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, est revenu hier soir d'Ottawa, où il a été l'hôte de Son Excellence Mgr Umberto Mozzoni, chargé d'affaires à la légation. Le Primat de l'Eglise canadienne partira le 23 février prochain pour Sherbrooke en compagnie de M. l'abbé Bruno Desrochers, secrétaire de l'archevêché. Son Eminence présidera, le 24, à la cérémonie de consécration de Mgr Philippe-Servule Desranleau, P.A., V.G.H., ancien curé de St-Pierre de Sorel, qui vient d'être nommé évêque coadjuteur du diocèse de Sherbrooke.

LEO PELLAND TRAITE DES ASSURANCES

Dans un nouveau cours public, M. Léo Pelland, C. R., professeur à la faculté de Droit, à Laval, traite des assurances sociales. — Rapports entre les diverses sortes d'assurances.

MUTUELLES

M. Léo Pelland, C.R., professeur à la faculté de Droit de l'Université Laval, a donné un autre cours public hier soir, à l'Ecole des Sciences sociales de l'Université, sur la législation sociale. Le professeur Pelland a traité hier des 'assurances sociales".

Il explique tout d'abord que l'assurance sociale n'est qu'un développement du contrat d'assurance et qu'il faut bien la distinguer des diverses formes d'assistance, aux frais de l'Etat. L'assurance sociale, dit-il, existe chez nous mais elle est libre, sauf quant aux accidents du travail et aux maladies d'origine professionnelle. Elle est pratiquée par des compagnies commerciales ou sous la forme de l'assurance-groupe ou par des sociétés mutuelles et des syndicats ouvriers. M. Pelland dit que l'assurance sociale obligatoire est un régime européen qui a pris naissance en Allemagne et en Autriche et qui a été, par la suite, adopté par la France et par d'autres pays qui ont un système basé en partie sur la liberté et en partie sur l'obligation.

Le conférencier parle plus loin de l'assurance en cas de maladie, maternité, invalidité et décès et il en donne les caractères généraux. On perçoit, explique-t-il, de diverses sources des cotisations moyennant lesquelles les risques ci-dessus sont assurés. Un âge maximum est fixé: 70 ou 60 ans. Le cercle des assurés est plus ou moins étendu, selon le pays. On se fonde aussi sur un salaire de base. Cependant, sont exclus ceux qui gagnent un salaire annuel supérieur au maximum fixé et les cotisations varient selon le salaire.

Dans une autre partie de son cours M. Pelland parle de l'assurance-vieillesse au Canada et souligne que d'après la loi fédérale des pensions de vieillesse, qui date de 1927, Ottawa paie aux provinces qui ont accepté la loi, depuis 1931, 75 pour cent. L'âge fixé pour l'obtention de cette pension est de 75 ans et le revenu ne doit pas dépasser $365. La pension varie selon le revenu et les deux peuvent dépasser $365 mais le maximum de la pension est de $240. D'après la loi, Ottawa, les provinces et les municipalités contribuent au paiement de cette pension.

En terminant, M. Pelland parle de l'assurance - chômage et explique qu'en principe l'assurance-chômage couvre tous les travailleurs soumis à un contrat de travail, âgés de 16 à 65 ans, et dont le gain annuel est inférieur à un certain chiffre. Les indemnités, dit-il, sont payées en argent: allocation unique ou basée sur le gain de l'assuré et il y a une durée limitée, par exemple 26 semaines. Dans certains pays, les patrons ne contribuent pas. Cependant, dans la plupart des pays, l'Etat a dû continuer à payer les indemnités et l'assurance est devenue une forme d'assistance.

PRETS AUX COOPERATIVES

Une loi serait présentée au cours de la session pour permettre au ministère de l'agriculture de prêter aux coopératives agricoles. Ce projet est actuellement à l'étude.

NOUVEAU PONT

Le ministère des Travaux publics fera reconstruire au coût de $14,500, le pont Gilbert-Deschênes, sur la Rivière à la Tortue, entre l'Islet et les Trois-Saumons. Les travaux commenceront au printemps.

BRISEBOIS L'EMPORTE AU BRIDGE

M. J.-A. Brisebois est déclaré premier du concours de bridge commencé le 20 octobre dernier. — MM. Lucien Poulin, Paul Gosselin et Roland Laliberté obtiennent de beaux succès.

UN BANQUET

Un important concours de bridge, qui durait depuis le 20 octobre dernier, et auquel cinquante professionnels du quartier Montcalm avaient pris part, vient de se terminer avec le résultat que M. J.-A. Brisebois, l'un des champions de l'an dernier, a obtenu une éclatante victoire sur son plus proche adversaire, M. Lucien Poulin, qui, dans les parties régulières, avait obtenu le même nombre de parties gagnées. MM. Paul Gosselin e Roland Laliberté, ont démontré aussi toute leur science dans ce genre de sport puisqu'ils ont joué dans les parties semi-finales.

Pour couronner un beau succès et pour célébrer en même temps le 12e anniversaire de l'inauguration du poste no 12, rue Crémazie, les promoteurs, Ls-Jos. Nadeau et J.-A. Brisebois décidèrent d'organiser une magnifique soirée qui a eu lieu au chalet du Club Frontenac, le 16 courant. Cette belle réunion réunissait quatre-vingt-dix personnes qui avaient bien voulu répondre à l'aimable invitation.

Le programme de la soirée était très varié et très intéressant puisque l'on s'est amusé jusqu'au soleil naissant. Inutile d'ajouter que tous les amateurs de danse s'en sont donnés à coeur joie car l'orchestre des gais lurons, si reconnu, a été fort apprécié.

A minuit, il y eut banquet sous la présidence de M. Ls-Jos Nadeau, et après le dessert de magnifiques discours furent prononcés par le chef de la brigade du feu, M. R. Beaulieu et par M. J.-A. Brisebois, F. W. Moore, R. Laliberté, P.-A. Emond, P. Gosselin, L. Poulin, D. Roy et J.-R. Rochon.

Le chef Beaulieu qui avait eu la condescendance de donner une coupe pour le champion du concours, remit à M. Brisebois le superbe trophée qu'il avait si justement mérité. Le vainqueur sut remercier en des termes très appropriés et reçut de chaleureuses félicitations. Son épouse distinguée offrit ensuite un chapelet de grande valeur à M. Paul Gosselin qui était le partenaire de M. Brisebois lors de la partie finale.

On procéda ensuite à la distribution des riches prix qui étaient décernés à ceux qui, sur chaque division, avaient gagné le plus de parties; en voici les noms:

(Suite à la page 12, 1ère Col.)

La radio à Québec

Lohengrin à CRCK et WJZ

Lauritz Melchior, ténor, et Kirsten Flagstad, soprano, chanteront les principaux rôles dans l'opéra de Wagner aujourd'hui. — CRCK et WJZ irradieront à une heure et 40. — Joseph Schuster à CRCK demain à 3 heures.

JEAN CLEMENT

Le grand opéra de Wagner intitulé "Lohengrin" sera joué aujourd'hui sur la scène du Metropolitan, à New-York, et irradié par les postes WJZ et CRCK. La distribution comprend Ludwig Hoffman, basse, Lauritz Melchior, ténor, Kirsten Flagstad, soprano, Julius Huehn, baryton, Karin Branzell, contralto, George Cehanovsky, baryton. La représentation commencera à une heure et 40 et se continuera jusqu'à 5 heures 10.

L'orchestre symphonique de la NBC se fera entendre ce soir entre 10 heures et 11 heures et 30 aux postes WEAF et WJZ. A 9 heures et 30, ce soir, à WOR, les amateurs de violon pourront entendre Albert Spaulding, violoniste réputé.

A 2 heures, demain, au poste WJZ, l'orchestre symphonique de Frank Black se fera entendre ainsi que les ténors Charles Kullmann et Felix Knight et la soprano Hele Jepson. A 7 heures, à WABC, Jeanette MacDonald, soprano, chantera demain soir. A 8 heures, demain soir, à WEAF, Gladys Swarthout, soprano, et John Carter, ténor, chanteront; à 9 heures, on entendra Rosa Pauly, soprano à WABC, et à 10 heures, à WEAF, le violoniste Erno Valasek jouera.

De nouveau, dimanche soir, à 10 heures, le poste CKAC aura le plaisir d'offrir à ses auditeurs un récital de M. Jean Clément, le roi de la chanson française. M. Clément présentera plusieurs pièces de son intéressant et prenant répertoire. Ces pièces sont choisies parmi celles que les auditeurs réclament avec le plus d'insistance auprès de M. Clément. Le chanteur français sera présenté aux radiophiles par M. Albert Duquesne.

Joseph Schuster, violoncelliste de la Symphonie de New-York, sera l'artiste de John Barbirolli au concert relayé dimanche après-midi, à 3 heures, par les postes CRCK, WABC, CJBR et CKAC. Le commentateur sera M. Deems Taylor. Joseph Schuster jouera le Concerto en ré majeur, Opus 101, pour violoncelle et orchestre de Haydn.

Lotte Lehman, soprano du Metropolitan Opera, chantera au concert du Kraft Music Hall que diffusera le poste CBF, jeudi, le 24, à 10 heures du soir. Mme Lehman chantera deux airs de son répertoire. Bing Crosby, Bob Burns, l'orchestre de Trotter et le choeur de Paul Taylor sont également au programme de ce radio-concert.

L'actrice de cinéma Luise Rainer jouera dans un sketch de Jean Cocteau — version anglaise — que diffusera le poste CBM de Radio-Canada, jeudi, le 24, de 9 heures à 10 heures du soir. Elle sera présentée par son camarade Robert Taylor.

FEU MADAME L.-A. GIGUERE

M. J.-Adélard Giguère, marchand de sable, citoyen bien connu de St-Pascal Baylon, vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de son épouse, née Lydia Deschêne. Madame Giguère est décédée, hier soir, à l'âge de 42 ans 1 mois. En elle disparait une mère profondément chrétienne et dévoué aux intérêts de sa famille. Outre son époux, madame Giguère laisse dans le deuil, une famille de quatorze enfants : Simone, Robert, Lucien, Théodora, Paul, Roger, Alfred, Victor, Jeanne d'Arc, Bernadette, Cécile, Rose-Marie, Henri et Yvan

Les funérailles de madame Giguère auront lieu mardi matin, en l'église St-Pascal.

A M. Giguère et aux autres membres de la famille, "L'Evénement" offre ses plus sincères condoléances.

SEANCE DU CABINET

M. Duplessis a présidé hier une longue séance du cabinet, à laquelle assistait tous les ministre. Aucune déclaration ne fut faite à la suite de la réunion.

Les deux candidats à la mairie de Québec et les orateurs qui les accompagnaient ont parlé hier soir jusqu'à minuit aux électeurs de la ville. — M. Grégoire a tenu deux assemblées, la première à la salle du Patronage Laval, dans la paroisse du Sacré-Coeur et la seconde à la salle paroissiale de St-François d'Assise. — Aux deux endroits une foule nombreuse et sympathique a applaudi aux discours qui ont été prononcés. — De son côté, M. Lucien Borne a été le héros d'un véritable triomphe dans la vaste salle paroissiale de Limoilou. — Le candidat a été acclamé à son arrivée par la foule qui se massait à la porte et par les auditeurs, à l'intérieur. — Une parade d'automobiles de la rue Richelieu à Limoilou.

LES ASSEMBLEES DE DIMANCHE

M. LUCIEN BORNE

Déclarant qu'il voulait obtenir des travaux pour les ouvriers de Québec, en collaborant avec les gouvernements au lieu de les embêter par toutes sortes de demandes refusées d'avance, le chevalier Lucien Borne a tracé hier soir, en la salle paroissiale de Limoilou, le programme qu'il veut mettre à exécution dès la semaine qui suivra son intronisation à la mairie de Québec. M. Borne a déclaré, de plus, que la question de l'incinérateur sera réglée en moins de six mois et que le quartier de Limoilou sera débarrassé du dépotoir.

Le chevalier Borne a fait ces déclarations dans une grande assemblée, enthousiaste, à laquelle assistait une foule de plusieurs milliers de personnes. On avait organisé, pour conduire le candidat à Limoilou, une parade considérable à laquelle prirent part plus de 300 automobiles et les discours furent irradiés par le poste CHRC, de 9 h. à minuit.

Les orateurs furent outre le chevalier Borne, MM. J.-A. Nadeau, C. R., Francis Dinan, Ernest Godbout, avocat, Chas-Nap. Dorion, M. Henri-Paul Drouin, M. Gérard Lacroix, C. R., M. Valmore Bienvenue, C.R., Antoine Rivard, C.R., et Jacques Casgrain.

LES PRESIDENTS

M. Gérard Lacroix propose comme présidents MM. H.-P. Hould, président de l'Unité nationale de Limoilou, C.-E. Tremblay et Charles Lemire que la foule applaudit. M. Hould dirige l'assemblée et fait acclamer l'échevin Francis Dinan, du quartier Champlain, élu lundi par acclamation.

Sur l'estrade on remarque plus de cent personnes, citoyens marquants de Limoilou et des autres quartiers de la cité. M. Hould présente le premier orateur, Mtre J.-A. Nadeau, C.R.

Me NADEAU

L'orateur déclare au début de son discours que la lutte est polie du côté du chevalier Lucien Borne et que c'est pour cela que sont venues à l'adversaire de M. Grégoire tant d'adhésions spontanées et encourageantes. Du côté du maire de Québec, la lutte est aigre, malicieuse, mensongère, insultante avec le résultat que le vide s'est fait autour de l'adversaire du chevalier Borne.

Me Nadeau proteste avec véhémence contre les insinuations du maire qui déclarait à la radio et dans ses assemblées depuis deux jours que les orateurs qui appuient la candidature de M. Borne sont payés $25. et $50. par discours. "Pour ma part, a dit Me Nadeau, j'ai un autre idéal que la piastre et mon idéal, comme celui de mes confrères du barreau qui font la lutte aux côtés du chevalier Borne est de restaurer à l'hôtel-de-ville le gouvernement du peuple pour le peuple.

"Notre idéal, à tous, ajouta l'orateur, c'est de mettre fin à ce régime qui nous étreint depuis deux ans et qui tient la ville de Québec dans l'esclavage. M. Grégoire nous accuse d'avoir tourné notre capot de bord, mais je dis que ce n'est pas un déshonneur, au contraire, c'est un acte louable, quand le capot n'est plus regardable. Ce que nous voulons à l'hôtel de ville c'est un maire qui va s'entendre avec les gouvernements pour nous obtenir des travaux afin que l'ouvrier puisse travailler dans les limites de la cité et ne soit pas obligé de s'expatrier à Sillery et à Québec-ouest pour gagner la vie de sa femme et de ses enfants."

Me Nadeau accuse le maire Grégoire de n'avoir pas de coeur et il rappelle, pour le prouver, les destitutions inhumaines faites sous le régime actuelle, notamment celles de l'ancien trésorirer, celle du paiemaître de la cité, celle du vérificateur de la ville, à qui le maire a toujours refusé de payer la pension à laquelle ils avaient droit. La ville de Québec n'a pas toute l'industrie qu'elle devrait avoir et au lieu de construire on démolit.

A ce moment du discours de Me Nadeau, le chevalier Borne fait son entrée dans la salle aux applaudissements de la foule. On l'empoigne et on le porte en triomphe jusqu'à l'estrade pendant que la foule chante "O Canada".

"Ces applaudissements et ces cris de joie sont un gage certain de la belle victoire qui attend lundi le candidat du peuple, le chevalier Lucien Borne,", déclare Me Nadeau.

M. FRANCIS DINAN

M. Hould, parfait bilingue, présente en anglais l'échevin du quartier Champlain que la foule applaudit. M. Dinan prédit que le chevalier Borne remportera une victoire sans précédent lundi prochain et il ajoute qu'en 1938 il a été élu par acclamation alors qu'en 1936, au

(Suite à la page 10, 1ère col.)

M. J.-E. GREGOIRE

Le maire J.-E. Grégoire, entouré de plusieurs candidats à l'échevinage, a tenu hier soir une grande assemblée, à la salle paroissiale de St-François d'Assise, où il reçut l'accueil le plus enthousiaste.

On remarquait sur l'estrade: MM. Philémon Garneau, E.-S. Charland, Charles Bédard, Jules Gingras, Edmond Trépanier et Gaudiose Vezina, candidats à l'échevinage. L'hon. Oscar Drouin, C.R., M.P.P., et le Dr Ph. Hamel, M.P.P., accompagnaient M. Grégoire.

M. Grégoire a vigoureusement défendu les actes de son administration et a fait ressortir les économies qu'il a pratiquées depuis qu'il est à l'hôtel de ville.

En parlant des finances de la ville, M. Grégoire a mentionné l'augmentation de la dette de la cité, qui était de $17,800,000 en 1928-29 et qui atteignait en 1932-33 le chiffre de $22,740,000 à son arrivée à l'hôtel de ville.

Le maire de Québec déclare que dans l'espace de 4 ou 5 ans la dette de la cité de Québec a fait un saut de $11,000,000.

M. Grégoire s'est élevé contre le gaspillage encouru dans les expropriations du boulevard Charest et du carré d'Youville. Des sommes énormes ont été dépensées au profit du Quebec Power. Cet argent aurait pu être employé à faire vivre des familles d'ouvriers de la ville de Québec.

L'orateur ridiculise les articles du "Forum", journal de M. Lucien Borne, dans lequel on déclare dans une colonne que le maire Grégoire a diminué les salaires à l'hôtel de ville et dans l'autre qu'il les a augmentés jusqu'à $11,000 par année.

M. Grégoire s'est étendu longuement sur le désarroi qui existait à l'Hôtel de Ville, dans la comptabilité.

Le maire de Québec cite le "Forum", le journal de M. Borne et se rit des poursuites contre la ville qui y sont mentionnées. Ainsi il parle du cas du Dr Moffet qui a poursuivi la ville pour environ $40,000, juste pour une question de procédure, car en réalité, c'est la compagnie d'assurance qui est responsable. C'est cette dernière qui a été mise en cause et la ville n'a rien à y voir.

M. Grégoire a félicité l'ex-échevin François Jobin d'avoir donné des preuves d'esprit civique en certaines occasions.

Le maire Grégoire formule l'espoir qu'il soit élu par une grosse majorité. Si les électeurs de la cité de Québec démontrent qu'ils sont derrière leur premier magistrat, les gouvernements fédéral et provincial s'efforceront de faire justice à ses demandes, et les citoyens de la ville de Québec auront tout à y gagner.

L'hon. Oscar Drouin, C. R., ancien ministre des Terres et Forêts, a fait un bel éloge de M. Grégoire et a déclaré que lorsqu'il était membre du cabinet Duplessis, M. Grégoire lui a demandé sa collaboration et celle du gouvernemetn provincial pour assurer l'exécution du projet de l'égout collecteur et d'autres travaux.

Le député de Québec-Est déclare que le maire Grégoire n'a jamais négligé ou rejeté la coopération lorsqu'il s'est agi des intérêts de la ville de Québec.

M. Drouin a déclaré qu'en aucune occasion, le maire Grégoire a négligé les intérêts de la ville de Québec et qu'il a refusé de coopérer avec les gouvernements lorsqu'il s'est agi d'obtenir des travaux qui procureraient aux ouvriers de la ville de Québec le moyen de faire vivre leurs familles.

L'orateur a fait ressortir les bienfaits de l'administration Grégoire et a déclaré que l'électorat de Québec devait se faire un devoir de lui donner une belle marque de confiance.

AU PATRONAGE LAVAL

"Ce que vous déciderez, nous l'accepterons. Si vous renvoyez Grégoire chez lui, que vouliez-vous que nous fassions, nous qui nous nous battons depuis huit ans pour les idées qu'il représente dans la lutte municipale? Grâce à Dieu, ce n'est pas ce qui se prépare. C'est la plus grande victoire contre les trusts qui s'annonce. L'assemblée de ce soir, nous en donne un gage." C'est ce que déclarait hier soir M. le Dr Philippe Hamel, lors d'une assemblée tenue à St-Sauveur, dans la salle du Patronage Laval.

L'assemblée était sous la présidence de MM. Alexandre Côté, Arthur Drolet, François Leclerc, et J. Magnan. Les trois échevins du quartier St-Sauveur qui appuient M. Grégoire dans la campagne étaient présents et prirent tour à tour la parole.

M. Edmond Trépanier, échevin qui brique de nouveau les suffrages, est le premier orateur. Il déclare que le programme qu'il soumet à l'approbation de l'électorat est celui

(Suite à la page 10, 1ère col.)

M. ROCHETTE DE NEUVILLE EST DECEDE

M. Misaël Rochette, cultivateur bien connu de Neuville, est décédé à l'âge vénérable de 85 ans et 8 mois après une carrière bien remplie. — Funérailles lundi à Neuville.

LA FAMILLE

Nous apprenons avec regret la mort de M. Misaël Rochette, un cultivateur bien connu et des plus estimés de la paroisse de Neuville. Elle est survenue vendredi matin. Le défunt était âgé de 85 ans et 8 mois.

Ce décès a causé une vive peine dans la famille Rochette et chez ses amis.

Restent pour pleurer le défunt: son épouse dame Marie Dussault; ses trois fils: le R.F. Damase des Frères des Ecoles Chrétiennes de la Prairie, MM. Joseph et Armand Rochette de Neuville; ses filles: la Rve Soeur Marie de Ste-Constance des Soeurs du Bon-Pasteur de l'Orphelinat de Ste-Anne à Lawrence (Mass.) Mme Ovila Latulippe (née Eva) de Montréal, Mme Eugène Soulard (née Marie-Louise) et Mme Louis Gagnon (née Alma) de Neuville. Mme Damase Latulippe (née Hélène) de La Chevrotière, Mme R. Pouliot (née Ernestine) de Québec, Mme Noël Drolet (née Antoinette) des Ecureuils, Mlle Anna Rochette de Neuville; trois soeurs Mme Charles Latulippe (née Marie) de Saint-Basile, Mlle Eléonard Rochette de Neuville, Mme Joseph Bernier de l'Hospice des Soeurs de la Charité de Saint-Thomas de Montmagny; deux frères: MM. Elzéar et Arthur Rochette de Neuville; deux belles-soeurs: Mme Pierre Dorval (née Victoria Dussault) de Neuville, Mme Siméon Dussault des Ecureuils; un beau-frère: M. Ernest Dussault d'Abitibi.

Les funérailles auront lieu lundi à Neuville. Le service commencera à 8 h. 1-2. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

L'Evénement offre à la famille en deuil l'expression de ses plus sincères condoléances.

DECLARATION DE M. W. EDGE

On nous fait parvenir le certificat suivant au sujet de M. Lucien Borne :

DANS LA COUR SUPERIEURE
"En matière de faillite"
CANADA
P. Québec,
District Québec.
Division de faillite No 2.
(Loi de faillite 9-10 George V ch. 36 et ch. 11 S. R. C. 1927)

'LES PRESENTES SONT POUR CERTIFIER QUE, après avoir examiné les registres du Greffe des Faillites, aucune cession ou petition de faillite n'ont jamais en aucun temps et jusqu'à date été enregistrées contre Monsieur Lucien Borne ou Lucien Borne Enregistrée ou Lucien Borne Limitée.

Québec, ce 18 fevrier, 1938.
(Signe) **Wilfrid Edge**
registraire L. F.

Loi de faillite de Québec.
Régistraire le 18 février 1938.

LE SECOURISME

Trois nouvelles succursales de la Société Post-Etudes Secouristes seront organisées sous peu dans les villes de Québec, Trois-Rivières et Hull, ont annoncé aujourd'hui les officiers de cet organisme, qui coopère étroitement avec le travail de l'association ambulancière St-Jean. La Société Post-Etudes compte déjà trois chapitres dans le district de Montréal.

C'est l'intention de cette association d'établir et de maintenir à travers la province des cours de secourisme destinés à parachever les connaissances de ceux qui se sont déjà qualifiés dans l'art des premiers secours. Pour ce, la Société Post-Etudes donnera des causeries et conduira des démonstrations pratiques, afin de développer le savoir des secouristes dans le Québec.

Les élèves qui suivront un cours de la société recevront un certificat spécial. De nouvelles filiales seront créées dans la province en aussi grand nombre que possible, et tout sera fait afin de répandre par toute la province l'art si utile du secourisme.

AU CERCLE DEBUSSY

La séance du Cercle Debussy qui avait été annoncée pour samedi, le 19 février, a dû être remise au samedi le 26, alors que le Cercle Debussy présentera Mlle Marguerite Couillard dans une conférence sur Mozart. La partie musicale du programme sera remplie par Mlle Aline Bisson, violoniste, et M. Gabriel Marceau, pianiste, qui interpréteront des oeuvres de Mozart. La séance aura lieu à 17 rue Ste-Famille.

Démenti du Cardinal à M. Robert-L. Calder

Le Père Papin Archambault, s. j., publie un démenti de Son Eminence le cardinal Villeneuve à propos de la déclaration de M. Calder qui affirma à Oshawa que la loi du cadenas avait été inspirée par Son Eminence.

TEXTE DU DEMENTI

Montréal, 19. — (P.C.) Un démenti à l'accusation que le gouvernement provincial aurait adopté la loi anti-communiste du cadenas à l'instigation de S. E. le cardinal Villeneuve a été publié ici hier soir au nom du Primat de l'Eglise canadienne.

Mercredi soir, M. R.-L. Calder, C. R., président de la Ligue des libertés civiles de Montréal, déclara dans un discours à Oshawa, en Ontario, que la loi du cadenas resultait "d'une conférence du cardinal Villeneuve avec le premier ministre Duplessis et d'autres membres du cabinet".

Voici le texte du démenti publié par le R. P. J.-P. Archambault, S.J.:

"Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec de passage à Montréal ce soir nie absolument l'affirmation que M. R.-L. Calder a faite dans un récent discours à l'effet que M. Duplessis aurait imposé la loi du cadenas à son instigation. Son Eminence apprécie cette loi, mais jamais, a-t-il dit, ni de près ni de loin, l'a-t-il demandée ou inspirée. Il n'en avait même pas entendu parler avant que la loi ne fût présentée".

EN FAVEUR DE LUCIEN BORNE

Dans une déclaration qu'il a fait parvenir hier soir à L'Evénement, M. J.-Wellie Jobin, président du club ouvrier des Trois-Mille, se prononce, au nom de cette organisation, en faveur de M. Lucien Borne, candidat à la mairie.

DUNNING ET LA LOI DES CONCORDATS

Le ministre des Finances, M. Dunning, présente un bill destiné à donner plus de force à la loi des concordats agricoles. — Des pouvoirs au gouvernement.

AMENDEMENTS

Ottawa, 19. — (P.C.) Le ministre des Finances, M. Charles-A. Dunning, a présenté en Chambre des Communes, hier, un projet de loi destiné à donner plus de force en même temps que de portée à la loi des concordats agricoles et à autoriser le gouvernement à suspendre par arrêté son fonctionnement dans l'une ou l'autre province.

Le bill de M. Dunning a pour objet immédiat d'amender cinq articles de la loi originale telle qu'adoptée en 1934. Lorsque le ministre des Finances présenta la résolution préliminaire, son bill fut accueilli par des louanges mais aussi par des critiques. Il s'engagea un long débat, mais la résolution fut adoptée et le bill lui-même fut adopté aussi en première lecture.

Les amendements proposés donnent la nouvelle définition suivante au mot créancier: "(...) toute personne qui détient une hypothèque, une garantie ou toute autre charge sur la propriété du cultivateur, même sans l'existence d'un contrat entre le cultivateur et la dite personne".

Un nouvel article est ajouté à la loi afin de donner le droit à l'exécuteur testamentaire d'un cultivateur décédé de soumettre une pétition à la cour pour continuer les procédures sous une proposition inscrite par le cultivateur avant sa mort, ou pour être autorisé à faire une proposition au nom de la succession du cultivateur décédé. Il faudra dans ce cas qu'il soit prouvé à la satisfaction de la cour que l'héritier du cultivateur restera sur la terre et l'exploitera.

D'autres amendements autorisent la nomination de plus d'une commission dans une province afin qu'il soit disposé plus rapidement des causes ainsi que la suspension des procédures intentées par un créancier contre un cultivateur

(Suite à la page 12 1ère col.)

LE P. ARCHAMBAULT PART POUR ROME

Montréal, 19 — Le R. P. J.-Papin Archambault, S. J., directeur de l'Ecole Sociale Populaire de Montréal, et professeur à l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval, partira pour Rome, mercredi le 23 février prochain.

LES AGENTS SPECIAUX ET LEUR SALAIRE

La charte municipale interdit au trésorier de payer des constables spéciaux à moins d'une autorisation du conseil. — Il appartiendra au prochain conseil d'autoriser les paiements des constables spéciaux.

UN IMBROGLIO

Dans les cercles municipaux, la rumeur veut aujourd'hui que les constables municipaux engagés par le chef de police, le major Henri-Royal Gagnon, à la demande du maire Ernest Grégoire soient à la merci du prochain conseil municipal quant à leur solde.

En effet, la charte de Québec contient un article qui bloque automatiquement le paiempt des salaires de ces constables et le vérificateur de la cité est dans l'impossibilité de signer les effets nécessaires.

A l'article 412, la charte dit: "Le conseil de la cité peut adopter une résolution pour déterminer et fixer d'avance le salaire qui sera payé à tous constables spéciaux que le maire de la cité est par la présente charte autorisé à nommer et assermenter dans des cas d'urgence, en cas d'émeutes, attroupements tumultueux ou illégaux, ou autres cas analogues, pour aider la force de la police de la cité dans la prévention des crimes, ou, pour le maintien de la paix et du bon ordre dans la cité."

Il faut donc, de toute nécessité que le conseil de cité vote une résolution avant que le trésorier paie les salaires de ces constables spéciaux.

Si le prochain conseil municipal était d'avis que ces constables spéciaux ont été engagés à juste titre, leurs salaires seraient payés en peu de temps. Mais si le conseil n'était pas de cet avis, il se produirait un imbroglio car les agents spéciaux prétendraient qu'ils ont travaillé pour la ville, après avoir été engagés par les autorités et que leur salaire doit être payé, même si un article de la charte retarde le paiement.

LE CENTENAIRE DU SAGUENAY

Le travail de préparation du Centenaire du Saguenay se poursuit sans bruit mais d'une manière très active. Le comité général s'est réuni, cette semaine, à Chicoutimi et il a élargi ses cadres et complété son organisation tout particulièrement en vue de la grande célébration régionale. Il a été décidé que cette célébration se fera à Grande-Baie le 4 juillet.

Plusieurs autres questions ont été discutées, entre autres, les finances et les couleurs saguenayennes qu'on lancera dans le public dès qu'on aura obtenu l'enregistrement.

Nous serons en mesure, la semaine prochaine, de donner des précisions sur toute l'organisation. En attendant, on peut dire que tout s'annonce pour le mieux et qu'il y a lieu d'anticiper une période de vie intense couronnée par des fêtes grandioses au Saguenay.

REUNION DE MEDECINS

Une réunion de la société des hôpitaux universitaires de Québec a été tenue hier soir, à la clinique Roy-Rousseau. Au cours de cette séance, qui était sous la présidence de M. le Dr Salluste Roy, plusieurs médecins ont présenté des travaux sur la science médicale. Ces conférenciers étaient MM. les docteurs Lucien Larue, Sylvio Caron, C.-A. Painchaud, J.-C. Miller, Alphonse Pelletier, Henri Larue et Laurent Patry. Un grand nombre de professionnels ont assisté à cette intéressante réunion.

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1867
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
et de l'Association Canadienne des Quotidiens
Services de nouvelles
La Presse Canadienne la Presse Associée (E.-U.)
l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

QUEBEC, 19 FEVRIER 1938

Les droits de la femme

AU moment où la Ligue des Droits de la Femme recommence son assaut annuel sur la Législature, en quête du droit de suffrage de la femme dans notre province, soulignons un arrêt récent des tribunaux civils qui maintient et protège les droits de la femme mariée. Toute la sagesse du législateur s'y déploie pour la sauvegarder. En effet, le juge Cousineau, de Montréal, a décrété, en se basant sur l'article 1301 du Code Civil, que la femme mariée séparée de biens de son mari n'a point le droit de s'obliger avec ou pour lui; elle peut payer pour son mari, mais elle ne peut s'engager pour l'avenir.

Ce principe, manifestement reconnu, vaut bien le droit de voter. Les vieux juristes qui l'ont inséré dans nos statuts prévoyaient juste lorsqu'ils disaient: "Il est plus facile d'obtenir de la femme une promesse qu'une donation". Avant de se dépouiller, la femme y songe sérieusement, tandis qu'elle se laissera plus facilement persuader de contracter une obligation pour l'avenir. La loi la protège bien.

Sur la terre de France, un autre décret provoque un profond retentissement. Le Sénat et la Chambre des Députés ont aboli un article du Code napoléonien qui tenait en sujétion la femme mariée. La loi considérait la femme comme une mineure, sous l'autorité souveraine de son mari: elle ne pouvait rien faire sans son approbation, ni signer de chèque sans son consentement, ni effectuer un contrat ni faire de testament, ni quitter le pays, sans la volonté expresse de son mari. Le décret adopté ces jours derniers rétablit le statut civil de la femme mariée au même niveau que celui du mari. Désormais, elle sera libre de disposer de ses biens et de sa volonté.

Sous l'ancienne loi, le magistrat qui présidait au mariage disait: "Le mari doit la protection à sa femme et la femme, obéissance à son mari"... Désormais, la formule se lira: "Le mari est le chef de la famille". Et c'est tout. Point de sujétion, point d'esclavage, point de contrainte. Cela vaut mieux que le droit de suffrage que la loi française ne reconnaît pas encore à la femme.

Pas de métier de chômeur

EN Ontario, un ministre de la Couronne revient avec insistance sur les entreprises publiques, comme moyen le plus efficace de pallier au chômage. Il flétrit le régime des secours directs et réclame pour l'ouvrier forcément désoeuvré son droit au travail. Les deniers que le pays a dépensés en secours auraient profité bien davantage, dit-il, si on les avait distribués en salaires dans l'exécution d'un programme de travaux publics.

L'opinion de M. P.-D. Dewan, ministre de l'agriculture de l'Ontario, est partagée en bien des milieux. Dans toutes les villes, les administrateurs auraient fait, certes, oeuvre beaucoup plus utile, s'ils avaient consacré les octrois du chômage à des travaux d'urbanisme et d'embellissement qui s'imposent depuis longtemps. "Les ouvriers, dit-il, auraient ainsi appris à mieux apprécier le beau et ils ne s'en porteraient que mieux avec les salaires que la ville leur aurait payés.

M. Dewan est convaincu que la plupart des chômeurs ne veulent pas recevoir des allocations gratuitement, comme une pitance de charité; la majorité d'entre eux, à son avis, seraient heureux de travailler. Voilà qui dispose d'une question jusqu'ici fort controversée.

Quand une ville consacre $90,000 ou $100,000 par mois à maintenir, les bras croisés, une armée de sans-travail en leur distribuant des secours directs, au lieu d'organiser des travaux qui leur donneraient un salaire convenable, l'illogisme saute aux yeux. C'est ouvrir la voie au pire régime social de notre temps, "la dole" qui entretient le paupérisme en Angleterre. Avec M. Dewan, on ne s'explique point l'insistance de certains gouvernants à entretenir des fainéants dans nos villes.

"La Suède, ancienne et moderne"

QUE l'on parle de la Suède, et tout aussitôt s'évoque à notre esprit la figure extrêmement sympathique de son roi, bientôt octogénaire, Gustave Adolf, qui règne sur ce lointain pays depuis trente ans. Le Canadien connaît peu de chose de cet Etat Scandinave si ce n'est peut-être le cultivateur qui en reçoit la forte concurrence dans ses produits sur le marché européen. Le mieux connaître est son voeu, afin de l'apprécier davantage.

Le consul de Suède vient combler notre désir. Par son entremise, une jolie brochure, abondamment illustrée, imprimée avec luxe et présentée avec art, est distribuée sous le titre évocateur: "La Suède, ancienne et moderne". C'est une oeuvre bien inspirée de l'Office National du tourisme suédois.

Et d'abord, l'auteur nous décrit son pays sous ses trois grâces: l'eau, la forêt, la lumière; il présente le Suédois comme un être de plein air, qui produit "une race athlétique et blonde, magnifiquement virile et équilibrée'. En des chapitres disposés avec logique, il parle des origines du pays, qui remontent à l'époque des Vikings, ces géants de la mer dont les exploits hantent l'imagination et qui jalonnèrent de routes commerciales la moitié du continent européen; la dynastie des rois s'implante très à bonne heure, de même que la pénétration du christianisme, vers 1160, sous le zèle de missionnaires français et anglo-saxons.

Rapidement, l'auteur esquisse la vie sociale, la vie économique, la vie intellectuelle de la Suède: il raconte le développement des oeuvres syndicales et des législations ouvrières qui ont fait de la Suède un pays fortement organisé en coopératives de diverse nature. Par exemple, les coopératives de logements ont prévenu l'apparition des taudis qui désolent tant d'autres pays et le nôtre; on a construit des maisons ouvrières à l'usage des modestes salariés et qui sont citées en exemple dans le monde entier. Avec ce niveau social élevé, rien de surprenant que la Suède ne compte pas d'illettrés et que sa formation intellectuelle soit très avancée; le pays possède de belles universités et de grandes écoles, des bibliothèques publiques dans tous les centres et des musées réputés.

La Suède renferme une population de 6,250,000 habitants; mais les pays étrangers en absorbent un contingent de plus de 700,000, dont 34,000 vivent au Canada. Elle est foncièrement une nation de paysans, mais ses industries sont variées et nombreuses, provenant de l'exploitation de ses ressources forestières et minières, dont les produits ouvrés activent son commerce florissant.

Variétés

GOURMANDISE

Mot d'enfant.

— Est-ce que tu veux un bonbon, Toto ?

— Oh ! oui, maman, j'en voudrais bien un "collés" ensemble.

LE COMMANDEMENT

—Savez-vous, Pitou, quel est l'inventeur du commandement militaire ?

— Je l'ignore, mon adjudant.

— Eh bien, c'est le père Noé.

— ? ? ? ?

— Oui, c'est lui qui a dit le premier: en avant, arche !

SA POUPEE

Dans un poulailler, une poule est occupée à tourner et à retourner un de ces oeufs en plâtre qu'on met souvent dans les nids pour stimuler les couveuses. Deux autres poules voient ce manège et l'une d'elles, intriguée, dit à l'autre:

— Mais qu'est-ce qu'elle peut bien faire avec cet oeuf en plâtre ?

Et l'autre de répondre:

— Elle joue à la poupée.

DU TACT

Deux mécaniciens sont en train de faire quelques réparations dans la salle de bain d'une riche maison du faubourg Saint-Honoré.

Les deux copains font leurs remarques sur tous les accessoires luxueux et hygiéniques.

Dis donc, dit l'un deux, peux-tu m'expliquer la différence entre le "tact" et la "politesse".

— Oh, répond l'autre, c'est bien simple. Si, par exemple, tu entres dans cette salle de bain, et que, trouvant "madame" dans la baignoire, tu sortes en disant: "Mille excuses, madame!", c'est de la politesse; mais si tu fermes la porte en disant: "Pardon, monsieur!" ça c'est du tact.

LES PAUVRES DE CE MONDE

Une statistique britannique apprend que l'Empire des Indes a 695 souverains, dont près de 500 brahmanistes et une centaine de musulmans, tous milliardaires.

Les plus riches sont les rajahs de Baroda et de Patiala, qui seraient dix fois milliardaires.

Le maharajah de Kaputtala, célèbre par son faste et son opulence, a fêté son jubilé avec une magnificence inouïe.

L'importance protocolaire de ces rois est signalée par le nombre de coups de canon dont les salue le vice-roi des Indes lorsqu'ils se rendent à Delhi.

LE BON REMEDE

— Tu vas garder un moment ma pharmacie, demande Marius à Olive. Il faut que j'aille parler à une petite de la Canebière. S'il vient quelqu'un, tu serviras. Tu connais assez la maison.

— Ne t'en fais pas, dit Olive. Il sera aussi bien servi que par toi-même.

Une demi-heure après, Marius revient.

— Alors, il n'est venu personne, Olive?

— Si, Marius, un vieux bonhomme enrhumé. Il vient juste de sortir. Regarde de l'autre côté de la rue.

— Et tu lui as donné ce sirop, naturellement ?

— Non, Marius. Je lui ai vendu ce sirop du premier rayon et il a bu tout de suite pour calmer sa toux.

— Mais, malheureux, c'est une purge terrible.

— Enfin regarde-le, appuyé au réverbère, tu verras qu'il ne tousse plus.

— Eh misère, tu ne comprends donc pas qu'il n'ose plus maintenant.

QUEL MENAGEMENT

Lévy, employé dans un magasin, est envoyé par son patron: il doit faire une course. En traversant la rue, il est renversé par une automobile et il est tué sur le coup.

Il faut tout de suite faire prévenir sa femme de l'affreux malheur qui la frappe. Mais qui va se charger d'une aussi pénible mission ?

Après une conciliabule animé, on décide héroïquement d'envoyer Jacob dont le tact a été éprouvé en maintes circonstances délicates et à qui on recommande, par excès de précautions, d'user du maximum de ménagements.

Jacob se rend chez Mme Lévy, sonne à la porte. Mme Lévy ouvre. Jacob retire cérémonieusement son chapeau et dit gravement:

— Bonjour, madame veuve Lévy.

— Mais je ne suis pas Mme Veuve Lévy ! rétorqua celle-ci. Je ne suis pas veuve.

Alors Jacob avec un petit sourire malicieux:

— Qu'est-ce que vous voulez parier ?

Le "Mauricien"

Le "Mauricien" vient de publier avec février un numéro qui dépasse tous les autres. Cette revue qui est constamment à la recherche de l'inédit et de la nouveauté typographique a pleinement réussi dans ce numéro de février dont le sommaire et la présentation méritent tous les éloges.

Le sommaire s'ouvre par deux importants articles: **"Ozias Leduc"**, étude critique inédite par **Mgr Olivier Maurault, P.S.S.**, et **"La France peut-elle être heureuse sans Québec", par Emile Vaillancourt.**

Le sommaire contient en outre des articles littéraires, des reportages, des poèmes, des nouvelles, des chroniques documentaires signés par **Maurice Hébert, Michel Gauvin, Jean Narrache, Clément Marchand, R. P. Henri-Paul Dionne, Donat Coste, Laurette O'Shaugnessey, Monise-S. Robitaille, Marcel Bernard** et plusieurs autres.

On pourra admirer dans ce numéro une quarantaine de photos et d'illustrations inédites dues à Tavi, Harvey Rivard et Henri Beaulac.

Ici et là . . .
dans le domaine municipal

UN PLAN D'ENSEMBLE EST NECESSAIRE

Une ville, une cité, une métropole ne saurait se développer d'une façon normale et progressive, sans un plan directeur, un plan d'ensemble qui en coordonne l'expansion dans toutes les parties et jusque dans la région au delà de sa périphérie. M. Armand Mathieu, de la Ligue du Progrès Civique de Montréal, en a démontré, ces jours derniers, la nécessité et les avantages.

"Un plan directeur, dit-il, a d'abord le mérite de raffermir les valeurs immobilières, et c'est une chose que les propriétaires fonciers devraient apprécier; en outre, il préside aux projets d'aménagement et d'urbanisme et profite ainsi à toute la population; enfin, il agit comme agent de liaison avec les municipalités avoisinantes, afin de coordonner les entreprises d'embellissement et de résoudre le problème des chemins d'accès et de sortie de la ville."

Les villes de Québec et de Montréal possèdent cet organisme nécessaire, mais elles ne leur accordent pas encore de pouvoirs assez étendus, ni une autorité souveraine en matière d'embellissement et d'urbanisme. Sherbrooke et Trois-Rivières songent à instituer un plan directeur qui impose des règles définies à leur développement. D'autres villes projettent de suivre leurs traces. Enfin ! le domaine municipal de Québec est en bonne voie de se transformer en beauté, grâce au progrès que les idées nouvelles d'urbanisme et de civisme ont accompli dans l'esprit des contribuables.

Cités bien aménagées

Les exemples de l'étranger peuvent nous inspirer. La ville de Derby, groupement industriel de 125,000 âmes, situé au centre de l'Angleterre, a su profiter de son site sur la rivière Derwent, pour y aménager toute une série d'entreprises publiques en harmonie avec son "centre municipal"; les travaux qui se poursuivent depuis cinq ans, sur une superficie de 12 acres, ont déjà fourni de superbes édifices, conçus selon le thème moderne tout en conservant le caractère historique du vieux domaine de Derby. D'abord la mairie ou centre municipal forme un vaste rectangle, dont l'un des angles fait face au parc public et devient l'entrée principale; du côté opposé de la rue s'élève le poste de police, y attenant la caserne de la brigade des pompiers, avec ses dépendanses, et une vaste cour réservée aux appareils et aux autos des policiers.

Derby s'est donné également une salle publique, disposée en une vaste rotonde qui peut accommoder cinq mille spectateurs; l'immeuble se prête à des salles plus restreintes pour les concerts ou les réunions de sociétés. La bibliothèque publique occupe un coin retiré du parc central, immeuble élégant qui dresse sa stature invitante comme un monument. Un peu plus loin, des maisons de rapport ont été érigées selon les plans les plus modernes, avec vaste cour attenante et de belles terrasses qui bordent les rives de la rivière; on a songé au marché public et à l'établissement d'une gare terminus pour les autobus. Enfin, des terrains de jeux terminent cette entreprise qui a complètement changé l'aspect des lieux où naguère des mansardes vieillottes entouraient l'hôtel de ville et masquaient le paysage de la rivière. Tout est maintenant dégagé, rajeuni, transformé. Et le trésor municipal a déboursé $1,800,000.

Un des faubourgs de Londres, Hammersmith, a commencé les travaux de son nouveau palais municipal, qui remplacera l'ancienne mairie qui datait presque du Moyen-Age; le conseil municipal a choisi un endroit idéal, près d'un parc, qui profitera de la démolition de plusieurs immeubles afin de dégager le nouvel édifice et lui donner son cachet approprié. Ce sera une entreprise d'un million de dollars.

Epsom et Ewell, élevé au rang de faubourg municipal, entreprend à son tour une série de constructions publiques, dont une mairie avec bibliothèque, une clinique d'hygiène, un bain public et l'aménagement d'un parc public avec terrains de jeux appropriés. Le conseil a voté un emprunt d'un peu plus de $600,000.

La ville maritime de Margate va consacrer $500,000 à l'aménagement d'une plage, avec boulevard, jardins publics, maisons de rapport et un parc boisé sur les bords de la mer.

SERVICE D'ALARME

Le bureau des commissaires de la ville d'Ottawa, déjà inquiet des plaintes multipliées, a prié le chef du service des incendies de la province d'Ontario d'examiner le système actuel des signaux d'alarme installé dans la ville. Selon la décision du prévôt des incendies, la ville remaniera entièrement son service afin de le rendre efficace.

Le changement peut entraîner une dépense de $200,000.

ACTION PERDUE

La ville de Montréal a perdu sa cause contre la Compagnie des Tramways en recouvrement de $24,-131, qu'elle réclamait comme redevance de taxes de vente depuis le 1er mai 1935. Le juge Boyer a débouté la poursuite, par le fait que l'achat de l'énergie électrique au montant de $1,142,396 avait été effectué avant cette date, en vertu d'un contrat antérieur.

La ville prétendait que cette vente d'électricité n'avait été consommée qu'après le 1er mai et réclamait la taxe de vente sur la somme totale. Le tribunal a déclaré que la vente était "continue" après avoir originé depuis la signature du contrat.

La pensée des autres

LA VRAIE LIBERTE

Liberté, voilà un mot dont on est porté à abuser par le temps qui court: liberté de conscience, liberté de coeur, liberté de travail, liberté de suffrage et autre. Tout est libre aujourd'hui. Nous sommes libres, soit: nous pouvons choisir l'un ou l'autre des chemins qui se présentent à nous. Mais attention ! Il y a des écueils dangereux. Et c'est contre eux que Son Eminence nous met en garde.

Il y a l'outrance qui confond l'usage du libre arbitre avec son abus ou contre ce qui n'en dose point l'exercice. Nous devons déjà au cardinal Villeneuve de grandes et utiles leçons, de brillantes clartés sur des problèmes vitaux, mais sa conférence au Cercle Universitaire nous éclaire davantage sur les graves erreurs à éviter dans l'époque que nous traversons.

(Du "Progrès du Golfe", Rimouski)

NOTRE DEFENSE

Sa situation géographique permet au Canada de rejeter toute crainte d'une attaque par surprise et le voisinage des Etats-Unis est une garantie contre toute invasion extérieure. C'est sans doute pourquoi le congrès national des Etudiants canadiens a-t-il accepté les deux résolutions suivantes:

"Le Canada se doit de promouvoir un programme de réarmement modéré pour renforcer sa défense côtière. Le Canada ne doit pas appuyer un plan de défense collectif des pays de l'Empire, mais rechercher plutôt un système de coopération tacite avec les Etats-Unis en cette matière."

Ces deux résolutions, unies ensemble, sont acceptables. Elles tiennent compte des besoins du Canada, tout en écartant les dangers d'une guerre extraterritoriale à laquelle notre pays sera certainement obligé de participer s'il s'en tient au principe de la solidarité britannique.

(Du "Droit", Ottawa.)

Tribune libre

L'Evénement ne prend pas la responsabilité des lettres ou communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée par une personne responsable et portant une adresse authentique.

Québec, le 17 février 1938.

M. le rédacteur,
L'Evénement,
Québec.

Cher monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de faire paraître dans la "Tribune libre" de votre journal la lettre plus bas écrite.

Durant la campagne électorale, tous les candidats exposent les mesures qu'ils croient être au bien de la population, les uns parlent de finance, d'autres de travaux. Il semble qu'une question qui ne manque pas d'intérêt est celle de l'organisation de la circulation dans Québec.

Quel que soit le conseil élu, l'on devrait procéder avec diligence à la réussite de ce projet qui semble vouloir s'éterniser comme la question du dépotoir. Nous aurons, cet été, une affluence d'étrangers à Québec, durant la période du Congrès eucharistique, et ce sera certainement une année exceptionnelle dans les annales de Québec.

Nous avons obtenu des signaux lumineux sur les rues de la Couronne, St-Joseph et boulevard Charest, et qu'attendons-nous pour organiser sur le même principe les endroits achalandés et donner suite aux démarches réussies de l'échevin Duval ? Il a été nommé une commission pour étudier le projet, et le conseil a été prié de nommer une Commission de circulation.

Que l'on fasse donc un effort pour doter Québec, la deuxième ville de la province, d'un organisme avec les pouvoirs nécessaires de pourvoir à l'amélioration de notre ville, sécurité et règlements pour les piétons et les automobilistes, et ceci conforme à la bonne entente.

L'on a érigé un peu partout dans la ville des poteaux-signaux pour les "arrêt" obligatoire, et ces poteaux, par le manque de solidité, deviennent une nuisance, et même un danger d'accidents pour les piétons.

Il est à souhaiter que le conseil qui sera élu lundi prendra des mesures nécessaires pour établir cette commission et pourra étudier les différentes suggestions soumises par des citoyens de Québec, et qui semblent avoir pris le chemin des oubliettes sans avoir, au préalable, reçu la moindre attention. Je suis assuré que les contribuables de la ville verront d'un bon oeil tout mouvement ayant trait à leur sécurité et au bon ordre.

(Signé) H. QUIROUET,
108, rue Ste-Thérèse.

Cher monsieur,

Je vous prie de bien vouloir faire paraître la lettre suivante dans votre journal et vous m'obligerez:

Les citoyens de Québec auront, le 21 courant, une autre occasion de se choisir des administrateurs, et les contribuables du quartier Saint-Jean-Baptiste plus spécialement ont, une belle opportunité de confier leurs intérêts en mains sûres et ils ne prendront certainement pas le risque de se priver d'une personnalité comme M. l'avocat Ernest Drolet, candidat au siège échevinal No 1.

En effet, M. Drolet est reconnu pour son honnêteté et son désintéressement, et comme il ne suffit pas d'être honnête pour être bon administrateur, son passé est une garantie pour l'avenir. Il s'est fait lui-même et s'est assuré la considération de ses confrères du Barreau, et a su mériter la confiance de sa clientèle choisie. Doué d'un esprit de civisme éclairé, il a voulu faire bénéficier ses compatriotes de ses talents, et il s'est mis à l'oeuvre et a su créer une impulsion et un réveil nouveau parmi les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, en vue d'une plus grande coopération de cette société, pour le bien-être général de la communauté. Notre Société Saint-Jean-Baptiste est en effet appelée à jouer un rôle important pour la conservation de notre patrimoine.

Tout son travail s'est fait sans bruit, et M. Drolet, dans un geste généreux, n'a pas voulu profiter de ses activités dans ce domaine, pour son avantage personnel, et je l'en félicite, mais je désire attirer l'attention de mes concitoyens au cas que quelques-uns n'auraient pas l'avantage de connaître la générosité de M. Drolet, qui nous offre encore son concours dans une circonstance aussi opportune.

Je vous remercie, M. le rédacteur, pour votre bienveillante hospitalité, et veuillez me croire.

(Signé)
ALPHONSE BOSSINOTTE,
Electeur patriote indépendant.

Poissons à gros yeux

Le faune des mers d'Extrême-Orient étant des plus diverses et des plus curieuses, les Asiatiques, depuis des siècles, capturent des poissons qu'ils emprisonnent dans leurs aquariums. On collectionne, en Chine, de nombreux spécimens appartenant à la famille si importante des Choetontidés, principalement pour leurs couleurs, qui sont d'une finesse merveilleuse. Au Japon, où cette coutume s'est, ensuite, rapidement répandue, on attache surtout du prix à la singularité des concours; et l'on obtient, à l'aide de méthodes compliquées, de véritables monstres en miniature.

On remarque, chez certains de ces monstres d'aquariums, d'immenses queues d'une parfaite transparence; chez d'autres, des appendices invraisemblablement développés; mais l'étrangeté de la plupart réside dans la forme de leurs yeux qui, exorbités, paraissent énormes, et sont constamment dirigés vers le ciel. Ce dernier résultat, tant recherché par les Nippons, est très facile à obtenir; il suffit pour cela d'enfermer l'animal dans un récipient obscur, encore que convenablement aéré, en laissant seulement filtrer la lumière extérieure par un orifice pratiqué dans le couvercle. Attirés par cette lueur dans leur nuit perpétuelle, ils la fixent avec une inlassable persistance; et, lorsque l'habitude est prise pour eux de tourner leurs regards dans cette direction, on peut les remettre à l'air libre, sans qu'ils l'abandonnent.

L'eau de la mer Morte

Ce lac curieux, dont les dimensions ont certainement diminué depuis l'antiquité, n'a que soixante-treize à soixante-quatorze kilomètres de long sur treize kilomètres de large; sa surface est très au-dessous du niveau de la mer, et il se trouve dans une cavité profonde dont le fond est rocheux et fort irrégulier. Toutefois, la profondeur d'eau n'est que de trois mètres environ dans la partie sud. Comme il est exposé aux rayons du soleil ardent, l'évaporation y est intense et dépasse même sensiblement l'afflux des eaux du Jourdain: ce qui fait qu'on retrouve souvent des incrustations de sel formant comme un témoin des hautes eaux pendant les périodes de crue du Jourdain.

Au sud-ouest du lac, des collines de sel massif plongent dans l'eau; sur la côte ouest se rencontrent des mines de soufre, et des sources sulfureuses se font jour tout le long du rivage. Si nous ajoutons (ce qui est généralement connu) qu'il flotte sur la mer Morte de l'asphalte provenant de puits de la vallée de Siddim, on ne s'étonnera pas de la composition étrange de cette petite mer intérieure, eau d'un vert bleuâtre qui rappelle la coloration de l'eau de mer proprement dite.

La proportion totale des divers sels contenus dans l'eau est telle que, quand on sort de la mer Morte, après s'y être baigné, la peau se couvre presque instantanément d'une mince couche de sel; de plus, cette eau a une influence extrêmement irritante sur les yeux et produit souvent des conjonctivités désagréables.

INDIFFERENCE

Un transatlantique vient d'être torpillé et coulé. Deux Russes sont sur le pont parmi les passagers hagards qui prient.

L'un pleure.

Alors l'autre:

— Voyons, Ivanovitch, pourquoi pleures-tu? Il n'est pas à toi ce bateau !

LE FAIT DU JOUR

L'Italie s'engagera-t-elle à fond en Espagne?

Les bruits qui circulaient depuis quelques jours dans diverses capitales étrangères concernant une nouvelle et massive intervention italienne en Espagne nationaliste se précisent de telle façon aujourd'hui qu'ils ont fait l'objet, dans les couloirs de la S. D. N., de discussions très animées.

Selon un informateur que l'on tient pour particulièrement sérieux — le correspondant du "News Chronicle" —on annonce en effet, sinon comme une certitude du moins comme une probabilité l'envoi prochain, sur le front nationaliste, d'un nouveau contingent de 50,000 hommes par l'Italie, afin d'assurer, précise-t-on, coûte que coûte, la victoire du général Franco."

Comme bien l'on pense une pareille information a fait l'objet de commentaires passionnés, et d'autant plus que le correspondant ajoutait:

"Le gouvernement italien se retirerait alors du Comité international de non-intervention, et, de ce retrait résulterait une situation d'autant plus grave que l'Allemagne s'associerait presque certainement à la décision italienne."

Le "News Chronicle" se borne à indiquer cette association à peu près certaine de Berlin à l'intervention de Rome en Espagne.

Nous ne pensons pas, quant à nous, que de pareilles informations soient le fait du hasard. Nous les rapprochons d'un détail qui nous était personnellement rapporté, il y a quelques jours, et qui illustre la thèse selon laquelle Rome continue à envoyer des troupes à Salamanque.

Deux Piémontais, deux frères, avaient adressé une demande à l'office d'émigration italienne pour aller "servir dans la colonne éthiopienne". Ne pouvant vivre, eux et leur famille, dans leur maigre ferme, ils avaient résolu de gagner l'Afrique orientale. Au jour dit, ils embarquèrent à Naples, mais à peine leur vaisseau avait-il atteint la haute mer que le commandant du bord les avisait "qu'un ordre venait de lui parvenir de gagner la côte espagnole...."

Et tous ceux qui, comme ces deux Piémontais, étaient partis pour l'Ethiopie, furent versés, en débarquant en Espagne, dans les régiments franquistes. Sur le bateau même on les avait équipés...

De tout cela, il ressort, non seulement que M. Mussolini viole, chaque jour, le pacte de non-intervention—ce que nous savions déjà—mais encore qu'il prépare une offensive de grande envergure en Espagne.

Par ailleurs, on est surpris d'apprendre qu'en Angleterre, d'importants groupes financiers de la Cité — plus occupés de bonnes affaires que de politique — envisageraient l'octroi de gros crédits à l'Italie.

Toutefois, ces groupements ont cru devoir demander l'opinion de la Trésorerie, laquelle a été négative. Nous n'en doutions pas.

Et nous savons, à ce propos, le sentiment des milieux politiques anglais. Il ne saurait, en effet, être question d'une assistance à l'Italie avant qu'un règlement politique soit intervenu entre les deux pays sur les questions pendantes. L'une d'elles est précisément la perspective, dont nous avons indiqué ci-dessus les grandes lignes, d'une intervention ouverte de l'Italie dans le conflit qui désole la péninsule ibérique.

M. Chamberlain lui-même entend ne pas donner des facilités financières au gouvernement de M. Mussolini tant que celui-ci continuera sa politique d'intervention. Sa fermeté nous autorise à penser que la solidarité franco-britannique demeure, sur ce point, encore plus forte que jamais.

L'Italie ne parviendra pas à ébranler Londres et Paris par son action auprès de Franco. Mais peut-être n'a-t-elle voulu, en laissant prévoir cette offensive, sur les fronts d'Espagne, qu'"effrayer les gouvernements français et anglais ?" En effet, "M. Mussolini est maintenant convaincu, poursuit le "News Chronicle" que l'Angleterre est en décadence et qu'en dépit des difficultés financières que traverse actuellement l'Italie, c'est lui, Mussolini, qui est destiné à être le destructeur de l'empire britannique, son pays devant en devenir l'héritier."

Ce sont là de ces points de vue qui sont répandus en dehors de l'Italie et qui n'ont pas pu manquer de venir à la connaissance du gouvernement anglais.

De telles ambitions rencontreront tout de même des obstacles. L'Empire britannique en est un; l'Empire français en est un autre. Et les deux Empires marchent d'accord. Ce qui permet de croire qu'on ne les "effraiera" pas.

("La République", Paris.)

La crise de la S.D.N.

Dire que la S. D. N. traverse une crise, c'est trop peu. Parlons franchement. Le rêve d'un super-Etat est mort. Le "Times" au surplus le dit: "Le monde n'est pas mûr pour un super-Etat, dominant les souverainetés nationales".

D'ailleurs, quand on songe que jamais les Etats-Unis n'ont fait partie de la S. D. N., que l'Allemagne et la Russie des Soviets n'en ont fait partie qu'à une date assez récente, puis que le Japon en est parti et après lui donc l'Allemagne, enfin l'Italie, on se demande comment des gens sensés ont pu jamais parler d'un super-Etat.

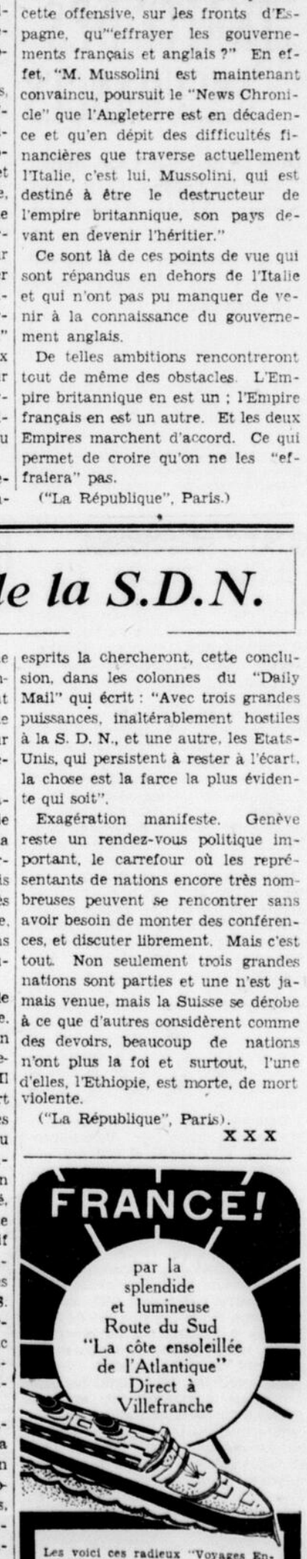
Il y a pire. Depuis le départ de l'Allemagne, du Japon et de l'Italie, trois grandes nations sur sept n'en sont plus membres, et ce sont justement les puissances totalitaires. Il n'y reste plus— les Etats-Unis à part —que des puissances démocratiques ou qui se disent démocratiques ou du moins qui, officiellement, ne s'avouent pas totalitaires. C'est un grand danger; le "Times", déjà cité, le souligne: "La S. D. N., dit-il, ne doit pas être le monopole exclusif des pays démocratiques". Sans doute, mais comment faire, puisque les autres s'en vont? Malgré elle, la S. D. N. apparaîtra comme le conservatoire des pays démocratiques, donc de la démocratie, et les pays totalitaires auront beau jeu pour la considérer comme leur ennemie.

"Elle n'en incarne pas moins, continue le "Times", le principe de la coopération internationale". Bien sûr, mais une coopération internationale réduite à de certaines nations, et justement à celles qui en ont toujours admis le principe. La conclusion? Eh bien, beaucoup de bons esprits la chercheront, cette conclusion, dans les colonnes du "Daily Mail" qui écrit: "Avec trois grandes puissances, inaltérablement hostiles à la S. D. N., et une autre, les Etats-Unis, qui persistent à rester à l'écart, la chose est la farce la plus évidente qui soit".

Exagération manifeste. Genève reste un rendez-vous politique important, le carrefour où les représentants de nations encore très nombreuses peuvent se rencontrer sans avoir besoin de monter des conférences, et discuter librement. Mais c'est tout. Non seulement trois grandes nations sont parties et une n'est jamais venue, mais la Suisse se dérobe à ce que d'autres considèrent comme des devoirs, beaucoup de nations n'ont plus la foi et surtout, l'une d'elles, l'Ethiopie, est morte, de mort violente.

("La République", Paris).

XXX



Les voici ces radieux "Voyages Ensoleillés" réunissant tous les merveilleux avantages additionnels de la Route du Sud avec les commodités et le service insurpassables des vaisseaux italiens de réputation mondiale. La vie au grand air sur des terrasses ensoleillées pour le repos et la récréation vous délasse et vous revivifie, en vous permettant de goûter tous les agréments d'une traversée océanique. Les passagers de troisième et de classe touriste jouissent sur tous les vaisseaux des facilités que leur procurent de spacieuses cabines modernes, magnifique salle à diner, somptueuses salles publiques, mets les plus raffinés en outre d'un service impeccable.

REX — C. Di SAVOIA

26 fév., 26 mars, 2 avril, 16 avril 30 avril.

Direct à Cannes

CONTE DI SAVOIA — 2 mars

Pour plus d'informations et réserves de places, s'adresser à tout agent autorisé ou à notre bureau: Edifice Dominion Square, coin des rues Peel et Ste-Catherine, Montréal, Canada.

ITALIAN LINE

Carnet Mondain

L'honorable Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries, et madame Gagnon sont de retour d'un court séjour à New-York.

En la chapelle Saint-Louis de la Basilique, à sept heures, ce matin, Mgr Eugène-C. Laflamme bénira le mariage de mademoiselle Corinne DeRome, fille de M. et madame A.-H. DeRome, décédés, avec M. Edmond de Sales Laterrière, N.P., seigneur des Eboulements, fils du docteur et de madame Charles-Edmond de Sales Laterrière, décédés. La mariée sera accompagnée par son frère, M. André DeRome, et le colonel Oscar Pelletier sera le témoin du marié.

Madame Aimé Marchand a lancé des invitations à un bridge et à l'heure du thé qu'elle donnera au Château de Blois, à Trois-Rivières, samedi, le 26 février.

M. et madame Valmore de Billy recevront à l'heure du thé, dimanche, à leur résidence de Lévis. Des fleurs printanières orneront la table. Madame Antonio Grenier, madame Charles Baillargeon, madame Godfrey Gourdeau et mademoiselle Anne-Marie de Billy serviront le thé, le café et les glaces, aidées de mesdemoiselles Pauline Fortin, Isabelle Gourdeau, Marie Gagné et Gabrielle Baillargeon.

Madame L. de G. Lépinay recevra de 5 à 7 heures, cet après-midi, au Quebec Winter Club.

Madame Langevin Cimon recevra à l'heure du thé, jeudi, le 24 février, au Club Renaissance.

Madame J.-Gordon Ross a reçu à un bridge et à l'heure du thé, hier, à sa résidence, chemin Belvédère.

Le 16 février, a été baptisée à la chapelle de l'hôpital St-François d'Assise, Marie-Marthe-Yvonne-Thérèse, enfant de monsieur et madame David Bilodeau. Parrain et marraine, monsieur et madame Hector Godbout, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était sa tante, madame Jean-Charles Garneau.

L'honorable sénateur O'Connell, de Toronto, était de passage à Québec, hier.

Les dames dont les noms suivent assisteront au déjeuner-causerie de la Ligue de la Jeunesse Féminine, qui aura lieu chez Kerhulu jeudi, le 24 février : madame Paul Brunet, madame Emile Delâge, madame Gerald Monaghan, madame Gaston Soucy, madame Jean Garneau, madame Raymond D'Auteuil, madame Gaston Alain, madame Gaston Esnouf, madame Robert Blatter, madame Paul Miquelon, mademoiselle Louise Taschereau, mademoiselle Marguerite Delâge, mademoiselle Madeleine des Rivières, mademoiselle Yvette Turgeon, mademoiselle Cécile Rolland, mademoiselle Isabelle Magnan, madame Jean-Paul Lessard et mademoiselle Thérèse Turcotte.

Madame Maurice Désy passe quelques jours à Montréal, l'invitée de son père, M. Hector Dussault.

Mademoiselle Marguerite Taschereau passera la fin de semaine à St-Joseph-de-Beauce, l'invitée du docteur et de madame R.-L. Auger.

Madame R.-B. Whyte a reçu à l'heure du thé, hier, à sa résidence de la rue Fraser, en l'honneur de madame H.-H. Nowlan, à l'occasion de son départ pour Grand'Mère.

Mademoiselle Monique Amos a reçu à l'heure du thé, hier, à la résidence de ses parents, M. et madame Arthur Amos.

L'officier commandant et les officiers de la "N Squadron" de la Légion des Frontiersmen ont reçu à une danse intime à l'hôtel St-Louis, hier, à l'issue de l'inspection de leur régiment, au Manège Militaire, par l'assistant-commissaire Mead, R. C. M. P., de Montréal.

Madame J.-Albert Coulombe a reçu à l'heure du thé, hier, à sa résidence, rue Fraser, en l'honneur de mesdemoiselles Renée et Suzanne Dufresne, de Trois-Rivières. Des fleurs printanières ornaient la table. Madame J.-A. Duchesne et madame J.-S. Lindsay servaient le thé et le café, aidées de mesdemoiselles Madeleine Sylvestre, Jeanne Pouliot et Germaine Côté.

Madame Paul Painchaud a reçu à un thé intime, hier, à sa résidence, rue St-Eustache.

Mesdemoiselles Gertrude et Madeleine Roy recevront intimement à l'heure du thé, dimanche, à la résidence de leurs parents, l'honorable docteur et madame A.-V. Roy, à Lévis, en l'honneur de mademoiselle Adèle Labrèche, de Montréal.

Mademoiselle Louise Métayer recevra, mercredi, le 23 février, à l'heure du thé, à la résidence de ses parents, l'honorable juge J.-A. Métayer et madame Métayer.

A l'occasion de son prochain départ pour Grand'Mère, où elle résidera désormais, madame H.-H. Nowlan a été l'hôte d'honneur à un bridge et à un thé donnés récemment par madame Jean Champoux, à sa résidence du chemin St-Louis, et à un bridge et à un thé donnés, mercredi, par madame Charles Drouin.

Mademoiselle Francine D'Astous, de Montréal, passera quelques jours au Claridge, l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et madame André D'Astous.

Mademoiselle Edith Bastien a été, hier soir, l'hôte d'un "surprise party" donné par une centaine de ses amis, au Quebec Winter Club, à l'occasion de son vingt et unième anniversaire de naissance. Il y eut danse et un buffet fut servi à minuit.

Mademoiselle Jacqueline Morency, de Montréal, passe la fin de semaine à Québec, l'invitée de mademoiselle Yvette Turgeon, à la résidence de ses parents, M. et madame L.-P. Turgeon.

Mademoiselle Sheila Power est de retour d'Halifax, où elle a passé quelque temps, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, le capitaine et madame Kenneth McAgy.

Mademoiselle Jacqueline Paquet recevra de quatre à six heures, mercredi, à la résidence de ses parents, M. et madame Z. Paquet, avenue Turnbull.

Mademoiselle Jane Francis, de Montréal, était récemment l'invitée de mademoiselle Marguerite Jobin, à la résidence de ses parents, M. et madame François Jobin.

Madame Alexandre Hardy a reçu à un thé intime, hier, en l'honneur de sa petite-fille, mademoiselle Aline Marchand, de Montréal.

Mademoiselle Legendre recevra de 7 à 9 heures, dimanche, en l'honneur de mademoiselle Marie Larocque, de Montréal.

Madame L.-N. Thomas, madame W.-J. Rooney, madame W.-R. Caron et madame J.-G. Duchesneau sont les présidentes en charge de l'organisation du bridge et du thé hebdomadaires de la C. W. L., subdivision de Québec, au bénéfice de ses oeuvres, qui auront lieu à 3 heures p.m., mercredi, le 23 février, en la salle paroissiale de l'église St-Patrice. Les souscripteurs à ce bridge sont : madame G.-S. Marceau, madame M.-J. Hatchett, madame C. Griffin, madame P. Power, madame W. Alleyn, madame R. Charland, mademoiselle M. Kerwin, mademoiselle T. Douglas, madame N. Gagnon, madame J.-G. Kerwin, madame N. Thomas, madame I. Vocelle, madame J. Noonan, madame E. McKeaney, madame J. Brady, madame W. O'Reilley, madame M.-E. Murphy, madame J. Martin, madame P. MacKay, mademoiselle H. White.

Madame Allen Boswell passe quelques jours à Montréal, l'invitée de sa mère, madame FitzGibbon.

Mademoiselle Marguerite Paquet et mademoiselle Patricia Poitras recevront, de 5 à 8 heures 30, à un thé-dansant, cet après-midi, à l'hôtel St-Louis, en l'honneur de leurs invitées, mademoiselle Micheline Major, d'Amos, et mademoiselle Gertrude Lafortune, de Montréal.

Madame Jean Pontbriand est retournée à Rawdon après avoir été, pendant quelques jours, l'invitée de madame Emile Lemieux.

Au bridge qui a eu lieu hier au Ladies' Victoria Curling Club, madame K. Baptist était en charge de l'organisation du thé, lequel était servi par madame Ronald Lindsay et madame W.-Q. Stobo, aidées de mesdemoiselles Mavis Thomas, Janet Gibaut, Ruth Quinn, Isobel Watson, Mary Burns, Thirza et Alice McPhee et Constance Champion.

M. et madame Roland Trempe (Yvette-Germaine Bédard) annoncent la naissance d'une fille, née le 17 février, à l'hôpital St-Sacrement.

M. et madame W.-E. O'Reilly ont reçu ces jours derniers, à leur résidence, avenue Bourlamaque, en l'honneur de M. et madame Arthur Couture, à l'occasion du dixième anniversaire de leur mariage. Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait : madame Jacob Nicol, de Sherbrooke, madame Ward, madame Gauthier et M. Jean-Louis Gauthier, de Montréal.

Mademoiselle Juliette Ledoux est retournée à Sherbrooke après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de M. et madame H.-R. Bouffard.

Madame H.-C.-G. Mariotti a donné hier, à sa résidence de l'avenue Laurier, une partie enfantine en l'honneur de sa fillette, Audrey.

Mademoiselle Barbara Planche et mademoiselle R. Cooper, de Montréal, passent la fin de semaine à Québec et logent au Château Frontenac.

Mademoiselle Madeleine St-Laurent passe quelques jours à Montréal, l'invitée de M. et madame G.-Gordon Hyde.

Mademoiselle Elizabeth Gibsone passe la fin de semaine à Montréal, où elle prend part au tournoi provincial de badminton.

Mademoiselle Aline Marchand, de Montréal, actuellement à Québec depuis quelques jours, l'invitée de sa grand'mère, madame Alexandre Hardy, séjournera encore une dizaine de jours en notre ville.

Mademoiselle Patricia Fraser est retournée à Montréal après avoir passé plusieurs semaines à Québec.

Mademoiselle Marthe St-Pierre, de Shawinigan Falls, passe quelques jours en notre ville, l'invitée de sa tante, madame J.-B. Pelletier.

M. et madame Alex. Grenier, de Limoilou, s'embarqueront aujourd'hui, à New-York, à bord du "La-Fayette", pour une croisière aux Antilles. Ils visiteront également la Havane, les Bermudes et la Floride.

Mademoiselle Marguerite Donaldson passera la fin de semaine à Toronto et à London, Ont.

Madame S. Leclerc, de St-Jérôme, comté de Terrebonne, et madame Donat-C. Noiseux, de Montréal, quittent Québec, aujourd'hui, après une visite de quelques jours.

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers : M. Charles-D. Patterson, M. A. McAllister, Belfast, Irlande; M. J.-H. Paton, mademoiselle A. Wildman, mademoiselle M. Luther, New-York; M. F.-A. Cover, Buffalo, N.-Y.; M. R.-N. Jackson, jr, Stevenson, Md; M. Robert-A. Baillie, Closter, N.-J.; M. F.-C. Smith, Chicago; M. J.-J. Fitzgibbon, Toronto; M. R.-W. Mitchell, M. Eugène Poirier, M. S.-P. Davis, M. F.-G. Smith, M. A.-E. Miller, M. C.-F. Smallpiece, M. L. Desjardins, M. J.-H. Carpenter, M. Jacques Panneton, M. F.-E. Holloway, M. A.-J. Lane, M. Walter-M. Hick, Montréal; M. J. Enright, Farnham.

Madame Aurélien Turcotte (Lilian Crilly) a reçu jeudi pour la première fois depuis son mariage. Les salons et la table de thé étaient décorés d'oeillets et de verdure. Mesdames Aldéric Boyer et Armand Dupuis, de Verdun, servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Adolpha Lesage, Jeanne Corbeil, Lucile Boudrias et Juliette Duquette.

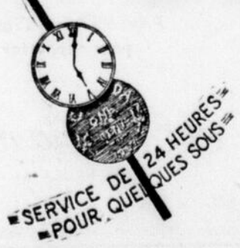
Madame J.-A. Roy, de Red Lake Falls, Minn, et sa fille, Madeleine, sont actuellement à Montréal, les invitées de mesdames R. Guertin, P. Gosselin et L. de G. Lalime. Elles feront un séjour à Ottawa, chez madame A. Lalonde, avant de retourner aux Etats-Unis.

Sous le patronage de M. et de madame Joseph Corbeil, une matinée littéraire et musicale aura lieu, le vingt-quatre février, à deux heures, à l'hôtel Windsor, au bénéfice de l'Oeuvre des Indigents de l'Hospice Morin.

DENTISTE
Dr Alph. DION
24 Côte du Palais - Tél. 2-2253
BUREAU : 9 h. à midi et 2 h. à 5 h.
LE SOIR : Mer. et Sam. 7 à 8.30

ARTICLES de VOYAGE
SACOCHES pour DAMES et CUIRS de fantaisie

Z.-F. ROY
43, rue St-Jean
Tél. : 2-6965

QUEBEC POWER


Service Gratuit
Obtenez le meilleur rendement possible de vos appareils à l'électricité ou au gaz. Consultez gratuitement nos spécialistes pour la solution de vos problèmes d'éclairage, de cuisson et de chauffage au gaz ou à l'électricité.
Mardi soir à 8 heures — Postes CHRC et CKCV
Rolande Dion au programme Quebec Power

LE PRINCE HERITIER



Voici le fils du prince Humbert d'Italie et de la princesse Marie-José. Il porte le nom de son grand-père, le roi Victor-Emmanuel, et le titre de prince de Naples, titre réservé à l'héritier présomptif.

Dans la métropole

(Spéciale à L'Evénement)

Montréal, 18. — M. et madame J.-Arthur Trudeau partiront le 28 février pour New-York, d'où ils s'embarqueront le 2 mars, à bord du 'Normandie', pour un voyage de quelques mois en Europe.

Mesdemoiselles Margot Frigon, Guillemette et Marie de Lorimier, Huguette Leclaire, Suzanne Bender et Lucienne Boyer passent la semaine à Saint-Sauveur des Monts.

Mademoiselle Jeannette Sabourin, de Saint-Jean, passera la fin de semaine à Ottawa.

Madame Henri Geoffrion est partie pour New-York où elle passera environ un mois.

Madame Lasalle Laberge et ses enfants partent ce soir, pour Toronto, où ils rejoindront le Dr Laberge, actuellement en voyage d'études.

Mademoiselle Gabrielle Mackay, d'Ottawa, est actuellement à Montréal, l'invitée de M. et de madame Napoléon Mackay.

Mesdemoiselles Hélène, Françoise et Madeleine McNichols partent aujourd'hui pour le Lac Placide.

Mademoiselle Henriette Roy recevait, récemment, à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Yolande Gouin, de Trois-Rivières, actuellement à Montréal. Le thé et les glaces furent servis par madame Jean Delâge et mesdemoiselles Pauline Dumoulin et Madeleine Roy.

Pour la grosse toux de l'hiver, préparez ce remède vous-même
Economique ! Pas besoin de feu !

Voulez-vous un excellent remède contre la toux? préparez-le chez vous. Il coûte une bagatelle, mais vous serez surpris de voir comme il soulage vite les toux pénibles.

N'importe quel pharmacien peut vous fournir une bouteille de 2½ onces de Pinex, que vous versez dans une bouteille de 16 onces où vous ajoutez un sirop de sucre granulé pour faire 16 onces. Pour faire ce sirop, prenez 2 tasses de sucre et une tasse d'eau et agitez quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin de feu. Cela se prépare sans peine et vous donne pour votre argent quatre fois plus de remède contre la toux — une vraie provision de famille. Il se garde parfaitement et a le goût fin.

Il est surprenant de voir avec quelle rapidité ce remède détache le phlegme, calme les membranes irritées et aide à dégager les voies respiratoires. Cette triple action explique pourquoi il soulage en un clin d'oeil la toux assommante.

Pinex est un composé contenant sous forme concentrée du pin de Norvège agent calmant tout à fait recommandable pour les toux de l'hiver. Argent remboursé s'il ne vous plaît pas sous tous les rapports. — ANN.

Dans la capitale

(Spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 18. —Son Excellence Lady Tweedsmuir, accompagnée du colonel H. Willis O'Connor, était présente au Morning Musical Club, jeudi.

Le ministre de la Belgique, le Baron Silvercruys, et madame Silvercruys Farnam recevra à un dîner samedi le 26 février.

Mademoiselle Mary Mack, de Cornwall, est l'invitée de l'honorable Cairine Wilson.

M. et madame Perley-Robertson, et mademoiselle Jean Perley-Robertson se sont embarqués hier de Boston pour une croisière aux Indes Occidentales.

L'honorable Cairine Wilson a reçu à un dîner, mercredi, avant la réception de Leurs Excellences à Rideau Hall.

M. et madame H. Anson Green ont reçu à un cocktail, jeudi après-midi.

Madame Milton Gregg recevra à un dîner mercredi prochain.

Le docteur et madame Duncan Campbell Scott qui passent l'hiver outre-mer sont actuellement en Italie et seront de retour à Ottawa, au printemps.

Madame C.-W.-E. Meath a reçu à un bridge, hier, à l'issue du Mayfair.

Madame Lyle Reid a reçu à un dîner mercredi en l'honneur de madame J.-F. Burgess, de Montréal.

Madame Jos.-P. Roy a reçu à sa résidence de l'avenue des Erables, samedi soir, en l'honneur de mademoiselle May Coote.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(18 février 1806)

Un décret impérial décide de l'érection de l'Arc de Triomphe.

L'érection de l'Arc de Triomphe avait été décidée par Napoléon pour commémorer l'entrée des armées triomphantes dans Paris et le décret qui décidait du commencement des travaux fut signé le 18 février 1805, il y a 130 ans.

Les travaux des fondations n'exigèrent pas moins de trois années, et ce ne fut que vers la fin de 1819 que les Parisiens virent le monument sortir du sol de vingt pieds environ.

Napoléon qui, après son divorce d'avec Joséphine allait épouser, en 1810, l'archiduchesse Marie-Louise, qu'il était si fier de produire dans Paris tant cette fille d'empereur impressionnait son coeur de petit Corse, promettait des récompenses aux entrepreneurs et aux ouvriers, pour que le fameux Arc triomphal prît figure. Mais malgré toutes les bonnes volontés, le mariage approchait et le monument n'avançait guère. L'empereur, après avoir longtemps cherché, demandé à l'architecte Chalgrin de se rendre chez lui pour causer d'une idée qu'il venait de concevoir et qui l'enchantait.

Napoléon exposa son plan dont il n'admit pas une minute la discussion.

Puisqu'on ne pouvait songer à l'achèvement de l'Arc de Triomphe, on allait le dérober à la vue sous un revêtement de bois, de plâtre et de toiles peintes qui reproduiraient le plan du monument approximativement. Ce serait du pastiche, du décor de théâtre, qu'on jetterait bas après le passage du cortège impérial, mais ce serait plus beau que ces pierres à peine sorties de terre et qui ne représentaient rien.

Napoléon, frappant du pied et du poing déclarait qu'il n'entendait pas qu'on lui répondît que c'était impossible. Le jour du mariage approchait, quelques semaines séparaient encore de l'entrée triomphale de la nouvelle Impératrice. Chalgrin calma l'impatience de l'Empereur et lui promit qu'on serait prêt pour la date fixée.

On tripla les équipes d'ouvriers, on travailla la nuit, éclairé par des feux de bois et de grosses lampes.

Ce fut un tour de force, mais tout fut terminé en vingt-huit jours. L'Empereur exultait ; architecte, entrepreneurs, travailleurs de tous corps de métier s'étaient surpassés. Les bas reliefs à sujets allégoriques étaient réunis au mieux ; on n'y avait ménagé ni les emblèmes napoléoniens, ni les voeux de bon accueil.

Les Parisiens défilaient devant ce prodige du travail, aidé de la volonté et s'émerveillaient.

Enfin les fêtes de l'entrée triomphale se déroulèrent dans le faste, mais elles signèrent en même temps la mort de l'arc surgi de terre comme sous la baguette d'une fée. Il fut démoli et on mit presque le même temps à le jeter par terre qu'à l'élever, car l'émulation était tombée.

On reprit les travaux là où ils avaient été laissés, mais pour une courte durée, car ce ne fut que vingt-six ans plus tard, en 1836 que définitivement terminé, on inaugura pour de bon le fameux Arc triomphal commencé sous Napoléon.

Un Bourgeois de Paris.
(reproduction interdite).

(30 Pluviose An IV)
19 Février 1796.

On détruit la planche aux Assignats

L'histoire des Assignats fait partie de l'histoire même des Finances de la France pendant la période révolutionnaire.

Necker ayant constaté que les mesures qu'il avait préconisées, emprunts de 30 millions d'abord, puis de 80 millions, contribution patriotique du quart du revenu, n'avaient pas constitué pour le Trésor les ressources nécessaires ; Necker suggéra alors d'émettre sous la garantie de l'Etat, des billets de la Caisse d'Escompte, transformée en Banque Nationale.

L'Assemblée Constituante fit sienne cette idée de Necker, mais en modifia complètement l'exécution.

Elle décréta la création d'une Caisse de l'Extraordinaire en faveur de laquelle elle aliéna pour une valeur de 400 millions les biens nationaux. Puis, au moyen de cette garantie, elle émit des Assignats sur cette Caisse jusqu'à concurrence de l'aliénation du montant des immeubles.

Ainsi l'Assemblée, sans attendre le résultat des adjudications, fournissait au Trésor ce qui lui était nécessaire pour faire face à ses dépenses.

A la vérité les assignats n'étaient pas du papier-monnaie mais bien plutôt des cédules hypothécaires portant intérêt et remboursables dans des délais déterminés.

Cette opération était ingénieuse et la première émission qui comportait des assignats de 1,000 livres, 300 livres et 200 livres portant un intérêt de 5 p.c. avait bien réussi.

Mais les besoins croissants du Trésor en même temps que la raréfaction du numéraire poussèrent l'Assemblée à renouveler l'opération en ramenant le taux d'intérêt de 5 p.c. à 3 p.c. Mirabeau lui-même agitant le spectre de la banqueroute fit voter une nouvelle émission de 800 millions et l'Assemblée, le 15 avril 1790, décida que les Assignats auraient cours de monnaie entre toutes les personnes et seraient reçus espèces sonnantes dans toutes les caisses publiques et privées. C'était ainsi leur donner un cours forcé. Enfin, peu de jours après le vote de la loi, l'intérêt attaché aux assignats était supprimé.

Dès lors les émissions succédèrent aux émissions. Le 19 juin 1791 on émettait 600 millions de nouveaux assignats dont 100 millions de 5 livres.

En 1793 la circulation fiduciaire était de 3,776 millions et la valeur de l'assignat diminuait de 82 p.c.

De 1790 à 1796, le montant des assignats représentait 45 milliards, 578 millions, sans compter les faux assignats fabriqués en Angleterre et qui avaient été lancés sur le marché.

On mit tout en oeuvre pour soutenir et valoriser les assignats : la suppression des sociétés par actions, l'institution du grand Livre, l'emprunt forcé. Rien ne put empêcher la chute foudroyante des assignats.

On tenta une dernière opération ; par des procédés divers on était parvenu à réduire le montant des assignats à vingt-quatre milliards. On décida de les réduire au trentième, suivant l'échelle de dépréciation, ce qui ne représentait donc plus de huit cents millions.

On décréta que ces huit cents millions seraient échangés contre huit cents millions de mandats. Ainsi l'assignat ne valait plus que le trentième de sa valeur normale et le 19 février 1796 on brisa la planche des Assignats.

Un Bourgeois de Paris.
(reproduction interdite).

OCCASION No 2
Articles utiles et excellents pour quelques sous. Contient une bague plaquée or de fantaisie, un paquet de coupons de soie, un lot de soie à broderie, Lucky Elephant Charm et épinglette de cravate camée. Le tout, port payé, 10 sous seulement. Adresse: Buchanan & Co., City Hall Station, Boîte 1152, New York City, N.-Y.

ST-ONESIME

Feu Mme Vve Auguste Pelletier

Vendredi, le 28 janvier dernier, ont eu lieu les imposantes obsèques de Mme Vve Auguste Pelletier, née Célina Michaud, mère de notre curé M. l'abbé Alphonse Pelletier décédée le 25, à l'âge de 80 ans et 11 mois.

Mère chrétienne, elle a vu venir la mort avec calme après une longue maladie soufferte avec patience et résignation.

Lui survivent un fils, M. l'abbé Alphonse Pelletier; ses beaux-fils, MM. Georges Pelletier, de Montréal, Joseph Pelletier, de Rivière-Ouelle; ses frères, M. Achille Michaud, de Ste-Anne de la Pocatière, M. Alphonse Michaud, des Etats-Unis; son beau-frère, M. E. Pelletier, de Ste-Anne; ses neveux et nièces, Sr Marie de l'Assomption et Soeur sainte Clarence, des SS. de la Charité, M. et Mme Joseph Pelletier, M. et Mme Georges Bernier, MM. et Mmes Alphonse Pelletier, Henri Gagnon, Auguste Corbin, Mlle Anna-Marie Michaud.

Ses funérailles eurent lieu dans notre église, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. M. l'abbé E. Pelletier, curé de St-Philippe, a fait la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé O. Guimont, curé de Ste-Anne, assisté de MM. les abbés Hector Fillion, du collège de Ste-Anne, et Thomas Bélanger, vicaire de Ste-Anne. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé A. Pelletier, fils de la défunte, et M. l'abbé Antoine Lévesque, du collège Ste-Anne.

Au choeur se trouvaient MM. les abbés S. Théberge, curé de Rivière-Ouelle, François St-Pierre curé de St-Pacôme, E. Pelletier, curé de St-Philippe, Isidore Pelletier, du collège Ste-Anne.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Boucher, Ludger Lemieux, Napoléon Dionne, Joseph Ouellet, marguillier actuel, M. Georges Bernier, neveu de la défunte, portait la croix. La confrérie des dames de Ste-Anne dont elle faisait partie était représentée par Mmes Paul St-Laurent, Georges Bernier, François Lemieux et Jos.-H. Lemieux qui tenaient les coins du drap.

Le chant pour la circonstance fut exécuté par la chorale paroissiale aidée de M. l'abbé Jos. St-Pierre et M. E. Thériault, de Ste-Anne. M. l'abbé Léon Destroismaisons accompagnait à l'orgue.

Dans l'assistance on remarquait ses fils, MM. Joseph Pelletier, de Rivière-Ouelle, Georges Pelletier, de Montréal; son frère, M. et Mme A. Michaud, M. E. Pelletier, Mlle Anna-Marie Michaud, MM. Léon Pelletier, Ludger Pelletier, François-X. Lambert, Dr Pageau, Jos.-L. Dupuis, notaire, Alphonse Bérubé, de Ste-Anne, M. Pierre Lizotte, de Québec, M. Pierre Bérubé, de St-Jean Port-Joli, beaucoup d'autres dont les noms nous échappent ainsi que la plupart des paroissiens.

M. Marcel Desjardins avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil vont l'expression de nos plus sincères sympathies.

Adieu au monde

Mlle Sara Dumais, fille de feu Joseph Dumais est entrée au noviciat des Soeurs de la Ste-Famille au collège Ste-Anne.

—Mlle Alma Lemieux, fille de M. Jos.-H. Lemieux, est entrée au noviciat des SS. de la Charité de Québec.

Nos meilleurs voeux de santé et persévérance.

Contre la TOUX... médicamentées avec des ingrédients du VICKS VAPORUB
PASTILLES VICKS

ELECTROLYSE
La machine qui enlève pour toujours poils-toilets, verrures, signes, etc.
Satisfaction assurée au Salon de Beauté de la Spécialiste
Mme Jeanne Savard
36, St-Joseph — Tél. : 3-0445

LE PARFUM DU JOUR
TULIPE NOIRE
CREATION CHENARD

Parfum captivant incomparable pour la distinction de son arome — POUDRE TULIPE-NOIRE veloutée et adhérente. Complément idéal de la toilette.
Canada Drug Co. — Montréal

BEAUTE DE LA FORME

Une poitrine bien développée, gracieuse et élégante est l'un des principaux attraits de la silhouette féminine — pour l'obtenir faites usage de la
GELEE ROSE
une crème délicieusement parfumée, sans graisse et qui disparaît immédiatement après application. Absolument inoffensive.
PRIX SPECIAL par la poste 60 .50
PRODUITS FRANCAIS Enrg
Dept. S, 3613 Ave du Parc, Montréal
Aussi en vente à la Pharmacie O. Couture Québec

BORDURES AU CROCHET

Par Laura Wheeler



Ces jolies dentelles mettront une note élégante sur vos serviettes les plus simples et vos taies d'oreillers. La plus étroite pourrait orner des mouchoirs et une infinité d'autres objets seraient enjolivés par toutes ces dentelles. Le patron est accompagné d'instructions détaillées.

Adressez votre commande: **Service des patrons, L'Evénement, coin de la Couronne et Saint-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

No 1648 ..
Nom ... ...
Adresse ... ...
... ...

N. B.—Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.



LA JEUNE FILLE
FEMOL est recommandé au cours de la période difficile où la jeune fille devient femme.
LA MAMAN
FEMOL est d'un grand secours avant la naissance de l'enfant et durant les relevailles.
LE RETOUR D'AGE
Pourquoi redouter la ménopause? FEMOL rendra facile et heureuse cette période de transition.
LA femme qui double le cap de la quarantaine laisse-t-elle vraiment son bonheur derrière elle? Les malaises qui l'assaillent sont-ils les symptômes d'un dépérissement inévitable?... Non! Si elle suit un traitement aux pilules FEMOL, elle n'a rien à craindre du retour d'âge, ni pour sa beauté, ni pour sa santé, ni pour son bonheur!
FEMOL est un concentré végétal qui facilite à la femme l'épreuve mensuelle, l'allège de ses douleurs et lui permet de franchir en souriant les étapes difficiles de la vie.
Pourquoi souffrir sans raison?... Protégez votre bonheur en prenant régulièrement des pilules FEMOL. Chaque boîte—en vente dans les pharmacies—renferme une brochure médicale que toutes les femmes, sans exception, liront avec profit.
3B
FEMOL
CONCENTRÉ PURement VÉGÉTAL
Joignez-vous à la foule des femmes heureuses

Dominion Steel a gagné en 1937 $1.55 par action commune.- L'emprunt de la province est sursouscrit

ROOSEVELT REFROIDIT L'ELAN DES PARTISANS DE L'INFLATION

NEW-YORK A EU UNE FAIBLESSE

La séance qui avait bien débuté s'est terminée moins favorablement.

LES ACIERIES

Le gros Steel baisse parce que son capital-actions sera augmenté.

New-York, 19. — (P.A.—Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée) Les titres mobiliers ont fluctué largement et de façon très irrégulière, durant la séance d'hier. Le ton du marché était ferme à l'ouverture. Il se stabilisa ensuite pour s'alourdir rapidement lorsque certains observateurs ont interprété les remarques du président Roosevelt comme visant particulièrement les partisans de l'inflation. La plupart des vedettes n'ont pas clôturé à leurs plus bas cours de la séance et elles avaient trouvé le moyen de remonter.

Le cours moyen de 60 titres représentatifs a baissé de 5-10 de point à 44.2. Le roulement total fut de 768,970 actions au lieu de 856,790 actions la veille.

Les aciéries avaient dirigé le mouvement de hausse à la suite de la décision de U. S. Steel et des autres entreprises sidérurgiques de maintenir durant le deuxième trimestre de 1938 les prix des produits de l'acier qui sont couramment chargés. Le gros Steel a donné le signal du recul lorsqu'on apprit que la compagnie veut se faire autoriser à augmenter son capital-actions de 2,500,000 parts.

Des reculs assez importants furent subis par U. S. Steel à 53 1-8, American Telephone à 137, Westinghouse à 93 1-4, Chrysler à 55 1-4, General Motors à 34 1-2, J. I. Case à 98 1-2, Anaconda à 32 1-4, Sears Roebuck à 60 1-2, Union Carbide à 72 1-2 et U. S. Rubber à 31. Les titres ferroviaires ont limité leurs pertes à des fractions de point.

736 titres différents firent leur apparition sur le tableau. 219 ont avancé, 365 ont reculé et 52 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée :

	30 ind.	15 c.f.	15 util.	60 t.
Hier	63.7	18.9	31.2	44.2
Avant-hier	64.4	19.6	31.2	44.7
Mois dern.	66.2	19.6	33.3	46.2
1937	99.8	43.1	51.3	73.4
Haut 1938	68.2	21.6	34.9	47.9
Bas 1938	59.2	17.6	30.0	41.3
Haut 1937	101.6	49.5	54.0	75.3
Bas 1937	57.7	19.0	31.6	41.7
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Les prix de l'acier

On a maintenant l'assurance que les prix de l'acier pour le deuxième trimestre de 1938 seront les mêmes que pour le premier trimestre. Il avait été question d'une baisse dans ces prix qui aurait entraîné naturellement tout un rajustement dans la structure d'une infinité de produits. Carnegie Illinois Steel Corporation, filiale de U. S. Steel Corporation, a annoncé que ses prix demeureront les mêmes pour le deuxième trimestre de l'année courante. Bethlehem Steel a fait une déclaration analogue.

U. S. Steel Corp.

Les directeurs de U. S. Steel Corporation ont autorisé hier un changement dans la valeur au pair des actions de l'entreprise ainsi que l'émission de 2,500,000 actions additionnelles qui sera faite lorsque la compagnie le jugera à propos. La société n'a cependant pas besoin de faire de nouvelle finance à l'heure actuelle. La valeur au pair des actions communes de U. S. Steel qui était de $100 par action va maintenant disparaître attendu que les actions de la société n'auront plus de valeur fixe au pair. Les directeurs ont proposé de fixer l'équité des actions dans les livres de la compagnie à $75 par action, ce qui diminuera d'autant le capital et augmentera le compte de surplus.

Les bons placements

On mande de Chicago que les détenteurs de $55 millions d'obligations de Insull's Utility Investments Inc. vont réaliser en règlement final de leur créance environ 8 sous par dollar. On n'a pas oublié la faillite de Insull et le procès retentissant qui lui avait été fait il y a quelques années. Un règlement de 8 sous par dollar pour une émission d'obligations en dit long sur les succès financiers de Insull.

Reliance Grain Co.

Reliance Grain Company Limited a subi durant l'année 1937 une perte nette de $86,988. La compagnie avait gagné l'année précédente des profits de $254,717. La société a payé $130,000 de dividendes à ses actionnaires privilégiés, ce qui lui a laissé un déficit de $216,988. Le compte de surplus qui s'élevait à la somme de $799,955 a diminué à $503,898. Le fonds de roulement a diminué de $452,200 au total de $1,213,517. Les disponibilités courantes sont de $1,-163,009 et les exigibilités immédiates de $749,492.

RECETTES DU P. C.

Montréal, 19. — Les recettes brutes du Pacifique Canadien durant la semaine du 14 février furent de $2,-184,000, en diminution de $3,000 sur celles de $2,287,000 pour la semaine correspondante de 1937.

American Chain and Cable a gagné l'an dernier des profits nets de $2.79 par action sur une capitalisation de 987,436 actions communes. La compagnie avait gagné $9.45 par action sur une capitalisation de 250,-617 actions durant 1936.

Revue des affaires

Le coût de la vie est plus élevé aujourd'hui, au Canada, qu'il ne l'était l'an dernier à cette même date. — La production du papier-journal a diminué le mois dernier. — Les journaux ne semblent pas avoir restreint leur volume toutefois. — Débits bancaires en augmentation dans la ville de Québec pour l'année 1937.

(Par Maurice Turgeon, rédacteur financier)

Le coût de la vie, comme chacun sait, est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était à la période correspondante de l'année dernière. En soldant les prix des vêtements achetés dans les magasins de détail, on s'aperçoit vite, pour peu que l'on se donne la peine de se reporter en arrière, qu'il en coûte plus cher pour s'habiller. Les logements se louent, en général, plus cher que les années dernières. Bref, le budget familial est obéré dans une plus large mesure par ces mille et une choses indispensables à la famille. Mais c'est peut-être la nourriture dont le prix a haussé le plus rapidement ces derniers temps. A signaler au premier plan le beurre, les oeufs, le fromage, etc. Tout cela fait que l'indice du coût de la vie, compilé par le Bureau Fédéral de la Statistique sur la base de 1926 égale 100, se tenait le mois dernier à 84.1 comparativement à 81.8 au début de janvier 1937 et 76 ou 77 il y a quatre ou cinq ans.

La Newsprint Association of Canada a publié cette semaine les chiffres se rapportant à la production des papeteries canadiennes durant le mois de janvier 1938. Ces chiffres accusent naturellement une diminution sensible sur ceux du mois de janvier 1937. Des compagnies comme l'Abitibi Paper ont restreint beaucoup leur production en ne faisant marcher leurs moulins que trois ou quatre jours par semaine. Cela est fait en vue de faire diminuer les inventaires de papier-journal entre les mains des éditeurs américains. La production de janvier 1938 a été de 222,500 tonnes au Canada à rapprocher de 289,634 tonnes en janvier 1937, et de 289,-634 tonnes en décembre 1937. A la fin de décembre 1937, les stocks des éditeurs des Etats-Unis se chiffraient par 768,758 tonnes au lieu de 381,731 tonnes à la fin de 1936 et d'une moyenne de 362,730 tonnes pour le mois correspondant des années 1933 à 1936. Bien que les nouvelles ventes de papier-journal soient faites maintenant au prix de $50 la tonne, il n'appert pas que les journaux aient réduit leur volume à cause de cela. En décembre dernier, la consommation des éditeurs américains avait été de 316,877 tonnes, en diminution de 5.4 pour cent sur décembre 1936.

Il y a un indice des affaires qu'il convient de souligner plus particulièrement cette semaine. C'est celui des prix des obligations du Dominion du Canada à longue échéance. Cet indice se tenait durant la semaine du 4 février dernier à 116.3 alors qu'il était à 116.1 la semaine précédente et à 116.3 durant la semaine correspondante de 1937. C'est la première fois que cet indice s'établit au niveau des premiers mois de 1937. On n'a pas oublié la baisse rapide dans le prix des obligations de premier choix survenue en janvier et février 1937, alors que l'on assistait sur tous les marchés spéculatifs à un boom en miniature. Cette baisse a fait tomber, par exemple, les bons perpétuels 3 pour cent du Dominion du palier de 97 environ à celui de 87, ce qui fait dix points pour cette seule valeur. Depuis quelques mois, les prix des obligations de premier choix se relèvent graduellement. On peut voir qu'ils s'établissent actuellement à peu près au même niveau que l'an dernier à la même date.

Le Bureau Fédéral de la Statistique a fait connaître les débits bancaires dans la ville de Québec pour les douze mois de l'année 1937. Ces débits se sont chiffrés par $888,524,702 alors qu'ils avaient été de $717,146,205 durant l'année 1936. Une augmentation a été enregistrée dans les trois centres de la province de Québec qui sont Montréal, Québec et Sherbrooke.

Les indices suivants ont diminué par rapport à l'an dernier durant la semaine écoulée : chargements de wagons, recettes du Canadien National et du Pacifique Canadien, compensations bancaires dans la ville de Québec, prêts aux courtiers de New-York, franc français, ventes à New-York et à Montréal sur les marchés mobiliers, cours moyens des valeurs sur tous les marchés, production du papier-journal, stocks de blé au Canada, exportations de blé canadien, et prix des pommes de terre.

19 FEVRIER 1938

TRANSPORT—	Chiffres les plus récents	Semaine précédente	Année dernière
Chargements de wagons	45,099	44,439	46,508
Recettes du C. N. (brutes)	$ 3,215,473	$ 3,258,883	$ 3,403,904
Recettes du C. P. (brutes)	$ 2,284,000	$ 2,318,000	$ 2,287,000
FINANCE—			
Compensations bancaires ville de Québec	$ 4,301,580	$ 4,706,031	$ 5,184,612
Prêts aux courtiers de New-York	$ 568,000,000	$ 572,000,000	$ 1,009,000,000
Argent à vue à New York	1½	1½	1½
Dollar canadien à N.-Y.	$1.00 1-16	$1.00 1-32	$0.99 31-32
Livre sterling à Montréal	$5.02 27-32	$5.01 9-32	$4.89½
Franc à Montréal	$0.0328 31-32	$0.0328⅝	$0.0466
		Semaine précédente	Année dernière
Dépôts d'épargne	$ 1,582,925,511	$ 1,570,213,802	$ 1,547,822,474
Dépôts courants	$ 699,186,909	$ 695,342,882	$ 682,326,453
Prêts à vue au Canada	$ 70,843,106	$ 86,606,562	$ 113,945,859
Prêts courants au Canada	$ 148,817,290	$ 768,263,684	$ 675,451,831
Débits de banques	$ 3,081,414,768	$ 3,925,615,844	$ 3,464,591,886
Débits banques Province de Québec	$ 1,042,654,382	$ 922,948,099	$ 1,058,974,901
Débits banques ville de Québec	$ 197,723,261	$ 98,492,368	$ 83,227,197
Faillites	8	10	10
Faillites, Province de Québec	50	45	55
Faillites, ville de Québec	10	12	13
Passif des faillites	$ 816,000	$ 1,051,000	$ 1,454,000
Passif des faillites, Province de Québec	$ 415,500	$ 491,000	$ 964,000
Ventes d'assurances	$ 36,439,000	$ 37,901,000	$ 36,637,000
Ventes d'assurances Prov. de Québec	$ 10,835,000	$ 11,076,000	$ 10,342,000
Vente d'obligations	$ 39,492,900	$ 321,661,218	$ 94,927,350
Recettes totales des douanes et de l'accise ville de Québec (janvier)	$ 380,827.34	$ 661,868.50	$ 294,256.99
Prêts aux courtiers de Montréal	$ 17,096,812	$ 17,523,851	$ 39,153,049
		Semaine précédente	Année dernière
TITRES DE BOURSE—			
Ventes à N.-Y. parts (1 s.)	2,866,790	3,916,821	10,371,150
Vente à Montréal (sur les deux tableaux), parts (1 sem.)	(5 jrs) 774,500	502,300	(5 jrs) 4,290,890
Moyenne de 60 titres à N.-Y (Presse Associée)	44.7	44.0	73.2
* Moyenne des titres à Montréal et Toronto	105.7	106.9	139.5
* Moyenne des titres miniers	146.8	147.0	175.1
* Moyenne des obligations du Dominion	116.3	116.1	116.3
INDUSTRIES FONDAMENTALES—		Mois précédent	Année dernière
Fonte (ts)	81,032	81,463	68,499
Lingots d'acier (ts)	98,334	110,688	103,952
Automobiles	20,652	16,574	20,248
Ventes d'automobiles	8,292	8,152	9,375
Permis de bâtir	$ 3,843,073	$ 4,956,139	$ 3,282,166
Permis de bâtir, Province de Québec	$ 1,010,367	$ 1,086,751	$ 897,803
Permis de bâtir ville de Québec	$ 26,829	$ 83,715	$ 1,135
Contrats pour bâtir	$ 9,140,000	$ 10,763,600	$ 6,622,200
Contrats pour bâtir, Province de Québec	$ 3,773,000	$ 5,635,800	$ 2,254,900
Charbon (Ts)	$ 1,573,148	$ 1,622,270	$ 1,497,081
Coke	221,492	217,132	217,138
Chaussures (paires)	1,385,289	1,622,765	1,539,942
Energie électrique (1 h. K.)	2,437,996,000	2,414,675,000	2,325,733,000
Papier journal (Ts)	222,500	393,038	289,534
Ventes d'essence (gallons)	61,184,000	71,173,000	51,366,000
EMBAUCHAGE—			
* Indice gén. du Canada	113.4	121.6	103.8
* Ind. gén., Prov. de Québec	119.7	129.6	104.0
* Ind. gén., ville de Québec	100.0	99.3	92.0
AGRICULTURE—		Semaine précédente	Année dernière
Prix blé mal Winn. (Bu)	$1.27⅝	$1.28⅝	$1.27⅝
Stocks de blé élev. (Bx)	52,210,581	53,432,946	97,594,768
Exportations de blé (Bx)	1,123,713	1,108,571	2,623,685
Prix du beurre (lb)	$0.34½-$0.35	$0.33½-$0.34	$0.24-$0.24½
Prix du fromage Que. (lb)	$0.14¾	$0.14½-$0.14¾	$0.13-$0.13½
Prix des oeufs frais aux détaillants A-1 gros (Dz)	$0.34-$0.35	$0.32	$0.27-$0.30
Prix pommes de terre (Québec), (sacs)	$0.50-$0.52	$0.55	$1.50-$1.55
* Indice des prix de gros	83.6	82.6	82.2
		Mois précédent	Année dernière
* Indice du coût de la vie	84.1	84.3	81.8
METAUX—			
Or au Canada (onces)	361,671	352,829	331,736
Or Prov. Québec (onces)	68,031	61,806	53,553
Argent au Canada (onces)	1,615,990	1,933,964	1,676,751
Argent Prov. Qué. (onces)	95,378	93,031	82,065
Amiante Prov. Quebec (Ts)	28,685	37,625	21,485
Ciment Canada (barils)	412,848	770,730	287,595
Ciment Prov. Qué. (barils)	93,091	197,639	63,077
Cuivre au Canada (lbs)	50,735,281	51,853,071	37,007,475
Nickel au Canada (lbs)	19,733,115	18,491,589	15,087,856
Plomb au Canada (lbs)	33,324,605	40,769,961	38,218,019
Zinc au Canada (lbs)	30,596,302	38,156,045	22,779,772
COMMERCE ETRANGER—			
Importations de marchandises	$ 53,125,039	$ 80,640,504	$ 52,996,494
Exportations de marchandises	$ 78,485,999	$ 107,817,516	$ 99,406,665
Exportations de papier-journal	$ 2,479,362	$ 8,230,189	$ 8,974,104
Importations de chaussures	$ 119,457	$ 85,785	$ 103,740
Import. de charbon (Ts)	774,080	1,854,448	1,134,685
Exportations d'énergie électrique (h. Ks)	159,063,000	145,549,000	128,070,000

* Ces indices sont sur la base de 1926=100 — Bureau Fédéral de la Statistique.

BON ACCUEIL AUX PROVINCE DE QUEBEC

Les nouveaux titres de la province ont été bien accueillis sur le marché.

SEANCE PAISIBLE

Les obligations de papeteries n'ont pas conservé leurs gains de la matinée.

Montréal, 19. — (P.C.) Les obligations de papeteries et les autres valeurs spéculatives à revenu fixe n'ont pas conservé leurs gains, hier, et elles ont clôturé à peu près au même niveau que la veille. La séance fut généralement terne. Les placeurs se sont intéressés à Howard Smith et à Canadian International Paper. Canada Steamship 5 p. c. a été actif mais stable. Il y avait un peu d'activité également dans Alberta Grain, Federal Grain et quelques autres valeurs de cette catégorie.

La demande a été bonne pour Beauharnois, Bell Telephone, Calgary Power 5 pour cent, Gatineau Power, Maclaren, Montreal Power, Quebec Power, Saguenay Power et Shawinigan. Les obligations 3 p. c. et 4 p. c. du Pacifique Canadien ont monté.

Les obligations de premier choix n'ont pas été très actives. Les nouveaux titres de la Province de Québec ont reçu un excellent accueil, et l'on s'attendait à la fermeture prochaine des livres de souscription. Les valeurs du Canadien National de même que les titres municipaux étaient stables.

A NEW-YORK

New-York, 19. — (P.A.) La lourdeur de la liste à Wall Street a finalement eu raison de la fermeté des obligations de chemins de fer, hier. Les remarques du Président Roosevelt n'ont pas causé grandes fluctuations à part cela sur le marché ces valeurs à revenu fixe. Les bons du gouvernement fédéral ont baissé un peu nonobstant ce qu'a dit M. Roosevelt à l'effet qu'il n'aurait pas recours à des mesures inflationnaires pour obtenir un meilleur équilibre dans les prix des matières premières. Quelques obligations industrielles à faible taux d'intérêt ont gagné des fractions. Le roulement total fut de $6,303,900 au lieu de $6,764,400 la veille.

NOTES BRÈVES

Quaker Oats Company a gagné $4.49 par action commune durant 1937 au lieu de $6.63 en 1936.

Le prix du cuivre à l'exportation était hier à New-York de 10.17 sous la livre. Le prix domestique était de 10 sous la livre.

Les chargements ferroviaires aux Etats-Unis ont diminué de 21,749 wagons durant la semaine du 12 février 1938 comparativement à la semaine précédente.

Youngstown Sheet and Tube n'a pas déclaré de dividende sur les actions communes mais la compagnie a déclaré le dividende régulier de $1.37 1-2 sur les actions privilégiées.

Underwood Elliott a gagné en 1937 des profits de $6.70 par action commune au lieu de $5.06 en 1936.

Cariboo Gold Quartz Mining Company, 2 1-2 sous par action plus 1 1-2 sou par action, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 9 mars.

EMPRUNT SURSOUSCRIT

Montréal, 19. — (P.C.) W.-C. Pitfield & Company Limited, qui dirige le syndicat formé pour l'émission d'obligations de la Province de Québec, a annoncé, hier soir, que l'émission avait été sursouscrite. Il avait été offert au public seulement $10 millions de bons à 3 1-4 pour cent et le solde de $10 millions de bons à 3 1-4 pour cent avait été souscrit privément. Les nouvelles obligations de la Province de Québec vont être distribuées maintenant par les firmes qui les ont achetées ferme.

RAPPORT FAVORABLE DE DOMINION STEEL

Dominion Steel and Coal a gagné en 1937 des profits nets de $1.55 par action commune. — Meilleure année de Dominion Coal.

Montréal, 19. — (P.C.) Les profits d'exploitation de Dominion Steel and Coal Corporation durant l'année 1937 furent de $2,976,696, en augmentation de $1,516,670 sur ceux de $1,460,026 pour l'année précédente. Les recettes nettes furent de $1,-817,296 comparativement à $254,124 seulement en 1936. En tenant compte de l'impôt sur le revenu et de l'intérêt sur les obligations, les profits nets furent de $1,310,828 ou de $1.55 par action commune. En 1936 les profits nets avaient été de $103,-844 en tout. Le fonds de roulement s'établit maintenant à $7,111,746 au lieu de $6,418,620 en 1936.

Les profits nets de la Dominion Coal Company durant l'année 1937 furent de $500,297 au lieu de $489,-896 en 1936. Un montant de $140,-297 a été porté au surplus de cette dernière société. Le fonds de roulement est de $3,819,450 au lieu de $4,361,824.

BON RAPPORT DE CANADA MALTING

Canada Malting Company a gagné durant l'année 1937 des profits de $2.85 par action commune. — Le fonds de roulement augmente.

Toronto, 19. — (P.C.) — Les profits nets de Canada Malting Company Limited durant l'année 1937 se sont chiffrés par $568,262, soit l'équivalent de $2.85 par action commune. Les chiffres comparatifs ne sont pas en disponibilités parce que le rapport précédent avait été préparé pour la période de 17 mois finissant le 31 décembre 1936. Durant cette dernière période, les profits nets de la société avaient été de $857,984.

Les profits d'exploitation furent l'an dernier de $970,000. Les frais légaux et de l'exécutif se sont chiffrés par $61,626. Un montant de $200,000 a été chargé au compte de dépréciation et l'impôt sur le revenu a requis $140,343. Le solde au compte de surplus gagné a augmenté de $125,026 au total de $1,192,074.

La diminution dans le passif exigible a fait passer le fonds de roulement de $3,072,207 à $3,267,362. Les exigibilités immédiates étaient de $364,843 au lieu de $1,562,193 l'année précédente. Les disponibilités courantes étaient de $3,632,205 au lieu de $4,634,400. L'encaisse de la compagnie a augmenté de $1,500 à $214,-243. La compagnie a remboursé durant l'année écoulée un emprunt de $1,213,763 à la banque.

LES GRAINS ONT FAIT VOLTE-FACE

La déclaration nouvelle de Roosevelt a causé du tort aux céréales.

PERTES GENERALES

Les prix ont fléchi d'environ un sou le boisseau sur le marché canadien.

Winnipeg, 19. — (P.C.) Le redressement dans les prix des céréales a pris fin hier, sur le marché de Winnipeg, à la suite de la déclaration du président Roosevelt concernant sa politique en ce qui concerne les matières premières. Les prix ont fléchi de 7-8 de sou à 1 1-2 sou le boisseau. L'option de mai a coté $1.26 7-8, juillet $1.17 5-8 et octobre 96 7-8 sous. On prédisait de la neige abondante dans le sud-ouest des Etats-Unis. Liverpool a baissé de 1-4 à 1-8 de point. Buenos Ayres a cédé environ un sou le boisseau. Le blé n'a pas conservé ses gains sur le marché au comptant. Les primes cotées par les qualités du nord nos 1 et 2 furent de 16 sous et de 9 1-2 sous sur l'option de mai. Le seigle a baissé d'un sou à 1 1-8 sou. Les autres grains bruts étaient fermes. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
Mai	127⅝ à 127⅞	128⅛	126⅜	126⅞b
Juil	118½ à 118⅝	118⅞	117	117⅝
Oct	98 à 98⅛	98⅝b	96½	96⅞b
AVOINES :				
Mai	48⅞ à 49⅛	49⅛	48⅞	49
Juil	46⅞ à 45⅞	45⅞	45⅝a	45⅝b
Oct				41 a
ORGE :				
Mai	65⅛	65⅛	64⅞a	64⅞b
Juil	59⅛	59⅛	59⅛a	59⅛a
LIN :				
Mai	174½	175¾b	174½	175¾b
Juil				174⅝b
SEIGLE :				
Mai	84	84¼b	83⅛	83¼b
Juil	83⅛	83¼	81⅞	81⅞

A CHICAGO

Chicago, 19. — (P.A.) Le président Roosevelt s'étant défendu de favoriser l'inflation, les opérateurs qui avaient acheté des grains jeudi les ont vendus hier avec le résultat que les prix ont fléchi. Le blé ferma en recul d'un sou à 1 5-8 sou. Mai a coté 92 1-2-5-8 sous et juillet 88 1-2-5-8 sous. Le maïs perdit 1-4 à 5-8 de sou. Mai a coté 59 7-8 sous et juillet 61 1-8-1-4 sous. Les avoines étaient inchangées ou en recul d'un quart de sou. Le seigle perdit 5-8 de sou à 1 sou. Les provisions ont baissé de 2 sous ou elles ont monté de 12 sous. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
BLE :				
Mai	93⅜ à 94⅛	94½	92	92½ à ⅝
Juil	89⅞ à 90⅛	90⅝	88¼	88½ à ⅝
Sep	89⅞	90	88	88¼ à ⅜
MAIS :				
Mai	60½ à 60⅝	60⅞	59½	59⅞
Juil	61⅞ à 62	62⅛	60⅞	61⅛ à ¼
Sep	62¾ à 62⅞	63	61⅞	62¼
AVOINES :				
Mai	30⅞	31⅛	30⅛	31
Juil	29⅛	29⅜	29⅛	29¼
Sep	29⅛	29⅛	29	29⅛
FEVES :				
Mai	105⅜	105½	105	105⅜
Juil				103⅜
Oct				102
SEIGLE :				
Mai		76⅜	74⅞	74¾
Juil				69⅞
Sep				67

LES DENREES

Montréal, 19. — (P.C.) Le beurre no 1 se vendant par quantités de wagons ou moins a coté 35-35 1-4 sous la livre sur le marché des denrées de Montréal, hier. Les prix aux détaillants étaient de 35 1-2 et de 36 sous. Les arrivages furent de 38 boîtes. Les oeufs classés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 31 sous la douzaine pour A-gros, 29 sous pour A-moyens et 28 sous pour A-de poulettes. Les arrivages ont été de 551 caisses. Le fromage a coté 14 3-4 sous la livre pour les arrivages courants de l'ouest. Les arrivages furent de 35 boîtes. Les pommes de terre blanches no 1 du Québec ont coté 52-65 sous le sac de 80 livres. Les Montagnes no 1 du Nouveau-Brunswick ont coté 57-60 sous le sac de 80 livres et 40-42 sous le sac de 50 livres. Les Montagnes no 1 de l'Ile du Prince-Edouard ont coté 82-85 sous le sac de 90 livres et 50 sous le sac de 50 livres. Les patates des Bermudes no 1 se vendirent à $2 le sac de 60 livres et les patates nouvelles de la Floride cotaient $2.50 le minot.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie, Québec).

Chicago, 19. — Les prix des peaux ont baissé de 28 à 37 points durant la séance d'hier. Les ventes furent de 482 lots, un nouveau record. Mars 9.01-9.05; juin 9.35 tr.; septembre 9.66-70 tr. et décembre 10.01n.

MONTREAL ISLAND POW.

Montréal, 19. — (P.C.) Montreal en assemblée annuelle jeudi.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 19. — (P. A.) La Bourse a été plus active hier et la liste industrielle affichait des re-

La demande a été bonne hier à Paris pour les valeurs bancaires et internationales et les cours ont généralement finf avec des gains. Royal Dutch a fait de $1.75 par action privilégiée.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

Banque d'Epargne

AVIS est, par le présent donné qu'un dividende de Trois Dollars par action sur le capital actions de cette Institution a été déclaré pour le trimestre en cours. Ce dividende sera payable le et après mardi, le premier jour de mars prochain.

Par ordre du conseil d'Administration,

Le Directeur Général,

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 19.—(P.A.) Le dollar canadien a baissé de 1-64 de sou au cours de $1.00 3-64 sur le marché des changes étrangers, hier. La livre sterling a reculé de 7-8 de sou à $5.02 1-4 et le franc français a baissé de 5-8 de point à $0.0328 5-8. A Montréal, la livre sterling a baissé de 3-4 de sou à $5.02 3-32, le franc français était un peu plus faible à $0.0328 1-2 et le dollar des Etats-Unis a touché un escompte de 1-32 de un pour cent au lieu d'un escompte de 5-64 de un pour cent la veille.

SISCOE REMONTE AU COURS DE $2.78

Sladen Malartic, Canadian Malartic, Hard Rock et quelques autres mines d'or ont monté. — Asbestos clôture au cours de 62.

Montréal, 19. — (P.C.) Asbestos Corporation était encore ferme au cours de 62, sur le Curb de Montréal, hier. Les actions de papeteries ont fluctué irrégulièrement. Abitibi commun perdit 10 sous et Maclaren a reculé d'un point. Lake Sulphite a gagné une fraction.

Dans le compartiment minier, les prises de profits ont rendu l'apparence du tableau très confuse. Read Authier perdit 15 sous à $4.05. Sherritt Gordon, Pamour, et Falconbridge ont reculé de 5 sous chacun, et Home Oil a cédé 2 sous. Des titres ont continué à monter quand même. Signalons Siscoe en mieux de 14 sous, Sladen de 12 sous, Pato de 10 sous, Canadian Malartic de 9 sous et East Malartic de 4 sous.

A TORONTO

Toronto, Ontario, 19. — (P.C.) Les actions de bas métaux se sont ralliées, hier, à Toronto, tandis que les autres valeurs minières avaient tendance à fléchir. Macleod Cockshutt et Hard Rock ont entraîné les mines en avant au début de la séance en enregistrant des gains de 15 et 20 sous. Macleod perdit son avance pour fermer en mieux d'un sou seulement à $2.76, après avoir coté $2.90. Hard Rock a gagné 12 sous à $1.86. Les gains variaient de 4 à 15 sous dans Canadian Malartic, Perron, Pioneer, San Antonio, Shawkey, Siscoe, Bankfield, Sladen et Uchi. Little Long Lac perdit 20 sous à $5.00 tandis que les reculs allaient de 4 à 10 sous dans Cariboo, Kerr Addison, Laguna, Macassa, Mining Corporation, O'Brien, Paymaster, Pickle Crow, Read Authier, Sylvanite, Teck Hughes et Wright Hargreaves. Hudson Bay a gagné un point, Smelters 1-2 point mais Noranda a reculé de 3-4 de point. On notait des gains dans Falconbridge, Aldermac, Chromium et Waite Amulet. Pend Oreille et Ventures ont baissé un peu. Les fluctuations furent étroites dans les huiles de l'ouest canadien.

DIVIDENDES

Lava Cap Mining Company, 3 sous par action payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 10 mars.

Acme Glove Works Limited, 12 1-2 sous par action commune et 1 5-8 pour cent par action privilégiée, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 18 mars.

Dominion Tar and Chemical Company Ltd, 1 3-8 pour cent par action privilégiée cumulative, payable le 2 mai aux actionnaires inscrits le 12 mars.

Dome Mines Limited, $1 par action payable le 20 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

LE MOUVEMENT DE HAUSSE EST FREINE

Peu de titres fermèrent avec des pertes toutefois, à Montréal.

BELL TELEPHONE

Bell monta à 165 dans les utilités publiques. — Les bas métaux baissent.

Montréal, 19. — (P.C.) Le mouvement de hausse assez sensible commencé en bourse locale, hier matin, n'a pas duré toute la journée. Il fut suivi d'une certaine faiblesse de la liste mais fort heureusement peu de titres mobiliers ont clôturé avec des pertes par rapport à la fermeture de la veille. Les utilités publiques étaient fermes. Bell Telephone a monté à 165 1-2 et ferma à 165, en mieux de 4 points comparativement à sa vente précédente par lot régulier. Brazilian, Montreal Power et Winnipeg Electric A étaient inchangées et stables.

Les actions de bas métaux furent les plus affectées. Nickel perdit un point à 49 et Noranda a reculé d'un demi-point à 60 1-2. Les actions du Pacifique Canadien ont baissé de 1-8 de point au nouveau bas de 6 3-4 pour l'année courante. Dryden a cédé une fraction de point.

Cockshutt Plow, Seagrams, Imperial Oil et Massey Harris étaient plus fermes sur la liste générale.

Le roulement total sur la Bourse et le Curb de Montréal fut de 25,400 actions, comprenant 11,300 parts industrielles et 214,100 parts minières. Les ventes d'obligations furent de $800 seulement. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 ut.	20 ind.	30 comb.
Hier	64.7	75.2	71.7
Av-hier	64.7	75.6	71.9
Sem dern.	64.6	74.2	71.0
Mois dern.	66.8	80.1	75.7
1937	92.3	113.4	106.4
Haut 1938	67.9	81.0	76.4
Bas 1938	64.3	73.8	70.9

COURS DE DOW JONES

New-York, 19. — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la clôture de la séance d'hier à la Bourse de New-York: 30 titres industriels à 126.29, en recul de 1.30 point. 20 chemins de fer à 28.6, en recul de 0.64 point. 20 utilités publiques à 19.23, en recul de 0.09 point.

(Sommaire de Dow-Jones venu par fil privés de L.-G. Beaubien et Cie, Québec).

NOUVELLES MINIERES

Sigma Mines Ltd,

Les profits nets de Sigma Mines Quebec Limited durant le mois de janvier 1938 furent après les taxes, la dépréciation et les frais différés de développement de $30,-678 alors qu'ils avaient été de $26,-459 en décembre 1937. La production de la mine Sigma a été le mois dernier de $128,745 alors qu'elle avait été de $127,582 le mois précédent.

Homestead Oil & Gas

L'option donnée sur certaines actions de Homestead Oil & Gas au prix de 50 sous chacune n'a pas été honorée. L'entente avait été faite pour la souscription de 25,000 actions au prix de 40 sous chacune et une option avait été donnée à 50 sous par action sur 35,000 actions additionnelles. Le capital émis par la compagnie se trouve être maintenant de 1,384,000 actions sur un capital autorisé de 1,500,000 parts.

Casier Postal 129 Station B Québec

Téléphone 2-7008 " 2-7007 " 2-7008

BARRY & McMANAMY

Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la petite Bourse de Montréal
Membres du Canadian Commodity Exchange Inc.

79-81 Rue ST-PIERRE — QUEBEC

Service complet de cotations sur toutes les Bourses y compris la Bourse des Mines de Toronto

Obligations — Actions industrielles — Valeurs minières

H.-F. de LOTTINVILLE & Cie

82-84 rue Saint-Pierre — Tél. : 4-4651
QUEBEC

Nous offrons la nouvelle émission de la

Province de Québec

3¼%

Echéance : 1er mars 1948

Ces obligations ne sont pas rachetables par anticipation.

Prix: 99.45 et l'intérêt couru.

La Corporation de Prêts de Québec

Frs Letarte, L.-A. Pedneault, J.-A. Tardif
132, rue Saint-Pierre, QUEBEC, Tél. : 2-4765
L. Létourneau, 1293, rue Hart, Trois-Rivières

Nouvelle émission

**PROVINCE DE Q

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre, Québec — Tél : *2-7006

Ventes: 768,970 actions Taux de l'argent à vue à 1 p. c.

SEANCE DU 18 FEVRIER 1938

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
1200	Adams E.	9⅝	9⅝	9½	9½
800	Air Red.	50¾	50¾	49¼	49½
2500	Alaska J.	12	12⅛	12	12⅛
900	Alld Che.	164	163	162	163
3800	Allis Ch.	45	45⅜	43	43⅛
2100	Alleg. Cor.	1⅜	1⅜	1¼	1¼
600	A. Bra. S.	38	38	37	37½
1900	Am. Can	86¾	87	85¾	85¾
300	A. C. & F.	22⅞	22⅞	22¼	22¼
300	A. C. Alc.	12½	12½	12½	12½
200	A. & F. P.	3¼	3¼	3¼	3¼
800	Am. Loco.	21¼	21¼	21¼	21½
8200	Am. Rad.	13½	13½	12¾	13¼
1600	A. Rol. M.	20	20	19	19
4700	Am. Smelt.	51¼	51¼	48¾	49¼
2100	A. T. & T.	138	138⅜	137	137
300	A. Tob. B.	65⅞	65⅞	65⅛	65⅛
1500	A. Wa. W.	9¼	9⅜	9¼	9⅜
700	A. Wool.	5½	5½	5¼	5¼
1400	Do pr.	34¼	35¼	34	34
200	Amerada.	67¼	67¼	67¼	67½
23800	Ana. Cop.	33⅜	33⅝	31¾	32⅜
1000	As. D. Gds	7⅞	7⅞	7⅛	7⅛
3500	Atch. Ry	37	37	35	35
1700	Alt. Refi.	22¼	22⅜	22	22⅛
600	Auburn	4½	4½	4½	4½
600	Auburn	4½	4⅜	4⅜	4⅜
700	Av. Corp.	3¾	3¾	3⅜	3⅜
4600	Bal. Lo. n	9¾	9¾	9	9⅜
1800	Balt. & O.	9⅜	9⅝	9½	9½
2100	Barns. A.	15¾	15⅞	14⅞	14⅞
1100	Barn. Ay.	13	13	12⅜	12⅜
300	Best & Co.	38	38	38	38
14300	Beth. St.	57¾	57¾	55	56
3400	Boe. Air	28⅜	28⅜	27	27½
200	Bohn Al.	26⅜	26⅜	26¼	26¼
3400	Borg. War.	25¼	25⅝	24	24
1000	Briggs M.	23⅞	23⅞	23¾	23¾
500	Blyn M. T.	11½	11½	11	11
1100	Budd Mg.	5⅛	5⅛	5	5
200	Bur. Ad.	12⅛	18⅛	18⅛	18⅛
1000	Cal. & He.	9	9	8¾	8¾
5700	Can. Dry	19	19¼	17⅞	18¼
2500	Can. Pac.	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
2100	Case J. I.	95	95	92	93
900	Cel. Cor.	16¼	16¼	16¼	16¼
2800	Cer. de P.	41	41½	38⅜	39
2000	Ches. & O.	33¾	33¾	32¾	32⅞
400	Chi. N. W.	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
15600	Chrysler	57¼	57¾	54⅝	54⅝
400	Coca-C.	121	121	120	120
600	Co. F. & I.	16⅜	16⅜	15⅞	15⅞
2300	Col. Gas	7⅜	7½	7¼	7¼
600	Com. Sol.	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
6900	Com. & S.	1⅝	1⅝	1½	1½
2800	Com. Cr.	35¾	35¾	34⅞	34⅞
400	Congol.	22⅞	22⅞	22¼	22¼
300	Cons. Bd.	21½	21½	21½	21½
2400	Cons. Oil	9⅜	9½	9⅜	9⅜
1300	Con. Can.	42⅜	42⅜	42¼	42¼
200	Corn Pro.	64	64	64	64
1200	Cruc. St.	37	37	35	35
2800	Curtis W.	4⅜	4⅜	4¼	4¼
1100	Do A	16¼	16¼	16¼	16¼
2100	Crane	26	26¼	25¼	25¼
24000	Deere	23½	23⅝	21⅞	22½
800	Del. & La.	7	7	7	7
3600	Don. Air.	40⅛	40⅜	39	39
3600	Dup. de N.	120	120	116	116
	Eas. Kod.	156	156	156	156
600	El. Auto L.	18½	18½	18¼	18¼
900	El. Boat	9¼	9¼	9¼	9¼
2300	E. P. & L.	10	10	9	9
200	Erie	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
100	Firestone	21½	21½	21½	21½
1400	Free. Tex.	27⅛	27⅛	26½	26¾
500	Gen. Asp.	17⅜	17⅜	17⅜	17⅜
9100	Gen. El.	40⅜	40½	39½	39⅝
1100	Gen. Fds	32	32	31⅝	31⅝
14200	Gen. Mot.	35¾	35⅞	34⅛	34½
200	G. Ry S.	23	23	23	23
400	Gillette	9¾	9¾	9¾	9¾
1300	Glidden	23¾	23⅞	23¾	23¾
5300	Goodrich	18⅛	18¼	17	17
9800	Goodyear	22½	22½	21⅜	21⅞
1500	Gra. Pai.	13⅜	13⅜	11¼	11¼
2800	G. N. Ry p.	23¼	23¼	22½	22¾
2000	Greyho.	9¾	9¾	9⅝	9⅝
2700	Hous. Oil	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
400	Hud. Mo.	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
2400	Hupp Mo.	1¼	1¼	1⅛	1⅛
600	Il. Cen. Ry	11⅛	11⅛	11⅛	11⅛
	Inspira.	13⅞	14¼	12⅞	13⅜
3500	Int. Iron	11⅞	11⅞	11¼	11¼
3400	I. Harv.	65⅜	66	65	65
1500	I. Hy. El.	5½	5½	5½	5½
12800	I. Nickel.	50⅜	50⅜	48½	49⅜
1700	I. Paper	8	8⅛	7¾	7¾
2100	Do pr.	32⅛	32⅛	30	30¼
700	I. T. & T.	6⅛	6⅛	6	6⅛
1900	J. Mansv.	78	78	76	76
300	K. City S.	9	9	9	9
8300	Kennec.	38⅞	39	37⅜	38
600	Kro. Gro.	15¼	15¼	15¼	15¼
100	Lambert.	11½	11½	11½	11½
300	Lehigh V.	6¼	6¼	6¼	6¼
1100	Loew's	49⅜	49⅜	48⅞	48⅝
500	Lorli. To.	16⅛	16⅛	16⅛	16⅛
1100	Mack Tr.	21	21	20¼	20¼
1000	Macy	32	32	32	32
1600	McK. T. P.	21¾	21¾	20⅞	20⅞
600	Mex. Sea.	23	23	22¾	22¾
3900	Mia. Cop.	10¼	10¼	9⅝	9⅝
400	Mis. Pac.	1¼	1¼	1¼	1¼
11400	Mont. W.	35½	35¾	34½	34½
900	Mur. Cor.	6⅝	6¾	6½	6½
2200	Nash K.	9⅝	9¾	9⅝	9¾
1500	Nat. Bis.	19¼	19¼	19	19
400	Nat. C. R.	17½	17½	17½	17½
1400	Nat. Dai.	14¾	14¾	14¼	14¼
1100	Nat. Dis.	23	23	22½	22½
6000	Nat. Ld	23	23⅛	22¾	22¾
500	N. P. & L.	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
200	Nat., Tea.	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
6900	N.C. Cen.	18⅛	18⅛	17¾	17⅝
300	N.W. N. H.	23⅜	23⅜	23⅛	23⅛
100	Norf. & W.	184	184	184	184
1100	N. Am. Av.	9	9	9	9
3000	Nor. Am.	18½	18⅝	17⅞	18⅛
400	Nor. Pac.	12½	12½	11⅝	11⅝
700	N.Y. Ship.	8⅞	8⅞	8⅝	8⅞
1500	Ohio O.	13¼	13¾	13¼	13¼
900	Otis El.	21½	22	21¼	21¼
1100	Otis St.	10	10	9⅞	9⅞
400	P. G. & E.	26¼	26¼	26¼	26¼
1600	Pack. Mo.	4¾	4⅞	4¾	4¾
2900	Par. Pub.	10¼	10¼	10¼	10¼
100	Pen. & Fd	45⅛	45⅛	45⅛	45⅛
3100	Pen. RR.	22½	22½	21½	21½
200	Peo. Gas	32	32	32	32
4200	P. Dodge	26¾	26¾	25⅝	25⅝
1800	Ph. Pete.	38⅛	38⅜	37¼	37¼
1100	P. S. N. J.	31¼	31½	31¼	31¼
1700	Pullman	32¼	32¼	31¼	31¼
3300	Pure Oil	11¾	11¾	11	11¼
7000	Radio C.	6¾	6⅞	6⅝	6⅝
600	Radio K.	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
100	Reading.	19⅞	19⅞	19⅞	19⅞
1100	Rem. R.	14½	14½	14¼	14¼
200	Reo. Mo.	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
8300	Rep. St.	18⅛	18⅛	17⅞	17⅞
1400	Rey. To. B	39	39	39	39
1100	St. J. Ld	37	37	36	36
3600	Sch. Sto.	½	½	½	½
3100	Sears R.	61⅜	61⅞	60	60½
900	Servel	15	15	15	15
1100	Simmons.	21¼	21½	20¾	21⅛
7000	Sloss Sh.	60	60	60	60
6700	Soc. Vac.	15⅛	15⅛	15	15
8400	Sou. Pac.	19⅛	19¼	18	18½
200	S. P. R.co	25½	25½	25½	25½
1600	Sout. Ry.	12⅛	12⅛	11¼	11⅜
3900	Sper. Cor.	19¾	19¾	19½	19⅜
7800	Spiegel	10⅜	10⅜	10¼	10⅜
2800	S. Brands	8	8	8	8
300	S. G. & E.	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
900	S. O. of C.	32	32½	32	32
3500	S. O. N. J.	50¼	50¼	49¼	50
2200	S. O. of I.	32½	32½	32	32⅛
1800	Sto. & W.	9	9⅛	8¾	8¾
1100	Staude.	5⅝	5⅞	5⅝	5⅞
3700	Tex. Cor.	41⅞	42	41⅛	41⅜
200	Tex. G. S.	32	32	32	32
1700	Tide. As.	13⅞	13⅞	13⅞	13⅞
400	Tim. R. B.	41¼	41¼	41	41
400	Un. Bag	11¼	11⅜	11¼	11⅜
3600	U. Carbide	74⅞	75	74	74
500	U. Pacific	78	78½	77	77
3300	Un. Air.	24	24	22⅞	22⅞
400	U. Carbon.	46¾	46¾	46¾	46¾
1300	Un. Corp.	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
500	U. Fruit.	63	63	61	61
1700	U. Gas I.	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
400	U.S. I. Alc.	20⅛	20⅛	20	20
200	U.S. Lea.	6	6	6	6
1200	Do A	9¾	9¾	9¾	9¾
900	U.S. Pipe	29½	29½	28½	28⅝
1500	U.S. Rea.	5¼	5¼	5⅛	5⅛
32400	U.S. Rub.	32⅜	32⅜	30½	31⅜
26400	U.S. Steel	55⅝	55⅝	52¾	53⅛
500	Do pr.	107¼	107¼	106½	106½
200	U.S. Smelt.	69	69	68	68
300	Vanad.	18	18	17½	17⅝
2000	Vulc. Det.	51	51	51	51
1900	War. Pic.	6⅛	6⅛	6	6
2000	West. Un.	25¼	25½	25¼	25½
1600	W. Air. Br.	24½	24½	24¼	24½
4400	West. El.	97¼	97¼	92½	93¼
700	White M.	11⅜	11⅜	11⅜	11⅜
700	Wilson	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
700	Woolw.	43¾	43¾	42⅛	42⅛
300	W. Pump	17¼	17¼	17	17
5400	Y. Tru. B	13⅞	13⅞	13½	13½
3400	Young. S.	46⅜	46⅞	35½	35⅞
900	Zenith R.	13¼	13½	13¼	13½

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec — Tél : *2-1521

SEANCE DU 18 FEVRIER 1938

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
50	Ass. Brew	12¼	12¼	12¼	12¼
50	Bath P A	9¼	9¼	9¼	9¼
141	Bell	165½	165½	165	165
181	Braz. T.	10⅞	10⅞	10¼	10¼
5	B C Pow B	4½	4½	4½	4½
20	Bruck S.	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
35	Build Pr A	50	50	50	50
25	C. Bronze	37	37	37	37
50	C. Car	10	10	10	10
20	Do priv.	21⅞	21⅞	21⅞	21⅞
80	C. Cem.	10¼	10¼	10¼	10½
15	Do priv.	105½	105½	105½	105½
25	C. I. Alc A	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
50	C. Loco.	8	8	8	8
20	C. N. Pow	18½	18½	18½	18½
1465	C. P. R.	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
45	C Steam pr	10½	10½	10½	10½
75	C. Plow	9¼	9¼	9	9
1035	C. Smelt.	60¼	60¼	59½	60¼
160	Dist Seag.	15½	15½	15⅜	15⅜
20	D. Bridge	29¾	30	29¾	30
10	D. Coal pr	19	19	19	19
425	D. Stl B	13⅞	13⅞	13⅜	13½
25	Dryden	6½	6½	6½	6½
35	Found C.	13½	13½	13½	13½
75	Gatin.	8⅞	8⅞	8¾	8¾
15	Do priv.	82	82	81½	81½
50	G. Stl W.	6⅜	6⅜	6¼	6¼
40	Gypsum	7⅛	7¼	7	7
5	Holling	14	14	14	14
10	H. Smith	13¼	13½	13¼	13½
35	Do priv.	95	95	93	93
438	Imp Oil	18½	18¾	18½	18¾
100	Imp Tob	14½	14½	14⅜	14⅜
25	I. Accept.	28¾	28¾	28¾	28¾
794	Int Nick	50¼	50¼	48⅞	49½
125	Int Pet	30¼	30¼	30¼	30¼
11	Lak of W.	13	13	13	13¼
120	M. Harris	7	7	7	7
412	Mtl Pow	30¼	30½	30¼	30⅜
150	Nat Brew	39¾	40	39¾	40
731	Noranda	61¾	61¾	60½	60½
45	Ogilv F M	30¼	30¼	30	30
335	Price	13½	13½	13¼	13¼
25	Que Pow	15⅞	15⅞	15⅞	15⅞
75	Regent	9	9	9	9
12	Shawin.	20	20	20	20
5	Sherwin.	14½	14½	14½	14½
200	S. C. Pow	12½	12½	12½	12½
105	S. Law C	4¼	4¼	4¼	4¼
40	Stl of C.	64½	64½	64	64
10	Do priv.	59¾	59¾	59¾	59¾
35	Win El A	2¼	2¼	2¼	2¼

BANQUES :

7	Comm.	166	166	166	166
1	Nv-Ecoss.	302	302	302	302
21	Royale	176	176	176	176

Ventes : 11,300

CURB DE MONTREAL

SEANCE DU 18 FEVRIER 1938

Ventes	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
705	Abitibi	180	180	170	170
90	Do Pri	16	16⅛	16	16
97	Asbest	62	62	61	62
102	Beauhar	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
250	B A Oil	20½	20½	20¼	20¼
5	B C Pack	12	12	12	12
5	C N Pow	107	107	107	107
25	Cdn Vic	5½	5½	5½	5½
787	Cons Pap	5½	5½	5¼	5¼
20	Donn A	5¼	5¼	5¼	5¼
70	Fairch	5¼	5¼	5	5
100	For Pow	40	40	40	40
20	Fraser Co	15	15	15	15
4	Do Vot	14¾	14¾	14⅜	14⅜
53	Gen St W	60	60	60	60
10	Int Pts A	4	4	4	4
330	Lake Sul	5¾	5⅞	5½	5½
150	Maclaren	12	12	12	12
125	Massey H	46¾	47	46	46
5	Page Her	94½	94½	94½	94½
15	Paton M	15	15	15	15
10	Power C	96	96	96	96
8	So Can P	104¼	104¼	104¼	104¼
	MINES:				
800	Alderm	57	57	57	57
4700	Beauf	26	27	26	27
200	Big Miss	45	45	45	45
2000	Bouscad	13	13	11¾	11¾
3800	Brownl	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
3200	Can Mal	116	125	116	125
4300	Cart Mal	13¼	13¼	12½	12½
15900	Cent Cad	38	38	35	35
100	Cent Pat	265	265	265	265
6655	Cons Ch	34	41	34	40
30	Dome Min	58	58	58	58
5900	East Mal	152	153	150	152
1300	Eldor	242	242	240	240
200	Fal Nick	630	630	625	625
100	Franco	44	44	44	44
220	Hud Bay	26	26¼	26	26¼
4500	J M Cons	13	14	12½	14
20	Lake Sh	56⅜	56⅜	56¼	56¼
500	Lebel Oro	12	12	12	12
270	Macassa	495	495	495	495
100	McWatts	46	46	46	46
1500	Moff H	2	2	2	2
2725	O'Brien	435	435	420	425
3400	Pandora	50	50	49	49
1100	Pamour	390	390	385	385
500	Pato Cons	250	250	250	250
1500	Pend Or	209	212	205	205
6050	Perron	160	162	157	160
550	Pickle Cr	485	485	485	485
100	Read Au	405	405	405	405
3000	Ritchie	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
100	San Ant	143	143	143	143
1800	Shawkey	30	33	30	33
2305	Sher Gor	155	158	150	150
6550	Siscoe	262	279	262	278
32700	Sladen M	108	120	108	119
52700	Stada R	26	31	26	27
2050	Sullivan	100	103	100	101
4300	Thom Cad	30½	31	29¾	30
2300	Wood Cad	37½	38	37½	38
	HUILES:				
1000	Ana Oil	12	12	12	12
100	Cal & Ed	285	285	285	285
100	Dalhou	55½	55½	55½	55½
400	Home Oil	125	125	124	124
17	Royalite	45	45½	45	45½

Ventes: 214,000.

Obligations Canadiennes

Séance du 18 février 1938

Obligations du Dominion:

		Off.	Dem.
2	1-2 1 Juin 1943	102	103
2	1-2 15 Oct 1939	101¾	102¾
3	1 Juin 1950-55	97¾	98¾
3	15 Oct 1942	104¼	105¼
3	perpétuelles	87⅝	88⅝
3	1-4 1 Juin 1946-49	101⅝	102⅝
	Do 1956-66	99¼	100¼
3	1 2 15 Oct 1944-49	103⅛	104⅛
4	15 Oct 1943-45	107⅜	108⅜
	Do 1939	104½	105½
	Do 1947-52	107½	108½
4	1-2 1 Sep 1940	107¼	108¼
4	1-2 15 Oct 1944	111½	112½
4	1-2 1 Fev 1946	111½	112½
4	1-2 1 Nov 1946-56	110¼	111¼
	Do 1947-57	110⅝	111⅝
	Do 1948-58	111	112
	Do 1949-59	111⅜	112⅜
5	15 Nov 1941	111⅜	
5	15 Oct 1943	113⅛	114⅛

Garanties par le Dominion:

C N R 2 1943	99½	100½	
Do 2 1-4 1944	99½	100½	
Do 3 1944	103	104	
Do 1945-50	97½	98½	
Do 1948-52	97¼	98¼	
Do 1948-53	97¼	98¼	
4 1-2 1951	114⅛	115⅛	
Do 1956	114⅜	115⅜	
Do 1957	114⅛	115⅛	
Do 4 3-4 1955	117¼	118¼	
Do 5 1954	118	119	
Do 1949-69	119¼	120⅛	

Provinciales:

Alta 4 1954	49	53	
Do 4 1-2 1956	50	54	
B C 5 1-2 1945	99¾	100¾	
Do 4 1-2 1953	93½	96	
Man 6 1947	91	94	
Do 4 1-2 1956	80	83	
N B 3 1951	90½	92½	
Do 4 1-2 1961	103	105	
N S 3 1950	94	96	
Do 4 1-2 1960	108¼	110¼	
Ont 4 1962	107½	109½	
Do 4 1-2 1949	110¾	112¾	
Que 3 1951	96	97½	
Do 3 1-4 1949	98½	99¾	
Sask 4 1954	64½	67½	
Do 4 1-2 1951	74	77	

Municipales:

Mtl 4 1945	99¼	100¾	
Do 4 1-2 1971	100¼	102¼	
Que 4 1 2 1950	101	103	
T Riv 4 1-2 1956	101	103	
Mtl Cath Sch 4 1948	99	100½	
Mtl Metro 4 1-2 1962	99½	102	
Do 4 1947	98½	100½	

Rails et navigation:

C P R 4 1949	94	96	
Can SS 5 1957	76	78	

Utilités:

Beauhar 5 1973	67½	69½	
Bell Tel 5 1960	120	123	
B C Pow 4 1-4 1960	99	102	
Calg Pow 5 196 0	97½	99½	
Can Nof P 5 1953	103	105	
Gat Pow 5 1956	103½	105½	
Do 6 1941	101	103	
Int H El 6 1944	61	63	
Maclaren P S 1-2 1961	100	102	
M L H & P 3 1-2 1956	102	104	
Mtl Tram 5 1955	72½	75	
Ot V P 5 1-2 1970	105¼	107¼	
Pow Corp 4 1-2 1959	100	102	
Que Pow 4 1962	96	98	
Sag Pow 4 1-2 1966	102¾	104¾	
Shaw 4 1-2 1970	103½	105½	
Do 4 1961	99	101	
Twin City 5 1-2 1952	56	59	
United Secs 5 1-2 1952	67	69	
Wpg El 4 1-2 1960	103	105	

Industrielles:

Abitibi 5 1953	52	54	
Brown 5 1-2 1946	55	57	
Can Cem 4 1-4 1951	102½	104½	
Can Int P 6 1949	95½	97½	
Can Vick 6 1947	96	98	
Con P 5 1 2 1967	40½	42½	
Dom Coal 4 1 2 1952	100	103	
Dom Stl & C 6 1-4 1955	98½	102	
Donn P 4 1-2 1956	74	76	
Fraser 6 1950	100	103	
G S Wares 4 1-2 1952	94½	97	
Great L P 5 1955	93	95	
Int City W Bak 6 1-2 1950		31	
Maple L Mill 5 1-2 1949	42	45	
Minn & Ont P 6 1947	32½	34½	
N S Steel 5 1959	79	82	
Do 6 Debs	37	39	
Price Bros 1957	94½	96½	
Do 4 1957	90	95	

Immeubles:

Shbk St Real 3½-4 1952	35	40	
Windsor Hotel 6 1-2 1943	54		
Do 6 1947	28	33	

Mines non-inscrites

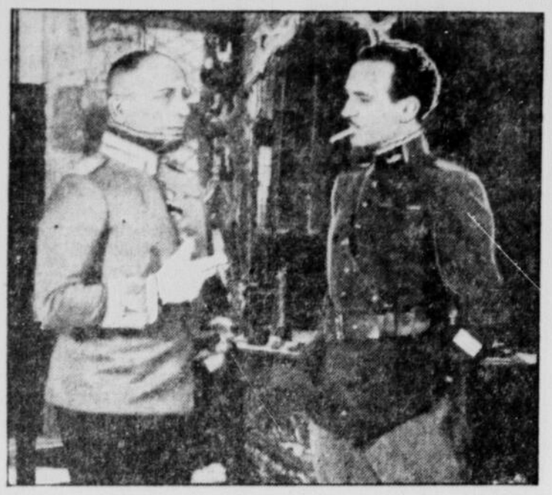
(Cours fournis par Johnston & Ward, membres de la Bourse de Montréal, 105, Côte de la Montagne, Québec)

Séance du 18 février 1938

	Offre	Dem.
Abbeville		14
Algold	35	37
Albany R.	70	73
Amity	1¾	2¼
Bilmac	21½	23
Bousquet	1	2
Brown Cad.	4	6
Cap. Rouyn	5¾	6½
Central Duvernay	7	9
Chibmac	2	3
Cuniptau	5	6
Dempsey Cad.	3½	4½
Dorval Unites	$10	$11
Dunlop nouv	4	5
Franklin	1	2
Frontier L. L.	5	7
Garnet	2	3
Gilbec	2	3
Golden Gate	61	65
Gold Range	1½	2½
Goldside	1½	2½
Hudson Pat.	2	3
King Kirk.	1	2
Kenricia	31	34
Kekagama	26	28
Lafayette	2	3
Lake Geneva	25	28
Lakehill	5	5½
Lake Rowan	29	30
Lamaque	740	760
L. L. Lagoon	5½	6
LeRoy	4	4½
Magnet Lake	10	12
Martin Bird	48	50
Margaret	10	13
McCarthy W	12	15
Moffatt Hall	1	2
Moffatt nouv.	3½	4½
Mosher L. L.	23	25
Norinke	5½	9½
No. Shore	1	2
Obalski	9½	10
Oklend	30	32
O'Leary M.	4½	5½
Opemiska C.	7	8
Oriole	5	7
Porc. Lake	21	23
Potterdoal	1¼	2
Quebec Manitou	96	98
Red Gold	7	8
Ribago	5	6
Routhier Cad.	9	12
Rubec	2	3
Sand River	34	36
Schreiber		3
Skookum	2	3
Smelters	1½	2½
Springer Sturgeon	11	13
Sturgeon R Gold	30	33
Stadore		15
Tonawanda	4	5
Wawbano	2	3
W. Red

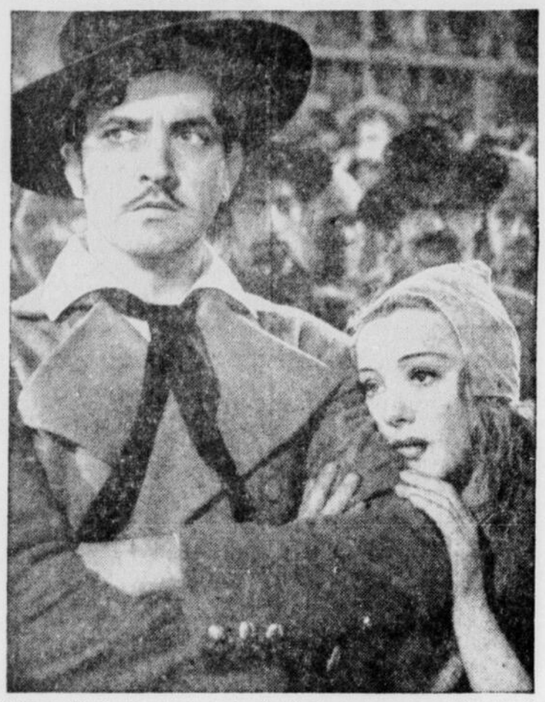
AMUSEMENTS

ERIC VON STROHEIM au CANADIEN



Le grand artiste ERIC VON STROHEIM et PIERRE FRESNAY dans "LA GRANDE ILLUSION" qui prend l'affiche aujourd'hui au Canadien en programme double.

Fredric March dans "THE BUCCANEER"



FREDRIC MARCH dans le rôle de Jean Lafitte, le pirate qui sauva l'Amérique dans ses jours les plus critiques, et Franciska Gaal, la jolie actrice Européenne qui joue le rôle d'une orpheline qui l'aimait, tels que vous les verrez dans "THE BUCCANEER", la grande production de Cecil B. DeMille qui passera au Capitol les quatre premiers jours de la semaine.

AU VICTORIA

Tous les cinéphiles locaux et les nombreux amis de Tino Rossi sont aujourd'hui au comble du bonheur. Le dernier film de leur chanteur préféré "Naples au baiser de feu", prend l'affiche aujourd'hui même au Victoria.

Cette bonne surprise attendue si patiemment par le public aura un écho auprès de tous ceux et celles qui ont eu le plaisir de voir et d'entendre Tino Rossi, soit à Montréal, soit à Québec. Et d'ailleurs tous les amis du chanteur corse se feront un devoir d'aller l'applaudir.

Disons qu'ils entendront les chansons nouvelles suivantes : "Tarentelle" déjà si populaire à la radio ; "Ecoutez les mandolines", jolie chanson sentimentale "Chanson d'Amour" d'un style original "Mia Piccolino" du folklore corse et "O Sole Mio" que Tino Rossi rend de façon parfaite.

Quant à l'histoire elle est l'adaptation du roman dramatique d'Auguste Bailly. C'est celle du beau chanteur Mario qui se laisse prendre au piège capiteux de Lolita (rôle tenu par la belle Viviane Romance) et en oublie sa fiancée Assunta (Mireille Balin). Mais le chanteur ne tarde pas à comprendre que Lolita n'a fait que s'amuser et il reviendra à Assunta retrouvant ainsi l'amitié de son fidèle appui, Michel Simon.

Tino Rossi est très à l'aise dans ce personnage d'un chanteur tendre, aimé des femmes. Il a toujours la belle voix qui a fait son succès. Dalio dans un court passage est étonnant comme toujours. Viviane Romance et Mireille Balin, toutes deux belles et Michel Simon se taillent chacun un très gros succès personnel.

Le second film à l'affiche sera "Un Scandale aux galeries", avec Pierre Larquey, Roland Toutain, Claude May, Josseline Gael, Félix Oudart et autres. Cette histoire charmante tournant autour d'une employée de magasin et du fils de son patron contient des scènes amusantes, jeunes, fraîches et d'une veine comique réelle. Pierre Larquey domine toute la distribution par son naturel, sa simplicité et la belle sincérité dont il anime tout ce qu'il fait. Cette comédie plaira à raison de véritable originalité.

(Communiqué).

AU CLASSIC

SAMEDI A MARDI

"Broadway Melody of 1938", troisième film de la série qui nous apporte les plus récentes chansons populaires, les derniers pas de danse et les décors les plus fantastiques d'Hollywood.

Une comédie musicale de l'ampleur de "Broadway Melody" n'a pas besoin d'une intrigue très tendue pour être agréable, car c'est surtout le chant, la musique et la danse qui font sa valeur. Les principaux rôles sont tenus par Robert Taylor, Eleanor Powell et George Murphy. Il faut mentionner également Judy Garland, une très jeune actrice à la voix riche et forte; Sophie Tucker, chanteuse de genre autrefois fort célèbre sur le Broadway, et Buddy Ebsen, artiste de la danse à claquettes et "crooner" à ses heures.

Robert Taylor est un jeune producteur du Broadway qui reçoit l'appui financier d'un M. Whipple. Il admire le talent d'Eleanor Powell et décide de lui donner un rôle de premier plan dans la pièce.

L'ami de l'auteur a acheté un cheval qui gagne une bourse de $25,000 à Saratoga. C'est assez d'argent pour poursuivre la réalisation de la pièce sans l'assistance de M. Whipple.

Eleanor Powell brille de nouveau dans ses danses enlevantes. George Murphy rend encore plus harmonieuse et plus captivante la partie choregraphique du film.

Le second film est une bonne vue d'action qui a pour titre "The Calling of Dan Matthews" avec Richard Arlen, nouvelles universelles et sujet court. — Communiqué.

AU PRINCESSE

La superbe production "Stella Dallas" est à l'affiche du Princesse pour quatre jours commençant aujourd'hui, avec un autre spécial.

Le film nous présente, en Barbara Stanwyck et John Boles, un couple formé d'êtres différents par l'éducation et par la façon de comprendre la vie. Lui a eu une jeunesse choyée; il aspire maintenant au repos dans un foyer paisible. Elle a été élevée dans la pauvreté; elle entrevoit avec le mariage la possibilité de connaître les plaisirs dont elle fut toujours privée. Une enfant, heureusement, réussira pour un temps à retarder une pénible séparation.

Mais lorsque le bonheur de l'enfant sera en jeu, l'amour maternel trouvera la force d'accomplir le sacrifice le plus dur qu'une mère puisse s'imposer.

Barbara Stanwyck est très émouvante dans le rôle de cette jeune fille qui, une fois mariée, ne souhaite rien tant que de faire voir à tous les apparences de son bonheur. Sa vulgarité lui fait rechercher les plaisirs auxquels une nouvelle riche peut être sensible jusqu'au jour où elle décide d'expier ses erreurs en se retirant de la vie de sa fille. Le rôle de celle-ci est joué avec une fine sensibilité par la délicieuse Anne Shirley.

Le second film à l'affiche est "Sing and Be Happy", dont les vedettes sont Leah Ray, Joan Davis, Dixie Dunbar et Tony Martin. C'est une comédie très gaie et remplie d'excellente musique. — Communiqué.

"52nd STREET" A L'EMPIRE AUJOURD'HUI



IAN HUNTER et LEO CARILLO qui jouent aux côtés de Kenny Baker, Pat Paterson et Zasu Pitts dans le meilleur film musical jamais produit, "52nd STREET". Un autre bon film, une comédie "3 STOOGES" et un documentaire intéressant complètent le programme.

AU CINEMA DE PARIS

La mer, les marins tel est le sujet du film "La Porte du Large" qui prend l'affiche aujourd'hui au Cinéma de Paris. L'auteur du film "Veille d'Armes", M. Marcel L'Herbier, vient de nous donner un autre beau film plein d'idéalisme, de vérité et de tact. Il a voulu nous initier à la vie des cadets de la Marine Française et c'est à l'Ecole Naval de Brest qu'il a tourné ses principales scènes.

L'atmosphère y est donc ! Le scénario est adroit et donne lieu à des scènes dramatiques. Nous le résumons ici.

Le commandant Villette, qui dirige l'Ecole Navale va épouser Mme Madeleine Level, jeune et belle personne, dont l'aspirant Pierre Villette, fils du commandant s'éprend follement sans savoir les dispositions de son père à l'égard de cette personne.

La coquetterie inconsciente de Madeleine est cruellement punie par la gravité de l'amour de Pierre qui laisse son ami Paillard partir à sa place pour un vol de nuit.

L'avion sombre dans la brume. Paillard est disparu. Pierre passe devant un conseil de guerre et refuse d'expliquer cette permutation. Mais Paillard a pu être retracé et Pierre n'encourt qu'une peine légère.

Le commandant Villette sera rassuré par Madeleine et le chef continuera sa tâche d'éducateur cependant que son fils s'embarquera pour son tour du monde d'entraînement.

L'Herbier a brossé des scènes très adroites. Tous les tableaux ont de la vie, de la gaieté jusqu'au moment où le drame l'emporte.

Les vedettes sont les plus grandes que l'on puisse réunir dans un même film. D'abord Victor Francen, toujours remarquable dans ces rôles d'hommes mûrs, pétris de devoir ; Marcelle Chantal, si belle et si discrètement dramatique ; J.-P. Aumont plein de fougue ; Roland Toutain, comédien surprenant . . . et nombre d'autres.

Le second film sera "Neuf de Trèfle", avec le comédien Duvalles, Alice Field et le si sympathique Albert Préjean.

(Communiqué).

AU CAPITOL

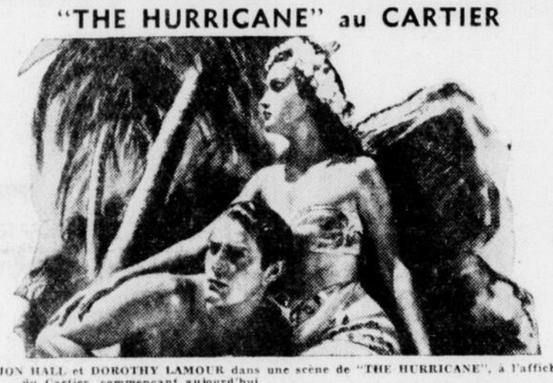
Fredric March dans un de ses meilleurs films "The Buccaneer", à l'affiche du Capitol les 4 premiers jours de la semaine, passera certainement et non sans faire comme l'un des plus grands succès de la carrière assez inégale de Fredric March. Il faut remonter aussi loin que "Anna Karenina", alors qu'il avait fait un si excellent partenaire à Greta Garbo, pour trouver un rôle aussi bien taillé à la mesure du talent de March.

Disons aussi, sans rien enlever à son mérite personnel, que Fredric March est doublement bien servi dans "The Buccaneer" par l'habileté inégalable de Cecil-B De Mille et par la découverte que vient de faire ce dernier d'une ravissante petite actrice hongroise, Franciska Gaal, qui donne de façon si charmante la réplique au célèbre pirate Jean Lafitte (Fredric March).

L'histoire de ce fameux pirate qui sauva presque miraculeusement la Nouvelle Orléans devant l'attaque des Anglais est racontée de façon dramatique dans "The Buccaneer". Laissant de côté les détails oiseux, Cecil-B. De Mille s'est attaché à peindre les tableaux les plus émouvants et les plus débordants d'action, pour faire ressortir pleinement la figure énergique de son héros.

La représentation sera continue au Capitol à partir de 1h.15; la dernière représentation complète commencera demain soir à 8h.30. "The Buccaneer" est un film qui dure un peu plus de deux heures. Dans l'après-midi de lundi, mardi et mercredi, il passera à 2h.30, la première représentation commençant à 2 heures par les sujets courts qui seront répétés à 4h.35; le soir, les représentations commenceront à 6h.30 et à 8h.35. C'est ce matin, que s'ouvre au Capitol, la vente des billets pour "Carabinades '38" qui doit avoir lieu jeudi prochain, le 24. Comme les caissières seront fort occupées on est prié de téléphoner le moins possible; aucun billet ne sera réservé par téléphone; on devra venir chercher ses billets au contrôle. Les billets sont réservés pour la soirée seulement. Jeudi après-midi les enfants de tous âges seront admis à un prix réduit. — Communiqué.

"THE HURRICANE" au CARTIER



JON HALL et DOROTHY LAMOUR dans une scène de "THE HURRICANE", à l'affiche du Cartier, commençant aujourd'hui.

AU CANADIEN

Si "Carnet de Bal" a remporté la coupe Mussolini, le film "La Grande Illusion" de Jean Renoir a mérité le premier prix du Jury International de la Biennale de Venise.

Ainsi on a voulu récompenser la valeur de l'ensemble de ce film qui prend l'affiche aujourd'hui au Canadien. Ce film qui fera mieux pour la paix du monde que mille discours et cent conférences des nations prouve combien la guerre est une grande illusion ; qu'elle ne tient aucune promesse et qu'elle ne réalise aucun espoir.

Mais "La Grande Illusion" n'est pas un film de guerre. C'est une étude de plusieurs types d'hommes qui après avoir été jetés involontairement dans la fournaise se retrouvent dans un camp de concentration allemand. Types différents, oh combien !

Ainsi Pierre Fresnay est capitaine, aristocrate, race, quelque peu hautain il a le courage sobre, le respect de l'ennemi mais aussi le respect de son nom, de son honneur. Devant lui se dresse l'officier allemand (Eric von Stroheim) aristocrate lui aussi, plein de morgue, hautain mais imbu de principes rigides sur l'honneur et la parole donnée.

Autour de ces deux pôles gravitent Jean Gabin, ancien mécano, être franc, sincère, un héros. Carette, qui fit la guerre en se riant ; Dallio, le métèque qui se découvre une âme de Léonidas et plusieurs autres types curieux. Une seule femme, Dita Parlo, une Allemande qui hébergera les prisonniers ennemis et saura s'effacer devant les obligations de la guerre, de l'amour.

On a donc une bonne idée de l'envergure de ce film magistral. C'est pour Stroheim un réel retour à la vedette et Jean Renoir, le réalisateur a réalisé des miracles de technique pour créer l'atmosphère de cette fresque humaine, violente, haute en couleurs et magnifique à tous les points de vues.

Le second film sera "La Fille de la Madelon" premier grand film tourné par la célèbre vedette de l'Opéra de Paris, Mme Ninon Vallin. Cette oeuvre sentimentale, en marge de la guerre a le mérite d'être aussi interprétée par Henri Garat, Hélène Robert. Le charme capiteux de cette oeuvre plaira aux amateurs de films musicaux et d'amour.

(Communiqué).

A L'EMPIRE

"52nd STREET"

Aujourd'hui au théâtre Empire le plus fameux secteur des clubs de nuit de New-York, la 52e rue entre la 5e et la 6e avenue, qu'on a souvent surnommé le paradis du rythme et le Montmartre de l'Amérique, verra commencer sa merveilleuse renommée dans ce film musical Walter-Wanger "52nd Street".

Les artistes des clubs de nuit du Manhattan et des étoiles du monde cinématographique ont mis tout leur talent à contribution pour faire de ce spectacle, le plus joyeux, le plus désopilant et le plus splendide de la saison.

Kenny Baker dont la merveilleuse voix de ténor en a fait une sensation de la radio y remplit le principal rôle masculin. Il se taille un splendide succès non seulement dans les numéros de musique et chansons mais aussi dans les épisodes romantiques avec la ravissante Pat Paterson comme partenaire.

Jack White qui naquit au Club 18, dirige toute cette myriade impressionnante de danseurs, de chanteurs et de comédiens dont les noms sont attachés à la vie des clubs de nuit de New-York. Jerry Colonna est aussi personnifié par Al Norman qui remporte un splendide succès. Rocco et Saulter duo de danseurs fantaisistes, Cook et Brown deux autres artistes de la danse, Georgie Tapps fameux disciple de Terpsichore, les jolies danseuses de la 52e rue et autres inimitables bouffons et clowns . . .

Zazu Pitts et Dorothy Peterson jouent brillamment les rôles de vieilles chipies de la société tirées à quatre épingles qui n'ont jamais pu digérer l'invasion des clubs de nuit dans leur voisinage; elles sont d'autant plus scandalisées quand leur frères cadet Rufus Rondell (Ian Hunter) décide d'épouser une ravissante artiste de club de nuit personnifiée par Marla Shelton.

Elles s'inclinent cependant devant l'inévitable quand la fille de leur frère, Marguerit (Pat Paterson) revenant d'une des maisons d'éducation les plus fashionables d'Europe et intriguée par l'attirance de la 52e rue, pénètre dans un club de nuit et tombe en amour avec le maître de cérémonie et chanteur (Kenny Baker) pour débuter ensuite comme chanteuse dans ce même cabaret.

Les honneurs de la comédie sont partagés entre Léo Carrilla et Sid Silvers. Ella Logan y lance aussi plusieurs chansons inoubliables avec le style qu'on lui connait.

(Communiqué).

AU RIALTO

Lorsque le film "The Garden of Allah" fut présenté à Hollywood, on croyait que le film en couleurs ne s'imposerait pas avant dix ans. On constate aujourd'hui dans toute la presse américaine qu'il est arrivé à son point exact de perfection.

Evidemment, "The Garden of Allah" doit une grande part de son succès au fait que Marlène Dietrich et Charles Boyer en sont les vedettes.

Le sujet est inspiré du roman de Robert Hichens, paru voici trente ans. Il s'agit du moine Boris (Boyer) qui s'enfuit d'un couvent, près de Tunis. Dans un cabaret de nuit, à Benimora, il sauve la vie de Domini Enfilden (Marlène) qui, après avoir soigné son père invalide, est venue en Afrique pour y trouver le bonheur. Les deux jeunes gens s'aiment et se marient. Mlle Enfilden ignore les voeux prononcés par Boris. Il est reconnu et démasqué. Ils se séparent alors, et Boris rentre au couvent, pour y trouver le pardon.

Cette histoire a donné naissance à un très beau film. On a évité l'erreur des premiers films en couleurs en exploitant intelligemment les nouvelles possibilités. Il n'y a pas trop de tableaux en couleurs. Beaucoup de scènes se déroulent dans la pénombre et dans le désert lumineux et blanc.

Toutes les couleurs sont très exactes. Le jaune foncé des sables, le bleu des costumes de Marlène l'emportent. Le rouge toujours si désastreux, disparaît un peu. Les visages humains, qui autrefois étaient imparfaitement reproduits, semblent naturels. Et Marlène est plus belle que jamais! Ses cheveux blonds et ses yeux bleus sont bien faits pour le film en couleurs.

Quand à Charles Boyer, il est magnifique, comme on le constatera aujourd'hui au cinema Rialto. — Communiqué.

ENFIN! TINO ROSSI AU VICTORIA



Le si fameux chanteur corse TINO ROSSI et VIVIANE ROMANCE dans leur dernier film "Naples au baiser de feu" qui prendra l'affiche samedi au Victoria en programme double.

AU CAMBRAI

Trente minutes d'attractions sur la scène et deux grandes productions passant pour la première fois à Québec. Une semaine commençant aujourd'hui.

Mêmes prix populaires

La direction du cinéma CAMBRAI voulant se rendre au désir de sa clientele présente commençant aujourd'hui deux grands films en primeur et quelques attractions sur la scène. Le premier film à l'affiche est "A SPY OF NAPOLEON" qui a été filmé d'après un roman de la Baronne Orczy et qui est un digne successeur de "Scarlet Pimpernel". "A SPY OF NAPOLEON" nous donne l'occasion de revoir un des meilleurs artistes de l'écran américain Richard Barthelmess et nous fait connaître une nouvelle étoile du cinéma Dolly Haas dans le rôle de la fille errante de l'empereur Napoléon III qui servait la France comme espionne. "A SPY OF NAPOLEON" est une production dont la somptueuse mise en scène ne peut être surpassée. Ce film relate l'épisode de la plus grande lutte pour la conquête de l'Europe alors que des centaines d'espions étaient à la recherche de secrets militaires.

AUTRE FILM EN PRIMEUR

Le deuxième grand film au programme du cinéma CAMBRAI est une excellente comédie de la compagnie R.K.O. RADIO mettant en vedette la charmante comédienne Sally Eilers et Preston Foster dans "EVERYBODY'S DOING IT" dont les scènes désopilantes vous feront passer soixante minutes de gaieté. Vous verrez aussi les nouvelles Metro-Goldwyn, un cartoon en couleurs ainsi qu'un sujet court musical, et en plus de ce magnifique programme cinématographique le CAMBRAI vous offre:

SUR LA SCENE

Trente minutes d'attractions de chant, comédie, danse et musique. Le maître de cérémonies, M. René Coutlée, présentera "La Chanteuse du Rêve" dans son répertoire, Victor Angelo, et sa guitare et comme attraction spéciale RANDALL AND BANKS, comédiens danseurs de New-York, venant directement d'un engagement du cabaret "Chez Maurice" dans "COMEDY AS YOU LIKE IT". La direction du CAMBRAI a confié la direction de l'orchestre à M. Henry Tanguay. Les prix d'admission resteront les mêmes car les directeurs du cinéma CAMBRAI désirent offrir gratuitement ces attractions scéniques en plus du programme régulier. Si le public en manifeste le desir on verra peut-être sur la scène du CAMBRAI trois, quatre ou cinq actes de vaudeville.

(Communiqué).

Fridolin . . . s'en vient!

Du 7 au 13 mars prochain, au Monument National de Montréal, la grande revue de FRIDOLIN qui aura pour titre "FRIDOLINONS" va tenir l'affiche. Ce sera, paraît-il, une revue nouveau genre qui est destinée à remporter le plus grand succès. L'esprit de Fridolin, les amusantes blagues de Fridolin, sa façon de s'amuser de la politique, des incidents sociaux, des "groupes" d'ordre nouveau et même des admiratrices de Tino Rossi et de Jean Clément, sort de l'ordinaire. Ce ne sera pas nous assure-t-on, la revue banale, mais au contraire un tout extrêmement spirituel, très fin même, plutôt genre des revues parisiennes.

C'est pourquoi il est sérieusement question que Fridolin vienne à Québec "Fridolinez" car c'est vraiment le genre de spectacle que le public va aimer ici et qui est d'avance assuré du succès le plus complet.

(Communiqué).

AU PRINCESSE



JOHN BOLES et BARBARA STANWYCK dans une scène du touchant film "Stella Dallas", qui passe au Princesse de samedi à mardi soir, en programme double.

VICTORIA
AUJOURD'HUI
LE PLUS FABULEUX SUCCÈS DU CHANTEUR SANS ÉGAL
TINO ROSSI
dans
Passe à 1.00 3.50 6.45 9.40
"NAPLES AU BAISER de FEU"
VIVIANE ROMANCE MICHEL SIMON MIREILLE BALIN et DALIO
d'après le roman d'AUGUSTE BAILLY
O SOLE MIO — TARANTELLE — MIA PICCOLINO — CHANSON D'AMOUR — ÉCOUTEZ LES MANDOLINES
En programme double avec
Pierre LAROUEY
ROLAND TOUTAIN CLAUDE MAY FÉLIX OUDART JOSSELINE GAEL
Les AVENTURES D'UNE JOLIE VENDEUSE DE MAGASIN ET LE FILS DU PATRON !
"Un Scandale aux GALERIES"
Le succès est au film parlant français !

RIALTO
AUJOURD'HUI A MARDI
DEUX GRANDS SUCCÈS
DANIELLE DARRIEUX et HENRI GARAT dans
"UN MAUVAIS GARÇON"
aussi
CHARLES BOYER et MARLÈNE DIETRICH
dans un film entièrement en couleurs
"The GARDEN of ALLAH"
Venus au désert pour s'évader, ils y trouveront le secret de leur destin... de ce destin auquel on ne saurait échapper
MATINEE 10c — SOIREE 20c

CARTIER
AUJOURD'HUI à MARDI
Aventure !
Fuyant la tempête et la justice . . . le drame d'aventures le plus fameux des mers du Sud écrit par Nordhoff et Hall, auteurs de "Mutiny on the Bounty".
THE HURRICANE
avec DOROTHY LAMOUR et JON HALL
aussi Warren WILLIAM Mady CORRELL "MIDNIGHT MADONNA"
Continuel aujourd'hui et demain

Cinéma de Paris
AUJOURD'HUI
A LA GLOIRE DE LA MARINE FRANÇAISE
Un film plein d'une fougueuse jeunesse et d'une passion noble et ardente
4 MAITRES DE L'ART FRANÇAIS DU CINEMA
Victor FRANCEN
Marcelle CHANTAL
Jean-Pierre AUMONT
Roland TOUTAIN dans
LA PORTE DU LARGE
JACQUES BAUMER avec PIERRE PONCET GUY SLOUX
Un drame d'amour et de conscience qui recevra un accueil éclatant —
Réalisé par l'auteur de VEILLE D'ARMES
En programme double avec
UNE COMÉDIE SUR LA CHANCE
Le plus comique des comiques
DUVALLÈS et votre favori ALBERT PRÉJEAN
NEUF de TREFLE
L'AMUSANTE HISTOIRE D'UN MONSIEUR COMBLÉ PAR LA VEINE !
LE SUCCÈS EST AU FILM PARLANT FRANÇAIS
ALICE FIELD et PAULEY

CAMBRAI
Une semaine commençant AUJOURD'HUI
2 grands films
1ère fois à Québec
RICHARD BARTHELMESS dans
A SPY OF NAPOLEON
GRAND DRAME DE ROMANCE ET D'AVENTURE
Aussi
Preston Foster, Sally Eilers
"Everybody's Doing It"
CARTOON — NEWS — MUSICAL
Sur la scène Mat. 2.30 Soir 8.30
AUJOURD'HUI ET SUR SEMAINE
30 Minutes d'Attractions
LA CHANTEUSE DU REVE
LE GUITARISTE ANGELO
RANDALL and BANKS
Comédiens danseurs de New-York
Mat. 21c— Soir .30 — Taxe .04

CANADIEN aujourd'hui
LE CHEF-D'ŒUVRE des CHEFS-D'ŒUVRE FRANÇAIS...
SIGNÉ Jean Renoir
La 1ère SUPER-PRODUCTION de 1938
LA GRANDE ILLUSION
avec
ERIC von STROHEIM JEAN GABIN PIERRE FRESNAY DITA PARLO
DALIO et CARETTE
Ce FILM A OBTENU LA COUPE du JURY INTERNATIONAL de la BIENNALE de VENISE
• Une œuvre de cette trempe fera plus pour la PAIX DU MONDE que mille discours.
EN PROGRAMME DOUBLE avec
LE PREMIER GRAND FILM DE LA GRANDE ARTISTE LYRIQUE
ninon vallin DE L'OPÉRA
UNE COMEDIE SENTIMENTALE PLEINE d'un CHARME CAPITEUX
La Fille de la Madelon
Henri Garat Hélène Robert
Le succès est au film parlant français

AMUSEMENTS

Films en primeur et Vaudeville au Cambrai



Une scène du grand drame "A SPY OF NAPOLEON", que le Capitol met à l'affiche pour une semaine, commençant aujourd'hui en programme double.

AU FRANCAIS ★ 3 GRANDES VUES



Une scène émouvante du film français "LES DEUX GAMINES" en surplus du programme régulier: Boris Karloff dans "WEST OF SHANGHAI" et la populaire Martha Raye dans une belle comédie musicale "COLLEGE HOLIDAY". GRATIS: un chansonnier (12 chansons favorites) de Jean Clément à tout le monde samedi soir, dimanche toute la journée, lundi soir et mardi soir au théâtre Français. (C)

CARABINADES '38

Les étudiants présenteront leur revue annuelle

LE 24 FEVRIER

AU THEATRE CAPITOL

Prix d'admission, — Matinée, 35-50c ; Enfants, 25c. — Soirée : Orchestre : 1ère section $1.42 ; 2ème et 3ème sect., $1.13 ; Balcon : 1ère section, 85c ; 2ème et 3ème sect., 57c. Sou du pauvre inclus. Billets en vente ce matin, au CAPITOL, à 10 heures.

EMPIRE

Comm. AUJOURD'HUI | Matinées .25; Soirées .40



Une magnifique histoire de la rue la plus animée, la plus gaie et la plus dansante au monde . . . avec de brillantes étoiles émergeant de la foule . . . et déversant un flot de mélodies, de danse et de rythme! Un pot-pourri de douceur, vivacité et charme !

52nd STREET WALTER WANGER presents

Au même programme:

GLENDA FARRELL
et
BARTON MacLANE
dans
"Fly Away Baby"

Aussi Comédie
"3 STOOGES"
et un documentaire intéressant

CONTINU les 2 premiers jours

avec

IAN HUNTER
LEO CARRILLO
PAT PATERSON
ELLA LOGAN
SID SILVERS
ZASU PITTS
MARLA SHELTON
AL SHEAN
JACK WHITE
et
KENNY BAKER
Plus

Une joyeuse distribution qui a rendu fameuse la 52e Rue !

Les douces chansons que le monde fredonne et turlute !
"I Still Love to Kiss You Goodnight"
"I'd Like to see Samoa of Samoa"
"Don't Save Your Love for a Rainy Day"
"Let Your Hair Down and Sing"
"Nothing Can Stop Me Now"

VICTOR FRANCEN au CINEMA DE PARIS



VICTOR FRANCEN et MARCELLE CHANTAL dans "LA PORTE DU LARGE" qui prend l'affiche aujourd'hui au CINEMA DE PARIS.

A L'ARLEQUIN



Une des scènes de la magnifique vue ALCATRAZ ISLAND, prise à la prison même, fameuse dans le monde entier. Cette vue prend l'affiche du théâtre Arlequin commençant aujourd'hui.

AU CARTIER

"THE HURRICANE"

"The Hurricane", le nouveau film, au programme du cinéma Cartier est une des plus grandes productions qui aient encore passé à l'écran. C'est une adaptation du fameux roman de Charles Nordhoff et James Norman Hill, qui ont aussi écrit "Mutiny on the Bounty".

L'intrigue se passe dans l'île de Manukura, à 800 milles de Tahiti. On assiste d'abord au mariage de deux amoureux indigènes, Terangi et Marama. Leur bonheur est de courte durée, car Terangi est emprisonné pour avoir frappé un blanc aviné qui l'insultait. Désireux de revoir son aimée, il tente de s'évader, mais il est aussitôt repris et sa sentence est prolongée. Dans les cinq ans qui suivent, il tente plusieurs fois de s'échapper; au cours de sa dernière tentative, il tue accidentellement un garde. Il retourne à son île natale, mais ne peut y rester à cause de l'attitude du gouverneur. Il se réfugie dans une île voisine où sa femme et sa fille viennent le rejoindre.

Voyant les approches d'un cyclone, il retourne dans son île pour avertir les habitants. Il se conduit comme un héros au cours de cette terrible catastrophe, et le gouverneur finit par fermer les yeux sur son évasion.

John Hall joue le rôle du héros, et Dorothy Lamour celui de Marama, la beauté des mers du Sud. On voit aussi Raymond Massey, dans le rôle du gouverneur; Mary Astor, dans celui de son épouse; C. Aubrey Smith, dans celui du prêtre, et Thomas Mitchell dans celui d'un médecin toujours assoiffé. — Communiqué.

CLASSIC

SAMEDI A MARDI



Aussi
CALLINO OF DAN MATTHEWS
avec Richard AKLEN
News et sujet court.

A L'ARLEQUIN

L'Arlequin met à l'affiche un magnifique programme sur la scène, commençant aujourd'hui pour toute la semaine. En plus de la troupe de Rose Ouellette (La Poune), il y aura vaudeville supplémentaire "Dong-Ping" l'incomparable acteur chinois, remarquable et surprenant, il accomplit plusieurs numéros de nouveautés avec une rapidité et une dextérité merveilleuses. Il intéressera et tiendra son auditoire en suspens pendant vingt minutes. C'est la première fois qu'un tel programme est présenté à Québec.

Aussi "Mlle Alice Jeanfils" qui a fait les délices des auditoires montréalais ; c'est une artiste émérite de l'accordéon italien et une merveilleuse interprète de chansons françaises. C'est en outre une personnalité dynamique. Ses succès dans les cabarets de Montréal depuis deux ans sont innombrables.

Commençant samedi 19 février, Rose Ouellette (La Poune) présente à la scène un spectacle nouveau genre. L'ouverture... A LA RECREATION ... renferme des scènes très drôles, jouées par La Poune et des chansons et des danses enfantines. Le tout se passe dans la cour de l'école. Il y aura ensuite des scènes comiques par Jonas, Ti-Gnace, Paul Desmarteau et autres. Spécialité de chant par Juliette Pétrie. Petite saynète par La Poune, Lucienne, Henriette et autres. Cette scène est intitulée ... TIRE LE BOUCHON. Enfin une grande comédie ... LA POUNE A L'ECOLE.

Ne manquez pas ce spectacle qui vous fera rire du commencement à la fin.

SUR L'ECRAN

L'Arlequin présente "Alcatraz Island", le plus fameux pénitencier de l'Amérique situé dans la baie de San Francisco. C'est un mélodrame de Warner Bros. Il raconte l'histoire fascinante des hors la loi et des hommes dont le devoir est de les pourchasser et de les condamner. C'est un drame de tous les instants aux épisodes excitants et inattendus.

Mais "Alcatraz Island" est encore plus qu'une histoire du crime contre la loi et l'ordre; dans ses cadres se déroule une splendide histoire d'amour. John Litel y joue le rôle d'un racketeer qui, est convaincu par Gordon Oliver d'avoir fraudé l'impôt sur le revenu. On l'écroue à Leavenworth. De là après s'être battu avec un gangster qui l'a provoqué on l'envoie à "Alcatraz Island". Une succession étonnante d'événements se déroule derrière les murs d'Alcatraz pendant que se poursuit le procès et la vérité se fait jour finalement.

Le second film à l'affiche est "Racketeers in Exile". C'est l'histoire dramatique d'un ennemi public qui fait un racket de sa religion et tombe ensuite victime de ses fausses mais éloquentes théories. George Bancroft et Evelyn Venable y jouent les principaux rôles. Wynne Gibson fait aussi partie de la distribution.

Spécial (reprise demain et lundi) trois grandes vues : L'incomparable artiste français Fernand Gravey dans "Fanfare d'Amour". Comm.

PRINCESSE

Un film qui vous remuera profondément. Elle aime la gaieté! On la dit volage et indigne d'être maman !

STELLA DALLAS

avec

BARBARA STANWICK, JOHN BOLES et ANN SHIRLEY

Aussi amour, rire et chant
dans
"Sing and be happy"
avec
Tony Martin et Leah Ray
Dixie Dunbar

Sujet court et nouvelles.

ARLEQUIN

Commençant aujourd'hui sur la scène
L'INCOMPARABLE CHINOIS DONG-PING
Sensationnelle nouveauté scénique, première fois à Québec.
LE grand succès musical de Montréal
ALICE JEANFILS
(La fille de caractère)
accordéoniste et chansons françaises.

Rose Ouellette (LA POUNE)
présente sa troupe d'artistes
"LA POUNE A L'ECOLE"
comédie, revue, vaudeville.

Sur l'écran pour 4 jours :
La plus effarante prison du monde
"ALCATRAZ ISLAND"
La demeure de Al Capone entourée d'eau et de murs garnis de canons. Le cimetière américain du crime et des criminels. Drame éblouissant avec une distribution d'étoiles.
George Bancroft, Evelyn Venable dans "RACKETEERS IN EXILE"
SPECIAL (reprise) demain et lundi
FERNAND GRAVEY
(vue française)
"FANFARE D'AMOUR"
3 grandes vues 3
Série "Wild West Days", comédie, etc
Vaudeville tous les jours.

DANIELLE DARRIEUX au RIALTO



DANIELLE DARRIEUX et HENRI GARAT dans une scène du film "UN MAUVAIS GARCON", à l'affiche du Rialto, commençant aujourd'hui.

FRANCAIS

Le maître de l'horreur,
BORIS KARLOFF
dans **"WEST OF SHANGHAI"**,
Belle comédie musicale avec
MARTHA RAVE
si populaire dans **"College Holiday"**.
Extra ! Un succès des vues françaises
"LES DEUX GAMINES"
Mieux que **"Les Deux Orphelines"**.
GRATIS : Un chansonnier (12 chansons favorites) de JEAN CLEMENT à tous samedi soir, dimanche toute la journée.

CAPITOL 4 JOURS COMM. DEMAIN

CONTINU DEMAIN de 1h.15 à 11h. "The BUCCANEER" à 1.15-3.50-6.25-9h.

LA PLUS CAPTIVANTE HISTOIRE D'AVENTURES JAMAIS FILMEE !

Empressé auprès des dames... aimé des jeunes filles de l'ancienne Nouvelle-Orléans . . . craint par les forbans qui infestaient les Sept Mers . . . ses intrépides et téméraires pirates . . . Jean Lafitte . . . le plus vaillant et le plus gai corsaire dont l'histoire fasse mention vit à nouveau dans cette aventure historique, le plus grandiose jamais présentée au cinéma.



MAT. 25c
ENFANTS 16 ans Jeudi et samedi 10c
Demain, 25c-35c
SOIRS 30c-40c

Dernier jour à 3 h. 15, 7 h., 9 h. 40
MAE WEST EDMUND LOWE CHS. BUTTERWORTH
"EVERYDAY'S A HOLIDAY"
Aussi à 2h.15 et 8h.40
JOHN BARRYMORE et JOHN HOWARD dans
"BULLDOG DRUMMOND'S REVENGE"

LA CONQUETE DES CIMES DU NANGA PARBAT, DANS LE NEPAL

De Madgebourg, en Allemagne, nous parvient la nouvelle qu'une expédition de caractère plutôt scientifique est en voie d'organisation. Il s'agit d'une expédition des plus dangereuses et de la conquête de l'un des plus hauts sommets des Himalayas : le mont Nanga Parbat.

Il y a un an, 14 savants et explorateurs germaniques ont perdu la vie dans leur tentative d'atteindre la cime de cette haute montagne s'élevant à plus de cinq milles dans le froid intense qui règne dans les Hymalayas, à la frontière entre le Tibet et l'Inde. Paul Bauer, qui dirigealt l'expédition qui rescapa ceux qui survécurent à la terrible expérience, conduira la nouvelle équipe.

Ses montagnes colossales, trônes des dieux,—à ce que croient les indigènes—sont les immenses Hymalayas qui émurent l'état du Népal. Ici, la nature dans un passé immémorial —il y a peut-être des millions d'années — se tordait en une indicible agonie : l'œuvre du feu terrestre ! Parmi ces pics éternels couronnés de glaciers et de neiges, plusieurs fois séculaires, la terre tremble souvent avec une violence toute particulière, et secoue ces têtes blanches vieilles de tant de siècles. Il y a à peine quelques mois, 50,000 personnes ont péri à la suite de tels bouleversements convulsifs.

C'est là que les monts se penchent les uns vers les autres, dans un geste de salut aussi majestueux que terrible, où les gorges, les précipices ou les vallées sont soudainement effacés.

Souventes fois, des types d'un courage aguerri se sont imposé l'épreuve que ni chair ni sang ne devraient jamais subir, dans l'effort pour violer les sommets du monde ; la crête du Mont Everest située à 20,000 pieds au-dessus du niveau des mers, mais toujours ils furent vaincus. Il y a quelques années deux courageux anglais y parvinrent de bien près, puisqu'ils n'avaient plus que 600 pieds à gravir dans ces sommets où l'homme peut à peine respirer. Puis alors, comme ils tentaient d'avancer encore, "Plus haut, toujours plus haut" suivant le mot du poète, devenu la devise de nos jeunes, les deux petits êtres tels qu'on les voyait s'agiter, au moyen de télescopes, furent soudain enveloppés par la rafale qui se débattait comme si elle eût voulu déchaîner tous les éléments afin de conquérir ces cimes, ces têtes qui s'élevaient si haut dans le firmament... et l'on ne vit plus ces hardis conquérants, ces fétus quasi microscopiques ...précipités pour toujours en un abîme sans fond !.

Ce fut en avril, 1933, qu'un puissant avion britannique triompha bruyamment des crêtes éternellement enneigé des Hymalayas. C'était la première fois dans l'histoire de l'humanité que le regard humain contemplait de plus haut encore que le sommet du mont Everest ce qui se passait aux pieds du colosse, alors que depuis les premiers âges de l'humanité les regards ne s'étaient portés que de bas en haut. Quelles sublimes pensées devaient envahir l'âme de ces aviateurs alors que du haut du firmament ils pouvaient voir les collines, les montagnes, les vallées qui durent leur sembler plus égales, tout comme on contemple les hommes qui se tracassent et tourbillonnent alors que, calme et reposée, l'âme s'élève, analyse, compare et étudie ceux qui s'agitent dans la vallée de larmes !

De gradins en gradins le Nanga Parbat descend toujours et finalement se pose majestueux dans les plaines de l'état du Népal, un des endroits les plus intéressants au monde, mais aussi un de ceux qui sont le plus jalousement gardés et fermés à l'étranger. Très peu y furent admis. Le Népal est sous protectorat britannique, mais le Rajah anglais lui-même déploie une grande délicatesse diplomatique lorsqu'il transige avec l'orgueilleux mais sensible Népalais.

La capitale de cet état est Khatmandou, une des villes les plus intéressantes du globe. Entourée de pics enneigés, étagés graduellement à des hauteurs qui se perdent au regard, cette ville regorge de temples et de reliques, de couleurs, de nuances, de sculptures, de sanctuaires boudhistes aux toits dorés dont les clochers brillent au soleil. Partout, d'innombrables idoles de bronze, de pierre : des pagodes à plusieurs étages aux toitures tuilées, à larmiers retroussés; un labyrinthe d'allées ombragées qui sillonnent la ville; de blancs palais sont discrètement semés dans la verdure ; des Hindous avec leur turban et leurs marques de caste, blanches, jaunes ou rouges peintes entre les yeux; des Mahométans agités, des Thibétains avec leur chapeau de fourrure, leur long manteau et grandes bottes de cuir rouge ; des lamas boudhistes, en robe de laine à capuchon pointu de couleur orange; de grands soldats Silkhs, géants à barbe noire, tressée et attachée sous le menton, des dames Népalaises avec leur jupe à crinoline et leurs manteaux bouffants de couleurs variées, étincelants de joaillerie.



Et là-bas, dans le lointain, ce qui domine tout, ce qui domine le monde, les monts les plus majestueux et les plus élevés : L'Everest, le roi, le Nanga Parbat, la reine, semblable à une grosse dame qui se cache dans un voile d'humidité et de nuages. Que d'hommes ont risqué leur vie pour leur conquête, alguisés par la hantise de l'inaccessible !.

Certes il ne semble pas trop étonnant de voir ces gens qui vivent sur "les toits" du monde croire, avec une sincérité toute passionnante que ces pics sont en réalité les trônes des divinités primitives !

(Copyright 1938, Central Press Canadian).

SAVIEZ-VOUS QUE... -- -- -- -- Par R. J. SCOTT



Une promenade en traineau sans neige. Les visiteurs de Monte, sur l'île Madère, peuvent se promener sur un chemin de fer incliné et descendre en traineau un chemin rocailleux si rapidement qu'il faut que la vitesse soit modérée par deux hommes qui se tiennent de chaque côté.

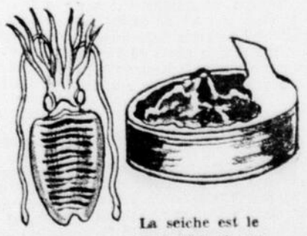
Le gland et la feuille de chêne imprimés sur ce timbre de la Lettonie sont supposés symboliser la force de son union.

Les Thibétains de basse extraction tirent la langue en guise de marque de respect à un supérieur.

Les oeufs d'oiseaux déposés dans des nids profonds, et ceux des reptiles pondus sous terre sont oblongs et à bouts de même grosseur, tandis que ceux qui sont pondus dans des nids plats, ou a la surface de la terre ont un bout plus large que l'autre, pour les empêcher de rouler loin du nid.



Ce timbre de 1910 de la colombie porte une scène de la révolution de 1816, laquelle révolution procura la liberté à ce pays.



Les princes marchands hindous d'il y a un siècle envoyaient en Amérique, en guise de portraits, des images de leurs personnes de grandeur naturelle, pour entretenir des liens d'amitié commerciaux avec les marchands américains.

La seiche est le seul aliment conservé dans de l'encre — sa propre encre.



Un phoque femelle reconnait toujours son petit et n'en nourrit jamais d'autres. Si l'une de ces femelles est tuée, son petit meurt de faim, parce qu'aucune autre femelle ne veut le nourrir.

LES DEUX CANDIDATS A LA MAIRIE SONT ACCUEILLIS CHALEUREUSEMENT

M. GREGOIRE

(Suite de la page 3)

du maire Grégoire: un programme de restauration à l'hôtel de ville et d'amoindrissement de la taxe. Il se prononce contre la municipalisation de la neige dans le quartier St-Sauveur, parce que cela élèvera le taux de la taxe et ne donnera pas d'ouvrage aux ouvriers. Il dit qu'il s'emploiera à obtenir l'amélioration de la voirie dans le quartier pour y attirer les touristes qui arriveront par la nouvelle voie d'accès qui sera ouverte dans la partie basse de la ville.

M. GREGOIRE

M. Grégoire dit en commençant son discours qu'il est heureux de revenir à St-Sauveur. Il parle ensuite de la situation financière de la ville au moment de son arrivée à l'hôtel de ville. Personne, assure-t-il, ne connaissait la situation réelle et on s'efforçait que personne ne la connaisse pour continuer de pêcher en eau troublée. L'audition qu'il a instituée a défini la situation. Il a accompli la réorganisation de tous les départements, celui de la perception, des licences, des achats, etc. —"C'est cette oeuvre de restauration, dit-il, que nous vous demandons de nous laisser continuer."

LA DETTE

M. Grégoire dit que la dette de la ville est de $28,750,000, alors que normalement, elle ne devrait pas dépasser $10,000,000, car il n'y a rien de fait qui autorise une dette aussi considérable. Les revenus ordinaires de la ville devraient être suffisants pour suffire à l'administration et au pavage de toutes les rues. Au contraire, nous avons 100 milles de chemins dans la ville, et il n'y en a que 50 milles de pavé.

M. Grégoire dit ensuite que l'on a essayé de soulever les ouvriers contre lui. Il assure qu'il s'est employé à obtenir des travaux pour la ville. Il a soumis un plan de travaux dont le coût s'élévait à $5,000,000. Mais les autorités fédérales et provinciales n'ont pu s'entendre, avec le résultat que Québec, pas plus que Montréal, n'a pu obtenir les travaux demandés.

Mes adversaires, continue M. Grégoire, font beaucoup de promesses, mais vous êtes-vous demandé s'ils pouvaient les remplir. Il est facile de faire des promesses. Le maire ajoute qu'il a fait $1,200,000. d'économies à l'hôtel de ville, ce qui est autant de moins que les ouvriers doivent payer en taxes. Il assure que le trust a seul été assez puissant pour réunir certains partisans irréductibles rouges et bleus, dans l'espoir de "le sortir de l'hôtel de ville". Car il a fait perdre au Quebec Power $120,000 par années.

En terminant, M. Grégoire demande à la population de renvoyer à l'hôtel de ville "une administration saine, plutôt que les Samson, Bertrand, Borne, ou Poulin qui augmenteront la dette et accumuleront les taxes.

M. GARNEAU

M. Philémon Garneau, échevin, fit ensuite qu'il a obtenu en deux ans $37,000 en travaux pour le quartier St-Sauveur. En 1937, il a obtenu $27,000 de travaux, ce qui est plus que jamais auparavant. Il assure que les taxes foncières ont diminué dans la ville sous l'administration Grégoire. Il rappelle que pour $100,000 de travaux ont été faits au terrain de jeux de St-Malo. Il dit qu'il s'efforcera d'obtenir la construction d'une piscine pour le Patronage Laval de St-Sauveur. M. Garneau parle ensuite des économies réalisées: $34,000 sur la gazoline, et $30,000 sur les assurances, etc.

M. HAMEL

M. Hamel dit que la ville a $791,-000 de mauvaises dettes, à cause des mauvaises administrations passées à qui il attribue la perte de $46,000. sur les loyers dûs par les locataires des logements ouvriers. Sur $4,000,-000 de revenus, la ville doit prendre plus de $2 millions pour l'intérêt de la dette accumulée pendant ces administrations. Sur chaque piastre provenant des contribuables, 33 sous et un tiers seulement vont à l'administration.

C'est à cet ordre de chose qu'a voulu mettre fin à M. Grégoire et il faut lui laisser continuer son oeuvre. M. Hamel parla ensuite des économies réalisées au détriment du Quebec Power et au profit du peuple. —"Je répète, dit-il, que le Quebec Power est une compagnie voleuse. Elle pourrait me poursuivre, mais elle n'ose pas. Elle sait ce qu'elle vole et elle se doute de ce que je sais."

Après avoir dit les paroles que nous rapportons au début, M. Hamel termine en faisant appel à la population ouvrière de St-Sauveur. "Les ouvriers, dit-il, voient de quel côté est la sincérité. Le résultat de cette élection aura sa répercussion dans toute la province. L'on a hâte de voir si c'est le groupe des trustards qui va dominer ou si ce sera la victoire du peuple. Nous allons tenir le coup, parce que nous sentons que le peuple est avec nous. Si vous trahissez vos défenseurs, la population continuera à souffrir du joug qui l'achemine vers l'abîme.

"Lundi prochain, ajoute-il, nous taterons le pouls de l'opinion publique. Si le coeur de la ville de Québec est pourri, celui de la province ne vaut pas mieux."

M. BORNE

(Suite de la page 3)

dire du maire Grégoire, il l'avait été par accident.

"M. Grégoire, dit M. Dinan, est un homme incontrôlable, incorrigible et insupportable et j'espère que lundi vous l'écrasrez sous une avalanche de votes. Lui qui a toujours dit à ceux qui ne pensaient pas comme lui: "Sortez", nous allons lui dire à notre tour, le jour du vote : "Sortez".

Me Dorion réfute l'accusation portée par M. Grégoire contre ceux qui parlent en faveur de M. Borne, qu'il accuse d'être les avocats des trusts. "Vous voyez sur cette estrade, dit l'orateur, des gens de toutes les couleurs politiques réunis ensemble pour bouter hors de l'hôtel de ville l'homme qui ruine la ville en luttant contre tous ceux qui peuvent aider la cité et sa population. Sauf deux exceptions, tous les avocats sont du côté de M. Borne et luttent en sa faveur."

Il reproche à M. Grégoire d'avoir fait de sa charge de maire un tremplin politique pour arriver à ses fins. L'orateur obtient un succès oratoire en comparant les articles des programmes de M. Grégoire en 1934 et en 1938. Les articles sont semblables, couchés dans les mêmes termes, ce qui prouve à l'évidence que M. Grégoire n'a rien fait.

Me Dorion reproche au maire de Québec de n'avoir rien fait pour les ouvriers, de les avoir privés du juste salaire accordé par les contrats collectifs, puisqu'il a été obligé par le comité conjoint de rembourser aux ouvriers une somme de $6,000 qui leur avait été retenue injustement.

Quand Me Dorion parle de l'égout collecteur, un auditeur lance: "Il l'a dans la bouche", et la foule applaudit.

Me HENRI-PAUL DROUIN

Le frère de l'hon. Oscar Drouin est accueilli par des applaudissements quand M. Hould le présente à l'auditoire. M. Drouin déclare en commençant qu'il a toujours respecté l'opinion des autres et qu'il veut qu'on respecte la sienne. Pour sa part, il n'a jamais frappé sur les personnes et les réputations, se contentant de discuter des idées et des programmes et il proteste contre la boue qu'on lance, du côté adverse, sur ceux qui luttent en faveur du chevalier Borne.

"Il est évident, dit M. Drouin, que nos adversaires sont aux abois depuis quelques jours parce que le pouvoir leur échappe et on sent dans les assemblées que la population veut respirer et qu'elle prendra lundi le moyen de clarifier l'atmosphère. Pour ma part, je ne suis pas payé pour parler et je suis convaincu que mes confrères ne le sont pas non plus, et je somme, ce soir, le maire de nommer ceux qu'il prétend recevoir $50. par discours. S'il me nomme, je vous donne ma parole d'honneur que je le traduirai en Cour pour vous prouver quel est celui qui dit la vérité, et quel est le lâche menteur".

M. Drouin dit qu'il est avec Borne parce que c'est un grand citoyen, un honnête homme et qui ne commence pas sa vie publique dans l'hypocrisie. Parlant des cris du maire contre les trusts, M. Drouin dit que M. Grégoire veut évidemment parler du Quebec Power, mais il ne voit pas pourquoi cette compagnie dépenserait de l'argent pour battre l'homme qu'il l'a le mieux servie depuis son entrée dans la vie publique. "Pouvez-vous me dire ce que le maire a fait contre le Quebec Power ?" demande l'orateur à la foule.

"Il a enlevé les lumières des poteaux d'ornement", lance une voix.

"Avez-vous de l'ouvrage, ouvriers de Québec ?" demande encore M. Drouin.

"Non, mais on a des policemen", répond la même voix.

Me GERARD LACROIX

Me Lacroix débute en disant : "Vous avez encore un autre vendu devant vous, ce soir, et je ne parlerai pas longtemps parce que je ne me suis pas entendu sur le prix". L'orateur accuse le maire de déplacer les questions pour éviter de répondre à celles qui lui sont posées depuis le commencement de la lutte. Il refuse de discuter les faits et traite ses adversaires de "voyous". Le maire a essayé de faire des discours mais cela ne nourrit pas l'ouvrier et M. Lacroix reproche à M. Grégoire d'avoir fait de la politique au détriment de la ville et de ses citoyens qui paient le prix de son ambition politique.

L'orateur cite de nouveau des chiffres concernant l'augmentation des dépenses ordinaires sous l'administration Grégoire et il déclare que ces dernières ont été augmentées de $750,000. en quatre ans. Il défie le maire de contredire cette affirmation. Au sujet de l'assurance du réservoir, le maire avait déclaré, au Palais Montcalm, que la ville payait $1,600. par année alors que c'est $1,-600. pour 3 ans et qu'elle a reçu un remboursement de $300. environ.

A la fin de son discours Me Lacroix lit à la foule la déclaration de M. Albert Racine et un affidavit de Me Wilfrid Edge, registraire des faillites à l'effet qu'il n'y a jamais eu de pétition de faillite contre M. Lucien Borne, Lucien Borne enregistrée et Lucien Borne Limitée. Ce qui prouve la fausseté de la rumeur lancée par le maire et ses amis pour tenter de détruire la réputation d'un adversaire trop populaire.

M. LUCIEN BORNE

M. Borne se lève au milieu des applaudissements puis la foule chante: "Il a gagné ses épaulettes". Les applaudissements redoublent lorsqu'il s'approche du micro. "Croyez", dit-il, "que j'apprécie hautement vos applaudissements et l'accueil que vous me faites. Ils compensent pour les attaques et les calomnies que l'on lance contre moi et m'encouragent dans la poursuite que j'ai entreprise, non pas pour moi personnellement mais pour la ville. Il ajoute que ceux qui l'appuient veulent, comme lui, chasser la politique de l'hôtel de ville. Il prend l'engagement formel de n'en point faire et s'objecte au double mandat.

"Je n'ai pas de cartel", affirme le candidat à la mairie, et je collaborerai avec les élus du peuple. Il se dit tout simplement un homme d'affaire qui a fait des études commerciales et scientifiques qui veut le bien de sa ville. "Si j'ai combattu M. Grégoire en 1936, j'espère le vaincre et j'en suis convaincu en 1938. Il reproche au maire Grégoire d'avoir renié les échevins de son cartel et demande à l'assistance d'élire des échevins de son choix promettant de coopérer avec eux. Il souhaite avoir des représentants de la classe ouvrière à qui il affirme s'être toujours intéressé.

Parlant de l'audition des livres de la ville par M. Barry il déclare que ce dernier a déjà travaillé pour lui et que c'est un honnête homme mais qu'il ne comprend pas pourquoi le maire dit: "Je me félicite du travail de M. Barry". Il veut un budget balancé, des travaux pour les ouvriers et avec tous la coopération. Il ne cherchera pas, explique-t-il, à faire des demandes pour embêter les gouvernements. Il rappelle que le gouvernement provincial a donné un octroi de $200,000 pour une école supérieure de commerce, octroi demandé par un comité dont il faisait partie. "La question de l'incinérateur qui a déjà coûté des milliers de piastres je m'engage à la régler dans six mois promet l'orateur.

M. Borne rappelle ensuite ce qu'il a fait, sans être maire, pour obtenir des travaux pour la ville de Québec et parle des plans qu'il a déjà soumis pour l'amélioration du port de Québec, l'éclusage de la rivière St-Charles et l'égout collecteur, des projets dont le maire s'est occupé sans succès par la suite. Il lit des lettres et documents concernant les démarches qu'il a faites, comme citoyen. Il était prêt à coopérer même avec le maire pour mener ses projets à bonne fin. En plus de ces travaux il préconise la disparition des traverses à niveau et demande à tous de donner un coup de main pour en assurer l'exécution.

Au sujet du chômage, M. Borne trouve que la façon dont on distribue les secours directs actuellement est une infamie et que des gens qui ne gagnent que qulques sous par semaine sont privés de secours sans raison. Il déplore aussi le fait que celui qui travaille pendant quelques semaines doit rester plusieurs semaines sans en toucher de nouveau. C'est pourquoi l'ouvrier est mieux de rester sur les secours directs que de travailler. Il perd ainsi le goût du travail.

Parlant des taxes, il dit que c'est vrai que la Compagnie Borne doit $5,500 d'arrérages de taxes mais par contre elle possède plusieurs mille pieds de terrains à St-Pascal et un édifice évalué à $60,000. La maison Lucien Borne existe depuis 1874, dit-il, et elle a distribué pour plus d'un million six cent mille piastres en salaires. En réponse à M. Rochette qui aurait déclaré qu'il n'est pas impossible qu'il se retire il proteste en disant: "Je suis dans la lutte, j'y reste jusqu'à la victoire. Il ajoute que le maire Grégoire peut prendre le nom de ses orateurs mais qu'après le 21 les citoyens vont oublier son nom. "C'est la vague montante qui vous empêche de parler M. Grégoire. Avec nous la police est aux oiseaux.

En terminant, M. Borne met en garde les citoyens contre les rumeurs que l'on pourra lancer et les circulaires que l'on pourra distribuer. Lui, il ne sortira pas de circulaire. "J'aime l'ordre, la justice, la charité et je continuerai à la prêcher jusqu'à la fin. "Voulez-vous encore des discours ou du travail"? Vous n'aurez qu'à le prouver le 21.

Me VALMORE BIENVENUE

Me Bienvenue se réjouit de ce qu'aux assemblées de M. Borne on voit tellement de monde qu'on ne voit pas la police alors qu'à celles de M. Grégoire on ne voit que la police. Il veut continuer le procès de M. Grégoire. "Il y avait des voleurs, des prévaricateurs, etc., affirmait M. Grégoire en arrivant à l'hôtel de ville, mais il ne les a pas poursuivis. Pendant ce temps la ville a à répondre à 124 poursuites. Les contrats se donnaient sans soumission affirmait encore M. Grégoire. Cependant lui aussi en donne sans soumission. Il lui reproche d'avoir donné à un marchand de chaussures de ses partisans un contrat pour l'achat de 238 paires de claques à 90 cents la paire alors qu'un autre marchand de claque avait soumissionné sur une base de 54 sous la paire. Il cite une lettre de M. Grégoire à ce sujet. Il lui reproche encore d'avoir fait payer huit mille dollars à la ville pour de la pierre devant servir aux terrains de jeux, une trentaine de mille piastres pour des assurances et du chlore.

L'orateur proteste ensuite parce que M. Grégoire et les orateurs qui l'appuient l'ont accusé ainsi que ses collègues qui parlent en faveur de M. Borne de recevoir de l'argent des trusts tout comme lui pourrait bien dire que MM. Grégoire et Hamel ont fait les dernières élections avec l'argent des trusts. Il explique que c'est facile de faire des affirmations mais plus difficiles de les prouver. En terminant, il déclare que loin de travailler pour devenir avocat de la ville il ne voudrait pas de cette position quand bien même on la lui offrirait.

M. ERNEST GODBOUT

Présenté par M. Hould, M. Godbout entreprend dès le début de son discours, de dire à l'auditoire tout ce qui manque à M. Grégoire pour être un homme juste, un homme d'honneur.

"M. Grégoire est-il juste quand il empoche ce que la ville lui paie pour un chauffeur et néglige de payer un salaire à l'employé de la ville qui a conduit son auto pendant plusieurs mois au début de son administration ?

"M. Grégoire est-il juste quand il donne les contrats à ses amis, quand il permet à son ami de coeur, l'échevin Jules Gingras, de vendre du lait, de la crème et du beurre à l'hôpital civique ?"

"M. Grégoire est-il honnête quand il détruit les réputations ? Je vous le déclare, messieurs, le brigand des grands chemins est moins coupable que le bandit en redingote qui détruit des réputations et souvent détruit aussi toute une existence de bonheur ?"

"M. Grégoire est-il juste quand il prend à son profit les surplus de l'exposition dont il ne s'est pas occupé ? La diffamation, la vengeance, la tyrannie ne sont pas des attributs de la justice et ceux qui emploient ces moyens ne sont pas des hommes d'honneur."

Me Godbout ajoute que jamais, avant l'entrée de M. Grégoire dans la politique, le vocabulaire des politiciens n'avait charroyé autant de mots sales. M. Grégoire n'a jamais été poli et ses discours-crachat ont soulevé un immense dégoût. De plus, et c'est le principal reproche qu'on doit faire au maire de Québec, il ne s'est pas occupé des ouvriers et ne leur a pas obtenu des travaux comme c'était son devoir de le faire.

ME CHS-N. DORION

Dès le début de son discours, M. Dorion relève les deux articles de l'"Action Catholique" concernant la "prostitution de l'élite, articles écrits par le Dr L.-P. Roy, et il commente ces articles par la sentence suivante : "Il faut être entretenu pour parler de prostitution".

Me Dorion parle des rugissements du maire Grégoire contre les puissances d'argent. Il y a quelques heures, l'orateur demandait au maire Grégoire d'expliquer ce qu'il entendait par ces paroles : "Veut-il parler de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper, du Bell Telephone, du Quebec Power, ou des autres industries qui paient des salaires aux ouvriers ? se demande Me Dorion. Pourquoi ne pas définir ce qu'il entend par ces paroles ?

Me ANTOINE RIVARD

M. Rivard dit arriver trop tard pour dire tout ce qu'il aurait voulu dire. Il veut régler de petits comptes personnels tout d'abord. En réponse à M. Oscar Drouin, qui aurait déclaré que M. Borne avait de la patience de l'endurer, il affirme que M. Drouin a déjà voulu l'avoir à ses côtés, déjà; que M. Hamel lui aurait demandé de se présenter dans Bonaventure aux dernières élections et que, s'il avait voulu céder à certaines pressions, il aurait parlé à leurs côtés dans la campagne municipale.

L'orateur déclare ensuite que le maire est en chicane avec l'inspecteur Gagnon qui, après avoir fait enquête sur l'affaire Canty, l'a réinstallé. Il affirme que le maire a engagé plus de cent constables sans consulter M. Gagnon. Il prédit que la paix reviendra à Québec lundi prochain quand les citoyens auront élu M. Borne.

Me JACQUES CASGRAIN

Comme il se fait tard, M. Casgrain ne parle que quelques minutes pour protester contre un journal qui aurait parlé de la prostitution d'une élite et dit que, comme d'habitude, il ne parle pas pour s'enrichir mais pour le bien public.

Honoré Blanc

Dans ses **Mémoires**, le docteur Olivier Robitaille, qui fut maire de Québec, écrit: "J'ai bonne souvenance de ces temps où la Société Saint-Jean-Baptiste brillait d'un vif éclat, éclipsant par le nombre, par la richesse de ses bannières et drapeaux, et par la belle tenue de ses membres, toutes les autres sociétés nationales. Qui a pu oublier la belle démonstration de 1842, le jour où toutes les sociétés nationales de Québec allèrent recevoir au débarcadère le nouveau gouverneur général, sir Charles Bagot, pour lui souhaiter la bienvenue. Arrivés sur la Place d'Armes, nous défilâmes devant Son Excellence qui était sur le balcon de l'Hôtel du gouvernement... Sir Charles Bagot admira la belle tenue des membres de notre société lorsqu'elle défila sous le balcon, ayant en tête sa nombreuse fanfare bien disciplinée, vêtue de riches uniformes, jouant l'air **Vive la Canadienne**, précédée de son imposant tambour-major, Louis Blanc, militaire décoré, qui avait servi dans l'armée française, sous le grand Napoléon. Oui, il était beau à voir notre tambour-major, avec sa haute stature, son énorme casque à poil, orné d'un riche plumet, marchant avec grâce et maniant avec tant de dextérité son long bâton au pommeau d'argent."

Le docteur Robitaille, écrivant plusieurs années après cet événement, avait oublié le prénom du sergent-major Blanc. Son prénom était Honoré et non Louis.

Qu'était venu faire ce vétéran de la Grande Armée à Québec.

Si nos renseignements sont exacts, Blanc avait appris le métier de pâtissier et ,après avoir reçu son congé, il passa ici avec sa femme, Anne Marcet, avec l'intention d'établir une pâtisserie à Québec.

Dans le **Fantasque** du 24 juin 1841, nous trouvons l'annonce suivante, signée Honoré Blanc :

"Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il a ouvert au no 43 rue St-Jean, faubourg Saint-Jean, un hôtel de tempérance où l'on trouvera toujours les meilleures qualités de rafraîchissements, pâtisseries, crèmes, etc., etc."

Honoré Blanc, pendant plus de vingt ans, marcha en tête de la procession de la Saint-Jean-Baptiste, ressuscitant dans la mémoire du peuple le souvenir du grand Napoléon qu'il avait suivi dans ses principales campagnes.

Le jour le plus heureux du vieux soldat à Québec fut le 7 juin 1858. Ce jour-là, le représentant du gouvernement français lui remettait la médaille de Sainte-Hélène.

Honoré Blanc décéda à Québec le 6 août 1863, à l'âge de 75 ans et 5 mois. Il fut inhumé au cimetière Belmont. Tous les Français qui habitaient Québec et grand nombre de Canadiens-Français se firent honneur de conduire ce brave à sa dernière demeure. Il méritait bien cet hommage.

Bulletin des Rech. Historiques.

De quoi se mêle-t-il ? . . .

C'était un policier de la police prussienne. Il avait décidé de se marier avec une femme de son goût. Mais il ne pouvait accomplir cet acte cependant très personnel sans en référer à ses chefs. Ceux-ci prirent moult renseignements sur la fiancée et ils en conclurent qu'elle n'était pas du tout l'épouse qu'il fallait à leur subordonné.

Ce n'est point qu'elle fût légère ni qu'elle se donnât en spectacle de quelque façon que ce soit à une population particulièrement attachée à la dignité extérieure.

On lui déclara donc tout net qu'il devait surseoir à ce projet sous peine d'encourir les foudres de ses supérieurs. Mais l'amour est un sentiment tenace et le fruit défendu est si tentant!

Depuis le moment où notre homme se vit notifier la sentence qui le condamnait au célibat où à de nouvelles recherches, il se sentait invinciblement attiré vers la malheureuse qu'on lui refusait. Enfin, un jour, ne pouvant plus y tenir il conduisit sa dulcinée devant les autorités qualifiées pour lui délivrer un certificat de mariage en bonne et due forme.

Il dut avouer à ceux sous les ordres desquels il servait qu'il avait passé outre à leur avis. Cela fit un effet désastreux. On lui déclara qu'il ne faisait plus partie du sorps de la police prusienne. Notre homme, éberlué, demanda des explications qu'on lui fournit sans tarder.

Pour être policier, il faut avoir une volonté pleine et entière. Elle ne doit être entamée sous aucun prétexte et pour aucun objet. Or, on estima que le fait d'être le mari d'une femme jalouse et par conséquent prédisposée faire des scènes ne pouvait être compatible avec une profession qui est à base d'énergie. Qu'arriverait-il en effet si le conjoint regagnait son poste après l'avoir entièrement usée dans un torrent de mots persuasifs ?

D'autre part, l'homme, chef de famille, doit conserver une autorité qui ne doit être mise en échec à aucun moment, ce qui ne serait pas le cas en la circonstance.

Ceci ayant été longuement débattu, il ne put être question de revenir là-dessus. Et l'agent quitta son bel uniforme pour rejoindre sa femme.

Après la lutte pour le racisme intégral, Hitler va-t-il établir un code prénuptial qui définira strictement les qualités nécessaires des futurs conjoints ?

F. A.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

LE COMPOSÉ
AREX
CONTRE
RHUMATISMES

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA



Journal de l'élite

de facture sobre
impeccable quant à sa tenue
littéraire, et à son information

Lisez L'Evénement, et faites-le lire

La lecture saine, récréative et instructive n'est pas seulement l'apanage de quelques intellectuels - mais un repos et une culture essentiels pour tous.

L'abondante matière et la variété des chroniques de l'Evénement, de même que les moyens exclusifs de son service d'Information, le placent au premier rang des quotidiens les mieux faits au pays.

Pour vous renseigner sur la politique provinciale -- lisez tous les jours la Chronique Parlementaire de l'Evénement ; elle est tout à fait impartiale et complète.

L'ABBE OMER CARRIER ET LE CONGRES

M. l'abbé Omer Carrier parle de la préparation du congrès eucharistique. — Les triduums, les messes et les communions générales durant le congrès. — L'étude de la sainte Eucharistie.

LES AUMONES

M. l'abbé Omer Carrier a prononcé hier soir, de Chicoutimi, une causerie radiophonique sur la manière de préparer le Congrès eucharistique national de juin prochain. Cette émission était transmise sur tout le réseau français de Radio-Etat.

Le conférencier a exposé en premier lieu les précieux avantages à attendre de ces grandes fêtes eucharistiques à condition de s'y bien préparer. Il dit ici que le congrès ne sera un véritable succès qu'en autant que tous les fidèles s'y seront préparés avec piété. "Les triduums eucharistiques, avec leurs messes et communions générales, leurs instructions suivies et toutes sortes d'exercices pieux en commun, sont encore une excellente préparation, dit-il. Tous doivent prier avec ferveur et multiplier les pratiques de piété eucharistique. Puis il énumère quelles prières officielles se récitent dans l'archidiocèse de Québec, comme préparation au Congrès.

"A la préparation du coeur par la prière, explique le conférencier, il faut ajouter celle de l'esprit par l'étude de la sainte Eucharistie. Soyons donc saintement curieux d'information sur la nourriture descendue du Ciel, sur l'autel du sacrifice où on l'immole. En un mot sachons nous intéresser à tout ce qui, de près ou de loin, touche au Mémorial de la Passion de Jésus-Christ. Les organisateurs du Congrès mettent tout dehors pour attirer l'attention du public sur cet événement de haute signification et à lointaines répercussions. Leur publicité tend à créer une atmosphère de sympathie, d'enthousiasme même, à l'endroit du Congrès.

En terminant M. l'abbé Carrier fait un appel à la générosité des fidèles en faveur de la grande campagne de souscriptions organisée en faveur du Congrès. Donc, conclut-il, congrès locaux, triduums, prières diverses, lectures sur la sainte Eucharistie, informations sur les préparatifs du Congrès, aumônes en sa faveur, voilà autant de moyens qui nous disposeront à profiter des fêtes grandioses que verra le siège du vénérable Mgr de Laval.

ASSEMBLEES DE GREGOIRE

Ce soir, M. Ernest Grégoire et ses orateurs adresseront la parole à la salle paroissiale de Notre-Dame de Grâce, à 8 h. 30.

Dimanche après-midi, ils parleront tour à tour à la salle paroissiale Saint-Sacrement après la messe, à la salle paroissiale de St-Fidèle à une heure et 30 de l'après-midi et à la salle Laprise, rue St-Vallier, à 2 heures et 30. A la même heure, ils tiendront une autre assemblée à la salle du Patronage côte d'Abraham.

Dimanche soir, le maire Grégoire terminera la campagne par deux assemblées, l'une à Limoilou, salle paroissiale, à 8 heures et 30, et l'autre à la salle Saint-Pierre à 8 heures.

UN MEURTRE

Grande-Pointe, Manitoba, 19. — (P.C.) — Jesse Cooke, vieux célibataire âgé de 75 ans, a été assassiné près d'ici, jeudi, dans la petite hutte qu'il habitait. Suivant la gendarmerie royale, qui poursuit son enquête, l'homme se serait fait voler les économies qu'il avait réalisées sur sa pension de vieillesse.

REPAS GRATUIT

Port-Arthur, 19, (P.C.) — Dans le but de montrer au public qu'ils avaient faim, deux cents chômeurs ont occupé hier, pendant deux heures, le magasin local de la compagnie T. Eaton. Ils sont sortis un peu avant la fermeture, après avoir reçu des autorités du magasin la promesse qu'ils recevraient un repas gratuit.



M. O. PROULX, gérant de succursale de Tip Top Tailors en notre ville, de retour de Toronto où il vient d'assister à la convention de quatre jours qui a réuni tous les gérants de la compagnie au Canada, se fait un plaisir d'annoncer au public la tendance masculine pour l'été prochain. Elle révèle un goût fort prononcé pour les ensembles sport — pantalons et gilets dépareillés. "J'ai eu l'opportunité d'admirer les nouveaux tissus et modèles en vêtements de sport", ajoute M. Proulx. "Et il est facile de comprendre pourquoi les hommes leur accorderont la préférence. L'Anglieterre en particulier nous a fourni de magnifiques lainages qui sont exceptionnels pour la beauté de leur dessin". La Convention qui fut tenue à l'hôtel Royal York à Toronto, est maintenant un événement annuel et sert de prise de contact aux vendeurs Tip Top pour se renseigner sur les modes masculines de la saison qui vient ainsi que sur les plans de publicité.

ETUDIANTS EN VISITE

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est aujourd'hui que les étudiants de la faculté de Droit de l'université de Montréal rendront visite à leurs confrères de l'université québecoise. Cette visite annuelle sera sous la direction de M. Wilfrid Duranceau, président de la faculté. Le groupe de visiteurs arrivera dans notre ville à 6 heures ce soir. Une délégation d'étudiants de Laval ayant à sa tête M. Léopold Larouche, président des étudiants en droit, accueillera à la gare les excursionnistes qui seront ensuite l'objet d'une brillante réception au Cercle universitaire. Au cours de la soirée, une joute de hockey, qui aura lieu à l'Arena, à 8 h. 30, mettra aux prises les équipes des deux groupes d'étudiants. Les étudiants montréalais quitteront Québec dans la soirée de dimanche.

UNE HAUSSE DE PRIX AUX ETATS-UNIS

Une hausse de prix se fait sentir aux Etats-Unis.—Le président Roosevelt déclare qu'il cherchera à prévenir autant que possible l'augmentation des prix. — Construction de navires.

A LA BOURSE

Washington, 19. — (P. C.) Le président Roosevelt au cours d'un entretien avec les journalistes a déclaré hier que le gouvernement des Etats-Unis n'a plus qu'un objet maintenant : prévenir une augmentation totale des prix. La situation économique, à l'heure actuelle, indique que les prix de tout ont tendance à monter. Il est même des cas où les prx, au leu de monter, devraient baisser.

La loi réglementant les récoltes qui a pour objet d'augmenter les prix des produits de la ferme, celle qui a trait à la diminution des prix des matériaux de construction lui servirent de point de comparaison. Se demandant s'il n'était pas menacé par l'inflatio nou si le dollar ne serait pas déaviué, M. Roosevelt répondit énergiquement: Non.

Le président Roosevelt se plaignit également de la hausse des prix de la construction des navires.

New-York, 19. La liste a reboussé chemin hier à la suite des commentaires du président Roosevelt sur la question des prix, à la conférence des journalistes. Plusieurs ont interprété cette conférence comme étant adverse à la psychologique inflationniste qui a servi de stimulant au cours des dernières séances.

Les récentes valeurs vigoureuses dans les aciéries, les cuprifères, les caoutchoutières, les moteurs, les instruments aratoires et les spécialités ont converti leurs avances initiales d'une fraction à plus d'un point en reculs dépassant même 2 points.

STATU QUO EN EUROPE CENTRALE

Paris, 19. — (P.C.—Havas) Le gouvernement a donné instruction hier à l'ambassadeur français en Angleterre, M. Charles Corbin, de proposer au gouvernement anglais une déclaration conjointe par laquelle la Grande-Bretagne et la France s'affirmeraient résolument opposées à tout changement amené par la force au statu quo en Europe centrale.

40,000 ROUGES EN DEROUTE

Hendaye, France, 19. (P.A.)—Les Nationaux ont annoncé hier qu'une contre-offensive lancée par surprise avait forcé 40,000 soldats rouges à abandonner leurs positios das les montagnes au nord-est de Téruel où ils avaient été massés pour une attaque. Les dépêches nationalistes disent que les rouges ont perdu plusieurs millier d'hommes depuis trois jours.

GREVE DE GARCONNETS

Montréal, 19. — (P.C.) La grève de 12 garçonnets de l'école St-Jean-de-Matha, située dans la partie sud-ouest de la ville, s'est terminée hier lorsque les six derniers grévistes ont capitulé. Ils s'étaient mis en grève pour avoir été retenus après la classe.

100 ANS DE PRISON

Paterson, N. Y., 19. — (P.C.-P.A.) Les frères Kern, Henry, âgé de 27 ans, et John, âgé de 20 ans, ont été condamnés hier à passer respectivement 75 et 100 ans à la prison locale. Ils étaient accusés d'avoir, pendant 18 mois, terrorisé les marchands du nord du New Jersey.

Procurez-vous dès maintenant l'écusson du Congrès

Le seul autorisé par le Comité, et actuellement en vente au Secretariat du Congrès,

850, Chemin Ste-Foy,
Phone : 2-8646

Chaque écusson (14 x 16 pcs) porte au verso l'étampe du Congrès, soit "CONGRES EUCHARISTIQUE NATIONAL : reproduction interdite", et se vend pour le modique prix de $0.50 sous l'unité.

IMPOSANTES OBSEQUES DE F.-N. FABER

Les funérailles de feu François-Napoléon Faber, ancien imprimeur, ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Sauveur hier matin en présence d'une foule considérable.

BEL HOMMAGE

Un éloquent tribut d'hommage a été rendu, hier matin, à St-Sauveur, à la mémoire de M. François-Napoléon Faber, ancien imprimeur, décédé mardi dernier, à l'âge de 76 ans. Un cortège nombreux et imposant a fait escorte à la dépouille mortelle du défunt de la maison mortuaire, 35 rue Bagot, jusqu'à l'église paroissiale où la cérémonie funèbre fut des plus solennelles.

Dans les rangs du défilé, on remarquait la présence de plusieurs citoyens en vue de notre ville, des hommes d'affaires, des industriels et des commerçants ainsi que plusieurs représentants de la Société des Arts Sciences et Lettres ainsi que du Club Rotary.

A l'église paroissiale, c'est le R. P. Eugène Guérin, O.M.I., supérieur et curé de St-Sauveur, qui a fait la levée du corps. Le service a été chanté par le Révérend Père I. Renaud, O.M.I., assisté des RR. PP. Jacob et Laplante, O.M.I., qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Lorsque le cortège funèbre se mit en marche, le deuil était conduit par les fils du défunt : MM. Hector et Sélim Faber ; son gendre, M. Emile Careau; son frère, M. Jos. Faber; ses petits-fils, Mtre Jean-Blais, MM. Georges, Paul, Roger et Gaston Faber, Emilien, Paul-Henri et Jean-Charles Careau; ses beaux-frères, MM. P.-L. Guimont et H. Chouinard; ses neveux, MM. Albert et Adélard Faber, Alfred, Alexandre et Albert Langlais, Maurice et Roger Guimont, Georges-H. Courteau, Raphael Darveau, Lauréat Barette, Albert Faucher, Gustave Faucher, Robert Guimont, Chs Guimont; ses arrière-neveux, MM. Alphonse et Antonio Faber, Alexandre, Adrien et Cyrille Langlais, Albéric Langlais Majella Langlais, Jean-Marie Langlais, Edgar Faber, Gérard Darveau, Gérard Barette, J.-Paul Barette, L.-T. Gaudreau, R. Gaudreau et S.-A. Beshro ; ses cousins, MM. H. Lapalme et Réné Lepage.

Dans l'imposant cortège, on remarquait : M. Pierre Bertrand, M. P. P., M. le Commandeur Marcellin Petitgrew, M. le Chevalier J.-W. Cantin, M. le Chevalier Jos. Emond, MM. Mettez Koetz, Elz. Létourneau, S.-P. Dugal, J.-B. Soucy, Antoine Fréchette, L.-P. Turgeon, Oscar Beaulé, Geo. Blondin, Elias Thivierge, Maurice Barthe, F. Audet, N. P., J.-A. Bédard, J.-Art. Gravel, Paul Falardeau, Victor Bergeron, Capt. Renault, M. Deschênes, C.-F. Painchaud, Z. Bérubé, Lt-col. Ths Grenier, J.-Alph. Dion, Gaud. Denis, A. Poitras, Frs Morisset, L. Dolbec, Alph. Alain, F.-X. Emond, Jérémie Richard, Alf. Dupéré, Jos. Shehyn, Gaston Brouilly, Rosaire Myrand, Chs Bélanger, G.-B. Faucher, H.-G. Boisseau, Art. Leprohon, Antonio Ratté, Alb. Morency, P.-A. Moisan, Cyrille Langlais, P.-H. Paré, A. Dugas, A. Guillot, Gérard Carreau, G. Robitaille, Geo.-H. Gofrdeau, Ls Lépine, L.-P. Gaudreau, Ed Duplain, Ths Lortie, Paul Poulin, R. Goudreau, O. Lortie, Emile Bédard, J.-H. Lawson, P.-W. Grimard, J.-F. Lavoie, J.-W. Cantin, P. Cloutier, Jos. Lapointe, Lucien Petitgrew, H. Plante, Art. Pageau, Art. Poitras, Télesphore Poitras, J. Joncas, A. Garns, Edg. Grenier, R. Guérard, A. Guérard, J.-A. Frenière, R. Carreau, Albert Langlais, Frs Auclair, Raymond Auclair, E. Fortier, Siméon Boulanger, G. Lasanté, E. Flynn, Jos. Michaud, J.-R. Lortie, Léonidas Paquet, Alex. Langlais, Alf. Langlais, Paul Jobin, Maurice Sioui, Hector Picard, J.-A. Langlais, C.-H. Gilbert, Art. Maranda, Nap. Chouinard, Aimé Sioui, F.-X. Paquet, Gérard Paquet, L.-S. Bédard, G.-N. Lavoie, J.-E. Lacasse, J.-A. Saucier, O. Rouleau, P. Avard, Chs. Carreau, Albert Audy, P.-H. Carreau, Nap. Lajeunesse, Alph. Patry, Alb. Vézina, O. Martineau, F.-X. Demeules, O. Gagnon, Pierre Carreau, G. Drolet, Cyrille Labrecque, D.-J. Marsan, J.-B. Verret, Frs Morency, A. Cantin, J.-A. Gauvin, Art. Plante.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

Aux membres de la famille en deuil "L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

A L'ACADEMIE

Le POPEYE, de la première division, a enregistré une autre victoire sur le CITRON de la même division au score de 11-3. "Bob" Jobin et "Pat" Grégoire de la première ligne d'attaque du Popeye furent sans contredit les étoiles de la partie. Grégoire fit trois montées individuelles qui aboutirent à des points. Jobin n'y alla pas moins rondement. Ajoutons que le Popeye aurait facilement augmenté le score s'il avait eu les services de "Kid" Lessard. L'arbitre Marcel Paquet n'eut pas à donner de punition aux joueurs du Popeye, car ils surent contrôler leur enthousiasme. En un mot, ce sont des SPORTS ! ! !

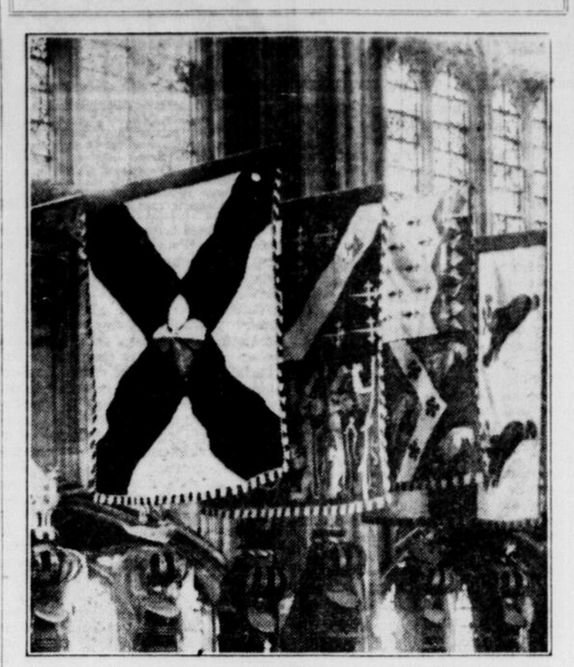
LE DRAGON INC.

Le club de raquetteurs "Le Dragon" prendra part à la semi-convention qui se tiendra demain, à Ste-Marie de Beauce. Le départ s'effectuera à la Traverse de Lévis, sur le bateau de 8 h. 45, demain matin. La traversée sera gratuite aux membres du club qui seront costumés et les billets de Lévis à la Beauce seront en vente sur le train par le président du club.

TRAGEDIE DE L'AIR

Rome, 19 (P.C.-Havas) — Quatre aviateurs italiens appartenant à la base aérienne de Brindisi ont été tués hier soir quand leur avion s'est écrasé sur une jetée pendant des manoeuvres de terre.

DEUX NOUVELLES BANNIERES



Voici deux des nouvelles bannières des nouveaux chevaliers de la Jarretière nommés lors du couronnement. On vient de les suspendre dans la chapelle de Saint-George, au château de Windsor. Ce sont les deux premières à gauche et ils appartiennent à lord BALDWIN et au duc de NORFOLK.

Les plaideurs au Palais

La province défend une loi de travail

Le procureur-général produit une défense de la légalité des conventions collectives. — Les vols de bijoux. — Pour menaces et intimidations. — Accident survenu dans une meunerie.

LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

— (PAR GUY ROBERGE) —

La légalité des contrats collectifs sera bientôt discutée devant la Cour supérieure. Le procureur général de la province a fait déposer hier sa réponse au "Quo Warranto" intenté par l'Association Rurale des manufacturiers de chaussures de la province de Québec. Attaquant une convention collective de travail qui affecte l'industrie rurale de la chaussure, cette Association patronale attaqua en même temps la légalité des contrats collectifs. L'enjeu de la discussion est important. La convention collective attaquée avait été rendue obligatoire par un décret du lieutenant-gouverneur en date du 27 août dernier.

Le document produit par Me Guy Hudon répond aux arguments avancés par l'Association Rurale, et fait l'historique de la convention de travail. Le procureur-général déclare que MM. Charles McKercher, Lionel Thibault, J.-Alphonse Gendron et Henry-V. Gale ont été adjoints à un comité paritaire chargé d'assurer l'application d'un décret relatif à l'industrie de la chaussure par lui-même en sa qualité de premier ministre.

A la suite du dépôt de la convention collective de travail, un décret a été rendu par le lieutenant gouverneur en conseil, le 27 août 1937. Le décret a également accepté la constitution du comité paritaire institué pour surveiller l'application du décret. L'intervenant déclare également que la Fédération Nationale du Cuir et de la Chaussure est dûment constituée en corporation en vertu de la loi et qu'elle peut en conséquence assumer des obligations pour lier ses syndicats.

L'intervenant déclare aussi que c'est la Législature de la province qui est compétente en matière de louage de service et qu'elle a le pouvoir d'adopter toutes les lois relatives au droit civil, à la propriété, à la procédure et à la preuve. Le fait pour la Législature de donner au comité paritaire le droit de déterminer les conditions de travail, en vertu des dispositions de la loi, n'affecte nullement les prérogatives des cours supérieures. Les pouvoirs donnés au comité paritaire font tout simplement partie de la discrétion qui est laissée à la Législature.

Le procureur général demande que le tribunal déclare que la demande de "quo warranto" est mal fondée.

Trois ans de bagne.

Un des membres de la bande qui dévalisa les bijouteries depuis le début de l'année, Pierre-Eugène Belley, 29 ans, 22, rue Chenier, a été condamné hier par le juge Laetare Roy à trois ans et demie de pénitencier. Belley avait participé à plusieurs vols de bijoux en compagnie d'autres personnes déjà condamnées.

Menaces et intimidations.

Renvoyant une motion de nonlieu, le juge H. Fortier a condamné Arthur Tessier et Joseph-Honoré Bureau, de l'Ancienne-Lorette, à subir leur procès le 9 mars. L'affaire traîne depuis longtemps. Tessier et Bureau sont accusés d'intimidation et de menaces à l'égard d'un agent de la sûreté provinciale et d'un contremaître de travaux de voirie. Une partie du terrain de l'un des prévenus fut expropriée pour la construction d'une route. Les parties apparemment ne s'entendirent point. A l'automne les prévenus se seraient rendus coupables du délit que la Couronne leur reproche. La preuve faite à l'enquête préliminaire servira lors du procès. Me J.-R. Beaudoin occupait pour la Couronne.

Imprudence et négligence.

L'imprudence et la négligence sont quelques fois l'apanage du défendeur s'il faut en croire Me H. Lapointe, de l'étude Marquis, Lessard, Germain et Lapointe, qui occupait hier devant l'hon. juge Gibsone, en Cour supérieure, pour Bégin et frères. Ceux-ci sont poursuivis en dommages par M. Roméo Drouin, de Charlesbourg, qui leur réclame $252.

Drouin, sans intérêt serait allé dans les hangars de Bégin et frères. Il aurait là fait une chute dont il tient responsable les défendeurs, les accusant de négligence et d'imprudence. Ceux-ci répondent que Drouin manifesta une grande imprudence en allant dans leur meunerie, que cette boutique était organisée pour le travail et non en vue des visites.

Session à Québec.

La Commission des services publics siègera à Québec le 22 de ce mois. Elle entendra les requêtes de M. Lucien Martel, de Québec, et de M. Paul Léveillé, de Ste-Thècle. Le premier demande l'autorisation de faire du camionnage dans les limites de la ville de Québec et aux environs. L'autre voudrait établir un service de transport des voyageurs par taxi entre Ste-Thècle et Québec. Les commissaires tiendront séances à Sherbrooke, le 24, et à Montréal, le 25 février.

LE CLUB DU CAP DE LA MADELEINE JOUERA VS LE LAVAL DE LA MAISON DES LOISIRS DEMAIN

Demain après-midi, à 2 heures 30, sur la patinoire Durocher, la fameuse équipe du Cap de la Madeleine, dirigée par le R. P. Bouchard, O. M. I., viendra visiter le Laval de la Maison des Loisirs.

L'équipe locale est bien connue de tous les amateurs, c'est pourquoi nous nous contenterons de dire quelques mots des visiteurs.

L'équipe du Cap de la Madeleine, qui arrivera à 1 h. 30, a dans les filets un gardien de buts "imperméable" dont les arrêts sensationnels ne se comptent plus.

Les défenses qui protègent cette étoile sont des jeunes et solides gaillards, qui n'ont pas froid aux yeux. Quant aux avants, ils manient tous le bâton avec dextérité, sont très rapides et ne manquent pas leur coup quand ils arrivent devant les filets ennemis. Leur jeu d'ensemble, qui est remarquable, en fait des adversaires dangereux que le Laval devra surveiller de très près pendant toute la rencontre.

Les amateurs sont invités à cette partie qui sera sûrement passionnante.

LES DEUX EXTREMES

De retour d'un voyage aux Etats-Unis, un journaliste raconte que le plus modeste chèque qui ait jamais été émis, ainsi que le plus important ont été encadrés et soigneusement accrochés au mur du cabinet d'un directeur de banque de Wall Street.

Le premier est de deux "cents".

Le second est celui qui a consacré le prêt fait à la nation française pendant la guerre.

UN TABLEAU VIVANT DE G.-R. POULIN

Parmi les saynètes qui composeront la grande revue des étudiants, on mentionne particulièrement le tableau vivant de M. Gaston-Robert Poulin, E. E. D., et journaliste.

LE CLUB DES EX

Un autre sketch vient d'être remis à la direction des Carabinades, pour la revue qui aura lieu au théâtre Capitol, le 24 février prochain. Ce sketch, dont l'auteur est M. Gaston-Robert Poulin, E.E.D. et journaliste, est des plus intéressants et des plus comiques. Il contribuera pour une large part au succès de cette soirée artistique. On se rappelle sans doute la part active que M. Poulin a prise l'an dernier, à la soirée des Carabinades. Il avait été l'auteur du "Roi qu'on sort", que l'on n'a pu jouer parce qu'il traitait d'une actualité encore trop brûlante, ainsi que de "Québec en papier", qui a remporté un vif succès.

Le sketch qu'a conçu M. Poulin est intitulé: "Le Club des Ex". C'est un club fashionable, réservé aux anciens monarques détrônés ou abdicataires. On y rencontrera Hailé Selassié, Guillaume, Alphonse et le duc Edouard. Leur conversation roule sur les différents événements de la politique mondiale mais dans son côté intime. Une commotion se produit dans ce cercle privé lorsque Lucienne Boyer vient demander son admission. L'événement le plus troublant pour les membres du Club des Ex est sans doute l'arrivée inopinée d'un grand vaincu qui vient chanter, sur un air comique, l'histoire de sa triste défaite.

Ce sketch fera rigoler tout le monde. Personne ne se sentira visé et c'est pourquoi tout le public sera à son aise. Les plus tristes comme les plus flegmatiques s'amuseront à leur goût. Personne n'aura le droit d'être triste car, autrement, ce ne sera pas les Carabinades.

Tout le monde voudra aller voir, jeudi le 24, la revue annuelle des étudiants, qui sera présentée au théâtre Capitol, sous la direction de M. Jean-Marie Levesque, E.E.D. Les billets sont maintenant en vente au contrôle du Capitol. On annonce aussi une matinée pour l'après-midi de jeudi.

La vie au grand air

Avec son numéro de février, cette revue de vulgarisation naturaliste et sportive continue à magnifier notre bel hiver canadien et à nous en révéler les côtés si éminemment salubres et revigorants.

La livraison de janvier était presque exclusivement consacrée au ski, en février, la revue nous présente en premier plan un sport indigène qui fait partie de nos traditions et de notre vie nationale, la raquette. Elle nous offre aussi une forte étude sur un autre sport national du Canada, le hockey et, dans "La ligne FURIA FANCESE", Le Discoboie explique pourquoi la ligne Mantha-Drouin-Lorrain, avec sa jeunesse, sa crânerie et sa rapidité virtuose, concrétise la suprême perfection de l'art olympique sur les patins aux yeux des Canadiens français.

Dans son éditorial, le directeur rappelle aux heureux de la fortune qu'ils ne doivent pas oublier en leurs plaisirs la misère de leurs frères déshérités et demande aux sportsmen de cette province de coopérer à la santé morale et physique de la nation en ouvrant large leurs bourses aux amis de LA FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNE - FRANCAISE dont la campagne doit commencer incessamment.

Dans "Le baptême de la neige", Gabriel Langlais, fondateur des Auberges de la Jeunesse, nous raconte une randonnée en skis de Thèlème (Ste-Agathe) à la Bohême (Ste-Adèle).

Mais le côté purement naturaliste n'a pas été oublié et, au cours d'une étude très fouillée, monsieur Jacques Rousseau, professeur de botanique à l'Université de Montréal, nous fait connaître une plante indigène très précieuse comme aliment de nos oiseaux aquatiques, le riz sauvage, alors que Gérard Lavallée, Ernest Ménard, Jules Larivière et Jules des Grèves nous présentent plusieurs aspects de la vie toujours si instructive et charmante de nos grands amis les habitants des bois et des champs.

Comme toujours, LA VIE AU GRAND AIR est artistiquement présentée, abondamment illustrée et ne contient que des écrits sur des sujets de chez nous, par des auteurs de chez nous.

AU DON BOSCO

Après avoir été défait au score de 7-6 par les Diables Blancs, le Don Bosco a pris sa revanche hier soir en scorant 3-2, contre le même club.

Aucune punition ne fut infligée au cours de ces deux parties. Les Diables Blancs affirment que ce furent là leurs deux plus belles parties de la saison. De leur côté, les joueurs du Don Bosco ne craignent pas de dire avoir remarqué en eux le plus bel esprit sportif.

Le Don Bosco lance un défi à tout club pour jouer ce soir, principalement au Laiterie Bégin, au Boswell et au Cantin et Fils.

CARABINADES '38



M. GASTON-ROBERT POULIN, E.E.D., journaliste, qui est l'auteur d'un sketch humoristique intitulé : "Club des Ex..." Ce sketch sera présenté lors de la soirée annuelle des étudiants, le 24 février prochain, au théâtre Capitol.

GREVE DES CAMIONNEURS EN ONTARIO

Les camionneurs et pelleteurs de charbon sont en grève à Toronto. — On essaye de trouver une solution au problème. — Augmentation de 50 sous la tonne.

INTERVENTION

Toronto, 19. — (P.C.) Les délégués des camionneurs et des pelleteurs de charbon actuellement en grève, leurs patrons et les membres de l'office du travail et de l'industrie de l'Ontario ont eu des entretiens hier. Il s'agissait de trouver une solution à la grève qui empêche toute livraison de charbon dans la capitale de la province voisine.

Dès les débuts de la grève, les membres de la "Coal Handlers' and Truckers' Union, Local 83", manifestèrent avec violence. On estime à 1,500 le nombre des employés qui se mirent en grève. Une trentaine de membres de l'"International Hoisting Engineers' Union" qui manoeuvrent les grues chargeant les camions s'unirent aux premiers grévistes.

W.-A. Gunn, aviseur industriel de l'association des détaillants de charbon de Toronto, déclara en sortant de la réunion dans le cabinet du ministre du Travail MacBride : "Dieu merci, le ministre est intervenu et tout indique qu'une entente au moins provisoire sera obtenue". Le résultat de la grève sera d'augmenter le charbon de 50 sous la tonne.

Mais en même temps, les chefs des unions qui exigent une augmentation de salaires pour les hommes se préparaient à placer des gardiens à toutes les portes des huit compagnies intéressées en cette grève. On a permis la livraison du charbon indispensable aux hôpitaux. C'est tout.

Des charges de charbon furent répandues dans les rues et les chauffeurs qui refusèrent de faire la grève furent attaqués par les autres.

La "Laiterie Bégin" de Québec rencontrera le Beauport sur sa patinoire, dimanche après-midi, à 2 h. 30. Pour informations, tél. : 4-5373.

TAUX DE LA CIE DU BAS ST-LAURENT

La Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent a modifié le tarif de l'électricité pour usage domestique. — Sur 3,441 clients, 3,333 bénéficient d'une réduction. — Tarif moins élevé pour 3,300 consommateurs.

LA REGIE

La Régie Provinciale de l'Electricité a reçu dernièrement un certain nombre de lettres provenant de la région desservie par la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent et démontrant qu'il existe un malentendu quant aux modifications de tarif décrétées récemment par cette compagnie.

Le tarif modifié se rapporte au tarif domestique seulement. Une analyse du nouveau tarif démontre que, sur 3,441 clients, 3,333 bénéficient d'une réduction, y compris les clients dits de minimum puisque ces derniers consommeront un plus grand nombre de kilowatt-heures, pour le prix antérieurement chargé.

Sur 108 autres clients qui utilisent des poêles électriques, 67 environ voient leurs factures légèrement augmentées. De plus une moyenne de 20 à 30 clients, qui se servent de chauffe-eau, subissent, au même degré, une augmentation de tarif.

En résume, plus de 3,300 consommateurs jouissent maintenant d'un tarif moins élevé tandis que quelque 140 subissent un relèvement de taux durant certains mois de l'année. Ce relèvement résulte de l'adoption d'un tarif uniforme avec compteur unique pour des consommateurs qui font un usage diversifié des applications de l'électricité (lumière seulement, lumière et poêles ; lumière, poêles et chauffe-eau, etc...).

La mise en vigueur du nouveau tarif se traduit, pour la même consommation de kilowatt-heures, par une diminution substantielle dans les revenus de la compagnie.

La Régie étudie actuellement un projet de tarif qui maintiendrait la réduction effectuée par cette compagnie en faveur de la majorité de ses clients et qui éliminerait de leur coût annuel l'augmentation dont quelques-uns, durant certains mois de l'année, sont presque inévitablement frappés.

La Régie, pour des raisons multiples, juge utile de recommander l'usage d'un seul compteur.

Enfin, elle prie le public de noter que tout nouveau tarif soumis par un distributeur reçoit automatiquement la sanction de la Régie si dans l'ensemble il comporte une diminution dans les prix. Un tel tarif n'est cependant pas définitif et ne suspend pas le travail d'enquête que poursuit actuellement la Régie.

(Comm.)

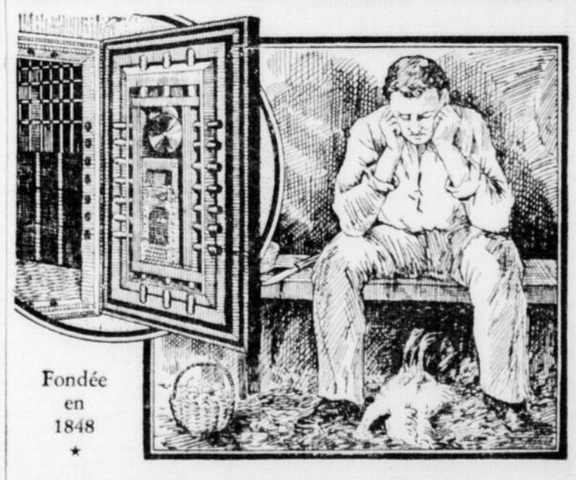


Doux Sommeil

Lorsque vous êtes nerveuse, irritable et sujette à l'insomnie, faites usage de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs. La plupart des gens la considèrent comme l'un des plus efficaces restaurateurs des nerfs. Pour reprendre votre entrain et votre énergie, prenez la

Nourriture Du Dr Chase
pour les nerfs

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar



Fondée en 1848 ★

Mal conseillé, cet homme a retiré ses fonds de ***La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec*** *et en a fait un placement malheureux. Il a tué la poule aux oeufs d'or!*

L'épargne méthodique et régulière multiplie votre avoir et vous permet de parer à toute éventualité. **La Caisse d'Economie** est toute désignée pour déposer ces fonds.

Quant à vos valeurs de placement et vos papiers de famille, ils seront en parfaite sécurité dans un de nos **coffrets de sûreté**, où vous pourrez les consulter à loisir. **Ces coffrets** sont installés dans toutes nos succursales et dans des **voûtes modernes** à toute épreuve. Pour un loyer modique, vous évitez le chagrin et l'ennui que vous causerait la perte de précieux documents.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec
Banque d'Épargne
BUREAU CHEF: 21, RUE ST-JEAN
12 succursales à Québec et 2 à Lévis

LA CAISSE D'ÉCONOMIE de N.D. de QUÉBEC — SÉCURITÉ COURTOISIE

BRISEBOIS L'EMPORTE AU BRIDGE

(Suite de la page 3)

MM. J.-A. Brisebois, L. Poulin, R. Lalliberté, P. Gosselin, A. Trudel, F. W. Moore, A. Picard, G. Lapointe, O. Drolet et Le-Joe. Nadeau. M. L. Standard, marchand, au no 35, rue St-Joseph, profita de l'occasion pour offrir une magnifique petite coupe qui devait être tirée au sort parmi les concurrents présents à cette belle fête et M. Roméo Plante en fut le gagnant. Il y eut aussi rafle d'une table de bridge et c'est à Mlle Germaine Tremblay que revint l'honneur de tirer le billet chanceux et Mlle Blanche Mercier, 178 Latourelle, fut déclarée l'heureuse gagnante.

Durant cette belle et inoubliable soirée, Mlle Yvette Bouchard a été très applaudie pour ses qualités de cantatrice.

Les organisateurs remercient cordialement tous ceux qui ont contribué au succès du concours et de la fête en l'honneur de nos excellents amis, messieurs les pompiers du poste no 12.

UN DISCOURS DU CANDIDAT E.-A. TREMBLAY

(Suite de la dernière page)

les magasins à chaînes, dont il s'est fait le protecteur au détriment de nos marchands locaux ? "Vous avez été obligé de rencontrer les marchands en assemblée, quand vous les avez vus refuser vos produits et, une semaine plus tard, vous changiez votre vote au conseil.

Puis il déclare en terminant que M. Gingras dit qu'il est propriétaire dans le quartier Montcalm. D'après les listes, poursuit-il, votre nom n'apparaît pas comme tel. Est-ce pour cela que vous avez, profitant de votre mandat, fait transférer un montant de plusieurs milliers de dollars, dont vous auriez pu faire bénéficier le quartier Montcalm, pour l'affecter au quartier St-Sauveur et le faire servir à paver le bout de rue de Sacré-Coeur et où il n'y a pas une autre propriété que celle de votre établissement.

DUNNING ET LA LOI DES CONCORDATS

(Suite de la page 3)

dont le cas est à l'étude. Actuellement, un moratoire de 90 jours est prévu, mais l'amendement proiongera le moratoire jusqu'à ce qu'il ait été disposé du cas.

L'amendement qui autorisera le gouvernement à suspendre le fonctionnement de la loi dans une province est motivé, a dit M. Dunning, par le fait que certaines provinces soutiennent que son jeu est nuisible en raison de circonstances particulières à ces provinces.

Le Dr A.-B. Hyndman, député conservateur de Carleton, a critiqué la façon dont la loi était administrée et déclaré que l'argent dépensé dans la récente élection complémentaire de St-Henri aurait suffi à racheter toutes les hypothèques dans le Québec.

LA TORNADE FAIT 25 VICTIMES

(Suite de la 1ère page)

police de l'état les aide à tenir les curieux à distance.

La tornade a frappé le village avec une force terrible. Une énorme bouilloire, aux parois épaisses de près d'un pouce, a été pliée et tordue.

Eddie Hill, un jeune homme de 20 ans, qui a assisté au passage de la tornade par une fenêtre d'hôtel, a dit que "Rodessa ressemblait à l'endroit où on dit que les mauvais gens vont après leur mort".

Se précipitant à l'extérieur, a-t-il raconté, il trouva le cadavre d'un homme.

"La tête avait été tranchée comme avec un rasoir et j'ai vainement cherché pour la trouver. Nous avons sorti deux bébés des débris d'une maison, mais ils avaient été blessés et ils sont morts".

L'ANGLETERRE S'INQUIETE

(Suite de la 1ère page)

aujourd'hui pour présider la séance du cabinet.

L'ambassadeur Corbin aurait dit à M. Eden que Paris sentait que la France et l'Angleterre ne pouvaient accepter passivement chaque pénétration allemande dans les pays voisins.

Auparavant, M. Eden annonça à la Chambre des Communes qu'il ferait "une déclaration beaucoup plus complète" sur l'Autriche lundi prochain. D'ici là, le chancelier Hitler aura prononcé devant le Reichstag un discours qui en révélera autant peut-être que le ministre anglais des Affaires étrangères ne pourra en dire lundi.

Répondant à une interpellation travailliste en rapport avec l'indépendance de l'Autriche, M. Eden a dit:

"Que la Chambre ne doute pas de l'intérêt que le gouvernement de Sa Majesté a toujours porté et continuera de porter à la question autrichienne, non seulement à la question autrichienne, mais à l'Europe centrale en général.

"Nous surveillons en conséquence de près la situation. J'espère certainement être en mesure de faire une déclaration plus complète lundi.

"Les responsabilités ne nous appartiennent pas exclusivement", a-t-il ajouté, faisant allusion à la déclaration par laquelle, le 14 avril 1935, l'Italie, l'Angleterre et la France convinrent de la nécessité de maintenir l'indépendance de l'Autriche".

HUIT BANDITS ASSASSINENT UN OFFICIER

(Suite de la 1ère page)

une plantation arabe où l'on a trouvé des armes et des munitions.

Les propriétaires de la plantation sont sous arrêts. Le tribunal militaire d'Haifa a condamné à mort Abdul Kadir Tamman, un Arabe qui mercredi tenta de tuer l'inspecteur de prison H.-T. Grant. C'est grâce à la présence d'esprit d'un agent qui passait que Grant n'est pas mort. L'homme le visait quand le constable fit dévier son arme.

SUCCES DES LEGIONS ETRANGERES

(Suite de la 1ère page)

Ho-ai dans la province d'An-hoei ont été tués et que le reste a dû retraiter sur la rive sud.

L'avance continue des troupes chinoises au sud du chemin de fer Tien-tsin-Pou-kao, sur le côté oriental du corridor large de 180 milles du Long-kai, les a portées à moins de 10 milles de Peng-pou et elles auraient infligé de lourdes pertes aux Japonais.

DESTITUTION

Shanghai, 19. — (P.A.) — On tient de source étrangère aujourd'hui que le général Iouane Matsoui, commandant des troupes japonaises en Chine centrale, a été destitué et remplacé par le général Chounrokou Hata. Les autorités japonaises n'ont ni confirmé, ni nié la nouvelle.

UNE ENVOLEE RECORD DE 5,200 MILLES

(Suite de la 1ère page)

mais ils ne se voyaient point. Ce n'est qu'en arrivant à Santiago, au Chili, qu'ils se revirent. Au-dessus de cette capitale, ils se groupèrent et exécutèrent plusieurs circonvolutions autour de la ville avant de monter à une altitude de 18,000 pieds pour franchir les Alpes. On sait que l'aviation s'est développée dans l'Amérique du Sud beaucoup plus rapidement que dans l'Amérique du Nord, mais les Andes demeurent toujours un point extrêmement dangereux à traverser.

CONCESSIONS AUX CATHOLIQUES

(Suite de la 1ère page)

Comme autrefois l'empereur d'Allemagne Henri IV, le chancelier Hitler s'achemine vers Canossa, au dire d'un observateur.

La Gazette officielle annonçait hier soir que Hitler avait permis à sept Catholiques d'accepter des décorations papales.

L'un d'eux, Paul Sommers, de Muenster, est devenu chambellan papal avec la permission expresse de Hitler lui-même.

Sur la question d'un prébiscite, von Schuschnigg aurait été inflexible dans son refus de laisser la population autrichienne approuver ou désapprouver la constitution qui est en vigueur depuis mai 1935.

L'ANGLETERRE DEVRAIT ETRE PRETE A TOUT

(Suite de la 1ère page)

ment conscients que les événements dans le monde où qu'ils se produisent, peuvent un jour étendre leurs conséquences jusqu'à nous affecter, nous, ici en Angleterre."

"En tout premier lieu, a dit M. Chamberlain à son auditoire, la politique de l'Angleterre est de maintenir la paix. Lorsque je dis maintenir la paix, cela ne veut pas dire nous asseoir et espérer que la paix sera préservée. Il ne faut pas nous contenter de nous asseoir et d'espérer la paix, mais il nous faut être convaincus du dévoir que nous vons de saisir toutes les occasions qui se présentent à nous de prendre des mesures actives et positives pour enlever ce qui peut causer une autre guerre.

"En second lieu, il faut rendre l'Angleterre assez forte pour que personne n'ose l'attaquer et pour qu'elle soit certaine d'être entendue lorsqu'elles parlera.

"Je suis heureux de dire que nous faisons de merveilleux progrès avec notre réarmement et chaque jour nous construisons des armes qui nous rendent de plus en plus forts.

"Nous pouvons déjà dire que comme résultat de cette nouvelle force l'Angleterre est écoutée dans les conseils d'Europe où elle ne l'était pas jusqu'à il y a quelques années."

ST-OCTAVE, CO. MATANE

Sépulture

M. et Mme Joseph Ruest ont eu la douleur de perdre leur fillette, Clorinthe, à l'âge de 6 ans et 6 mois. C'est la deuxième depuis un mois. Les funérailles ont eu lieu le 11 février. Nos condoléances.

Naissance

M. et Mme Elisée Otis font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Elisée. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Otis, grands-parents de l'enfant.

Notes sociales

— M. et Mme L. Landreville, de Mont-Joli, étaient à St-Octave, le 11 dernier, à l'occasion des funérailles de la jeune Clorinthe Ruest.

— M. et Mme Xavier Beaulieu sont partis pour Boston, où ils passeront une couple de mois chez des parents.

— M. Georges Bouchard, Antonio Beaulieu et Benoit Thibault, après avoir passé quatre mois à Shelter Bay, sont revenus. Ils ont fait le trajet par avion.

AMQUI

Honneur au mérite

Ghislain Desrosiers, 5 mois, enfant de M. et Mme Léopold Desrosiers d'Amqui est l'heureux gagnant d'un prix de $5.00 au tirage du Séminaire de Rimouski. Nos félicitations.



LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

Confession de Charles Hindelang

(d'abord connu sous le nom de Lamartine)

Je suis né à Paris le 29 mars 1810. Ma famille occupe encore en ce moment un rang élevé dans le commerce. Je me nomme Charles Hindenlang. Lors de notre glorieuse révolution de 1830, malgré ma mère, je pris du service comme simple soldat au 5e regiment d'infanterie légère. Je passai successivement par tous les grades jusqu'à celui d'officier. Mais voyant peu d'avancement possible dans l'armée, mes parents m'engagèrent à quitter entièrement le parti des armes, et à venir à New-York, où leur intention était de m'envoyer des marchandises au printemps prochain. J'étais fort tranquille, ne songeant qu'à me mettre au courant des affaires de cette ville, lorsque M. Duvernay me fit successivement demander par plusieurs personnes, entre autres par un Italien réfugié nommé Falière, qu'il voulait avoir pour officier. J'ai été également demandé, et même connu pendant quelques jours, par un M. VonSchoultz, se disant colonel et cherchant des officiers et soldats pour le Haut-Canada. Je pourrais au besoin donner quelques détails sur ses moyens d'agir et sur ses dispositions militaires, mais cela seulement de vive voix.

M. Duvernay agissant auo nm et pour le docteur Nelson (Robert), me fit à moi et à un autre officier français qui a servi dans le 1er lanciers anglais en Espagne en qualité de lieutenant ou capitaine, des propositions et de belles promesses, en présence d'un négociant nommé M. Bonnefous. Une copie en double et recopiée de ma main a été remise par moi-même entre les mains d'un officier de Lacolle. Elle contient le détail des premières conditions réciproques. Après nous être consultés, nous refusâmes de signer avant d'être mieux informés de la situation du Canada que nous ne connaissions ni l'un ni l'autre. Alors pour mieux nous tromper, l'on nous assura qu'il ne s'oagissait que d'aller à St-Albans frmer des cadres d'organisation pour l'armée, que nous n'avions pas même besoin d'armes, suivant M. Duvernay et ceux auxquels nous nous étions adressés. Non seulement le peuple canadien se soulèverait en masse, mais la troupe et surtout mesieurs les officiers anglais étaient las d'un service si éloigné de leur patrie et n'attendaient que cette occasion d'en sortir. Ils ajoutaient encore que les fairs immenses que la couronne d'Angleterre est obligée de faire chaque année, fesaient qu'ils savaient de bonne source, que sa majesté la reine Victoria chercherait pas à tenir ce pays sous sa domination.

Nous décidâmes à nous assurer par nous-mêmes de la vérité de tout cela. Nous fûmes donc dirigés sur Burlington et reçus par M. Dufort. Toujours même langage et mêmes promesses. Il nous était expressément recommandé de ne parler en route à qui que ce fut, dans notre propre interêt, disait-on, mais la suite m'a prouvé que l'on craignait que nous ne reecevins quelques éclaircissements. M. Dufort nous expédia à Plattsburg où nous trouvâmes des chevaux et nous fûmes conduits par ce qu'ils appellent un "chasseur" juosqu'à Champlain, chez M. Desmarais, qui nus tenait cachés comme si nous étions de grands coupables. En général j'ai remarqué chez tous ces agents une pusillanimité qui allait jusqu'à la faiblesse, pour ne pas dire davantage. Nous demandâmes à être conduits suivant la promesse à St-Albans; l'on nous fit passer la rivière en chaloupe et de l'autre côté nous trouvâmes le docteur Nelson et un Canadien que je suppose être un guide. Cette nuit même, le peuple canadien soulevé devait, suivant l'infâme et misérable Nelson, se trouver sur les côtes pour le recevoir et le féliciter à son débarquement. 250 fusils avaient été amenés et déposés dans une chaloupe par le colonel Américain Burton ! nous partimes et nous descendimes la rivière jusqu'au Vitman, le docteur, son guide, un pilote et nous deux. Nous arrivons par un temps affreux; pas un seul hmme pour recevoir le fameux président du "gouvernement provisoire", et ce n'est qu'après une grande heure d'attente et de misère que le guide revint avec quelques hommes, 35 ou 6 au plus) pour débarquer les fusils. A l'instant, on nous donna 3 chevaux et nous fîmes route pour Napierville. C'eost là que le dcteur Côté, à la tête de 2 u 30 hommes, reçut le Dr Nelson et le proclama président de la république du Bas-Canada. Rien ne fut oublié dans cette comédie, discours et promesses de part et d'autres. L'on nous présenta comme deux officiers français, en présence d'un plus grand nombre qui ne tardèrent pas à ariver. Pas un motne fut prononcé de notre part. Nous avions plus besoin d'un bon feu que de compliments. C'était le dimanche matin.

Pendant trois jours, le Dr Nelson et son collègue ne s'occupèrent guères que de messages pouh hâter l'arivée des hommes. Le lundi l'officier français Touvrey partit avec 50 hommes pour sonder et éclairer les environs; depuis, je ne l'ai pas revu.

J'ai su depuis que le Dr Côté avait forcé M. le curé de lui livrer une assez forte somme appartenant à la paroisse; d'autres tentatives de ce genre ont été faits auprès de certains particuliers tories. Le même soir, une dame me fit demander si je voulais faire remettre un lit et un oreiller à un prisonnier âgé et malade; je le fis à l'instant et à mon retour, je crus devoir le communiquer au Dr Côté. C'est alors qu'il me prit en particulier et qu'il me dit, que je n'avais pas d'ordre à recevoir de lui et que j'etait brigadier . . . C'est paroles achevèrent de m'ouvrir les yeux et si mon camarade se fût trouvé là, il n'y a pas de doute que nous aurions avisé au moyen de nous tirer de ce gouffre. Faire en général, comme on fait un soldat! je n'ai pu m'empêcher d'en rire avec plusieurs personnes.

Le lendemain, le Dr Côté partit avec 50 ou 60 hommes armés, plus un autre détachement envoyé pour renforcer celui commandé par l'officier Touvrey; j'ai su depuis que les armes que le Dr Côté voulait faire entrer avaient été saisies, qu'il avait été repoussé par les troupes de la reine, en laissant un canon entre leurs mains. Pendant ces trois jours des Canadiens armés et non-armés, pressés, par les messagers du Dr Nelson se rendaient à Napierville et j'estime à 2,500 hommes la force générale qui a pu se réunir en cet endroit. Pendant tout ce temps, ma seule occupation fut de diviser la compagnie (suivant les ordres de M. Nelson) par 50 hommes formant cinq peletons de 9 hommes, commandés par un sous-officier, chargé de leur fournir ce dont ils auraient besoin. Le jeudi, le Dr Nelson commanda la marche sur Odeltown. 600 hommes armés et tous les officiers l'accompagnaient. Je ne me souviens que de quelques noms de ces officiers. La pluie nous arrêta à Lacolle, où nous passâmes la nuit; c'est là que sous le prétexte d'aller rejoindre pour l'amener à un poste éloigné de 150 hommes commandé par un nommé Dupuis et un autre capitaine, le lâche et misérable Nelson, muni de tout l'argent qu'il put rassembler, chercha à se sauver; il ne dût son salut qu'aux prières et à l'intercession des capitaines Nicolas et Trudeau.

Il revint à Lacolle où par les plus grands sermens, il parvint encore à faire croire à sa franchise, il décida que le lendemain une attaque conduit par lui-même en personne aurait lieu sur Odeltown. Dans l'intérêt de la seule vérité, et pour rendre justice entière à quelques malheureux, je jure sur l'honneur, qu'un grand nombre d'hommes ont été forcés par les menaces et les précautions prises par le lâche Nelson, de suivre le mouvement, il fallait se déclarer patriote ou bureaucrate. L'affaire d'Odeltown est la seule à laquelle j'ai assisté, et j'ai été à même de me convaincre de la vérité de ce que j'avance, en disant qu'il y a des gens qui ne marchaient que par la crainte. En arrivant sur le plateau faisant face à la maison fortifiée, la plus grande partie des nommes se répandit dans la plaine à la droite; sur la gauche, il n'y eut qu'une poignée d'hommes courageux qui furent s'embusquer derrière une grange et commencèrent le feu. La plus grande partie des canadiens était hors de la portée du fusil, à genoux, le visage dans la neige, priant Dieu et ne remuant pas plus que des saints de pierre; plusieurs restèrent dans cette position tout le temps que dura le feu. Oh! pitié pour de tels hommes; il a fallu être bien fourbe et bien adroit pour amener à la révolte de semblables gens! Il est certain que si l'on demandait à quelques-uns, ce qu'ils voulaient et ce qu'ils espéraient, qu'ils ne sauraient répondre.

Alors je fus enfin convaincu que le Dr Nelson n'était qu'un lâche et vil moteur de troubles, qu'un voleur éhonté qui fuyait avec l'argent, laissant massacrer des gens qui sans ses perfides insinuations, seraient tranquiles dans leurs chaumières dont il ne reste plus que la place. Je n'ai jamais eu d'armes à feu, je ployai moi-même sous mes pieds, le sabre dont j'étais armé; mon parti était pris: sauver des malheureux, s'il était possible; je courus la plaine, demandant au milieu des balles, ce qu'était devenu le Dr Nelson. Mais des centaines d'hommes allaient souffrir pour un seul coupable; le mésirable avait profité du moment où les troupes étaient occupées pour gagner la frontière par un détour. Je restai paisible spectateur de l'action, n'attendant que le moment de pouvoir me livrer et traiter du salut de tous ces malheureux; mais bientôt une vingtaine de bureaucrates sortis du bois imprimèrent une telle frayeur aux Canadiens que bientôt la petite armée ne fut plus qu'un troupeau fuyant à toutes jambes. A pied et entouré seulement de quelques cavaliers, je voulus attendre que l'on se mit à notre poursuite pour me rendre, mais on nous laissa faire à notre aise. J'arrivai des derniers à Napierville; les officiers étaient assemblés et s'occupaient de placer des gardes. C'est alors que je signifiai hautement, que, ayant été trompé et pouvant juger par moi-même de toute la stupidité d'une pareille entreprise, n'ayant prêté aucun serment ni reçu aucun argent, pas même mes frais déboursés, je me regardais comme entièrement libre de mes actions et nullement lié à la cause des malheureux Canadiens. J'invitai tous ces messieurs à faire comme moi, et l'on décida à se séparer.

Nous partimes une douzaine ensemble. Nous primes les bois pour éviter les postes de nos gens qui nous eussent arrêtés, et, au point du jour, je laissai tout le monde sur la frontière auprès de Champlain, et dans la compagnie d'un seul homme que je connais à peine de vue. Je sortis du bois et pus me rendre à un jeune homme que je vis au loin, armé d'un fusil. Je voulais demander à être conduit de suite devant un officier supérieur, mais ne sachant pas un mot d'anglais, je ne pus me faire comprendre. Je fus mené de poste en poste. Enfin Lacolle je demandai à des officiers la permission d'écrire une lettre à son excellence; l'on me répondit que oui, mais je restai toujours garotté et ce n'est qu'aujourd'hui, à Montréal, que je puis exposer devant les yeux de son excellence tout ce que je puis savoir. C'est une haine et un mépris profond qui m'anime contre le Doct. Nelson et ses complices.

Je n'ai pu voir, sans frémir de colère, un seul homme méditer de sang-froid et avec connaissance de cause, la perte de tout un peupie, et cela pour un vil intérêt. Je tiens de lui-même que la seule ville de Montréal lui a envoyé plus de 20,000 piastres. Qu'a-t-il pu faire de cet argent? Les glises pillées, les particuliers rançonnés, la masse des paroisses enlevée. Un tel homme mérite d'être poursuivi et atteint par les lois, dans quelque pays qu'il puisse se sauver. Rien au monde ne peut autoriser le vol et la violence.

Outre l'officier Touvrey et moi, il y a encore à la frontière des officiers français et polonais qu'il a su tromper comme nous. Je les connais en partie; qu'il me soit permis de les désabuser, que mon exemple leur profite, et je garderai une reconnaissance éternelle à Son Excellence.

Que l'on me permettre d'employer la vole des journaux américains et français à New-York, pour poursuivre les traitres et les lâches au temps des malheurs présents. Ils savent par leurs mensonges et leurs fausses apparences de dévouement exciter des sympathies; mais à New-York, je connais grand nombre de négociants. J'ai fait mon devoir d'homme d'honneur, je n'ai pas tourné le dos devant le feu des flammes du gouvernement, je suis resté, bairé toute ma répugnance, je ne suis pas un aventurier, je tiens à une famille recommandable; on me croira, car ma conscience me dit que je n'air ien à me reprocher. Je connais plusieurs des rédacteurs de journaux français, je les feral parler afin que l'on reconnaisse partout les traitres.

Pendant 5 jours je me suis vu dans les rangs des ennemis d'un gouvernement ami et allié de ma patrie. Voilà ma faute, rien ne me coûtera pour la réparer; voilà pourquoi, pouvant me sauver comme un lâche, j'ai préféré rester et me fier à la générosité du gouvernement; je ne serai pas obligé de baisser les yeux et de rougir, quand l'on parlera de cette malheureuse affaire. J'ai empêché le mal autant qu'il a été en mon pouvoir, mais cela ne suffit pas jusqu'à ce jour, que l'on m'emploie au service de la bonne cause et j'engage ma parole d'honneur de reparer par tous les services possibles et exigibles, quelques jours d'égarement.

L'on voudra bien comprendre ma situation, j'ai la tête encore toute frappée des malheurs dont j'ai été le témoin. Je suis accablé de fatigue; cette narration est bien incomplète, sans doute, j'ai omis bien des choses, mais outre qu'il me répugne d'être le délateur de gens que je ne nomme pas, ma conscience ne me fesant un devoir de communiquer tout ce qui peut empêcher le malheur des vaincus, m'empêche aussi d'être correct autant que je le voudrais bien. Si quelques autres renseignements auxquels je puisse fournir matière, peuvent devenir nécesaires, je le répète, rien ne me coûtera pour y satisfaire.

Je jure sur l'honneur et devant Dieu que tout ce que j'ai écrit est vrai, et que s'il y a quelques erreurs que j'ignore, ce ne peut être que dans ce que j'ai entendu dire et non pas dans ce qui s'est passé devant moi.

Je jure aussi d'être toujours l'ennemi acharné du Dr Nelson, de le poursuivre jusqu'à ce que je puisse lui reprocher son infamie devant le monde entier, si c'est possible.

Fait à la prison de Montréal, ce 14 novembre 1838

CHS HINDENLANG.

Reconnu devant moi, en la prison de Montréal, ce 14 novembre 1838.

P.-E. LECLERC, J. P. (1).

ONULPHE PELLETIER RR

Il fut député de l'Asomption à l'Assemblée législative de Québec de 1871 au 10 mai 1880, jour de son décès.





PRIX DE L'ABONNEMENT A L'EVENEMENT

A LA CAMPAGNE	$4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MURIEL GLADYS JONES, du village de Little Gaspé, Province de Québec, résidant actuellement à Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, GORDON THOMAS ROBERTS, journalier, du village de Little Gaspé, Province de Québec, où il est domicilié, pour cause d'adultère.

Ottawa, le 1er février, 1938.

BELCOURT & GENEST,
18, Rideau,
Ottawa, Ont.
Procureurs de la requérante.

CABINET DU MAIRE

Québec, 17 février 1938

PROCLAMATION

A l'occasion de l'élection municipale, je, soussigné, Maire de Québec, proclame comme jour de demi-congé civique le LUNDI, 21 février 1938, à compter de une heure de l'après-midi, et conséquemment les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés au public le lundi après-midi, le 21 février 1938, à partir de une heure p. m.

(Signé) J.-E. GREGOIRE,
Maire de Québec.

Par ordre,
L.S.
F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CORPORATION DE LA CITE DE QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER

Québec, 15 février 1938

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à l'Acte d'incorporation de la Cité de Québec et spécialement de la loi 19 Geo. V, chap. 95, et ses amendements, la nomination des candidats pour la charge de maire et pour les sièges Nos 1 et 2 d'échevins pour tous les quartiers et pour le siège No 3 d'échevin pour le quartier St-Sauveur, dans la Cité de Québec, a eu lieu le lundi, le quatorzième jour de février courant (1938), au bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, en cette Cité, entre midi et quatre heures de l'après-midi.

Un seul candidat ayant été nommé pour la charge d'échevins pour les sièges suivants, savoir : QUARTIER CHAMPLAIN, siège No 1 : M. Francis-J. Dinan, arrimeur ; QUARTIER MONTCALM, siège No 2 : M. Emile Morin, avocat ; et

Lesdits candidats sont ipso facto élus respectivement échevins comme suit, savoir : QUARTIER CHAMPLAIN, siège No 1 : Echevin Francis-J. Dinan ; QUARTIER MONTCALM, siège No 2 : Echevin Emile Morin ; et, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Charte de la Cité de Québec, je proclame en conséquence les dits deux candidats dûment élus comme échevins pour le terme d'office commençant le 1er mars prochain (1938).

(Signé) F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Reconnu devant moi, en la prison de Montréal, ce 14 novembre 1838.

P.-E. LECLERC, J. P. (1).

ONULPHE PELLETIER RR

Il fut député de l'Asomption à l'Assemblée législative de Québec de 1871 au 10 mai 1880, jour de son décès.

Mariages-Toilettes

Pour la toilette nuptiale, la mode varie suivant le type, l'allure et le goût de la fiancée. Rien ne sied mieux à une jeune mariée que la parfaite simplicité, silhouette mince sans trop de draperies ni d'ornements.

Les tissus les plus recherchés sont la faille, le crêpe romain, le crêpe mat, le satin, la mousseline de sole, le tulle, la dentelle, voire un beau crêpe de Chine que vous travaillez de nids d'abeilles au corsage et à la jupe.

Le voile en tulle est plus seyant que celui en dentelle, j'en ai vu en même tissu que la robe, qui était en crêpe romain, ce voile était drapé à l'antique, je ne vous le conseille pas. Les coiffures sont très variées avec tendance à dégager le visage et les cheveux. On voit des diadèmes de perles et de ruban, des torsades de lamé argent et fleur d'oranger, des diadèmes tout en fleur d'oranger, des auréoles de tulle retenues par des petites boucles de satin; quelques fleurs dans les cheveux, posées comme deux petits bouquets, et retenant la draperie du voile.

Les soeurs, cousines, viennent dans le cortège après les petits pages. Les robes sont longues jusqu'à terre ; la faille, le taffetas, le crêpe mat, le tulle, la mousseline, sont très employés.

AVIS PUBLIC

CORPORATION DE QUEBEC

Dept Travaux Publics-Service des Vidanges

Québec, 75 février 1938

(Extrait de l'article 3 du règlement No 51)

"Les vidanges seront déposées dans des "réceptacles conveniables et acceptés par "l'Ingénieur de la Cité et ces réceptacles "ne devront pas contenir plus de 100 lbs "de ces matières, et il devra y avoir un "espace libre d'au moins 6 pouces, entre "le contenu et la surface des réceptacles "acceptés par l'Ingénieur de la Cité".

Les employés au service des vidanges ne transporteront aucun réceptacle dépassant 100 lbs et les contribuables jouissant du service ordinaire et du service spécial de vidanges devront se conformer strictement à l'Article 3 ci-haut mentionné, afin de faciliter ce service.

EDOUARD HAMEL,
Ingénieur de la Cité.

CITE DE QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

ELECTIONS MUNICIPALES POUR TOUS LES QUARTIERS DE LA CITE DE QUEBEC

Québec, 3 février 1938

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que la nomination d'un ou des candidats à la charge de maire et aux charges d'échevins pour chacun des sièges Nos 1 et 2 dans tous les quartiers de la Cité et No 3 pour le quartier St-Sauveur, aura lieu lundi, le 14ème jour de FEVRIER prochain (1938), étant le deuxième lundi du mois de février 1938, entre MIDI et QUATRE heures de l'après-midi dudit jour, au bureau du greffier de la Cité dans l'Hôtel de Ville. Toutes les réquisitions pour candidats doivent être par écrit et signées par au moins six électeurs dûment qualifiés. Les réquisitions devront spécifier si le candidat est candidat à la mairie ou à la charge d'échevin, et par le numéro du siège, pour quel siège particulier le candidat est mis en nomination.

Les réquisitions devront, en outre, contenir un consentement écrit à ladite présentation, lequel consentement doit être signé par le candidat ou, en son absence, par une personne se déclarant autorisée par lui; aussi être accompagnée d'une déclaration solennelle faite par le candidat ou par une autre personne se déclarant autorisée attestant que le candidat est propriétaire de l'immeuble ou des immeubles à être décrits dans la déclaration solennelle, et que le dit immeuble ou les immeubles valent, quant à celui ou ceux des candidats à la charge de maire la somme d'au moins cinq mille dollars et quant à ceux qui sont candidats à la charge d'échevins pour le siège No 1, la somme de deux mille dollars, et quant à ceux qui sont candidats à la charge d'échevins pour le siège No 2 de chaque quartier et pour le siège No 3 du quartier St-Sauveur, la somme de mille dollars, lesdites sommes de cinq mille dollars, deux mille dollars et mille dollars respectivement devant être en sus des rentes, hypothèques ou charges grevant ledit immeuble ou lesdits immeubles. Les réquisitions devront aussi spécifier que l'immeuble ou les immeubles décrits ci-dessus sont enregistrés au nom du candidat au bureau d'enregistrement de la Cité de Québec.

Les réquisitions devront aussi être accompagnées d'un certificat du Trésorier de la Cité constatant que le candidat ne doit rien à la Cité aux termes de la loi pour cotisations, taxes ou redevances quelconques ou pour quelqu'autre considération que ce soit pour jusqu'au trente avril dernier et, dans le cas où plus d'un candidat aux dites charges de maire et d'échevins pour les sièges Nos 1 et ½ de chaque quartier et No 3 du quartier St-Sauveur, serait mis en nomination, alors la votation aura lieu LUNDI, le vingt-et-unième jour de février prochain (1938), étant le troisième lundi de février 1938, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi, dans chaque quartier où il y aura un bureau de votation pour chaque cent soixante-et-quinze électeurs ayant droit de voter aux dites élections.

(Signé) F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 36,144.

COUR SUPERIEURE

Dame MARIE-BLANCHE MARANDA, épouse commune en biens de Charles-Eugène Bernier, négociant, de la cité de Québec, Demanderesse

Vs

Ledit CHARLES-EUGENE BERNIER, du même lieu, Défendeur.

Avis d'action en séparation de biens.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le quinzième jour de février, 1938.

Québec, 16 février, 1938.

F. Choquette,
Procureur de la demanderesse.

CITE DE QUEBEC

Bureau du Greffier de la Cité

Québec, 14 février 1938

AVIS PUBLIC est par le présent donné conformément aux dispositions de l'acte d'incorporation de la Cité de Québec, et spécialement la loi 19, Geo. V, chap. 95, et ses amendements, la nomination des candidats pour la charge de Maire et pour les sièges Nos 1 et 2 d'Echevins pour tous les quartiers de la cité de Québec, et pour le siège No 3 pour le quartier St-Sauveur, a eu lieu aujourd'hui le lundi, le quatorzième jour de FEVRIER mil neuf cent trente-huit, au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville, en cette cité, entre MIDI et QUATRE heures de l'après-midi, et que les personnes sous-mentionnées ont été nommées et désignées comme candidats, dans les réquisitions par écrit et signées par six ou plus des électeurs dûment qualifiés, et déposées dans le dit bureau du Greffier de la Cité, les jour et an susdits, et entre les heures ci-mentionnées, c'est à savoir:

POUR LA CHARGE DE MAIRE

MM. Lucien-H. Borne, industriel ; Joseph-Ernest Grégoire, avocat.

POUR LA CHARGE D'ECHEVINS

Siège No 1

QUARTIERS

CHAMPLAIN : Francis-J. Dinan, arrimeur.
ST-JEAN-BAPTISTE : Ernest Drolet, avocat ; Roméo Gingras, avocat ; J.-Eugène Gingras, marchand.
MONTCALM : Jules Gingras, marchand ; Elzéar-A. Tremblay, contracteur ; Lucien Charest, comptable.
ST-ROCH : Lauréat-F. Mariel, agent ; Georges-L. Côté, conducteur.
ST-SAUVEUR : Edmond Trépanier, peintre ; Arthur Drolet, commerçant.
LIMOILOU : Philippe Trottier, entrepreneur général ; Hubert Simard, marchand ; Charles-J. Bédard, cultivateur.

POUR LA CHARGE D'ECHEVINS

Siège No 2

CHAMPLAIN : P.-Albert Nadeau, manufacturier ; Wilfrid Samson, marchand.
ST-JEAN-BAPTISTE : J.-Elzéar Dion, négociant ; J.-S. Arthur Poulin, entrepreneur général ; René Brulotte, éditeur.
MONTCALM

ELECTIONS MUNICIPALES 1938

HOTEL-DE-VILLE

Bureau du Greffier de la Cité

Québec, 17 février 1938.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE que la votation pour l'élection du Maire et des Echevins pour les sièges Nos 1 et 2 dans les quartiers ci-dessous nommés et pour le siège No 3 du quartier St-Sauveur AURA LIEU LUNDI, le VINGT-ET-UNIEME JOUR DE FEVRIER COURANT, (1938) dans les bureaux de votation ci-après désignés, comme suit, savoir :

QUARTIER CHAMPLAIN

ARRONDISSEMENT No 1

Comprend l'avenue CHAUVEAU ; — COLLEGE COURT ;— les rues COOK, — D'AUPHINE, de 2 à 35, de Cook à d'Auteuil ; STE-ANNE.

CHEZ : Mlle L.-A. O'Neil, 117, Ste-Anne.

ARRONDISSEMENT No 2

Comprend les rues d'AUTEUIL ; de 3 à 83, de McMahon à St-Louis ; DES URSULINES ;— STE-URSULE, de 1 à 59-70, de St-Jean à St-Louis.

CHEZ : M. Ernest Verret, 53 Ste-Ursule.

ARRONDISSEMENT No 3

Comprend la COTE DE LA CITADELLE ;— les rues D'AUTEUIL, de 84 à 96, de St-Louis à sa limite sud ; DONNACONA ;— DU PARLOIR ; — HALDIMAND ;— ST-LOUIS ; — STE-URSULE, de 61-72 à 79, de St-Louis à sa limite sud.

CHEZ : M. Edouard Girard, 84 Saint-Louis.

ARRONDISSEMENT No 4

Comprend les avenues ST-DENIS ;— STE-GENEVIEVE ; — le CHATEAU FRONTENAC ;— les rues DE BREBEUF ; DES GRISONS ;— LAPORTE ;— MONTCARMEL ;— DUFFERIN TERRACE PLACE.

CHEZ : Mlle Marie-Louise Richard, 42A Desjardins.

ARRONDISSEMENT No 5

Comprend la rue BUADE ;— le BUREAU DE POSTE ; les rues DE LA FABRIQUE ; — DESJARDINS ;—DU PORT ;—DU TRESOR, GARNEAU ; — L'HOTEL DE VILLE ; la rue PORT D'AUPHIN.

CHEZ : M. Ant. Charron, 24 Garneau.

ARRONDISSEMENT No 6

Comprend les rues DES REMPARTS ; — HEBERT ;— LAVAL ; STE-MONIQUE.

CHEZ : M. J.-G. Racette, 9 Hébert.

ARRONDISSEMENT No 7

Comprend les rues CHRISTIE ;—FERLAND ; — STE-FAMILLE ; — ST-FLAVIEN.

CHEZ : M. Ths-H. Delcombre, 3 Ferland.

ARRONDISSEMENT No 8

Comprend les rues CHARLEVOIX ; — COLLINS ; — COUILLARD ; — HAMEL ; DU PALAIS.

CHEZ : M. F. Lachance, 3 Hamel.

ARRONDISSEMENT No 9

Comprend les rues ARSENAL ;— CARLETON ;— ELGIN ; — McMAHON ; — McWILLIAM— STE-ANGELE ;—ST-STANISLAS.

CHEZ : Dr E.-M. Trenouth, 29 Ste-Angèle.

ARRONDISSEMENT No 10

Comprend la rue ST-JEAN, de 1 à 147, de la Fabrique à d'Auteuil.

CHEZ : Mme Marguerite Kelly, 105 St-Jean.

ARRONDISSEMENT No 11

Comprend les rues ANCIEN CHANTIER ; — BOULEVARD CHAREST, de 1 à 51, de St-Paul à St-Roch ; — COTE DINAN ; — COTE SAMSON ; — DES BAINS ; — DES PRAIRIES, de 4 à 38, de St-Nicolas à St-Roch ; — LACROIX ; Ruelle LEGARE ; — STE-MARGUERITE, de 2 à 8, de Vallières à St-Roch ; — ST-NICOLAS ; ST-ROCH, côté est ; ST-VALLIER, de 8 à 163, de St-Paul à St-Roch ; — VALLIERES.

CHEZ : M. Godfrey Elfenson, 7 Ramsay.

ARRONDISSEMENT No 12

Comprend les rues ASSURANCE — CARRE PARENT ; — HENDERSON ; — MARKET ; — PLACE D'ORLEANS ; — RAMSAY ; — ST-PAUL, de 249 à 424, du Carré Parent à St-Roch.

CHEZ : M. Geo. Fortin, 32 Henderson.

ARRONDISSEMENT No 13

Comprend la COTE DE LA CANOTERIE ; les rues DAMBOURGES ; — RENAUD ; ST-ANDRE ; — ST-PAUL, de 63 à 240, de St-Pierre au Carré Parent ; — ST-THOMAS.

CHEZ M. Rodolphe Roy, 133 St-Paul.

ARRONDISSEMENT No 14

Comprend les rues DU PORCHE ; — MARCHE CHAMPLAIN ;—MARCHE FINLAY ;— NOTRE-DAME ; PLACE ROYALE ; — ST-ANTOINE ; — SAULT-AU-MATELOT ;— THIBAUDEAU ;— ST-JACQUES ; — SOUS-LE-CAP.

CHEZ : M. Delphis Lapointe, 13 Marché Finlay.

ARRONDISSEMENT No 15

(de A à G)

Comprend les rues BELL'S LANE — DALHOUSIE ;— JETEE LOUISE ;— ST-PAUL, de 1 à 63, de Prince de Galles à Sault-au-Matelot ;— ST-PIERRE.

CHEZ : Canadian Import Co., 92 St-Pierre.

ARRONDISSEMENT No 15-A
(de H à Z)

Comprend les rues BELL'S LANE — DALHOUSIE ;— JETTE LOUISE ; — ST-PAUL, de 1 à 63, de Prince de Galles à Sault-au-Matelot ;— ST-PIERRE.

CHEZ : Mme Desbecquets, 14 St-Antoine.

ARRONDISSEMENT No 16

Comprend la COTE DE LA MONTAGNE.

CHEZ : M. Frank Conroy, 5 1-2 place Royale.

ARRONDISSEMENT No 17

Comprend les rues CHAMPLAIN, de 1 à 88 ; PETIT CHAMPLAIN ;— SOUS-LE-FORT.

CHEZ : Mme Richard, 7 Notre-Dame.

ARRONDISSEMENT No 18

Comprend la rue CHAMPLAIN, de 101 à 450.

CHEZ : M. G. Donnelly, 337 Champlain.

ARRONDISSEMENT No 19

Comprend la rue CHAMPLAIN, de 451 à sa limite ouest.

CHEZ : Mme Vve Edouard Morissette, 741 Champlain.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

ARRONDISSEMENT No 20

Comprend la rue ST-JEAN, côté sud, de 151 à 383, de la porte St-Jean à des Zouaves.

CHEZ : M. Pierre Leclerc, 117 St-Joachim.

ARRONDISSEMENT No 21

Comprend les rues O'CONNELL ;— ST-JOACHIM ;— ST-SIMON ;— STUART.

CHEZ : M. Ant. Collin, 89 St-Joachim.

ARRONDISSEMENT No 22

Comprend les rues DAUPHINE, de 36 à 40, de avenue Dufferin à St-Eustache ; —d'YOUVILLE, de 37 à 52, de St-Jean à Dauphine ; — ST-EUSTACHE, de 39 à 112, de St-Jean au Parlement ; —ST-PATRICE, de 1 à 56, de St-Eustache à St-Augustin.

CHEZ : M. A. Gaudreau, 39 1-2 St-Patrice.

ARRONDISSEMENT No 23
(de A à J.)

Comprend les rues ARTILLERIE ;—ST-AUGUSTIN, de 49 à 148, de St-Jean à Grande-Allée ;— STE-JULIE, de 1 à 60.

CHEZ : M. Rom. Pouliot, 67 St-Augustin.

ARRONDISSEMENT No 23-A
(de K à Z)

Comprend les rues ARTILLERIE ; ST-AUGUSTIN, de 49 à 138, de St-Jean à Grande Allée ; STE-JULIE, de 1 à 60.

CHEZ : M. Paul-Aug. Fournier, 103 Artillerie.

ARRONDISSEMENT No 24

Comprend la RUELLE COTE ; — la HALLE BERTHELOT ;— les rues SCOTT de 1 à 8, de St-Jean à St-Patrice ;— ST-PATRICE, de 57 à 156, de St-Augustin à Scott.

CHEZ : M. J. Roland Trudel, 154 St-Patrice.

ARRONDISSEMENT No 25

Comprend les rues DES ZOUAVES ; — STE-GENEVIEVE, de 57 à 86, de St-Jean à St-Patrice.

CHEZ : M. Loyola Buteau, 75 St-Gabriel.

ARRONDISSEMENT No 26

Comprend la GRANDE ALLEE, de 43 à 160, de la porte St-Louis à la Place Montcalm ;— la PLACE MONTCALM.

CHEZ: Mme Naud. Roy, 1 Place Montcalm.

ARRONDISSEMENT No 27

Comprend l'avenue LAURIER, de 1 à 40, de Grande-Allée à Place Montcalm; les rues CONROY ;— COVE FIELD BARRACKS ;—d'ARTIGNY ;—PLACE GEORGE V.

CHEZ : Mme Vve E. Parent, 14 St-Amable.

ARRONDISSEMENT No 28

Comprend les rues ST-AMABLE ;—ST-MICHEL ;— STE-JULIE, de 61 à sa limite ouest.

CHEZ : M. A. Boily, 120 rue Artillerie.

ARRONDISSEMENT No 29

Comprend les rues BERTHELOT ; — BON PASTEUR ; — DROLET ;—LACHEVROTIERE.

CHEZ : Mme Jos. Carbonneau. 130 Artillerie.

ARRONDISSEMENT No 30

Comprend la rue SCOTT, de 10 à 154 de St-Patrice à Grande Allée.

CHEZ : M. Francis Robitaille, 73, Scott.

ARRONDISSEMENT No 31

Comprend les rues BURTON ;— CLAIRE-FONTAINE ;— PREVOST.

CHEZ : M. Paul-E. Bilodeau, 14 Burton.

ARRONDISSEMENT No 32

Comprend l'avenue DES BERNIERES; — l'avenue GALIPEAULT ; — l'avenue TACHE ;— la GRANDE ALLEE, de 161 à 265, de Place Montcalm à avenue de Salaberry.

CHEZ : M. A. Poliquin, 39 Claire-Fontaine.

ARRONDISSEMENT No 33

Comprend les avenues LAURIER, de 42 à 306 ; — MAISONNEUVE.

CHEZ : M. Eug. Bérubé, 26 Maisonneuve.

ARRONDISSEMENT No 34

Comprend l'avenue DE SALABERRY, côté est, de 35 à 119 ,de St-Jean à Grande Allée ; les avenues LA TOUR ;— TURNBULL.

CHEZ : M. Dominique Roy, 79 Lockwell.

ARRONDISSEMENT No 35

Comprend les rues PLESSIS ;— ST-CYRILLE, de 1 à 138, de Claire-Fontaine à avenue de Salaberry.

CHEZ : M. Charles Proulx, 37 Claire-Fontaine.

ARRONDISSEMENT No 36

Comprend la rue CREMAZIE, de 1 à 78-85, de l'avenue Turnbull à l'avenue de Salaberry.

CHEZ : M. Alphège Trudel, 22 Crémazie.

ARRONDISSEMENT No 37

Comprend la rue LOCKWELL.

CHEZ : Mme Naud, 100 Lockwell.

ARRONDISSEMENT No 38

Comprend la rue ST-JEAN, côté sud, de 385 à 617 1-2, de des Zouaves à de Salaberry.

CHEZ : Mlle Richard, 521-A St-Jean.

ARRONDISSEMENT No 39

Comprend la rue ST-JEAN, côté nord, de 170 à 380, du Carré d'Youville à Ste-Marie.

CHEZ : Mme Denis, 69 d'Aiguillon.

ARRONDISSEMENT No 40

Comprend la rue d'AIGUILLON de 1 à 136, de des Glacis à Ste-Marie.

CHEZ : M. Laurent Laroche, 86 d'Aiguillon.

ARRONDISSEMENT No 41

Comprend la COTE D'ABRAHAM, de 2 à 144 ; les rues D'YOUVILLE, de 1 à 20, de Richelieu à St-Jean ; — PLACE CLIFF VIEW ; — ST-EUSTACHE, de 1 à 37, de Place Cliff View à St-Jean ; — ST-JEAN, de 142 à 154, de la Porte St-Jean au Carré d'Youville.

CHEZ : Mme J.-L.-R. Lorquet, 97 Côte d'Abraham.

ARRONDISSEMENT No 42

Comprend la COTE STE-GENEVIEVE, de 4 à 56, de St-Réal à St-Jean ;— les rues ST-AUGUSTIN, de 3 à 46, de l'es—ST-REAL ;— ROBITAILLE.

CHEZ : M. A. Petit, 10 Côte Ste-Geneviève.

ARRONDISSEMENT No 43
(de A à K)

Comprend les rues RICHELIEU, de 1 à 184, de McMahon à Ste-Claire, STE-CLAIRE ;— STE-MARIE.

CHEZ : M. Emile Boivin, 125 1-2 Richelieu.

ARRONDISSEMENT No 43-A
(de L à Z)

Comprend les rues RICHELIEU, de 1 à 184, de McMahon à Ste-Claire : — STE-CLAIRE ;— STE-MARIE.

CHEZ : M. Alex. Fecteau, 42 1-2 Richelieu.

ARRONDISSEMENT No 44
(de A à H)

Comprend les rues LATOURELLE, de 1 à 137, de Ste-Geneviève à Sutherland ;— LAVIGUEUR, de 1 à 52, de Robitaille à Ste-Claire.

CHEZ : M. Ls. Boudreau, 88 Latourelle.

ARRONDISSEMENT No 44-A
(de I à Z)

Comprend les rues LATOURELLE, de 1 à 137, de Ste-Geneviève à Sutherland; LAVIGUEUR, de 1 à 52, de Robitaille à Ste-Claire.

CHEZ : M. E. Robitaille, 71 Latourelle.

ARRONDISSEMENT No 45

Comprend la rue ST-OLIVIER, de 1 à 142-149 1-2, de des Glacis à Ste-Marie.

CHEZ : M. A. Racette, 31 St-Olivier.

ARRONDISSEMENT No 46

Comprend les rues DE SALABERRY, côté est, de 3 à 31, du Cap à St-Jean ; — MARCHAND ;— RACINE ; — ST-JEAN, côté nord, de 382 à 610, de Ste-Marie à de Salaberry.

CHEZ : Mme Brunelle, 498 St-Jean.

ARRONDISSEMENT No 47

Comprend la rue D'AIGUILLON, de 138 à 282, de Ste-Marie à Racine.

CHEZ : Mme Caron, 232 d'Aiguillon.

ARRONDISSEMENT No 48
(de A à K)

Comprend les rues DELIGNY ;— RICHELIEU, de 184 1-2 à 388, de Ste-Claire à de Salaberry ; SUTHERLAND ; — VAUBAN.

CHEZ : Mlle Trudel, 239 Richelieu.

ARRONDISSEMENT No 48-A
(de L à Z)

Comprend les rues DELIGNY ;— RICHELIEU, de 184 1-2 à 388, de Ste-Claire à de Salaberry ;— SUTHERLAND ; — VAUBAN.

CHEZ : M. Gaston Boivin, 322 1-2 Richelieu.

ARRONDISSEMENT No 49
(de A à K)

Comprend la rue ST-OLIVIER, de 144-151 à 389, de Ste-Marie à de Salaberry.

CHEZ : Mme Vve Bertrand, 325 St-Olivier.

ARRONDISSEMENT No 49-A
(de L à Z)

Comprend la rue ST-OLIVIER, de 144-151 à 389, de Ste-Marie à de Salaberry.

CHEZ : Mme W. Petit, 260 St-Olivier.

ARRONDISSEMENT No 50

Comprend la rue LATOURELLE, de 140 à 252, de Sutherland, à de Salaberry.

CHEZ : M. Alb. Angers, 198 Latourelle.

ARRONDISSEMENT No 51

Comprend la COTE BADELARD ; — la rue LAVIGUEUR, de 54 à 213, de Ste-Claire à sa limite ouest.

CHEZ : M. Paul McKibbin, 8 Ste-Claire.

QUARTIER ST-ROCH

ARRONDISSEMENT No 52
(de A à K)

Comprend la COTE A COTON ; —la COTE D'ABRAHAM, de 146 à sa limite ouest ; les rues DE LA COURONNE, de 2 à 76, de St-Vallier à St-Joseph ; St-VALLIER, de 165 à 400 1-2, de St-Roch à de la Couronne.

CHEZ : M. Adolphe Dubé, 322 St-Vallier.

ARRONDISSEMENT No 52-A
(de L à Z)

Comprend la COTE A COTON ; — la COTE D'ABRAHAM, de 146 à sa limite ouest ; les rues DE LA COURONNE, de 2 à 76, de St-Vallier à St-Joseph ;— ST-VALLIER de 165 à 400 1-2, de St-Roch à de la Couronne.

CHEZ : M. Joseph Fréchette, 93 Fleurie.

ARRONDISSEMENT No 53

Comprend les rues BARONNE ; — BLANCHET ;— CARRE LEPINE ; —DABLOND ;— DES PRAIRIES, de 40 à 152, de St-Roch à sa limite ouest; ST-ROCH, côté ouest, de 1 à 75, de St-Vallier à St-Joseph.

CHEZ : M. Albert Verret, 125 des Prairies.

ARRONDISSEMENT No 54

Comprend la rue STE-MARGUERITE.

CHEZ : M. Alexandre Pageau, 53 rue du Pont.

ARRONDISSEMENT No 55

Comprend les rues DU PONT, de 12 à 90, de Carré Lépine à St-Joseph ; — MGR GAUVREAU, de 2 à 86, de St-Vallier à St-Joseph ;— OCTAVE ;— ST-DOMINIQUE, de 4 à 76-81, de St-Vallier à St-Joseph.

CHEZ : M. Louis-Nap. Bruneau, 25 du Pont.

ARRONDISSEMENT No 56

Comprend la rue FLEURIE.

CHEZ : M. Henri Lyonnais, 36 Fleurie.

ARRONDISSEMENT No 57

Comprend les rues DE L'EGLISE, de 1 à 89, de St-Vallier à St-Joseph ; — ST-JOSEPH, côté sud, de 1 à 225, de St-Roch à de la Couronne.

CHEZ: Mme Philéas Taillon, 5 Fleurie.

ARRONDISSEMENT No 58

Comprend le BOULEVARD CHAREST, de 60 à 356, de St-Roch à de la Couronne ; la rue DE LA CHAPELLE, de 7 à 70, de St-Vallier à St-Joseph.

CHEZ : Mlle L. Lyonnais, 184 Blvd Charest.

ARRONDISSEMENT No 59

Comprend la rue ARAGO, de 1 à 193, de St-Vallier au Boulevard Langelier ; la COTE BADELARD.

CHEZ : M. Laurent-W. Turgeon, 150 Arago.

ARRONDISSEMENT No 60

Comprend les rues ALFRED ;—ALEXANDRE ; — BELLEAU ; — CHRISTOPHE-COLOMB, de 2 à 118, de Belleau au Boulevard Langelier ; — NELSON ; — VOLTIGEURS.

CHEZ : M. Pierre Godbout, 26 Turgeon.

ARRONDISSEMENT No 61

Comprend le BOULEVARD LANGELIER, côté est, de 18 à 138, de Arago à St-Joseph ; les rues JEROME ; TURGEON.

CHEZ : M. Edmond Hains, 34 Turgeon.

ARRONDISSEMENT No 62

Comprend les rues CARON, de 12 à 49 de St-Vallier à St-Joseph ;— ST-CREPIN ; — ST-VALLIER, de 408 à 617, de la Couronne au Boulevard Langelier.

CHEZ : M. Adélard Drolet, 5 St-Crépin.

ARRONDISSEMENT No 63

Comprend les rues DORCHESTER de 11 à 77 de St-Vallier à St-Joseph ; STE-HELENE.

CHEZ : M. Théophile Pagé, 129 1-2 Ste-Hélène.

ARRONDISSEMENT No 64

Comprend le BOULEVARD CHAREST, de 267 à 614, de de la Couronne au Boulevard Langelier ; les rues NOTRE-DAME-DES-ANGES; ST-ANSELME de 7 à 33, de St-Vallier à St-Joseph.

CHEZ : Mme Vve Léon Hallé, 47 Notre-Dame-des-Anges.

ARRONDISSEMENT No 65

Comprend la PLACE JACQUES-CARTIER, de 3 à 5 de St-Joseph à Notre-Dame-des-Anges; la rue ST-JOSEPH, côté sud, de 227 à 391, de la Couronne au Boulevard Langelier.

CHEZ : M. Evangéliste Bourget,, 413 Blvd Charest.

ARRONDISSEMENT No 66

Comprend les rues ST-JOSEPH, côté nord, de 2 à 214, de St-Roch à de la Couronne ; DE L'EGLISE, de 90 à 150, de St-Joseph à Prince-Edouard.

CHEZ : M. Adélard Lachance, 117 de l'Eglise.

ARRONDISSEMENT No 67

Comprend les rues DE LA CHAPELLE, de 108 à 182, de St-Joseph à la rivière St-Charles ;— HUDON ; ST-FRANÇOIS, de 3 à 222, de St-Roch à de la Couronne.

CHEZ : Mme Vve Fla. Landry, 174 St-François.

ARRONDISSEMENT No 68

Comprend les rues du PONT, de 91 à 206, de St-Joseph au Pont Dorchester ; Mgr GAUVREAU, de 93 à 151, de St-Joseph à Prince-Edouard.

CHEZ : Mme Vve Chas. Delâge, 97 du Roi.

ARRONDISSEMENT No 69

Comprend la rue DU ROI de 12, à 238, de St-Roch à de la Couronne.

CHEZ : Mlle Albertine Bédard, 191 du Roi.

ARRONDISSEMENT No 70

Comprend la rue De LASALLE, de 2 à 193, de Mgr Gauvreau à de la Couronne.

CHEZ : M. Olidor Dion, 33 de la Salle.

ARRONDISSEMENT No 71

Comprend les rues DE LA REINE, de 27 à 236, de St-Roch à de la Couronne ; —ST-DOMINIQUE, de 78 à 145, de St-Joseph à Prince-Edouard; ST-ROCH, côté ouest, de 83 à 153, de St-Joseph à Prince-Edouard.

CHEZ : Mme Joseph Rhéaume, 102 de la Reine.

ARRONDISSEMENT No 72

Comprend les rues DAULAC ; — DES COMMISSAIRES, de 25 à 47, de de l'Eglise à de la Couronne ; LABERGE ; — LETELLIER ;— PRINCE-EDOUARD, de 24 1-2 à 187 de St-Roch à de la Couronne ; — SAGARD.

CHEZ : M. Albert Tremblay, 151 de la Reine.

ARRONDISSEMENT No 73

Comprend les rues ST-ANSELME, de 45 à 138, de St-Joseph à la rivière St-Charles ; ST-FRANÇOIS, de 233 à 412, de de la Couronne au Boulevard Langelier.

CHEZ : M. J.-A.-Ls. Petelle, 360, St-François.

ARRONDISSEMENT No 74

Comprend les rues CARON, de 69 à 144 de St-Joseph à la rivière St-Charles ;— ST-JOSEPH, côté nord, de 234 à 400, de de la Couronne au Boulevard Langelier; PLACE JACQUES-CARTIER, de 15 à 25, de St-Joseph à du Roi.

CHEZ : Mme Vve J.-A. Audy, 366 de la Reine.

ARRONDISSEMENT No 75

Comprend la rue DU ROI, de 248 à 437, de de la Couronne à St-Anselme.

CHEZ : Mme Vve Geo. Maheux, 343 1-2 du Roi.

ARRONDISSEMENT No 76

Comprend la rue De LASALLE de 204 à 370, de de la Couronne à St-Anselme.

CHEZ: Mme J. Poulin, 305 de LaSalle.

ARRONDISSEMENT No 77
(de A à K)

Comprend les rues DE LA COURONNE de 86 à 226, de St-Joseph à Gignac ;—DE LA REINE, de 240 à 431, de de la Couronne au Boulevard Langelier.

CHEZ : Mme Oscar Emond, 259 de la Reine.

ARRONDISSEMENT No 77-A
(de L à Z)

Comprend les rues DE LA COURONNE, de 86 à 226, de St-Joseph à Gignac ; — DE LA REINE, de 240 à 431, de de la Couronne au Boulevard Langelier.

CHEZ : M. Joseph Ferland, 135 de la Couronne.

ARRONDISSEMENT No 78

Comprend la rue DES COMMISSAIRES de 60 à 182, de de la Couronne à Caron.

CHEZ : Mme Elphège Parent, 118 des Commissaires.

ARRONDISSEMENT No 79
(de A à K)

Comprend les rues DORCHESTER, de 81 à 334, de St-Joseph au pont Lavigueur ; — PRINCE-EDOUARD, de 203 à 346, de de la Couronne à sa limite ouest.

CHEZ : M. Willie St-Pierre, 221 Prince-Edouard.

ARRONDISSEMENT No 79-A
(de L à Z)

Comprend les rues DORCHESTER, de 81 à 334, de St-Joseph au pont Lavigueur ; — PRINCE-EDOUARD, de 203 à 346, de de la Couronne à sa limite ouest.

CHEZ : Mme Vve Z. Marcoux, 350 de la Reine.

ARRONDISSEMENT No 80

Comprend les rues DEVARENNES ; — GIGNAC ;— GOSFORD ;— LALEMANT, — LANGEVIN ; — LEONARD ;—le MARCHE ST-ROCH ; le Parc VICTORIA ; — le pont DROUIN ;— la rue SMITH.

CHEZ : M. Onésime Gendron, 51 Lalemant.

ARRONDISSEMENT No 81

Comprend le BOULEVARD LANGELIER, côté est, de 140 à 198, de St-Joseph à des Commissaires ; les rues DU ROI, de 438 à 464, de St-Anselme au Boulevard Langelier ; DES COMMISSAIRES, de 186 à 241 ; de Caron au Boulevard Langelier ;— DE LASALLE, de 376 à 409, de St-Anselme au Boulevard Langelier.

CHEZ : M. D. Robitaille, 431 de la Reine.

QUARTIER ST-SAUVEUR

ARRONDISSEMENT No 82
(de A à K)

Comprend les rues ARAGO, de 195 à 454, du Boulevard Langelier à Montmagny ;— JOLIETTE.

CHEZ : Mme Vve Poulin, 330 Arago.

ARRONDISSEMENT No 82-A
(de L à Z)

Comprend les rues ARAGO, de 195 à 454, du Boulevard Langelier à Montmagny ;— JOLIETTE.

CHEZ : Mme Vve Ouellet, 260 Arago.

ARRONDISSEMENT No 83
(de A à K)

Comprend la rue FRANKLIN.

CHEZ : M. Emile Lachance, 67 Franklin.

ARRONDISSEMENT No 83-A
(de L à Z)

Comprend la rue FRANKLIN.

CHEZ : M. Philippe Marcoux, 265 Franklin.

ARRONDISSEMENT No 84
(de A à J)

Comprend la rue CHATEAUGUAY.

CHEZ: M. Omer Pagé, 105 Chateauguay.

ARRONDISSEMENT No 84-A
(De K à Z)

Comprend la rue CHATEAUGUAY.

CHEZ: Mme Vve Michel Robitaille, 58 Chateauguay.

ARRONDISSEMENT No 85
(de A à G)

Comprend la rue CHRISTOPHE-COLOMB, de 125 à 497, du Boulevard Langelier à Montmagny.

CHEZ: M. Alfred Gobeil, 209 Christophe-Colomb.

ARRONDISSEMENT No 85-A
(de H à Z)

Comprend la rue CHRISTOPHE-COLOMB, de 135 à 497, du Boulevard Langelier à Montmagny.

CHEZ: M. Joseph Shields, 451 Christophe-Colomb.

ARRONDISSEMENT No 86

Comprend les rues DEMERS; — SIGNAI; — ST-FELIX.

CHEZ: M. Alfred Simard, 63 Signal.

ARRONDISSEMENT No 87

Comprend le BOULEVARD LANGELIER, côté ouest, de 1 à 99, du Cap à St-Vallier; les rues COLBERT. — DE TRACY; — LAVERGNE; — VAUDREUIL.

CHEZ: Mme Vve Moise Fradette, 13 Lavergne.

ARRONDISSEMENT No 88

Comprend la rue DE MAZENOD.

CHEZ: M. Lorenzo Champlain, 112 de Mazenod.

ARRONDISSEMENT No 89

Comprend la rue VICTORIA.

CHEZ: Mme Vve L. Trudel, 43 Victoria.

ARRONDISSEMENT No 90
(de A à G)

Comprend la rue KIROUAC.

CHEZ: M. J.-C. Emond, 25 Kirouac.

ARRONDISSEMENT No 90-A
(de H à Z)

Comprend la rue KIROUAC.

CHEZ: M. Rédempti Lachance, 251 Kirouac.

ARRONDISSEMENT No 91
(de A à H)

Comprend la rue HERMINE.

CHEZ: M. P.-E. Poitras, 78 Hermine.

ARRONDISSEMENT No 91-A
(de I à Z)

Comprend la rue HERMINE.

CHEZ: Mme Vve François Marcotte, 250 Hermine.

ARRONDISSEMENT No 92
(de A à K)

Comprend la rue MORIN.

CHEZ: M. Aimé Huot, 56 Morin.

ARRONDISSEMENT No 92-A
(de L à Z)

Comprend la rue MORIN.

CHEZ: M. F.-X. Drouin, 206 Morin.

ARRONDISSEMENT No 93
(de A à G)

Comprend la rue BAGOT.

CHEZ: M. François Moreney, 48 Bagot.

ARRONDISSEMENT No 93-A
(de H à Z)

Comprend la rue BAGOT.

CHEZ: M. E. Marcoux, 245 Bagot.

ARRONDISSEMENT No 94
(de A à H)

Comprend les rues GIROUX; — NAPOLEON.

CHEZ: M. Alf. Lapointe, 67 : apoléon.

ARRONDISSEMENT No 94-A
(de I à Z)

Comprend les rues GIROUX; — NAPOLEON.

CHEZ: Mme Vve E. Blouin, 160 Napoléon

ARRONDISSEMENT No 95

Comprend la rue BOISSEAU, de 1 à 222, de de Mazenod à St-Sauveur.

CHEZ: M. A. Lenghen, 97 Boisseau.

ARRONDISSEMENT No 96

Comprend les rues AQUEDUC; — BOISSEAU, de 225 à 271, de St-Sauveur à sa limite ouest.

CHEZ: M. Ernest Roy, 242 Boisseau.

ARRONDISSEMENT No 97

Comprend les rues ALLEYN; — DUROCHER.

CHEZ: M. Louis Bélanger, 187 Durocher.

ARRONDISSEMENT No 98

Comprend la rue BAYARD.

CHEZ: Mme Roberge, 134 Bayard.

ARRONDISSEMENT No 99

Comprend la rue ST-GERMAIN

CHEZ: Mme Philippe Petitclerc, 119 St-Germain.

ARRONDISSEMENT No 100

Comprend la rue ST-LUC, de 107 à 598, de St-Vallier au Cap.

CHEZ: M Arthur Lamonde, 228 St-Luc.

ARRONDISSEMENT No 101

Comprend les rues BOUFFARD; — MARIE DE L'INCARNATION, de 122 à 351, de St-Vallier à sa limite sud.

CHEZ: M. Jos. Roberge, 2341½ Marie de l'Incarnation.

ARRONDISSEMENT No 102

Comprend la rue LAFAYETTE.

CHEZ: M. Octave Côté, 18 Lafayette.

ARRONDISSEMENT No 103

Comprend la rue MONTMAGNY.

CHEZ: M. Emile Laliberté, 135 Montmagny.

ARRONDISSEMENT No 104

Comprend la rue ST-SAUVEUR.

CHEZ: Mme Joseph Jean, 148 St-Sauveur.

ARRONDISSEMENT No 105

Comprend les rues ADELE; — ANNA; — FERNAND; — MARIE-LOUISE; — MURIEL.

CHEZ: M. Eugène Letellier, 107 Marie-Louise.

ARRONDISSEMENT No 106

Comprend le BOULEVARD LANGELIER, côté ouest, de 125 à 191, de St-Vallier à l'Hôpital Général;—les rues LAVIOLETTE; — ST-JOSEPH, de 401 à 460, du Boulevard Langelier à St-Vallier; — ST-VALLIER, de 623 à 703, du Boulevard Langelier à Bagot.

CHEZ: M. Lauréat Bédard, 76 d'Argenson.

ARRONDISSEMENT No 107

Comprend les rues D'ARGENSON; — DE VILLIERS; — STE-CATHERINE.

CHEZ: M. J.-B. Hawey, 115 d'Argenson.

ARRONDISSEMENT No 108

Comprend la rue ST-FRANCOIS, de 416, à 572, du Boulevard Langelier à l'avenue Parent.

CHEZ: M. Joseph Robitaille, 544 St-François.

ARRONDISSEMENT No 109

Comprend les rues BEDARD; — ST-AMBROISE.

CHEZ: M. Gaston Langlois, 578 St-François.

ARRONDISSEMENT No 110

Comprend l'avenue PARENT; — la rue CHEVRIERE.

CHEZ: Mme Vve E. Verret, 37 Chevrière.

ARRONDISSEMENT No 111

Comprend les rues DE JUMONVILLE;— DES RECOLLETS; — D'IBERVILLE; — FALARDEAU; — RIGAUVILLE; — ST-CHARLES.

CHEZ: Mme Vve Jos. Bissonnette, 2 Falardeau.

ARRONDISSEMENT No 112

Comprend les rues CARILLON; — ST-ALEXIS.

CHEZ: M. Gérard Bilodeau, 99 Carillon.

ARRONDISSEMENT No 113

Comprend l'avenue TASCHEREAU.

CHEZ: M. Toussaint Alain, 45 avenue Taschereau.

ARRONDISSEMENT No 114

Comprend les rues MONTMARTRE; STE-AGNES.

CHEZ: Mme Vve Joseph Pouliot, 19 Montmartre.

ARRONDISSEMENT No 115
(de A à K)

Comprend l'avenue RENAUD;— les rues ST-LEON; — ST-MATHIAS.

CHEZ: M. Joseph Thomassin, 73 Bigaouette.

ARRONDISSEMENT No 115-A
(de L à Z)

Comprend l'avenue RENAUD; — les rues ST-LEON; — ST-MATHIAS.

CHEZ: M. Wilfrid Laroche, 92 St-Mathias.

ARRONDISSEMENT No 116

Comprend l'avenue BIGAOUETTE; —les rues PERE-LACOMBE, — ST-BENOIT.

CHEZ: M. Antoine Guilbault, 91 St-Benoit.

ARRONDISSEMENT No 117

Comprend la HALLE ST-PIERRE — la rue ST-VALLIER, de 719 à 912, de Bagot à avenue RENAUD.

CHEZ: M. Roberge, 945 St-Vallier.

ARRONDISSEMENT No 118
(de A à K)

Comprend l'avenue DU SACRE-COEUR; —les rues ST-LUC, de 1 à 103, de la rivière St-Charles à St-Vallier; — ST-VALLIER, de 915 à 1119, de avenue Renaud à Montmagny.

CHEZ: Mme Vve Eugène Blouin, 59 St-Luc.

ARRONDISSEMENT No 118-A
(de L à Z)

Comprend l'avenue DU SACRE-COEUR; les rues ST-LUC, de 1 à 103, de la rivière St-Charles à St-Vallier, — ST-VALLIER, de 915 à 1119, de avenue Renaud à Montmagny.

CHEZ: M. Raoul St-Michel, 1053 St-Vallier.

ARRONDISSEMENT No 119
(de A à G)

Comprend les rues CHENIER; — PERE-GRENIER; — STE-THERESE, de 1 à 49, de Carillon à St-Germain.

CHEZ: M. Alfred Gingras, 86 Père-Grenier.

ARRONDISSEMENT No 119-A
(de H à Z)

Comprend les rues CHENIER; — PERE-GRENIER; — STE-THERESE, de 1 à 49, de Carillon à St-Germain.

CHEZ: Mlle P. Gauvreau, 87 Père-Grenier.

ARRONDISSEMENT No 120
(de A à K)

Comprend l'avenue DES OBLATS.

CHEZ: M. J. Julien, 161 des Oblats.

ARRONDISSEMENT No 120-A
(de L à Z)

Comprend l'avenue DES OBLATS.

CHEZ: M. Ismael Vachon, 257 des Oblats.

ARRONDISSEMENT No 121

Comprend la rue STE-THERESE, de 53 à 230, de St-Germain à sa limite ouest.

CHEZ: Mme Wilfrid Cloutier, 97 Ste-Thérese.

ARRONDISSEMENT No 122

Comprend la rue DOLLARD.

CHEZ: M. Albert Maranda, 100 Dollard.

ARRONDISSEMENT No 123

Comprend la rue ST-BERNARD, de 1 à 129, de St-Vallier à Marie-Louise.

CHEZ: J.-E. Bernier, 97 St-Bernard.

ARRONDISSEMENT No 124

Comprend les rues ST-BONAVENTURE. — ST-IGNACE.

CHEZ: M. F.-X. Côté, 103 St-Ignace.

ARRONDISSEMENT No 125
(de A à J)

Comprend la rue ST-VALLIER, de 1120 à 1451, de Montmagny aux limites de la cité; — MARIE DE L'INCARNATION, de 1 à 119, de la rivière St-Charles à la rue St-Vallier.

CHEZ: M. L.-B. Beaulieu, 1174 St-Vallier

ARRONDISSEMENT No 125-A
(de K à Z)

Comprend la rue ST-VALLIER, de 1120 à 1451, de Montmagny aux limites de la cité; — MARIE DE L'INCARNATION, de 1 à 119, de la rivière St-Charles à la rue St-Vallier.

CHEZ: M. Paul Picard, 1213 St-Vallier.

ARRONDISSEMENT No 126

Comprend la rue AUGER; — les avenues LESAGE, — TOURANGEAU — les rues CORINNE; — LEBOUTHILLIER; — ST-ALPHONSE; — TRUDEL.

CHEZ: M. Alfred Gingras, 160 St-Bernard.

ARR

JOSEPH HOWE



Le separatisme ne date pas d'aujourd'hui. Le premier mouvement de ce genre fut lancé par Joseph Howe au temps de la Confédération. Howe fut tour à tour premier ministre de sa province, chef d'une opposition qui alla jusqu'à Londres revendiquer ses droits, membre du cabinet John Macdonald qu'il avait violemment combattu et lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. La famille Howe au temps des persécutions religieuses eut quatre frères dans les comtés méridionaux de l'Angleterre qui émigrèrent aux colonies de la Nouvelle-Angleterre. L'un des descendants se nommait John, père de Joseph, Loyaliste de l'Empire uni, émigré en Nouvelle-Ecosse de Boston où il était journaliste, imprimeur du roi et maitre général des postes à Halifax. Il décéda en 1835. Né le 13 décembre 1804 sur le littoral nord-ouest de la baie d'Halifax, situé à deux milles de toute école primaire, l'enfant étudia sous la direction de son père. A l'âge de 13 ans, celui-ci le plaça dans le bureau de la "Gazette" pour l'initier avec l'un de ses frères aux travaux de l'imprimerie et de la rédaction. Peu d'années après, il publia un petit poème anonyme, intitulé "Melville Island", qui avait vu interner des prisonniers français et américains. En 1829, le journaliste achète le "Weekly Chronicle" qu'il appela "The Acadian". L'année précédente il avait aussi acquis le journal, le "Nova Scotian". A compter de 1830, il commença la publication d'une série d'études sous le titre de "Legislative Reviews". En 1834, la municipalité d'Halifax où il releva des fautes, des corruptions administratives, lui intenta un procès en diffamation. M. Howe se défendit seul et gagna aux applaudissements de tous ses concitoyens. A la fin de 1841, il se retira de la direction du journal qu'il céda à M. Armand. Mais en 1844, les membres du parlement, appartenant au parti libéral, le pressèrent vivement de reprendre la plume dans le "Nova Scotian" et dans le "Morning Chronicle", récemment fondé. Dans l'un et dans l'autre, il engagea une lutte sans merci contre l'administration inconstitutionnelle de lord Falkland, lutte qui dura jusqu'en 1856.

M. Howe fut député à l'Assemblée législative de 1835 à 1863. A cette époque, il devint commissaire des pêcheries. Chef du parti libéral, dit le Père Lejeune, orateur de la Chambre, membre de plusieurs administrations, il fut deux fois premier ministre. Longtemps et avec vigueur il travailla à faire adopter la responsabilité ministérielle ou, comme l'écrit le Père Lejeune le "gouvernement responsable" aux Chambres respectives des provinces et du Dominion. L'un des promoteurs de la navigation à vapeur entre l'Ancien et le Nouveau Monde, il fut également l'un des initiateurs des tracés de chemins de fer. Elu aux Communes en 1867, il y représenta le comte de Hants jusqu'en 1872. Dans sa notice, l'auteur du dictionnaire général du Canada omet tout ce qui a trait au grand mouvement séparatiste lancé par Howe.

L'encyclopédie du Canada rappelle qu'Howe, après avoir été un avocat de la Confédération, modifia ses opinions et partit pour Londres immédiatement après l'entrée en vigueur du pacte confédératif afin de tenter d'en obtenir le rappel. Sa mission fut infructueuse. Il réussit à faire élire tous ses candidats moins un, de sorte qu'à la première réunion de la chambre des Communes la Nouvelle-Ecosse n'avait comme député que des adversaires de la Confédération, à l'exception du docteur Tupper. En 1868, après avoir obtenu certains avantages pour sa province, il renonça à son opposition et rentra dans le cabinet d'abord comme président du conseil et ensuite comme secrétaire d'Etat. A Ottawa, il ne se distingua guère. Il abandonna la politique en mai 1873 et accepta le poste de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse qu'il n'occupa que quelques semaines. Le premier juin 1873, il mourut à Halifax.

CHRONIQUE PHILATELIQUE

par J. Montagnes

La petite république nègre d'Haïti, dans les Antilles, dont il a été question dernièrement lors des massacres de milliers de ses citoyens à la frontière haïtienne-dominicaine, est bien connue parmi les collectionneurs de timbres comme pays émettant de beaux timbres illustrés. Il n'y a pas longtemps, le Canada a passé un traité avec cette république, qui occupe la moitié de la deuxième des Antilles en grandeur.



Quatre des nouveaux timbres de l'Inde illustrés de divers modes de locomotion se voient dans la vignette ci-haut. Au centre est le nouveau timbre français "Victoire Ailée", d'après la célèbre statue du Louvre.

Les timbres d'Haïti remontent à 1881, alors qu'un timbre portant la tête de la statue de la liberté, laquelle se voit sur de nombreux timbres étatsuniens, fut émis. En 1887, le premier de ses soldats parut sur un timbre, et en 1891, les armoiries du pays (canon, drapeaux, palmier et casque de la statue) furent imprimées sur diverses émissions qui durèrent plusieurs années. Le nègre patriote, Toussaint Louverture, qui, après avoir été le chef des insurgés de Saint-Domingue, de 1796 à 1802, fut pris par le général Brunet et mourut en France, a paru sur des timbres du centenaire de l'indépendance de cette république en 1904. Divers présidents et soldats de ce pays ont eu le même honneur jusqu'en 1933. Des timbres illustrés d'Haïti ont commencé à circuler en 1906, pour usage extérieur, et d'autres ont été émis, depuis 1926, y compris ceux du fameux château de Christophe, le palais de Sans-Souci et autres monuments historiques des rois nègres des premiers temps de ce pays, qui est visité par tous les touristes des Antilles.



Costa Rica a émis ce timbre, à la fin de janvier, à l'occasion de son exposition nationale.

En 1936, Haïti honora le célèbre romancier Alexandre Dumas, son père et son fils, par une série de trois timbres sur lesquels étaient les trois portraits. Des timbres de poste aérienne furent émis en 1929, et une seconde émission parut en 1936. Le timbre de poste aérienne le plus rare d'Haïti est un timbre de poste régulière portant une carte géographique de la route d'une envolée sans escale d'Haïti à New-York, en 1933.

Un grand nombre de timbres surimprimés et surchargés font que les timbres d'Haïti méritent d'être étudiés par les collectionneurs les plus avancés.

Une nouvelle route postale aérienne s'ouvrira le 24 janvier avec escale à Germansen, sur la route postale aérienne Prince-George-Takla. Des cachets spéciaux seront émis.

Les Etats-Unis doivent mettre la dernière main à une nouvelle série de timbres de poste régulière, qui seront ajoutés aux timbres commémoratifs émis au début de l'année. San Marino émet une nouvelle feuille portant Abraham Lincoln. Le Manchoukuo a émis une nouvelle série sur laquelle se voient les nouveaux édifices gouvernementaux de Hsinking. Le Japon a émis deux nouveaux timbres de valeurs différentes à être ajoutés à sa série illustrée. Costa Rica a émis une série de timbres de poste aérienne, à l'occasion de l'exposition nationale, qui a eu lieu en décembre, et une autre série de timbres triangulaires, pour l'exposition philatéliste nationale. Les îles Canari doivent émettre prochainement deux séries

DIMANCHE

I

Quand la cloche égrenait dans l'air ses notes pures,
Appelant, pour prier leur Maître, les humains,
Ils passaient, soulevant au choc de leurs voitures,
Dans un nuage d'or le sable des chemins.

Hommes du sol, pêcheurs, fronts pensifs, cœurs austères,
Bras faits pour la charrue ou pour le gouvernail,
Et les forts bûcherons, fils des bois solitaires,
Simples êtres grandis par l'auguste travail . . .

Ils venaient tous : ceux de la grande solitude,
Les hôtes des forêts, les hôtes du flot vert,
Ils venaient tous, le cœur plein de mansuétude,
Courbés devant l'autel et le front découvert . . .

Les plus proches, à pied se rendaient à l'église,
Formant groupes, causant, sur un ton amical,
Assagis par la foi qui nous idéalise,
Et subjugués par le charme dominical.

La mer chantait, frappant les falaises altières,
La Pointe d'Echouerie et Sainte-Anne des Monts;
Le vent trainait partout des senteurs forestières,
Et des grèves montait l'odeur des goémons . . .

C'était dans cette église basse et sans richesse,
En un vieux banc marqué par la griffe du temps,
Qu'autrefois j'entendais pieusement la messe,
Près des calmes pêcheurs et des doux habitants . . .

Qu'ils étaient suppliants, qu'humbles étaient leurs gestes!
Qu'ils se faisaient petits dans le temple béni,
Eux qui pourtant sondaient les mystères célestes,
Et dont les yeux profonds voyaient tant d'infini ! . . .

D'un côté l'océan, de l'autre, les ravines . . .
Que cette messe avait de sombre gravité !
Et comme elle va droit vers les splendeurs divines
La prière qu'on fait devant l'immensité! . . .

Je me souviens de ta grandeur, calme dimanche;
Du silence que, seul, le flot grave interrompt;
Du vieillard qui courbait sa belle tête blanche,
Et du rayon d'azur qui tombait sur son front! . . .

II

Ceux dont les larges mains creusent la bonne terre,
Et qui font reculer les ours, au bois tapis,
Demandaient au Seigneur que leur champ solitaire
Soit bientôt débordant d'innombrables épis . . .

Ceux qui pêchent, voués sans cesse aux noires vagues,
Qui labourent la mer où s'usent les galets,
Et louvoient dans les soirs sans lune, et les nuits vagues,
Voulaient que le poisson alourdit leurs filets . . .

Les vaillants bûcherons, les dompteurs du vieux chêne
Ceux qui sentent toujours l'ombre et la nuit sur eux,
Priaient pour que le dur travail qui les enchaine
Soit moins rude, et l'hiver un peu moins rigoureux . . .

Les uns rêvaient de large brise enflant les voiles,
De pêche ruisselante au sein du flot mouvant,
Les autres, de grands blés chantant sous les étoiles;
Leur prière montait sur les ailes du vent . . .

Par l'immense portique entr'ouvert sur la plaine,
Le jour entrait à flots, éblouissant et clair,
Tandis qu'on entendait, de la grève prochaine,
Qu'on entendait monter les sanglots de la mer! . . .

Blanche LAMONTAGNE.

PIERRE FRESNAY TRAVAILLEUR

Pierre Fresnay a des journées chargées. Le matin, il tourne. L'après-midi le voue à la mise en scène : il fait répéter une comédie de Léopold Marchand et Armont à la Michodière. Et le soir, aux Bouffes, il parcourt en trois heures plus d'un demi-siècle.

Si le travail de metteur en scène ne lui paraît aussi important que veulent le penser les gens du Cartel, il n'en prend pas moins à le faire un goût extrême. Au reste, ces répétitions lui offrent comme acteurs, Victor Boucher, Tramel, Denise Grey, Marguerite Deval, en attendant que la distribution du nouveau spectacle soit complète.

Voilà la journée d'un artiste qui se partage entre la scène et l'écran. Et parfois, nous nous plaignons de trop travailler....

* * *

Sur une robe noire tout unie, à longues manches, et même sur un chandail, vous pouvez nouer à chaque poignet et autour du cou de ravissants rubans à fond noir, à fleurs, inspirés des rubans anciens. C'est le dernier chic.

Le maréchal Ney est conduit au poteau

Le maréchal Ney qui s'était rallié le 18 brumaire, après avoir été général de la République et ardent républicain, se rallia aussi aux Bourbons avec la même désinvolture ; il il alla vers le duc d'Artois qui allait devenir Louis XVIII, il était à la tête des anciens généraux de la Révolution.

"Majesté, dit-il au futur roi, nous avons servi avec zèle le gouvernement de la République qui nous commandait au nom de la France, votre Altesse Royale et Sa Majesté verra avec quel dévouement nous saurons servir notre roi légitime".

Ces paroles, il devait les oublier aux "Cent Jours", quand le prisonnier de l'Ile d'Elbe débarqua à Fréjus avec l'armée qu'il avait réunie et que Ney avait reçu l'ordre d'arrêter et de combattre.

Mais devant la marche triomphale de son ancien maître, Ney devient perplexe ; à Dijon, des émissaires de l'évadé de l'Ile d'Elbe, viennent le trouver et lui exposent les grands projets de l'empereur. Impressionné, il consulte les généraux Boumont et Lecourbe qui lui conseillent d'abandonner la cause royale. Ney va en triomphateur à Lons-le-Saulnier, à la tête de ses soldats et proclame que la cause des Bourbons est perdue et finalement crie : "Vive l'Empereur !"

Napoléon rentre à Paris et livre aux armées coalisées son suprême espoir, la bataille de Waterloo. Fait prisonnier, forcé d'abdiquer il prend le chemin de l'exil. L'Ile d'Elbe n'était que la première station du calvaire impérial qui devait aboutir à Sainte-Hélène.

Louis XVIII de retour ne pouvait pardonner à Ney sa trahison ; arrêté, il fut jugé et condamné à être passé par les armes.

Le 7 décembre 1815, à 9 heures du matin Ney est conduit au pied d'un mur non loin de l'Observatoire pour être fusillé. Il refusa qu'on lui bandât les yeux. S'adressant aux soldats, il leur cria "Faites votre devoir mais ne me manquez pas". Précipitamment le commandant cria : "Joue, Feu !" Ney tomba, on s'approcha de lui et on constata la mort.

Un Bourgeois de Paris.

(reproduction interdite).

TINO ROSSI NADES

On présentait récemment au chanteur corse une journaliste :

—Voilà une conquête extrêmement difficile à faire, lui dit l'introducteur : elle ne peut pas vous souffrir !

Notre chanteur s'avance et, surpris :

—Pourquoi donc ? Vous en trouverez beaucoup des acteurs beaux, bien faits et qui chantent !...

La dame, de saisissement, ne sut que répondre. La candeur—car il est candide—vaut, comme on voit, toutes les habiletés.

ASTHME
Respiration Facile en 30 Secondes

Au premier symptôme de crise, prenez une tablette d'Ephazone et voyez comme vous respirez plus facilement en 30 secondes. Ephazone commence à agir dès qu'il atteint l'estomac. Il émane des gaz curatifs. Libère les voies respiratoires obstruées; la lutte est finie. Les nerfs sont calmés. Ephazone procure une liberté prolongée, diminuant le nombre et la gravité des attaques jusqu'à ce que l'organisme soit débarrassé de l'Asthme. Ephazone assure des nuits régulières d'un profond sommeil réparateur! Les horreurs de l'Asthme cessent après une seule potion d'Ephazone, peu importe combien de temps vous en avez souffert. N'est pas nocif au coeur. Facile à prendre. Employé par les médecins et les hôpitaux de partout. Procurez-vous une bouteille dès aujourd'hui. En vente chez les pharmaciens à $2.50 et $1.50 la bouteille. Format de famille, $7.50. Les plus grands formats sont plus économiques.

EPHAZONE



C'est pourquoi il digère mal, est capricieux, irritable, ne dort pas et ne se développe pas. Donnez-lui les *Chocolats Charles*. Ses vers disparaîtront sûrement et sa santé s'améliorera vite.

2 Boîte de 15 chocolats: 45 cts.

CHOCOLATS CHARLES

LA VIE QUOTIDIENNE

SPORTS DE JADIS ET NAGUERE



Nous vous présentons aujourd'hui la plus récente "kid line" du hockey majeur, dont les exploits rappellent ceux des désormais fameux trios Conacher-Jackson-Primeau, et Cook-Boucher-Cook. Les joueurs en question sont, de gauche à droite, Bobby Bauer, Milt Schmidt et "Porky" Dumart, des Boston Bruins. Ces joueurs viennent de la région de Kitchener, Ont. Rapides et rusés à l'attaque, et effectifs sur la défensive, on les considère comme l'un des grands facteurs du succès que remportent les Bruins cette année.



Mlles Audrey Cruikshang, Shirley Snaith et Mavis Berry, (de gauche à droite) du Minto Skating Club, d'Ottawa, photographiées sur la patinoire du collège de Dartmouth, à Hanover, où elles prirent part au Carnaval d'Hiver de Dartmouth. En dépit d'une température peu favorable, tous les événements au programme du carnaval purent être présentés, et les patineuses du Minto Club firent les délices de l'auditoire.

LE SKI

Leçons de ski

par Fritz Loosli

Instructeur du Toronto Ski Club.

L'Association des Sports d'Hiver ayant doté Québec de deux magnifiques centres de ski pourvus de tremplins, nombreux sont les skieurs de la Vieille capitale qui ont recommencé à sauter ou ont fait leurs débuts dans cette spécialité qui requiert tant de sang-froid et de grâce de ceux qui s'y livrent.

Nous publions aujourd'hui quelques précieux conseils de Fritz Loosli, relativement à la technique du saut. Le croquis qui accompagne son article illustre magnifiquement les conseils que contient cet article.

Le saut

• Ce sont les gens de Telemarken, en Norvège qui, les premiers se servirent de skis pour sauter. Lorsqu'ils se présentèrent à Christiana (Oslo), ils émerveillèrent les résidents de l'endroit par leurs merveilleuses prouesses. Mais, les gens d'Oslo ne prirent pas de temps à devenir experts dans le saut, et même à surpasser leurs professeurs de la campagne (Telemarken) auxquels on donne généralement crédit pour avoir trouvé le type de skis convenant le mieux au saut. Tout d'abord, dans les Alpes, on ne sauta pas de la bonne façon. La plate-forme d'élan était construite au bas de la côte, et était tellement relevée qu'elle lançait les skieurs en l'air pour les envoyer atterrir à 20 ou 30 pieds plus loin, sur tout excepté sur leurs skis!

Au Canada, tout d'abord, c'est le saut qui intéressa les skieurs. Ils préféraient sauter plutôt que d'apprendre à tourner et à descendre convenablement. Mais, bientôt, nos skieurs s'intéressèrent au "slalom" et au "downhill", avec le résultat que les tremplins sont à peu près désertés, parce que l'opinion générale prétend que le saut est le plus dangedeux type de compétition dans le ski. C'est une erreur, car le "downhill" est de beaucoup le plus dangereux de tous les genres de concours, et provoque certainement un plus fort percentage d'accidents que le saut.

—★—

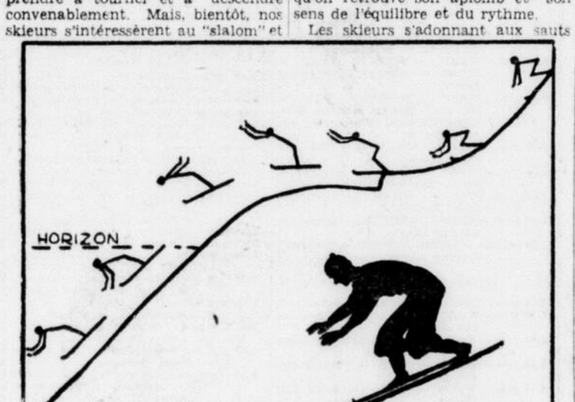
Mais, le ski est un sport bien organisé, et les tremplins de saut sont construits d'après des spécifications techniques de la Fédération Internationale de ski, et les accidents sont rares et généralement peu graves.

Lors du concours de la F. I. S., à Innsbruck, en 1936, 17 compétiteurs furent blessés, dont plusieurs assez sérieusement, dans l'épreuve de "downhill".

De petits clubs, aussitôt qu'ils sont organisés, sont anxieux de se construire des tremplins. Il est de mon devoir de dire à ces clubs d'agir avec prudence. Généralement, le coût de l'érection de la piste d'élan et de la préparation de la côte d'atterrissage est assez rapidement défrayé par de généreuses souscriptions, mais, il y a l'entretien qui est susceptible de causer des soucis financiers aux clubs, dans les années qui suivent la construction des tremplins.

Le saut requiert beaucoup de pratique et de confiance en soi-même ; la possession d'un sens parfait de l'équilibre et du rythme. Chaque année il faut commencer son entraînement sur un petit tremplin, et progresser graduellement vers les grands tremplins, au fur et à mesure qu'on retrouve son aplomb et son sens de l'équilibre et du rythme.

Les skieurs s'adonnant aux sauts commettent trop souvent l'erreur d'acheter des skis beaucoup trop lourds si on tient compte des distances que l'on obtient avec nos tremplins. Quand on a devant soi un tremplin sur lequel on ne prendra pas plus de 100 pieds de skis trop lourds sont un handicap, car la vitesse du skieur n'étant pas assez grande, au moment du décollage, il lui faut se donner un vigoureux élan pour obtenir la distance désirée. Si ces skis sont trop lourds, il lui est impossible de se donner un bon élan à l'extrémité de la plate-forme. Il est donc important d'avoir des skis dont le poids ne dépasse pas 15 ou 16 livres.



Comment sauter et atterrir



Red Burman, protégé de Jack Dempsey, évite habilement une gauche de Bob Tow, un "poulain" à Jimmy Braddock, au cours d'un récent combat livré à New-York.



Groupe de gérants de clubs de baseball des ligues majeures, réunis à un banquet à Philadelphie. De gauche à droite : McCarthy, Cronin, Harris, Dykes et Griffith.

LEURS VRAIS NOMS

Vous qui vous intéressez à la boxe, connaissez-vous les véritables noms des pugilistes en vue de la dernière décade ? Mettez votre mémoire à l'épreuve :

Benny Leonard (Benjamin Leinert), Jack Sharkey (John Cukoshay), Pancho Villa (Francisco Guilledo), Jack Delaney (Ovila Chapdelaine), Kid Chocolate (Eligio Sardinas), Lou Ambers (Louis d'Ambrosio), Battling Siki (Louis Phall) ; Stanley Ketchel (Stanislaus Kiecal), Jack "Uonpareil" Dempsey (John Kelly), Johnny Dundee (Joseph Carrora), Cannonball Martin (Vittorio Martino).

Hitler rend un mauvais service à Schmeling



IVAR BALLANGRUD, de Norvège, qui remporta les honneurs de presque toutes les courses de vitesse, aux derniers jeux olympiques, vient de se mettre de nouveau en vedette en brisant un record mondial pour gagner la course de 10,000 mètres en 14.4 secondes, lors du concours international de Davos, Suisse.

Le gouvernement nazi a décidé d'honorer le grand athlète aryen en lui versant 5,000 marks par année pendant trois ans. On craint que cette générosité ait comme résultat d'activer la campagne de boycottage des juifs de New-York.

New-York, 19. A la suite de la victoire qu'il remporta à Hambourg, sur Ben Foord victoire qui ne fut certainement pas titanique — Max Schmeling se prépare à revenir aux Etats-Unis pour y livrer un autre combat.

Mais, d'autres nouvelles sont sorties de Berlin auxquelles monsieur Schmeling eût désiré que l'on donnât moins de publicité au département de la propagande nazie. En effet, on rapporte que le gouvernement nazi vient d'honorer officiellement Max Schmeling, sous la forme d'une récompense annuelle de 5,000 marks, pour les trois années à venir, parce qu'il a été un athlète aryen de grande classe. Max est probablement à se demander comment ses amis de New-York ont accueilli cette nouvelle, puisque dans Manhattan on parle encore de boycotter tout combat auxquels des Allemands— Schmeling en particulier— pourraient prendre part. Ce sont les Juifs new-yorkais qui ont lancé cette campagne de boycottage, l'an dernier.

Récompenses à deux cyclistes

D'autres athlètes qui ont reçu des récompenses du chancelier Adolf Hitler sont Gustav Kilian et Heinz Vopel, les vedettes des courses cyclistes de six jours, parce qu'ils ont gagné 18 des 20 courses auxquelles ils prirent part, sur le continent américain. Ces récompenses sont cependant nominales, mais c'est surtout la signification qu'on leur donne qui compte. (A remarquer qu'il faut quelque chose comme 40 1-3 marks allemands pour faire un dollar américain).

Il n'y a pas très longtemps encore, Schmeling acheta une ferme. Il paya avec l'argent qu'il gagna avec ses poings. La majeure partie de cet argent a été gagné aux Etats-Unis. C'est une ferme de 6,000 acres, avec des centaines de bêtes à cornes, de porcs, de moutons et d'autres animaux domestiques. Le maréchal von Blucher fut le propriétaire de cette ferme. Plus tard, Bismarck en fit l'acquisition. Schmeling se propose de faire construire une grande maison sur son nouveau domaine.



MAX SCHMELING

Il reviendra au mois de mars

En conformité avec une entente conclue avant son départ pour l'Allemagne, Schmeling reviendra aux Etats-Unis en mars pour se préparer à son combat de championnat avec Joe Louis. Apparemment l'argent ne semble nullement préoccuper Schmeling. (Il a gagné un million à date, dans l'arène). Se qui semble l'intéresser, c'est de reprendre possession du championnat poids-lourd du monde, afin de devenir le premier homme, dans la longue histoire de la boxe, à accomplir cet exploit.

Schmeling est convaincu qu'il pourra de nouveau knockouter le "Bombardier Brun" de Détroit avec sa main droite. La plupart des experts qui l'ont vu expédier Louis dans la position ... horizontale, partagent son avis. Si Schmeling atteint son but, le titre traversera en Allemagne pour la première fois.

Qu'arrivera-t-il ensuite ?

Essayez de trouver une réponse à cette question.

GOLFEUR QUI A DE L'ENDURANCE

• SYDNEY, N. S. W., (P.C.)—Stan Card, un résident de North Brighton réclame le record mondial de l'endurance, sur le champ de golf, avec 14 rondes et 4 trous en une seule journée.

Card commença à jouer à minuit et cinq minutes, et termina à 9 heures 30 p.m. Des automobiles le suivirent sur le terrain pour l'éclairer quand il faisait noir. Son meilleur score fut 78, et sa plus mauvaise ronde... 92.

Le record était précédemment détenu par Bruce Sutherland, qui avait joué 14 rondes complètes au club Craiglockhart, à Edinburgh, en juin 1927.



Fatigué de souffler dans un saxophone pendant des nuits entières, et anxieux de retourner sur la piste où il conquit sa popularité, Jesse Owens, la "comète noire" de l'équipe américaine aux Jeux Olympiques de 1936, a décidé de demander sa réinstallation chez les amateurs. On se souvient que Jesse Owens devint professionnel après avoir brisé tous les records mondiaux pour les 100 et 200 verges, et le saut en longueur.

Cire et neige

La neige et la cire. Voilà certes une combinaison bien compliquée. Si votre cire n'est pas bien choisie ou qu'elle est mal appliquée, vous glisserez mal et vous aurez de la difficulté à grimper. Disons tout de suite que le choix de la cire, par rapport à la condition de la neige, a fait gagner et perdre plus d'une course en ski. Nous irons même jusqu'à dire que deux skis, cirés avec la même cire et de la même façon, se comporteront différemment si le grain du bois, dans les deux skis, n'est pas rigoureusement le même.

Il y a un principe fondamental qu'il ne faut jamais oublier. Quand la neige est sèche, ou quand il fait froid, la couche de cire doit être mince. Plus la neige devient humide et collante, plus la couche doit être épaisse. C'est d'ailleurs le principe qui a présidé à la fabrication des cires "toutes températures". De plus, voici un autre "tuyau" : si la neige est collante et que vous avez de la difficulté à glisser, c'est parce que vous avez trop de cire ; si vous ne pouvez grimper facilement, c'est parce que vous n'en avez pas assez.

Les conditions de la neige peuvent se classifier en quatre grandes catégories : Neige sèche, neige collante, neige mouillée et neige gelée dur ou croûtée.

—o—

Sur une surface croutée, avec de la neige sèche en dessous, employez une cire dure (Skarevox) appliquée inégalement. Sur une surface glacée, utilisez une cire liquide (skare) appliquée également. Pour une neige mouillée, employez un "klister" ou un "klistervox", et appliquez également, en augmentant l'épaisseur de la couche au fur et à mesure que la neige fond davantage. Quand il s'agit d'une neige collante, ou d'une neige tombant par une température douce, appliquez votre cire également, en épaississant la couche si elle devient plus collante.

—o—

Pour le saut et le slalom, on doit appliquer la cire en couches très minces. Pour le "cross country", la cire doit être choisie de façon à permettre de glisser facilement et de grimper sans trop de difficulté. Comme ces courses se disputent dans des sentiers, sous bois, mettez votre cirage à l'essai sur l'un de ces sentiers, avant les épreuves, et non pas dans des endroits où la neige ne saurait être dans la même condition.

Voici la liste des sortes de cires vendues en Canada :

Pour la neige sèche

Seebergs No 1, Tento No 17, Hi-Speed Snow, Ideale Dry Snow, Ostbye Mix ; Bratlies Dry Snow, Pioneer Dry Snow, Gresshoppa Universal.

Pour la neige collante

Seebergs No 3, Ostbye Medium, Bratlies Varying, Hi-Speed Clog Snow, Tento No 40.

Pour la neige mouillée.

Ostbye Klister, Seebergs No 2, Pioneer Klister, Tento No 100, Kandahar Klister, Hi-Speed Wet-Snow, Hi-Spread Klister, Ideale Klister, Tento No 34, Bratlies Klister, Bratlies Klister, Ostbye Klistervox.

Pour la neige durcie

Ostbye Skare, Ostbye Skarevax, Bratlies Skare, Bratlies Skarevox, Seebergs Skare.

Pour Downhill et saut

Hansens Record, Ostbye Schuss, Tento No 86, Haavaldsens, Grafit, Tento Vox, Hi-Speed Downhill, Ostbye Hop, Bratlie Slalom, Bratlie Jumping, Tento Hop.

Pour toutes températures.

Hamish Davidson, Pioneer Universal, Ideale, Ostbye Klistervox, Tento No. 50, Findalls, Jordells, Gresshoppa.

(Extrait de "Hiker and Skier")

Il brille encore - - - - - - *par Jack Sords*



Pendant de nombreuses années il fut l'un des meilleurs joueurs de la N. H. L. L'ancien joueur d'avant des Rangers a démontré récemment qu'il n'a pas encore oublié son hockey, lorsqu'il endossa l'uniforme pour aider les Cleveland Barons, décimés par les accidents.

Au début de la saison, on ne concédait guère de chance aux Barons de Cleveland de figurer avantageusement dans l'Internationale - Américaine, mais Bill Cook en fit une équipe merveilleuse.

Pilote des Barons de Cleveland, considérés comme de formidables aspirants au championnat de la ligue Internationale - Américaine.



Voici probablement l'une des meilleures photos qui aient été prises aux différentes courses cyclistes de six-jours, sur ce continent. Le photographe "croqua", ce superbe instantané au Dreamland Auditorium, de San Francisco. De haut en bas : Cecil Behringer, Torchy Peden, Ray Bédard et Henry O'Brien.

Une autruche peut se déplacer à une vitesse de 45 milles à l'heure.

De 1913 à 1926, Harry Greb gagna 115 batailles et n'en perdit que 8.

LA MORALE DE CETTE HISTOIRE...

Frank-J. Menke, dans l'un de ses numéros de "All Sports Magazine", raconte que James-P. Ridner, de Harlan, Kentucky gagea que les Chicago Cubs gagneraient la série mondiale de 1935. C. Arson Stephens, son concitoyen, paria sur les Detroit Tigers et . gagna. Rider s'acquitta de sa dette en poussant son ami Stephens dans un carosse de bébé, depuis Harlan jusqu'au marbre du parc de baseball de Détroit, c'est-à-dire sur une distance de 550 milles !

Le voyage commença le 8 octobre et se termina le 7 novembre 1935. Deux carosses furent tout simplement ruinés, et Harlan usa toisr paires de chaussures. Les "dépenses de voyage" des deux hommes se chiffrèrent à $70.00.

HOMME QUI RECONNAIT SUREMENT SES MERITES

New Waterford, Nouv.-Ecosse, (P. C.).— Les officiels des New Waterford Dodgers, un club de baseball local, avaient devant eux, hier, l'application que Jerome (Dizzy) Horne venait de leur adresser, dans le but d'obtenir le poste de joueur et gérant de leur équipe.

Dans sa lettre, M. Horne—qui lançait pour le club, l'an dernier— garantit aux patrons : (1) une équipe gagnante qui saura se qualifier pour la série de championnat ; (2) les meilleurs joueurs de baseball des collèges de New-York qui pourront être vendus à des prix intéressants, à la fin de la saison ; (3) l'harmonie la plus complète entre le gérant, les joueurs, la direction et les amateurs.

N. de la R.— Vraiment, à côté de ce monsieur Horne, "Dizzy" Dean ne saurait être considéré que comme un "amateur", dans le département de la vantardise !

NYAH, Australie, (P. C.).— Mme Valda Unthank a établi un record cycliste pour femmes pour la distance de 234 milles, entre Melbourne et Nyah, en franchissant cette distance en 15 heures, 28 minutes et 23 secondes, maintenant une moyenne d'un peu plus de 15 milles à l'heure.

Le Festin de l'Araignée, de Roussel, ce soir.

Toscanini fera entendre également un Concerto de Haendel, une Symphonie de Haydn. Relais de Radio-Canada.

Au concert symphonique qu'il dirigera ce soir, aux studios de la N. B. C. et que les postes de Radio-Canada diffuseront à partir de 10 h. 30, Toscanini fera entendre le Festin de l'Araignée d'Albert Roussel. On remarque de plus à ce programme le Concerto en si bémol mineur de Haendel, la Symphonie en sol majeur de Haydn, l'Invitation à la Valse de Weber et Tarentella, de Martucci.

Le concert commencera par le Concerto de Haendel. Cette oeuvre a été tout d'abord écrite pour deux violons, violoncelle et cymbales. Elle est en trois mouvements. Fait intéressant à signaler, Haendel écrivit douze oeuvres du genre, dont le Concerto qu'on entendra samedi, en trente et un jours. Le fait que l'élégant Haendel édita ses douze grands "Concertos" et les vendit lui-même, prouve que le célèbre compositeur avait aussi le sens des affaires.

Haydn écrivit la Symphonie en sol majeur pour une Société de concerts de Paris. Elle est en quatre mouvements : Adagio Allegro, Largo, Menuetto et Finale Allegro con Spirito.

Ce concert se terminera par le Festin de l'Araignée. Roussel écrivit cette musique pour un ballet de Gilbert de Voisins qui fut créé au Théâtre des Arts, à Paris, en 1913. De Voisins avait écrit son scénario en s'inspirant des Souvenirs Entomologiques de Fabre. C'est le tableau sonore d'une vaste toile qu'une araignée tisse tout en guettant. Au fait, elle surveille deux fourmis qui transportent un pétale de rose. Un papillon est capturé par l'araignée qui est massacrée à son tour par une mante religieuse.

L'éphémère danse et meurt dans l'apothéose du crépuscule. Les fourmis lui font de solennelles funérailles et la nuit tombe sur le coin du jardin où s'est déroulé le drame, pendant qu'un ver luisant allume sa veilleuse au pied d'un rosier.

Ce concert commence à dix heures pour se terminer à 11 h. 30. Les postes de Radio-Canada n'en commenceront l'émission qu'à dix heures et demie.

Jeune prodige

Erno Valasek, jeune prodige du violon, qui est aujourd'hui âgé de 17 ans, et qui joua en concert alors qu'il n'avait que sept ans, fera ses débuts demain soir, 20 février, au programme Rising Musical Star qui sera diffusé des studios de la N B C à 10 heures du soir, aux postes WEAF WTIC, WGY. Erno est le fils de Josef Valasek qui fut pendant plusieurs années, premier harpiste de l'orchestre symphonique de St-Louis.

L'HEURE PROVINCIALE

Le prochain programme de l'Heure Provinciale présenté dimanche soir à 8 heures, sera diffusé directement de la ville de Hull (Poste CKCH) avec relais au Poste CKAC (Montréal) avec raccord aux postes CHRC (Québec), CJBR (Rimouski) et CHLN (Trois-Rivières). CHLT (Sherbrooke). L'émission aura lieu sur la scène du Théâtre Laurier. Orchestre de concert sous la direction de M. Paul Larose. Solistes : Mme H. Lessard - Champagne, soprano ; M. René Laflamme, ténor; M. J.-P. Labelle, basse. Interprètes dramatiques : MM. Wilfrid Sanche, père . . . et Jean-Paul Sanche, fils. Direction des choeurs : M. René Laflamme.

1.—**Ouverture** : Fantaisie - Sélection sur les Opérettes Marseillaises de Vincent Scotto : a) "Ouverture"; b) "Adieu Venise Provençale" ; c) "Le plus beau tango du monde"; d) "Un petit Cabanon" ; e) "Les Pascadous" ; f) "A petit pas" ; g) "La rose rouge" ; h) "Toulon".

2.—**Orchestre** : "Namouna" . Edouard Lalo ; a) "Danses Marocaines" ; b) "Pas des cymbales"; c) "Danses des Esclaves".

3.—**Sketch Intermèdes** : "Les Laframboise à Paris" Henry Max: Personnages : M. Laframboise, Wilfrid Sanche; Mme Laframboise, Mme X; Julien Laframboise, Jean-Paul Sanche ; Marius Escartefigue, Henri Letondal.

4.—**Orchestre** : "Les Saisons" (Tableaux caractéristiques), Tschaikowsky. (Extraits) : a) "En traîneau" ; b) "Au carnaval".

5.—**Chant** : "Au pays", (Holmès), M. René Laflamme.

6.—**Final** : "Aida" (extraits),) (Verdi) : Mme Hilda Lessard - Champagne, M. René Laflamme et M. J.-P. Labelle.

Orchestre sous la direction de M. Paul Larose.

CBF CRCK

RADIO-CANADA

SAMEDI, 19 FEVRIER, 1938

12.00 midi—Abram Chasins, pianiste et compositeur. C B F.
12.30 p.m.—Radio-Journal. C B F.
12.35 p.m.—L'orchestre de Lani McIntyre. C B F.
1.10 p.m.—L'orchestre de Johnny Hamp. C B F.
1.30 p.m.—"Club Matinée". C. B. F.
1.40 p.m.—Opéra diffusé du Metropolitan Opera House. "Lohengrin" de Wagner.
5.00 p.m.—Radio-Journal et intermède.
5.15 p.m.—L'orchestre d'Ozzie Williams.
5.30 p.m.—La chronique parlée sur les programmes de la soirée et le disque pour tous.
5.45 p.m.—Cotes de la Bourse de Montréal.
6.00 p.m.—"Music by Meakin".
6.30 p.m.—L'orchestre de Wilfrid Charette.
7.00 p.m.—A communiquer.
7.30 p.m.—"La Science pour tous". Causerie de M. Claude Melançon sur les poissons.
8.00 p.m.—Quand la brise vagabonde, avec le Trio Lyrique, et un orchestre sous la direction d'Allan McIver.
8.30 p.m.—"Let's All Go to the Music Hall".
9.00 p.m.—Radioreportage, en français, de la joute de hockey Les Canadiens — Montreal Maroons.
10.30 p.m.—L'orchestre symphonique de la National Broadcasting Company, sous la direction d'Arturo Toscanini.
11.30 p.m.—Radio-journal.
11.45p.m.—L'orchestre d'Horace Heidt.
12.30 a.m.—L'orchestre d'Eddy Duckin.

Dimanche, 20 février

12.00 p.m.—Orchestre symphonique sous la direction d'Ernest LaPrade CBF
12.30 p.m.—"Radio City Music Hall of the Air". CBF.
1.30 p.m.—L'Ensemble instrumental de Montréal. CBF.
2.00 p.m.—"Le jardin, source de santé". CBF
2.15 p.m.—"Time Melodies". CBF.
2.30 p.m.—Jack Emerson, pianiste. CBF.
2.45 p.m.—"Les Fureurs d'un puriste" causerie de Paul Morin.
3.00 p.m.—Concert. (Disques phonographiques). A CRCK, L'orchestre symphonique de New-York, sous la direction de John Babirolli.
4.00 p.m.—Concert relayé de Vienne. CBF
4.30 p.m.—Jean Ellington, chanteuse CBF
4.45 p.m.—Récital de piano. (Disques phonographiques).
5.00 p.m.—L'heure dominicale.
6.00 p.m.—Les beaux disques. A CRCK—Drame biblique : "And it come to pass".
6.30 p.m.—"Propos en l'air", causerie de M. Eustache Letellier de Saint-Just.
6.45 p.m.—Jean de Rimanocvzy, violoniste.
7.00 p.m.—Louis Bédard, organiste.
7.30 p.m.—"Mosaique canadienne".
8.00 p.m.—Les Maitres de la musique : Ambroise Thomas. Orchestre sous la direction d'Eugène Chartier.
8.30 p.m.—L'orchestre de Sammy Kaye.
9.00 p.m.—"Manhattan Merry-Go-Round" avec Rachel Carley, chanteuse, Pierre LeKreeun, ténor et un orchestre, sous la direction de Don Donnie. A CRCK, L'heure musicale de Radio-Canada à Toronto.
9.30 p.m.—"Album of Familiar Music", avec Frank Munn, ténor, Jean Diekenson, soprano, le choeur Amsterdam, les pianistes Arden et l'orchestre Haenschen. CBF.
10.00 p.m.—La jeune poésie canadienne. Oeuvres de Jeanne Grisé.
10.30 p.m.—Le long du Danube, avec Gabrielle Parrot, soprano, Lionel Renaud, violoniste et un orchestre sous la direction de Jean Deslauriers.
11.00 p.m.—Radio-Journal
11.15 p.m.—Gérald Duranleau, ténor; au piano, Léo Pol Morin.
11.30 p.m.—"Sweet and Low". Orchestre sous la direction de Mart Kenney.
12.00 a.m.—"Twenty Men and a Maid" Relais de Calgary. A CRCK—Fin des émissions.
12.30 a.m.—"Serenade in the Night", avec Allan Caron, organiste et un trio instrumental.

Lundi, 21 février

12.00 p.m.—Au jour le jour. CBF.
12.15 p.m.—Bailey Axton, ténor. CBF.
12.30 p.m.—Radio-journal. CBF
12.35 p.m.—L'orchestre de Lanz Thompson. CBF.
12.45 p.m.—Audition consacrée aux mamans. CBF.
1.00 p.m.—Reportage de la course de chiens, à Québec. CBF
1.15 p.m.—"The Escorts and Betty". C BF
1.30 p.m.—Le Trio instrumental de l'hôtel Mont-Royal. CBF.
2.00 p.m.—La musique de la Marine des Etats-Unis, sous la direction du capitaine Taylor Branson CBF
3.00 p.m.—Reportage de la course de chiens, à Québec. CBF
4.00 p.m.—Concert. (Disques phonographiques). CBF
5.00 p.m.—Radio-journal et intermède. A CRCK, Trio instrumental
5.15 p.m.—La chronique parlée sur les programmes de la soirée et le disque pour tous.
5.30 p.m.—Les chansons de Mia Riddez
5.45 p.m.—Cotes de la Bourse de Montréal.
6.00 p.m.—"Dancing Strings", sous la direction de Samuel Hersenhoren.
6.15 p.m.—Maurice Zbriger et son orchestre
6.30 p.m.—Fanfare, sous la direction de Bruce Holder
7.00 p.m.—A CRCK—Wilf. Carter.
7.15 p.m.—Mon oncle...
7.30 p.m.—Roland Todd, organiste.
7.45 p.m.—Harry McKinley, chanteur. A CRCK Radio-journal bilingue
8.00 p.m.—Récital de violon avec orchestre sous la direction de Maurice Onderet. A CRCK—L'orchestre de Morton Gould.
8.30 p.m.—"Streamline", sous la direction de Percy Faith.
9.00 p.m.—"Les aventures d'Arsène Lupin"
9.30 p.m.—"Rions ensemble!"
10.00 p.m.—Sérénade acadienne
10.30 p.m.—Portraits canadiens. Causerie de M. Emile Vaillancourt sur Louis Quévillon, maître architecte.
10.45 p.m.—A communiquer du studio
11.00 p.m.—Radio-journal
11.15 p.m.—Le choeur Lydian
11.30 p.m.—"Magnolia Blossoms".
12.00 p.m.—L'orchestre d'Harold Nagel. A CRCK—Fin des émissions
12.30 a.m.—L'orchestre de Chick Webb

CKCV

QUEBEC

Samedi, 19 février

10.00 a.m.—Club d'économie. Demandes spéciales
10.30 a.m.—Le Music Hall
10.45 a.m.—Nos chanteurs canadiens
11.00 a.m.—Diversités
11.15 a.m.—Récital de violoncelle
11.30 a.m.—En cuisinant
11.45 a.m.—Grands chanteurs
12.00 p.m.—Midi musical
12.15 p.m.—Musique du dîner
12.30 p.m.—Histoires musicales
12.45 p.m.—Voyage idéal
1.00 p.m.—Radio-journal : Le Soleil
1.15 p.m.—Fantaisie
1.30 p.m.—Colonne des objets perdus
1.30 p.m.—Croisière CKCV
2.00 p.m.—Le Tzigane
2.15 p.m.—L'heure exquise
2.30 p.m.—L'arc en ciel
3.00 p.m.—Le Dilettante
3.30 p.m.—Bon après-midi Mesdames
4.00 p.m.—Chanson française
4.15 p.m.—Le relais
4.30 p.m.—L'heure exquise
4.45 p.m.—Danses canadiennes
5.01 p.m.—Chanson française
5.30 p.m.—Musique entraînante
5.45 p.m.—Le Burlesque
6.05 p.m.—Tango du soir
6.15 p.m.—Les succès du jour
6.45 p.m.—Dans l'Arctic
6.45 p.m.—Heure de la mélodie
7.00 p.m.—Avan le magasinage
7.15 p.m.—Un peu de tout
7.30 p.m.—Parmi nos souvenirs
8.00 p.m.—Phil Robitaille
8.15 p.m.—Humour et Serieux
8.30 p.m.—Pres: Thérèse Pelletier
8.45 p.m.—L'Almanach
9.00 p.m.—Cadence et Romance
9.15 p.m.—Grands succes
9.30 p.m.—La Salle de bal
10.30 p.m.—Nouvelles Radio-journal : Le Soleil
10.45 p.m.—Radio Guide
11.00 p.m.—Concert
11.30 p.m.—Canadian Press News (C.B.C.)

Dimanche, 20 février

11.30 a.m.—Ouverture
12.00 p.m.—De tout, un peu
1.00 p.m.—Pianiste Eclair
1.15 p.m.—Questions musicales
1.45 p.m.—La Romance
2.00 p.m.—Boite à Musique, Demandes Spéciales
5.00 p.m.—Heure du crépuscule
5.15 p.m.—La chanson française
5.45 p.m.—Echo d'Argentine
6.05 p.m.—Mélodie
6.05 p.m.—Les nouveautés
6.30 p.m.—Pour les élégantes
6.45 p.m.—Un bon coup
7.00 p.m.—Causerie le Père Tremblay
7.15 p.m.—Le jardinier
7.30 p.m.—Trio de concert
7.45 p.m.—Le chanteur des rues
8.00 p.m.—Evénements de la semaine
8.15 p.m.—L'Almanach
8.30 p.m.—Germaine et Yvonne
8.45 p.m.—Les Perles Précieuses
9.00 p.m.—La date fatale
9.30 p.m.—Les plus beaux poèmes du monde.
10.00 p.m.—Orchestre de danse
10.30 p.m.—Nouvelles
10.45 p.m.—Cadence et Romance
11.00 p.m.—Canadian Press News CBC
11.15 p.m.—Concert

Lundi, 21 février

8.00 a.m.—Radio-journal Le Soleil
8.30 a.m.—Heure du déjeuner
8.45 a.m.—Cocktail matinal
9.15 a.m.—Parade du matin
9.30 a.m.—Variétés
10.00 a.m.—Club d'économie. Demandes spéciales
10.30 a.m.—Chez Soi
10.45 a.m.—Originalités
11.00 a.m.—Diversités
11.15 a.m.—Récital de violon
11.30 a.m.—En cuisinant
11.45 a.m.—Extraits d'opérettes
12.00 p.m.—Midi Musical
12.15 p.m.—Musique du dîner
12.30 p.m.—Histoires musicales
12.45 p.m.—La valse Viennoise
1.00 p.m.—Nouvelles Radio-journal Le Soleil
1.15 p.m.—Fantaisie
1.30 p.m.—Croisière CKCV
2.00 p.m.—Piano populaire
2.15 p.m.—Heure exquise
2.30 p.m.—L'Arc en ciel
3.00 p.m.—Le Dilettante
3.30 p.m.—Bon après-midi Mesdames
4.00 p.m.—Chanson française
4.15 p.m.—Le relais
4.30 p.m.—Heure exquise
4.45 p.m.—L'Echo
5.02 p.m.—Le thé de 5 heures
5.30 p.m.—La troupe à Zézé
6.05 p.m.—Tango du soir
6.15 p.m.—Musique du souper
6.30 p.m.—Dans l'Arctic
6.45 p.m.—Au pays du jazz
7.00 p.m.—Les plus beaux tangos
7.15 p.m.—Avant le théâtre
7.30 p.m.—Récital d'orgue C.B.C.
7.45 p.m.—Radio éducation
8.00 p.m.—Théâtre chez soi
8.30 p.m.—A être annoncé
9.30 p.m.—Mélodia... Paul Létourneau et ensemble
9.45 p.m.—Phil Robitaille
10.00 p.m.—Rêverie, Mélodie, Fantaisie
10.30 p.m.—Nouvelles, Radio-pournal Le Soleil
10.45 p.m.—Grands Succès
11.00 p.m.—Canadian Press News C.B.C.
11.15 p.m.—Concert

Nouvelles d'autrefois

Cette émission fait revivre des faits qui ont passionné l'opinion publique à diverses époques du passé. En écoutant "Nouvelles d'autrefois", présenté par l'entremise du poste CKAC, tous les soirs, excepté le samedi, à 10.25, on se renseignera sur la petite histoire de tous les pays de l'univers et particulièrement de la province de Québec.

ECOUTEZ
LE REPORTER
— DU —
"SOLEIL"
— A —
CKCV
Tous les jours
(dimanche excepté)
à 8 a.m., 1 h. p.m. et
10 h. 30 p.m.

CHRC

QUEBEC

SAMEDI, 19 FEVRIER, 1938

10.00 a.m.—Le Club du Cou-Cou
10.30 a.m.—Extraits d'opérettes
10.45 a.m.—Au Bal Musette
11.00 a.m.—Pot-Pourri Musicale
11.15 a.m.—Musique de Concert
11.30 a.m.—Le Piano Moderne
11.45 a.m.—Variétés Musicales
12.01 p.m.—Musique Militaire
12.16 p.m.—La chanson de Paris
12.30 p.m.—Musique de danse
12.45 p.m.—Musique du Diner
1.01 p.m.—Radio-journal
1.15 p.m.—Programme varié
1.30 p.m.—Les Demandes spéciales
3.01 p.m.—Les demandes spéciales
4.35 p.m.—Succes d'hier
5.00 p.m.—Le The dansant
5.15 p.m.—Musique Hawaienne
5.30 p.m.—Cocktail Musical
6.10 p.m.—Variétés Musicales
6.16 p.m.—Recital Concert
6.30 p.m.—Musique d'Orchestre
6.50 p.m.—Causerie sportive
7.01 p.m.—Causerie sur le Congrès Eucharistique de Québec
7.15 p.m.—L'Esprit Gaulois
7.33 p.m.—L'Orchestre de Concert du Château Frontenac
8.00 p.m.—L'Abécédaire Radiophonique
8.30 p.m.—Le Cow-Boy Solitaire
8.45 p.m.—Les Guitaristes Oahu
9.00 p.m.—Les joyeux Copains
9.30 p.m.—La Parade Québecoise
10.00 p.m.—Au Foyer
10.30 p.m.—Rolande Dion, Vocaliste
10.45 p.m.—Pianologue
11.15 p.m.—Musique de Concert
11.30 p.m.—Quatuor Vocal
11.45 p.m.—Musique de danse

Dimanche, 20 février

12.00 p.m.—Régal artistique
1.01 p.m.—Chansonnelles
1.15 p.m.—Nouvelle
1.31 p.m.—Concert varié
2.00 p.m.—Salut, Joolsles !
2.30 p.m.—Cocktail musical
3.00 p.m.—Description détaillée de la partie des As de Québec
4.30 p.m.—L'Horaire des programmes
4.35 p.m.—Piano Moderne
5.01 p.m.—L'heure Dominicale
6.01 p.m.—Chansonnettes Françaises
6.15 p.m.—La Fanfare Westinghouse
6.30 p.m.—Programme de chant
6.31 p.m.—La Graphologue Ozogermo
6.45 p.m.—Causerie sportive
7.01 p.m.—En dimant
7.15 p.m.—Joson et Josette
7.33 p.m.—L'orchestre de Concert du Château Frontenac
8.00 p.m.—Les Bonnes Soirées de Chez-Nous
10.00 p.m.—Jean Clément chante
10.15 p.m.—L'heure du repos
10.45 p.m.—Réctial de piano
11.15 p.m.—Le Petit Salon Bleu
11.30 p.m.—Choeur Russe
11.45 p.m.—Sous les Palmiers

Lundi, 21 février

8.00 a.m.—Radio-journal l'Evénement
8.16 a.m.—La Prière du matin
8.30 a.m.—Sommaire
8.45 a.m.—Club du Cou-Cou
10.00 a.m.—Le Club du Cou-Cou
10.31 a.m.—Entre-nous, mesdames, avec Francine
11.00 a.m.—Musique de concert
11.15 a.m.—Nos Chansonniers Favoris
11.30 a.m.—Mélodies populaires
11.45 a.m.—Variétés Musicales
12.01 p.m.—La chanson de Paris
12.17 p.m.—Musique Militaire
12.31 p.m.—Musique de danse
12.46 p.m.—Musique du diner
1.15 p.m.—Sieste Musicale
1.30 p.m.—Salade Musicale
2.01 p.m.—Bonjour, Madame
2.30 p.m.—L'Imprévu
2.45 p.m.—Chansons de Cow-Boy
3.01 p.m.—L'orgue enchanté
3.15 p.m.—Nos célébrités
3.30 p.m.—Danses Modernes
4.00 p.m.—Régal artistique
4.15 p.m.—Programme de chant
4.32 p.m.—Souhaits de bonne fête
4.45 p.m.—Avis de décès
5.01 p.m.—Programme de Chant
5.15 p.m.—Le thé dansant
5.30 p.m.—Chansons anglaises
5.46 p.m.—Programme du foyer
6.10 p.m.—Variétés Musicales
6.16 p.m.—L'orchestre Rogers-Majestic
6.30 p.m.—Musique de fanfare
6.45 p.m.—Musique Musicales
6.50 p.m.—Causerie sportive
7.01 p.m.—La chanson de Paris
7.15 p.m.—Le curé de Village
7.33 p.m.—La Galeté Parisienne
7.45 p.m.—L'orchestre de Concert du Château-Frontenac
8.00 p.m.—Le théâtre populaire
8.30 p.m.—Radio-Encyclopédie
9.00 p.m.—Les Aventures d'Arsène Lupin
9.30 p.m.—Au Magasin du Père Mathurin
10.30 p.m.—L'orgue du Rêve
10.45 p.m.—Programme de chant
11.15 p.m.—Musique de Concert
11.30 p.m.—Les Tziganes
11.45 p.m.—Musique de danse

Parmi nos souvenirs

CKCV présente tous les samedis un programme essentiellement canadien, intitulé PARMI NOS SOUVENIRS, de 7 heures 30 à 8 heures. Vous y entendez Claire Duhamel, diseuse, Omer Duranceau, ténor, Omer Létourneau, pianiste et Gilles Duhamel, raconteur.

LE COIN DU RADIOPHILE

ECOUTEZ AUJOURD'HUI

SAMEDI, 19 FEVRIER

12 h. midi—CBF—Les oeuvres de Chopin. **Abram Chasins** jouera la Valse en la mineur et le Scherzo en do dièze mineur de l'illustre compositeur et de plus, les expliquera.

1 h. 40 p.m.—CBF, CRCK, WJZ, CFCF—L'opéra "Lohengrin" de Wagner, diffusé du Metropoliton Opera House de New-York. Voici la distribution des rôles :

Le roi Henri	Ludwig Hofman, basso
Lohengrin	Lauritz Melchior, ténor
Elsa, princesse de Brabant	Kirsten Flagstad, soprano
Telramund	Julius Huehn, Baryton
Ortrude	Karin Branzell, contralto
Le roi Herald	George Cehanovsky, baryton
Chef d'orchestre	Maurice de Abravanel

6 h. p.m.—CKAC, WABC—Concours des chorales. —Le septième groupe à concourir sera le choeur a capella de l'Université de Pennsylvanie. Ce programme sera diffusé de Philadelphie. Au cours de cette émission, on entendra 40 chanteurs dont les âges varient entre 18 et 23 ans. Le programme de samedi soir comprend : "Hail Alma Mater", le chant de l'Université de Pennsylvanie; "Quaerite Primum" de Casciolini; la "Lamentation" tirée de l'opéra "Didos et Enée" de Purcell; "Adoramus Te, Christe" de Palestrina; "On O These Days" et "The Buryin' Ground" deux chants nègres; "Hanging Johnny" et "Amy to Rio"; "Ave Materna", un autre chant des étudiants de l'Université de Pennsylvanie; Le Graduel et le Sanctus ainsi que le Libera et le Kyrie d'un compositeur anonyme du XVIIème siècle et enfin l'Ave Verum de Mozart.

8 h. p.m.—CRCK, CBF—"Quand la brise vagabonde" avec le **Trio Lyrique** et un orchestre sous la direction d'Allan McIver.

10 h. p.m.—WEAF, WTIC, WGY—Orchestre symphonique sous la direction d'Arturo Toscanini. On entendra : Le Festin de l'Araignée, d'Albert Roussel; un concerto en trois mouvements de Haendel, et la Symphonie en sol majeur de Haydn.

10 h. 30 p.m.—CBF, CRCK—Orchestre symphonique sous la direction de Toscanini.

ECOUTEZ DEMAIN

DIMANCHE, 20 FEVRIER

12.00 p.m.—CBF, WEAF, WTIC — Le concert LaPrade. Radio-Canada relaiera le concert symphonique que dirigera Ernest LaPrade, aux studios de la N.B.C., le dimanche, 20, à midi. On entendra ainsi le Premier mouvement de la Symphonie Militaire, de Haydn, Traumerei, de Schumann, un Concertino en do, de Mozart, la Mort d'Ase (Peer Gynt), de Grieg et "The Irish Washerwoman" de Sowerby.

12.30 p.m.—CBF, WJZ, WHAM — "Radio City Music Hall of the Air". Viola Philo, soprano, et Jean Peerce, ténor, seront les solistes de ce concert. L'orchestre symphonique jouera, sous la direction d'Erno Rapee, Caprice Hongrois, de Zador et Soir d'Eté, de Kodaly. Mlle Philo chantera un air de l'oratorio de Liszt, La Légende de sainte Elizabeth. L'orchestre jouera ensuite le Scherzo, d'Esterhazy. Jan Peerce chantera deux airs d'Andalffy, "Little Bride" et "Fly Low". Pour terminer, l'orchestre jouera la Suite "Hary Janos" de Kodaly.

1.30 p.m.—CBF—L'ensemble instrumental de Montréal. Cet ensemble que dirige Hervé Baillargeon, jouera dimanche, de 1.30 p.m. à 2 heures de l'après-midi, les deux oeuvres suivantes : Deuxième divertissement, en sol, Op. 100, de Haydn : 1—Allegro, 2—Adagio, 3—Finale Allegro ; Quatuor No 26 en la majeur, de Mozart : 1—Andantino, 2—Menuet, 3—Rondo.

3.00 p.m.—CRCK, CKAC, WJR, WABC—Orchestre symphonique de New-York, sous la direction de John Barbirolli. Joseph Schuster, violoncelliste de la Symphonie de New-York, sera l'artiste invité. Le commentateur sera M. Deems Taylor, Joseph Schuster jouera le Concerto en ré majeur, Opus 101, pour violoncelle et orchestre de Haydn. Voici les détails de l'émission :

Ouverture de "The Bartered Bride" ..... de Smetana
"Antar", suite symphonique, opus 9. ..... de Rimsky-Korsakov
Concerto pour violoncelle et orchestre en ré majeur, opus 101, Haydn
(Joseph Schuster, soliste)
Scherzo en sol mineur pour orchestre (extrait de l'Octette pour instruments à cordes, Opus 20, ... de Mendelssohn
Ouverture de "Tannhauser" ..... Wagner

6.45 p.m.—CBF, CRCK — Jean de Rimanoczy, violoniste.

7.30 p.m.—CBF, CRCK — "Mosaique Canadienne". Cette émission, que diffusera demain soir, Radio-Canada, sous la direction artistique de M. J. Murray Gibbon, sera consacrée aux folklores polonais et italien. Le quatuor à cordes du Conservatoire de Toronto et Frances James, soprano, donneront le concert.

8.00 p.m.—CBF, CRCK. — Les maitres de la Musique. Au cours de ce programme, on évoquera la figure d'Ambroise Thomas (1811-1896). Parmi les opéras qu'il a composés, outre Mignon, citons : Le Caid, le Songe d'une Nuit d'été, Raymond, le Carnaval de Venise, Hamlet, Françoise de Rimini. L'orchestre sera sous la direction d'Eugène Chartier.

9.00 p.m.—CRCK — L'Heure Musicale de Radio-Canada, à Toronto. M. Reginald Stewart, pianiste et chef d'orchestre, sera le soliste au concert de la Symphonie de Radio-Canada diffusé des studios de Toronto. M. Stewart jouera le deuxième mouvement du Deuxième Concerto en do mineur de Rachmaninoff. L'orchestre exécutera, sous la direction de Geoffrey Waddington, la Grotte de Fingal, de Mendelssohn, Bacchanale, de Samson et Dalila, de Saint-Saens, Prélude et Fugue en sol mineur, de Bach, et le quatrième mouvement de la Symphonie Pathétique, de Tschaikowsky.

9.00 p.m.—CKAC, WABC — L'Heure Dominicale Ford, avec Rose Pauly, soprano, comme artiste invitée. Mlle Pauly offrira deux airs célèbres : le chant de Rusalka, extrait de "Rusalka" de Dvorak ; et la Czardas, extraite de "Die Fledermaux" de Johan Strauss. Plus tard, Mlle Pauly chantera trois chansons : "Allerseelen" de Richard Strauss ; "Der Lenz" de Hildach ; et "Er Ist's", de Wolf. Fritz Reiner dirigera l'orchestre dans un programme comprenant l'Ouverture des "Merry Wives of Windsor" de Nicolai ; l'Ouverture de "Die Fledermaus" ; "La Danse des Saltimbanques", extrait de "La Fée des Neiges" de Rimsky-Korsakov ainsi que la "Danse Hongroise" en ré majeur de Brahms. Le choeur chantera à la fin du programme une hymne "I Sing the Mighty Power of God".

10.00 p.m.—CBF, CRCK — La Jeune Poésie Canadienne. — L'oeuvre de Jeanne Grisé, présentée par Fernande Grisé, diseuse ; Alfred Migneault, organiste ; Murielle Provost, violoniste et André Vennat, violoncelliste.

10.30 p.m.—CBF, CRCK—"Le long du Danube".

11.15 p.m.—CBF, CRCK—M. Gérald Duranleau, ténor. M. Duranleau, accompagné au piano par M. Léo Pol Morin, chantera **les Poèmes du Jour, de Fauré.**

* * *

ECOUTEZ LUNDI

21 FEVRIER

3.00 p.m.—WABC, CKAC.—La Ligue des Compositeurs, avec Mordecai Bauman, baryton, comme artiste invité, et l'ensemble Woodwind. On exécutera le programme suivant : Scherzo pour instruments à vent (Jacobi) par l'ensemble ; Funérailles étranges à Braddock (Elie Siegmister), Mordecai Bauman ; Quintette pour instruments à vent (Philips James) par l'ensemble ; Les deux corbeaux (Louis Gruenberg) par Mordecai Bauman.

6.00 p.m.—CBF, CRCK. — "Dancing Strings". L'ensemble de cordes que dirige Samuel Hersenhoren, aux studios de Radio-Canada, à Toronto, jouera le lundi, 21, de six heures à six heures et demie du soir, "Dance of the Jacks", de Poldini ; "Romance", de Rubenstein ; "Passepied", de Delibes ; "Valse Bleue", de Margis ; "Canzonette", de Godard, etc. Le ténor Allan Wilson est également au programme de ce radio-concert.

6.15 p.m.—CBF, CRCK.—Causerie par le Dr Roland Hall Sherp, de Buenos-Ayres.

6.20 p.m.—WOR.—L'orchestre de l'empire, (émission de la BBC.), sous la direction d'Eric Fogg. On entendra au cours de ce concert la deuxième symphonie de Schumann, en do, opus 61.

8.00 p.m.—CRCK. — Orchestre sous la direction de Morton Gould (MBS.)

8.30 p.m.—CBF, CRCK. — "Streamline". Le programme préparé par Percy Faith pour l'émission de lundi, groupe des oeuvres aujourd'hui très populaires, comme "Caprice Viennois", de Kreisler ; "Moment Musical", de Schubert ; "Liebestraum", de Liszt. L'orchestre jouera également une oeuvre de son directeur intitulée "Japanese Sandman". Le trio vocal (The Fashionaires) et Dorothy Alt, chanteuse de genre, prendront également part à ce radio-concert.

9.00 p.m.—WJZ, WHAM. — L'Orchestre de Philadelphie sous la direction d'Eugène Ormandy, avec John Brownlee, baryton, comme artiste invité. Le programme suivant sera exécuté :

Ouverture : "The Bartered Bride" ..... Smetana
L'orchestre.
"Non piu andra" du "Mariage de Figaro" ..... Mozart
Chant de Champagne de "Don Giovanni" ..... Mozart
John Brownlee
"Air (Bach-Cailliet) Sérénade italienne ..... (Wolf)
L'orchestre.
Rout Marching ..... Stock
Danny Deever ..... Damrosch
John Brownlee
2ème Rhapsodie Hongroise ..... Liszt
L'orchestre.

10.00 p.m.—WEAF, WTIC, WTAM, WGY — Maria Kurenko, soprano, et orchestre sous la direction de Marek Weber.

10.30 p.m.—CBF, CRCK. — "Portraits canadiens". Le conférencier de la Petite histoire à Radio-Canada, sera M. Emile Vaillancourt dont on connait les travaux sur les Origines Normandes des Canadiens-français. M. Vaillancourt parlera de Quévillon, maître architecte.

10.45 p.m.—CBF. — Discours par le Très Honorable Neville Chamberlain, à l'occasion de l'"Exposition des Industries britanniques".

Toscanini

Arturo Toscanini, dont les apparitions à la direction de l'orchestre symphonique de la N. B. C. à New-York devaient se terminer à la suite de l'émission du 26 février, vient de signer avec la N B C un engagement pour une émission supplémentaire. Toscanini, qui devait s'embarquer pour l'Europe aux tout premiers jours de mars, doit retarder au 9 mars. Au cours du programme supplémentaire du 4 mars, le célèbre orchestre qu'il dirige interprétera exclusivement des oeuvres de Richard Wagner. On sait que depuis trois ans, le grand maître a été l'animateur des festivals de musique autrichienne auxquels ont assisté des étudiants et des amateurs de tous les pays du monde.

LES HEURES CATHOLIQUES

A RADIO - CANADA

5 heures — CBF — CRCK — L'Heure Dominicale au réseau français de Radio - Canada, demain, de 5 heures à 6 hres p.m. sera diffusée de l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. La chorale sera dirigée par le R. P. Conrad Latour, O.M.I.

A l'orgue : M. Paul Larose.
In medio (Introit) Grégorien
Stabant (Introit) Grégorien
O mon doux Jésus
Dom David, O. S. B.
La Chorale

Causerie: "La messe au moyen-âge" par le R. P. Louis Berthier, C. SS. R. supérieur du Studendat d'Ottawa.
Credo de la Messe in onore della B. V. I. A. del Marco
J'adore à deux genoux
Dom Allix, O.S.B.
La Chorale

Chronique de l'actualité religieuse : par M. Charles Gauthier, journaliste.
Vox in Loma Grégorien
Dominus Jesus Grégorien
Dicit Dominus Grégorien
Quinque prudentes Grégorien
Vigne fleurie
E. Verville, O. M. I.
La Chorale

A MONTREAL

5 h. 45 — CKAC — Les causeries de l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sont consacrées cette année à l'encyclique Divini Redemptoris sur le communisme. Celle du 20 février sera donnée par M. J.-B. Vinet, P.S.S., professeur au collège de Montréal. Il exposera le rôle social de l'Eglise. Cette causerie commence à 5 h. 45. Elle dure vingt minutes. A 6 h. 05 programme musical exécuté par le Choeur paroissial de Saint-Jean - Berchmans, sous la direction de M. Alfred Routhier.

AUX ETATS-UNIS

6.00 — WEAF — WTAM — — WGY — WTIC — Un grand orateur sacré américain, Mgr Fulton J. Sheen, parlera sur le patriotisme considéré du point de vue de la justice et de la charité. La chorale Pauliste se fera entendre, dirigée par le R. P. Finn.

ONDES COURTES

SAMEDI, 19 FEVRIER, 1938

TOKIO : 4.45 p.m.—Programme national. JZK, 19.7 m., 15.16 meg.; JZJ, 25.4 m., 11.80 meg.

BUDAPEST, Hongrie : 6.00 p.m.—"Un soir en Hongrie". HAT4, 32.8 m., 9.12 meg.

BERLIN : 6.45 p.m.—Globe - trotting, chansons de toutes les parties du monde. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.

MOSCOU : 7.00 p.m.—Nouvelles et programme pour radiophiles de langue anglaise. RAN, 31 m., 9.6 meg.

LONDRES : 7.20 p.m.—Joute de hockey, série championnat mondial. GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.

ROME : 7.30 p.m.—Nouvelles en anglais; musique en anglais, a talk. 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.; IRF, 30.5 m., 9.83 meg.

BERLIN : 8.45 p.m.—Suggestions pratiques pour le visiteur en Allemagne. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.

CARACAS : 9.45 p.m.—Musique de danse. YV5RC, 51.7 m., 5.8 meg.

LONDRES : 9.50 p.m.—"Oranges et Citrons", Causerie sur l'industrie des citrons en Palestine. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31. 3 m., 9.58 meg. ; GSB, 31.5 m.,

La carrière laborieuse et ardue de l'énignatique Bette Davis



BETTE DAVIS et HENRY FONDA dans une scène de "Jezebel", film dans lequel Miss Davis a, pour la première fois, la permission de porter des falbalas.



"Un jour, racontait Bette Davis, je commis une erreur et le directeur envoya les figurants au diable. Ordinairement, je restais figée devant une scène pareille, mais cette fois, j'eus le courage de lui crier : "Ce n'était pas leur faute ! C'est la mienne ! Laissez-les tranquilles !"



On peut voir (à gauche) Miss Davis dans l'un de ses nouveaux rôles "habillés", et, (en bas) dans le costume d'une femme à qui on fait la vie dure.



Bette Davis est l'une des stars d'Hollywood qui a dû se soumettre jusqu'à date aux exigences des metteurs en scène exigeant qu'elle s'habille le plus mal possible.

Par Lucie Neville

LA FEMME qui, jusqu'ici, a été la plus mal habillée de l'écran va prendre sa revanche vestimentaire. Bette Davis, qu'on a toujours vue, depuis sept ans, vêtue comme la femme d'un cultivateur des prairies de l'ouest au bout de sept années de disette, a un rôle qui lui permettra de se parer de dentelles et de falbalas ; elle en est ravie.

On la voit évoluer en robe de dentelle à crinoline sous les magnolias des décors de "Jezebel" des Warner Brothers, et elle en est si heureuse qu'elle ne peut s'empêcher de donner de charmants petits noms à tout le monde.

C'est le premier film où elle porte un costume habillé, ceux qu'elle a jusqu'ici joués ne lui permettant rien de plus qu'une robe dite "jumper".

Miss Davis, pas plus que Luise Rainer et Carole Lombard, ne regarde à se mal vêtir, pour l'amour de l'art, quand son rôle l'exige, mais elle éprouve un plaisir bien féminin à porter une élégante toilette.

Il ne faut cependant pas s'y tromper. Sous ces fanfreluches bat un coeur de bronze, un coeur de coquine qui la rend plus Jezabel que belle Dixie. Miss Davis dit que le rôle de "Julie" qu'elle a joué a été tel qu'il devait être, si peu sympathique qu'il fût.

—Je n'ai jamais refusé de jouer un rôle parce qu'il était vilain, disait-elle. Toutes les femmes que j'ai personnifiées avaient des raisons d'agir comme elles le faisaient et pour être ce qu'elles étaient. Je ne crois pas qu'aucune d'elles aient été absolument mauvaises— qu'elles n'aient eu que de la méchanceté — sauf peut-être "Mildred", dans "Of Human Bondage". J'ai aimé jouer ce rôle— si vilain fût-il— parce qu'il était celui d'un personnage célèbre d'un livre célèbre.

"Julie" n'était pas foncièrement mauvaise. Elle n'était qu'une gamine mal élevée, qui voulait faire ses quatre volontés. Et quand Hank Fonda l'épouse, cela la change et elle est prête à tout faire pour lui plaire.

Les autres femmes ont été comme ça. Elles voulaient quelque chose, et quand elles l'ont eu, elles sont parties, c'est tout ; peu importait comment elles pouvaient l'avoir, pourvu qu'elles l'eussent. Elles avaient leurs raisons d'être dures — peut-être était-ce parce qu'on était dur pour elles, et je ne les blâme pas.

Ce que tout le monde a l'air d'oublier, c'est le fait que toutes les femmes que j'ai personnifiées avaient du coeur. Voilà pourquoi je suis choquée de m'entendre dire parfois : "Vous ne jouez que des rôles de mégères !"

"Mégères" n'est pas précisément le mot dont se servit Miss Davis. Elle a la langue agile et salée, et ne mâche pas toujours ses mots. Ses conversations sont souvent émaillées d'expressions d'un pittoresque peut-être un peu cru.

Elle parle si vite qu'il est difficile de la suivre. Elle ne cherche jamais ses mots, et ses opinions sont tranchantes. Elles a déjà eu de vives disputes avec les correspondants de journaux et les photographes ; il y a un an, on voyait en grosse manchette, dans un journal : "Bette Davis Battles for Pay".

Malgré cette réputation de langue bien pendue et d'humeur batailleuse, elle dit qu'elle ne s'est jamais chicanée avec un metteur en scène, mais qu'elle est venue bien près de le faire avec William Wyler, metteur en scène de son récent film.

—Tout le monde m'avait mise en garde contre lui, disait Miss Davis. Humphrey Bogart m'avait dit : "Je vous donne deux semaines avant de vous fâcher et de tout lâcher là !" Il m'avait fait si peur que, les premiers jours, j'en était comme figée. Je me dis : "Je ne pourrai jamais arriver à le satisfaire !" et je passai une semaine d'angoisse indicible.

Miriam Hopkins et Merle Oberon ont tout abandonné avec des pleurs de rage, pendant le tournage de "These Three". Margaret Sullavan, dans "The Good Fairy", Ruth Chatterton, dans "Dodsworth", et Sylvia Sidney, dans "Dead End", en sont d'autres qui se sont lamentées et ont gémi sous la direction de Wyler.

A part ces décourageants débuts, Miss garde un mauvais souvenir de sa première rencontre avec Wyler. Cette rencontre eut lieu il y a sept ans, alors qu'il faisait des "quickies" pour Universal et qu'elle débutait au cinéma.

Il avait immédiatement besoin d'une jeune fille, pour un rôle, et Bette fut dépêchée au studio et promptement vêtue d'une robe à corsage décolleté prise dans le département des garde-robes. Un coup d'oeil suffit à Wyler.

—Il ne m'a dit que ceci, racontait Miss Davis : "Sortez !" Et ce disant, elle riait aux éclats.

Elle a eu d'autres directeurs plus commodes, tels Michael Curtiz, avec qui elle a fait deux films, et William Dieterle, qui dirigea "Fog Over Frisco". Ce dernier avait le coeur si tendre qu'il défendait à son jardinier de détruire les mulots qui envahissaient sa pelouse, et il n'y avait que les journalistes qui soulevaient l'ire du metteur en scène allemand.

Archie Mayo, de "Petrified Forest" est d'une extrême sensibilité et fond en larmes à propos de rien.

Les instructions personnelles que donne Wyler le sont d'une voix si basse que les spectateurs qui se trouvent au studio ne les entendent pas. C'est sa détermination de faire en sorte que tous les détails d'une scène soient parfaits qui fait qu'il perd parfois patience.

Il peut faire recommencer une scène pendant une heure, rien que pour voir si les acteurs, à force de pratique, arriveront à la mieux exécuter, et Miss Davis dit qu'elle a dû poser jusqu'à vingt fois, pour des prises de vues rapprochées.

J'ai observé M. Wyler, et quand il ne peut venir à bout de faire jouer une scène exactement comme il le voudrait, il en perd presque la tête. Un jour que je jouais sous sa direction, je commis une erreur et sa colère tomba sur les figurants qu'il envoya à tous les diables. D'ordinaire une pareille scène me glaçait, mais cette fois j'eus le courage de défendre ceux qui n'étaient pas coupables et je lui criai : "C'est ma faute! Laissez-les tranquilles !"

Si l'un des figurants avait dit cela, il aurait été immédiatement congédié, et c'est parfois beaucoup plus difficile d'être figurant que d'être acteur principal. Un figurant arrive dans un film sans en rien connaître, et il a quelque chose à dire. Il a peur de ne pas le dire au bon moment et, par là, de tout gâcher.

Plus de 100 jeunes filles figurantes ont pris part à la scène de bal de ce film, et la transformation que les costumes ont opérée est presque incroyable. "Elles étaient tout simplement ravissantes", disait Miss Davis.

Fernandel : Pagnol, rends-moi un service d'ami.

Pagnol : Je veux bien. De quoi s'agit-il ?

Fernandel : J'ai besoin de deux mille francs pour un ami.

Pagnol : Quoi ! Il est malade ?

Fernandel : Non, il est au Commissariat de police.

Pagnol : Oh le pôvre. Mais qu'est-ce qu'il a donc fait ?

Fernandel: Je lui ai écrit: "Prends une auto et viens me voir."

Pagnol : Et c'est pour cela qu'il est sous verrous.

Fernandel : Tu ne comprends pas encore ?

Pagnol : J'avoue que non !

Fernandel : L'auto qu'il a prise n'était pas la sienne.

SAVIEZ-VOUS QUE... -- Par R. J. SCOTT



Certains mots anglais se contredisent. "Fast" signifie fixer à un endroit et aussi le contraire, se mouvoir avec rapidité.



COPYRIGHT, 1938, KING FEATURES SYNDICATE, Inc.

Bernard Lipfert, de Brooklyn, N.Y., a modelé les quatre-cinquièmes des poupées étatsuniennes.



Des sentiers tracés par les chameaux dans le désert du Sahara se voient sur ce timbre postal de l'Algérie.



La corne française a été l'ancêtre de toutes les autres faites de cornes d'animaux et elle servait à faire la chasse. Elle devint par la suite instrument d'appel militaire et, vers le 17ième siècle, un instrument d'orchestre, celui que nous appelons cornet.

Les deux arrestations de l'honorable A.-N. Morin

Dans sa **Biographie de l'honorable A.-N. Morin**, M. Auguste Béchard n'a pas été très précis sur l'arrestation de ce respectable citoyen en 1839. Il est évident que M Béchard s'est plutôt fié aux histoires des contemporains de M. Morin qui vivaient encore lors de la publication de son livre, qu'aux pièces officielles qui, elles, lui auraient fourni des faits certains. M. Béchard ne donne pas même la date de l'arrestation de M. Morin ni le terme de son séjour en prison. En réalité, M. Morin fut arrêté deux fois pendant les tristes événements de 1837-1838 et de 1839. Le premier mandat d'arrestation fut émis le 15 novembre 1837 par le juge de paix Robert Symes. Il était accusé d'avoir "unlawfully, wickedly, maliciously and sediously devising, contriving and intending to disturb the Peace of Our Sovereign Lady the Queen". Arrêté par le constable William Clarke, il fut enfermé dans la prison commune.

bre, M. Morin s'adressait au juge en chef Sewell pour obtenir un bref d'habeas corpus. Celui-ci fut immédiatement accordé, et M. Morin fut mis en liberté sur son propre cautionnement de 500 louis et les cautionnements de MM. Amable Berthelot et Edouard Dugal pour 250 louis chacun. M. Morin s'engageait par ces cautionnements à comparaître au prochain terme de la Cour du Banc de la Reine. Il n'entendit plus parler de cette affaire. A l'automne de 1838, M. Morin apprit qu'un nouveau mandat d'arrestation avait été émis contre lui, cette fois pour haute trahison. Ce mandat avait été signé à Montréal par le chef de police P.-E. Leclerc, à la demande de sir John Colborne lui-même, paraît-il. Comme l'affaire paraissait plus grave, M. Morin se cacha dans les bois, près de Saint-Thomas de Montmagny, jusqu'au mois d'octobre 1839. Le 27 octobre 1839, M. C. R. Ogden, procureur-général, écrivait à M. Morin, revenu à Québec: "I have been this day honoured with the commands of His Excellency the Governor General to intimate to you that unless you forthwith retire from Lower Canada the warrant already issued against you, will be put in force". M. Morin répondit à M. Ogden, le lendemain:... "Rien dans ma conduite ne peut me faire hésiter à obéir à ce warrant et en conséquence je me constituerai prisonnier dans le cours de ce jour". Effectivement, le 28 octobre 1839 à 3.15 heures, M. Morin entrait dans la géôle de Québec. Il resta prisonnier jusqu'au 7 novembre. On avait absolument rien de grave à lui reprocher, et M. P.-E. Leclerc, appelé à donner les raisons qui lui avaient fait signer un mandat d'arrestation contre M. Morin, fut obligé d'avouer qu'il avait agi sur les instructions de sir John Colborne "parce que M. Morin avait excité le peuple à la révolte".

Bulletin des Rech. Historiques

Un Vaudreuil

Il s'agit d'une anecdote racontée par Chs Briffaut dans ses **Passe-Temps d'un reclus** où figure un Vaudreuil, qui semble, dit-on, faire la leçon au comte d'Artois. (Voyez, p. 608, B. R. H. d'octobre 1935). M. Coursol demande de quelle famille pouvait être ce Vaudreuil ajoutant : "Pas des nôtres, sans doute, car un Canadien aurait-il eu la respectueuse audace de faire la leçon à un prince français?"

Ce Vaudreuil était certainement parent de nos Vaudreuil, car il n'y eut que nos Rigauds qui portèrent le nom de la seigneurie de Vaudreuil. Les Rigauds étaient de très ancienne extraction, originaires du Languedoc, puisqu'en l'an 879, il est fait mention d'un abbé de la famille des nobles Rigauds. Les Capet, dont sont issus les Bourbons, ne remontent qu'à 987. Les représentants de la vieille noblesse ne craignaient pas d'exprimer leurs sentiments courtoisement, galamment, et il n'y a qu'à lire les anciens mémoires pour s'en convaincre. Le maréchal de Bassompierre eut une réponse encore plus "audacieuse" à l'adresse de la Reine. Il faut considérer qu'à cette époque c'était un esprit qui avait cours, justifié, si l'on peut dire, par la fierté des origines et des exploits de ces gens de qualité. Leur devise en quelque sorte l'atteste. **Coucy:** "Roy ne puis, prince ne veut, ny comte aussy; je suis le sire de Coucy". — **Rochechouart:** Avant que la mer fut au monde, les Rochechouart portaient des ondes!"—**De Foix:** "Touches-y si tu l'oses!" Et que d'autres!

Régis ROY.

Bulletin des Rech. Historiques.

Les jeunes gens, à cause des passions qui les amusent, s'accommodent mieux de la solitude que les vieillards. La Bruyère.

COMMENCEZ BIEN LA JOURNÉE

Soyez de ceux qui n'ont *jamais* le "bleu" ! Commencez la journée plein d'entrain. Essayez la recette Feen-a-mint de santé débordante. Feen-a-mint, ce délicieux laxatif-*gomme à mâcher* assure une aide *facile* et *normale*. Le mâchage facilite la digestion en accroissant l'afflux de sucs digestifs, pendant que le laxatif sans goût s'en va agir doucement mais sûrement dans le gros intestin pour en provoquer le bon fonctionnement. Feen-a-mint vous offre un moyen facile et agréable d'ensoleiller *votre* existence ! Ayez-en un paquet aujourd'hui chez votre pharmacien. Mâchez Feen-a-mint ce soir et demain vous vous *éveillerez en chantant!* 34F

ÉVEILLEZ-VOUS ET CHANTEZ!

Feen-a-mint
LE LAXATIF-GOMME À MÂCHER

LAURENTIDE R&G PROTECTION

Chaque auto usagé que nous vendons est protégé par la plus forte garantie que vous puissiez trouver. Cette garantie vous assure satisfaction et vous protège dans votre achat.

GARANTIE d'un Auto neuf
60 jours sur les Ford '37 et 30 jours sur les Ford '36

GARANTIE 50 - 50
Remise à neuf et garantie sur tous les autres modèles.

ACHETEZ MAINTENANT
Nous remiserons votre char GRATUITEMENT d'ici au printemps.

LAURENTIDE AUTOMOBILES

PAUL et JEAN CHAMPOUX, prop.

25, rue Dorchester Tél. : 8181

Le grand concours provincial de ski va s'ouvrir ce matin

Le signal du départ, pour le cross-country sera donné à dix heures ce matin. — Oistance: 12 milles. — Le downhill est à l'affiche pour cet après-midi, et le slalom pour demain matin, à Saint-Castin. — L'épreuve de saut terminera le concours, dans l'après-midi. — Plus de 70 skieurs en lice.

(Par Lionel LeBel)

Avec un champ de près de 70 concurrents, le concours pour les championnats de ski de la province de Québec s'ouvriront ce matin, au lac Beauport, sous les auspices du Quebec Ski Club. La neige est en merveilleuse condition et en abondance, et on est maintenant certain que ce grand concours remportera un immense succès.

Sigurd Lockeberg, président de l'Ottawa Ski Club, et président du bureau des techniciens de la Canadian Amateur Ski Association, est arrivé hier soir à Québec pour prendre charge de la supervision technique du concours.

Une trentaine de skieurs étrangers étaient en ville, hier soir, et la plupart d'entre eux passeront l'avant-midi à s'entraîner, soit pour le saut, soit pour la descente.

Le concours s'ouvrira ce matin, à dix heures, avec un "cross country" de douze milles. L'épreuve de "downhill" est cédulée pour trois heures, cet après-midi, au mont Tourbillon.

Le "slalom" sera disputé demain matin, à dix heures, au mont Saint-Castin, et le saut à 2 heures, dans l'après-midi, au tremplin du mont Tourbillon.

Treize skieurs sont inscrits dans le langlauf, 30 dans le saut et 45 dans le downhill et le slalom.

Ce concours provincial attirera une foule-record au lac Beauport, aujourd'hui et demain.

Voici l'ordre des départs dans les concours. Les 20 premiers du "downhill" seuls sont éligibles pour prendre part au slalom :

LE "CROSS COUNTRY"

61—Marcel Lavoie, Quebec Ski Club.
62—Jim Berryman, Quebec Ski Club.
63—Pierre Levesque, Jacques-Cartier.
64—Jacques Leclerc, Voirie S. C.
65—Kitchener Gill, Grand'Mère.
66—A. H. Pangman, Red Birds Ski Club.
67—Jahnar Paakkola, Kenogami.
68—Conrad Deliale, Voirie S. C.
69—DuBerger Simard, Quebec Ski Club.
70—René Lavoie, Rivière-du-Loup.
71—Victorien Hudon, Rivière-du-Loup.
72—Eddie Berryman, Quebec Ski Club.
73—Maurice Derval, Montagnard.

LE SAUT

60—Jacques Pruneau, Snowbirds.
61—Kenneth Gaulin, Trois-Rivières.
62—Lamont-B. Page, Shawinigan.
63—Louis Cochand, L. C. C. S. C.
64—Jacques Leclerc, Voirie S. C.
65—James Simms, Grand'Mère.
66—Ted Zigkan, Toronto Ski Club.
67—O. McMartin, Cliffside S. C., Hull.
68—Alex. Croteau, Trois-Rivières.
69—George Meredith, Trois-Rivières.
70—Albani Belavert, Trois-Rivières.
71—Fred Warrander, Snowbirds.
72—Jos. Fréchette, Jacques-Cartier.
73—Vidal Angers, Trois-Rivières.
74—Robert Custeau, Trois-Rivières.
75—Carlton-F. Wright, Grand'Mère.
76—Gerald Bilodeau, Trois-Rivières.
77—Fernand Latour, Trois-Rivières.
78—W. Gauthier, Norland Ski Club, Ottawa.
79—L. P. Drolet, Trois-Rivières.
80—Conrad Deliale, Voirie S. C.
81—James Gibb, Trois-Rivières.
82—François Pichard, Montagnard.
83—Stanley Dufresne, Trois-Rivières.
84—Marc Fortier, Voirie S. C.
85—Ken Bush, Shawinigan Ski Club.
86—Eugène Monette, S. C. of Montreal.
87—Marcel Lavoie, Quebec Ski Club.
88—Lucien Laferté, Trois-Rivières.
89—R. Godin, Quebec Ski Club.

LE "DOWNHILL"

60—A. H. Pangman, Red Birds S. C.
61—Ralph Plait, Trois-Rivières.
62—G. B. Jost, Red Birds.
63—J. R. Houghton, Red Birds.
64—James Simms, Grand'Mère.
65—Jos. Fréchette, Jacques-Cartier.
66—Louis Cochand, L. C. C. S. C.
67—Fred Warrander, Snowbirds.
68—Kitchener Gill, Grand'Mère.
69—Ted Zigkan, Toronto Ski Club.
70—W. Gauthier, Cliffside S. C.
71—W. D. Taylor, Red Birds.
72—Gordon Dale, Voirie S. C.
73—Marcel Lavoie, Quebec Ski Club.
74—Anatole Côté, Laval.
75—DuBerger Simard, Quebec Ski Club.
76—Kent Bush, Shawinigan Ski Club.
77—John Taylor, Ottawa Ski Club.
78—Richard Breese, Trois-Rivières.
79—Robert Heywood, Trois-Rivières.
80—W. Wallis, Snowbirds.
81—Conrad Delisle, Voirie S. C.
82—John-S. Blier, Red Birds.
83—Harold Blondeau, Quebec Ski Club.
84—John Walsh, Snowbirds.
85—Thomas Platt, Trois-Rivières.
86—Bruce Cornell, Toronto Ski Club.
87—Charlton-Wright, Grand'Mère.
88—Roy Pomerleau, Red Birds.
89—Roger Rioux, Rivière-du-Loup.
90—Donald Nicoll, Trois-Rivières.
91—Duncan Breese, Trois-Rivières.
92—J. C. Noël, Université Yaval.
93—Henri Lavoie, Jacques-Cartier.
94—Jacques Leclerc, Voirie S. C.
95—François Pichard, Montagnard.
96—Lamont-B. Page, Shawinigan.
97—E. D. Dunton, L. C. C. S. C.
98—Claude Boiteau, Quebec Ski Club.
99—Fernand Cloutier, Quebec Ski Club.
100—St-Charles Côté, Voirie S. C.
101—Dick Maeder, Snowbirds.
102—Hayward Turner, Snowbirds.
103—Pierre Levesque, Jacques-Cartier.
104—G. McMartin, Cliffside S. C.

LE "MONTAGNARD" AU LAC BEAUPORT

Le club de ski Le Montagnard, de Lévis, a organisé pour demain une excursion au Lac Beauport, où se tiendront les concours pour les championnats provinciaux de ski.

Deux autobus seront à la disposition des membres et amis du club. Afin d'assister au concours de sauts qui seront tenus dans l'avant-midi, le premier départ se fera à 8 heures, du chalet du club, et le second dans l'après-midi. Pour toute information, s'adresser au chalet du club, tél.: 279.

x x x

Mercredi, le 23, aura lieu au chalet du Montagnard la soirée des jeunes filles du club. Tous les membres et amis sont invités à cette soirée; l'orchestre Roger Angers fera les frais de la musique.

GAGNE L'EMPORTE A SAINT-EMILE

Gérard Gagné, conduisant l'attelage de M. Omer Auclair, a gagné le dog-derby de St-Emile, sur une distance de 5 milles, dimanche dernier, avec un temps de 24 minutes et 42 secondes, soit deux secondes de moins seulement qu'Emmanuel Auclair. Treize attelages (à un seul chien) avaient accepté le signal du départ.

Voici l'ordre dans lequel se classèrent les concurrents:

1—Omer Auclair	24-42
2—Emmanuel Auclair	24-44
3—Léon Gagné	25-06
4—Maurice Beaulieu	25-07
5—Cléophas Therrien	25-09
6—Odina Pageau	25-11
7—A. Beaulieu	25-23
8—R. Auclair	26-14
9—Ovila Therrien	26-49
10—E. Fréchette	27-38
11—L. Therrien	28-30
12—E. Durand	29-40
13—A. Jobin	31-40

Dans la course de ski qui eut lieu ensuite, Léon Launay se classe premier avec quelques secondes d'avance sur Léopold Villeneuve. La course pour dames fut gagnée par Mlle Jacqueline Auclair, suivie de Mlle Carmen Cloutier.

Chez les enfants, Gaston Beaulieu prit la première place et Jean-Paul Genest la deuxième.

Le grand dog-derby annuel, ouvert à toute équipe de deux chiens, aura lieu les 26 et 27 février. Cette course est de 30 milles, courue en deux étapes de 15 milles chacune. Une coupe et plusieurs prix seront distribués. On peut s'inscrire dès maintenant et obtenir tous les renseignements en s'adressant à Arsène Auclair, St-Emile; tél.: 803, sonnez 3, Lorette-ville.

Ce soir, à huit heures, le club de hockey de l'Oeuvre des Terrains de Jeux du parc Victoria recevra l'équipe des travailleurs du parc de St-Fidèle.



QUAND le surcroît de travail commence à vous faire tourner la tête, prenez un Bromo-Seltzer. Un mal de tête a besoin d'un remède *agissant de plus d'une façon!* Bromo-Seltzer fait cela . . . vous aide de plus de façons que les autres remèdes. Soulage VITE votre mal de tête. Rétablit l'*estomac!* Calme les *nerfs!* Aide à restaurer votre équilibre *alcalin* normal et vous ragaillardit!

Dans les pharmacies, comptoirs de rafraîchissements. Ayez-en aussi une bouteille chez vous, à votre portée.

BROMO-SELTZER

Nous Recommandons la BIÈRE Champlain



Elle est pure et forte

Fabriquée par

la seule brasserie canadienne-française et indépendante

OUVERTURE DE LA SERIE ACES VS SENATEURS DEMAIN



LES BONNES VIEILLES COURSES EN "CUTTERS"

Une illustration a paru dans l'une de nos pages sportives d'hier qui m'a rappelé un souvenir... d'enfance, celui des bonnes vieilles courses de chevaux, avec "cutters", qui se disputaient le dimanche après-midi, en hiver, rue St-Vallier. Ce souvenir remonte déjà à près de vingt ans. C'est formidable tout de même de constater comme on vieillit, comme ça, sans le vouloir, sans s'en apercevoir... Enfin. Mais, revenons à nos moutons. Pardon, à nos chevaux !

En ce temps-là, les automobiles, ça ne circulait pas en hiver. On les "mettait dans la ouate" pour... l'année prochaine, car il n'était pas question de changer sa voiture tous les ans, comme cela se pratique de nos jours. Une automobile, c'était une chose de grand luxe, et on y faisait attention. Les bons vieux chevaux étaient alors les maîtres incontestés de la route et des rues, et on s'en servait pour se divertir, le dimanche.

Alors, le dimanche matin, on jouait de l'étrille, et, après dîner, ceux qui avaient la bonne fortune de posséder une bonne carriole ou un "cutter" aux lignes... aérodynamiques, "attelaient" avec enthousiasme, et même avec fierté, mettaient leurs "capots de chat" et leurs "casques en vison" et la parade des beaux équipages commençait dans les principales rues, soit St-Joseph, St-Jean et Grande Allée. Quelques-uns allaient faire... le tour des rivières ; d'autres prenaient le "chemin du sault". Mais, ceux qui avaient des bons chevaux trotteurs se donnaient souvent rendez-vous "au coin du Boulevard", et on arrangeait, en quelques minutes, quelques courses pour l'après-midi.

Le bureau de ce bon Odilon Cloutier, rendez-vous des maquignons, servait de quartiers-généraux aux "officiels" et aux propriétaires de chevaux. C'est là aussi que se déposaient les paris. Quand tous les arrangements étaient pris, les "meneurs" prenaient place dans leurs "cutters", et se rendaient en haut de la rue St-Vallier (près de l'édifice du "Soleil"). C'était l'endroit où le signal du départ se donnait, et la course se terminait, rue St-Vallier, à l'intersection des rues St-Joseph et Bagot. Les spectateurs se massaient des deux côtés de la rue St-Vallier, mais c'était surtout au "boulevard" que la foule était plus dense, car on pouvait voir venir les chevaux de loin, peu de temps après le départ, et assister à la fin de l'épreuve, sans même changer de place.

Pendant les courses, aucun trafic n'était toléré, rue St-Vallier, par... les maquignons. Les spectateurs se chargeaient de faire stopper toutes les voitures qui voulaient traverser, du nord au sud ou du sud au nord.

LA POLICE ETAIT TRES COMPLAISANTE

Mais, officiellement, cet honnête divertissement était illégal. Aussi, fallait-il s'attendre à recevoir la visite des constables. Mais, dans ce temps-là, la force constabulaire n'était pas très considérable, et la ronde d'un "homme en devoir" représentait une jolie marche, et le policeman qui avait la rue St-Vallier sur sa... feuille de route, ne pouvait passer tout son temps à cet endroit. Dans ce temps-là, également, le département de la police ne possédait pas de motocyclettes. Alors, on allait à pied. Ça prenait plus de temps, mais il y avait moins de danger de se casser la figure.

Alors, pour faire son devoir, le constable assigné à la surveillance du district dans lequel se trouvait localisé le champ de courses de la rue St-Vallier, ne manquait pas de se rendre sur les lieux.

Mais, le pauvre homme, on le voyait venir de loin, et, au cri de "Police ! Police !" les "cutters" disparaissaient comme par enchantement, et les "amateurs de chevaux" se dispersaient, sans hâte, et, quand le constable arrivait au "coin du boulevard"... il n'y avait pas de course. Si le constable continuait son chemin, on continuait une demi-heure plus tard. Si, au contraire, il décidait d'admirer l'architecture des manufactures et des résidences de la rue St-Vallier, on remettait le tout... au dimanche suivant.

Dans le bon vieux temps, ça se passait de même !

Reverrons-nous jamais des courses en "cutters" ?

Il me semble que la réponse est à la commission de l'Exposition Provinciale de Québec qui pourrait sans aucun doute trouver la formule qui lui permettrait de créer un centre de sports d'hiver et de l'exploiter à profit.

GRAND CONCOURS DE SKI AU LAC BEAUPORT

Pour la première fois, dans l'histoire locale du ski, il nous sera donné d'assister, en fin de semaine, à un concours pour les championnats de la province, qui mettra en lice un contingent fort nombreux dans lequel on remarque quelques-uns des meilleurs skieurs de l'est du Canada.

Les deux centres de ski créés, au lac Beauport, grâce à l'initiative de l'Association des Sports d'Hiver de Québec, furent officiellement inaugurés avec le concours Intercollégial, à la fin de décembre, mais il semble que la réputation de cette station hivernale, comme un centre de ski de compétition, sera définitivement consacrée par le "Provincial" que le Quebec Ski Club est en train d'organiser, et qui remportera, j'en suis persuadé, un immense succès.

Contrairement à ce qui se fait un peu partout ailleurs, le public pourra assister gratuitement aux quatre épreuves du concours provincial, et les pronostics sont qu'il y aura probablement une foule de plus de 3,000 personnes qui se rendra au lac Beauport, en fin de semaine. Afin d'éviter l'encombrement, un terrain de stationnement a été ouvert, à quelques arpents du mont Saint-Castin, où les skieurs-automobilistes pourront mettre leurs voitures en sûreté. A l'Hôtel-du-Lac, il y a aussi un vaste espace affecté au stationnement, et, près du chalet de St-Castin, il y a aussi de la place pour une quarantaine de voitures.

Canada, Angleterre, Allemagne et Tchécoslovaquie en finale

Ces quatre pays participeront à la finale du tournoi pour le championnat mondial du hockey, à Prague. — Le Canada a annulé avec la Hongrie hier à 1-1. — Etats-Unis éliminés.

Prague, Tchécoslovaquie, 19. — (P.C. — Reuters) Le Canada, la Grande-Bretagne, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne sont entrés hier soir dans la ronde finale pour le championnat amateur mondial de hockey, championnat détenu par le Canada et que défendent les Sudbury Wolves.

La Tchécoslovaquie, le Canada et l'Angleterre ont fini en tête de leur groupe respectif dans la deuxième ronde qui a pris fin hier, tandis que l'Allemagne, qui se classa deuxième dans le groupe formé par le Canada, l'Allemagne et la Hongrie, a été choisie comme quatrième équipe finaliste, à cause de sa belle tenue dans les parties précédentes.

Les quatre clubs joueront l'un contre l'autre dans la ronde finale, et le club qui conservera le plus de points sera déclaré champion du monde; les Kimberley Dynamiters gagnèrent ce titre l'an dernier, à Londres.

Dans les dernières parties de la deuxième ronde, hier, le Canada a annulé 1-1 avec la Hongrie; la Grande-Bretagne a défait la Pologne 7-1 et la Tchécoslovaquie a disposé de la Suisse par 3-2.

Les clubs éliminés sont les Etats-Unis, battus deux fois en deuxième ronde, la Suisse, la Hongrie, la Suède et la Pologne.

Le Canada a été tenu à un match nul, hier, pour la première fois depuis le début du tournoi. Les Sudbury Wolves gagnèrent trois parties consécutives dans la première ronde et battirent l'Allemagne 3-2 dans la deuxième ronde.

Les Canadiens comptèrent le premier point de la partie par l'entremise de Roy Heximer, de Copper Cliff, dans la période initiale.

Kanya Rona égalisa le score pour la Hongrie vers la fin de cette même période. Pendant la balance de la partie, les Canadiens se butèrent contre le rempart infranchissable formé par Hirczak dans les filets des Hongrois.

Cette série semi-finale pour le championnat de la Ligue Senior de Hockey de Québec, s'ouvrira demain après-midi, à l'Arena. — Il s'agit d'une série de trois parties dans cinq.— A Montréal, pour décider de la quatrième position, Concordia et Victorias en viendront aux prises.

TAUGHER JOUERA ?

Le premier coup de canon de la série de détail pour le championnat de la Ligue Senior de Québec sera tiré demain après-midi, quand les Quebec Aces, champions de l'an dernier, recevront les Sénateurs d'Ottawa dans la première partie d'une série semi-finale 3 dans 5.

Le club local, qui a terminé la saison en deuxième position un point seulement en arrière du Verdun et six points en avant des Sénateurs, semble gros favori au premier abord pour battre le club de la capitale canadienne et se qualifier pour la finale.

Mais, si l'on considère les choses de plus près, on s'aperçoit que les Sénateurs furent, après le Verdun, les plus durs rivaux des As au cours de la cédule. En effet, des huit points au jeu dans leurs quatre parties régulières contre Ottawa, les Quebec Aces n'en ont pris que trois. Les locaux furent d'abord défaits 4-1 à Ottawa pour annuler le lendemain, ici, à 2-2; puis ils subirent une autre défaite dans la capitale au score de 4-2 avant de l'emporter par 5-1 à l'Arena local.

Les As, il est vrai, étaient dans la même situation l'an dernier quand commença le détail, ayant à faire face au McGill, qu'ils n'avaient pas battu une seule fois durant la saison, puis aux Royals, qui avaient également eu le meilleur sur l'équipe québecoise.

Les hommes de Fred Magurn balayèrent tout sur leur passage mais reste à savoir s'ils pourront répéter cet exploit cette année.

En tout cas, la lutte promet d'être serrée et très intéressante, et c'est notre avis que le vainqueur ne sera connu qu'après la cinquième partie.

Si Johnny Taugher, le solide compagnon de Lester Brennan et d'Antoine Gauthier sur la défense, peut reprendre son poste sur l'alignement demain, les Aces seront en possession de tous leurs moyens et ils devraient être capables de faire plaisir à leurs supporteurs, qui se rendront en foule les encourager, en prenant une partie d'avance.

Comme pour les joutes régulières, la mise au jeu sera faite à 2 heures 30.

x x x

Pendant ce temps, à Montréal, le Victoria et le Concordia se rencontreront dans une partie "sudden death" qui décidera de la quatrième place et de l'équipe qui sera opposée au Verdun dans l'autre semi-finale.

Il est difficile de choisir un vainqueur, ces deux clubs ayant sensiblement le même record; cependant, si le Victoria montre la même combativité que lors de ses dernières parties, il devrait l'emporter.

LE ZOUAVE

Demain matin, rassemblement au bateau de la Traverse de Lévis à 8 heures et demie, afin de se rendre à Ste-Marie de Beauce par le train de 9 heures et quart.

Tous les raquetteurs et raquetteuses en uniforme auront passage gratuit sur les traversiers aller et retour; merci, M. Roberge de ce geste! Notre trésorier sera généreux une autre fois et la moitié du voyage sera payée ; profitons-en, car les beaux jours du carnaval commencent à pâlir. Nos quartiers seront à l'Hôtel Victoria pour toute la journée.

Loin du tintamarre et des frasques de la lutte municipale, nous irons chantonner avec les jarrets noirs nos bonnes vieilles rengaines et encourager leurs raquetteurs à la course qui aura lieu et aux divers événements du programme qui sera des plus intéressants. Les musiciens seront de la partie et auront droit aux mêmes privilèges que nos membres réguliers ; si quelques membres

POOL A GIFFARD

M. Gérard Lafrenière, propriétaire de la salle de pool de Giffard, a pris l'initiative d'organiser un grand concours de pool qui mettra aux prises les meilleurs joueurs.

Plus de seize concurrents se sont déjà inscrits et tout laisse prévoir que les rencontres seront chaudement disputées, car tous et chacun se promettent bien de faire une forte opposition à leurs adversaires.

L'ouverture officielle du concours aura lieu lundi avec une partie mettant aux prises Adrien (Diden) Lapointe et Paul-Emile Lapointe, à la salle de pool Lafrenière de Giffard, à 8 h. précises.

HERNIE SOULAGÉE

Notre méthode améliorée a soulagé des milliers. Pas de courroie sur la jambe, pas d'élastique, pas d'emplâtres. Pas de pression sur les hanches ou l'épine dorsale. Rien qu'un coussinet Plapao. Diffère totalement des autres. Recommandé par médecins, chirurgiens, porteurs de parpots. Très légère. PEU COUTEUX, GARANTI. Demandez renseignements et offre d'essai.

SMITH MANUFACTURING COMPANY
Fondé en 1893. Dépt. 194, Preston, Ont.

Le Groupe Provincial de l'Est commencera son détail demain



CE SOIR

Dans la N. H. L.
Maroons à Canadiens
Americans à Toronto
Ligue Inter.-Américaine
Syracuse à Springfield
Cleveland à Philadelphie
Providence à Pittsburgh
Ligue Senior Provinciale
Valleyfield à Boston
(2e partie d'une série 3 dans 5)

DEMAIN

Dans la N. H. L.
Toronto à Americans
Rangers à Boston
Détroit à Chicago
Ligue Inter.-Américaine
Pittsburgh à Syracuse
Cleveland à Providence
Springfield à New Haven
Ligue Senior de Québec
Victoria vs Concordia
Semi-finale
Ottawa à Québec
(1e partie d'une série 3 dans 5)
Ligue Senior Provinciale
Sherbrooke à Granby
(2e partie d'une série 3 dans 5)
Groupe Provincial de l'Est
Semi-finales (3 dans 5)
Victoriaville à Shawinigan
Québec à Trois-Rivières

La partie d'hier, Lions à Shawinigan, a été supprimée, parce qu'elle ne pouvait affecter le classement final des clubs. — Deux séries éliminatoires de 3 dans 5 s'ouvriront demain: Québec à Trois-Rivières et Victoriaville à Shawinigan.

Les semi-finales de la série pour le championnat du Groupe Provincial de Hockey de l'Est s'ouvriront demain après-midi, à Shawinigan Falls et à Trois-Rivières. Telle est la nouvelle qui nous a été officiellement annoncée hier soir.

La dernière partie de la cédule régulière, Lions à Shawinigan Falls, qui devait être jouée hier soir, à Shawinigan, fut supprimée, parce que son résultat ne pouvait en aucune façon affecter le classement final des clubs.

Le Victoriaville termine donc la cédule en première position; le Trois-Rivières, en seconde ; le Québec en troisième, et le Shawinigan Falls en quatrième.

En vertu d'une entente conclue à la ligue, le Victoriaville rencontrera le Shawinigan, et le Trois-Rivières se mesurera au Québec, dans des séries de trois parties dans cinq. La finale, entre les vainqueurs de ces deux séries, sera également de trois dans cinq.

En conformité avec cette entente, les séries semi-finales s'ouvriront demain après-midi. Les Lions rendront visite au Trois-Rivières, pendant que le Shawinigan Falls recevra le Victoriaville.

La seconde partie de la série Trois-Rivières vs Lions sera jouée mardi soir prochain à l'Aréna de Québec.

ADAMICK BAT THOMAS

New-York, 19. — (P. A.) Jimmy Adamick, jeune poids-lourd de Détroit, a remporté la décision hier soir sur Harry Thomas, de Eagle Bend, Min., dans une bataille de 10 rondes au Madison Square Garden, mais il fut en très grand danger dans la ronde finale.

Déclassé dans les neuf premières rondes, Thomas fit une terrible offensive dans la ronde finale et vint près de mettre Adamick hors de combat. La Presse Associée donna 7 rondes à Adamick et trois à Thomas.

JOUTE DE VETERANS

C'est demain matin, à 10 heures, sur la patinoire St-Charles qu'aura lieu la fameuse partie entre deux équipes composées d'anciens joueurs des ligues Railway-Paper et Nationale.

Le public est cordialement invité; les arbitres seront Alex. Bolduc, gardien de buts des Quebec Aces, et Lucien Lachance.

ACES INTER. A EDMUNSTON

Edmundston, N.-B., 19. — (P.C.) Les Quebec Aces, de la ligue Intermédiaire de Québec, joueront une partie d'exhibition ici, lundi soir, contre les Edmundston Eskimos.

Dans les éliminatoires seniors du Nouveau - Brunswick, les Eskimos rencontreront le vainqueur de la série Bathurst-Chatham.

COMPLETS ½ PRIX

au

MAGASIN FORTERESSE

Complets venant directement de notre manufacture, ajoutés à notre stock régulier, ce qui vous permettra un choix approprié à vos exigences. Nous avons pris des semaines à préparer cette vente à la moitié du prix régulier, qui sera pour vous, messieurs, une véritable économie et pour nous l'EVENEMENT de la saison.

Groupe No 1
Complets en fin worsted importé, tweed, serge, etc., coupe parfaite pour hommes et jeunes gens. Styles à simple ou double parement, pointure 34 à 44 dans le lot valant régulièrement $25.00 vendu à la moitié du prix 12.50

Groupe No 2
74 complets seulement, les premiers arrivés seront servis dans un meilleur choix. Ce sont des lignes désassorties mais nous avons toutes les grandeurs de 34 à 40. Des valeurs régulières de $18.50 vendu à la moitié du prix c'est à dire plus bas que coûtant de la manufacture 9.25

Retouches faites sans charges additionnelles



LE MAGASIN FORTERESSE LIMITEE Québec
252 rue St-Joseph (voisin Hôtel St-Roch)
Tél. : 9246
P.-E. MONTMINY, GERANT

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

Premiere etape du Dog-Derby International cet apres-midi

Le Dog-Derby International de Québec, pour le championnat du monde, s'ouvrira cet après-midi, pour se continuer demain et se terminer lundi. — Le départ et l'arrivée des équipes se fera en face de la grande estrade, au parc de l'Exposition.

A une heure, cet après-midi, en face de la grande estrade de courses de l'Exposition Provinciale, quatorze attelages de chiens rapides et bien dressés attendront le moment d'être lancés sur la piste pour prendre part à la première des trois épreuves du grand Dog-Derby International de Québec pour le championnat du monde qui sera disputé, cette année, sur une distance de 100 milles.

$1,500.00 seront distribuées en prix lundi soir, après la dernière de ces trois longues étapes de 33 1-3 milles, et on admet que la lutte sera chaude entre plusieurs "mushers" qui ont bonne confiance de pouvoir décrocher le premier prix de $400.00.

R. Morneau, conducteur de l'équipe de Kaine et Robertson, vainqueur de la classique de 1937, défendra son titre dans la course de cette année contre un champ de treize concurrents.

Voici dans quel ordre les équipes accepteront le signal du départ aujourd'hui et demain:

	1er	2e
1—Patrick Girard Cond.: J.-D. D'Anjou	1.00	1.39
3—Epicerie Patrick Allen Cond.: Alfred Côté	1.03	1.36
3—Kaine et Robertson Cond.: R. Morneau	1.06	1.33
4—La Fonderie de L'Islet Cond.: Ph. Bouffard	1.09	1.30
5—L. Bouchard (No 2) Cond.: Antonio Giguère	1.12	1.27
6—Cie Paquet Ltée (No 1) Cond.: Rémi Morin	1.15	1.12
7—J.-A. Gagné Cond.: G.-E. Paré	1.18	1.09
8—Antonio Paquet Cond.: E. St-Hilaire	1.21	1.06
9—L. Bouchard (No 1) Cond.: Albert Giguère	1.24	1.03
10—Restaurant Normandie Cond.: Edm. Tremblay	1.27	1.00
11—Taverne A. Carrier Cond.: Almanz. Hardy	1.30	1.24
12—Maison Paul Biondeau Cond.: Emile Martel	1.33	1.21
13—Georges Chevrette Cond.: E. Laperrière	1.36	1.18
14—Cie Paquet Ltée (No 2) Cond.: Rol. St-Hilaire	1.39	1.15

A L'AGRICULTURE

Le détail pour le championnat de la ligue de petites quilles du ministère de l'Agriculture a débuté samedi dernier, et l'équipe Rioux a défait l'équipe Elie par 3-0.

L'équipe Rioux fera maintenant face à l'équipe Maheux, samedi, le club vainqueur rencontrant ensuite l'équipe Bois le samedi suivant, pour le championnat de la ligue.

Voici le détail de la partie Rioux-Elie :

EQUIPE "ELIE" : —

C.-Henri Lavoie	134	105	106	99— 444
Labrie	93	130	102	111— 437
A. Paquet	148	87	100	84— 419
R. Savard	105	150	110	113— 478
C. Paradis	109	117	120	92— 438
	496	502	439	516—1852

EQUIPE "RIOUX" : —

C.-E. Lesage	94	127	111	92— 424
J. Huot	141	177	109	99— 526
E. Morin	134	133	133	116— 516
M. Robitaille	114	154	92	132— 492
	583	591	445	439—1958

Rioux gagne 3 à 0.

Alignements des équipes pour la partie de samedi :

EQUIPE RIOUX : — MM. J.-J. Gautreau, Georges Gélinas ou Edgar Morin, Charles-E. Lesage, Jules Huot, Emilien Brown, Maurice Robitaille (c).

EQUIPE MAHEUX : — MM. Georges Maheux, Pellerin Lagloire, Raymond Lachance, Lucien Sévigny, Paul Morisset Georges Gauthier (c).

A VICTORIAVILLE

Voici les résultats des parties jouées les 8, 10 et 11 février, dans la ligue Commerciale de quilles de Victoriaville :

SEMI-READY : —

Laroche	135	173	172—	480
Samson	165	169	144—	478
Goulet	154	169	175—	498
St-Cyr	174	225	141—	540
Dummy	135	127	139—	401
	763	863	771—	2397

FASHION CRAFT : —

Houle	178	144	160—	482
Hamel	159	169	181—	509
Richard	135	127	155—	417
Landry	151	165	158—	474
Six	151	158	139—	438
	774	753	793—	2320

Fashion-Craft gagne 2 à 1.

VICTORIA TRANSPORT : —

Lambert	154	169	167—	490
Jolicoeur	175	175	131—	481
Lafond	126	162	154—	442
Lemay	176	159	133—	468
Habel	172	154	164—	490
	803	819	749—	2371

McCOLL FRONTENAC

Nadeau	157	180	127—	464
Rivard	131	136	145—	412
G. Mailhot	130	144	159—	433
H. Mailhot	149	188	157—	494
L. Pinet	162	187	160—	479
	729	805	748—	2282

Victoria Transport gagne 3 à 0.

SALLE PELLETIER —

O. Roberge	125	113	130—	370
L. Pépin	113	157	139—	409
J.-P. Houle	109	121	127—	357
P. Fouquette	135	113	141—	389
J. Hamel	97	112	92—	301
	519	616	649—	1844

ALL STAR : —

R. Perreault	125	150	134—	409
F. Deschambault	135	113	164—	412
E. Perreault	102	127	120—	349
P. Hamel	133	159	165—	457
G. Hinse	136	134	162—	432
	631	583	755—	2069

All Star gagne 3 à 0.

AU CLUB HURON

Les membres du club Huron et leurs amis sont invités à se rendre au grand carnaval de Ste-Marie de Beauce, demain. Départ par la traverse de neuf heures : le train quitte Lévis à 9 heures 15. On peut se procurer des cartes chez le président ou prendre son billet à bord du train.

Mardi prochain, le 22 février, il y aura un grand euchre-bridge dansant aux salles du club, avec prix. Se procurer des cartes chez les officiers du club. C'est au cours de cette soirée qu'aura lieu le premier tirage du Concert de Popularité. Ce concours est réservé aux dames. Un tirage aura lieu chaque semaine jusqu'au 1er avril.

Lundi, le 28 février, il y aura une soirée costumée. De beaux prix seront accordés au cours de cette mascarade.

La soirée des dames a été fixée au dimanche, le 13 mars. On sait que cette soirée est la plus belle de la saison et qu'elle est le clou de toutes nos activités.

Demandez aux officiers des renseignements pour participer au concours de popularité se terminant le 1er avril.

G. BOULANGER, président.



MANCUSO SIGNE POUR '38

Hot Springs, Ark., 19. — (P.A.) Le gérant Bill Terry et son gros receveur Gus Mancuso se sont rencontrés hier et ils ont fumé le calumet de la paix. Mancuso a signé son contrat pour 1938 et Terry a biffé le signe "à vendre". Le salaire n'a pas été annoncé.

LES PICHENOLLES

La ligue de pichenolles de St-Malo (avec maniement de baguettes) qui vient de terminer sa cédule, commencera sa série de détail dimanche, alors que le Restaurant Matte recevra la visite du Pepsi-Cola II. Le gagnant de cette série rencontrera ensuite en finale l'Olympique, qui a terminé la cédule en première place.

Le club champion aura la possession pour un an de la coupe offerte par M. Henri Toussaint, gérant de la Cie Claire-Fontaine.

Après cette série de championnat, une série sera organisée entre les trois joueurs ayant obtenu les meilleures moyennes pour le championnat individuel et la coupe "Palais des Sports". Ces trois joueurs, P. Bélanger, E. Lepage et W. Hebert, font partie du club Olympique.

Voici les statistiques finales préparées par le publiciste de la ligue, P.-E. Bélanger :

	P.J.	G.	P.	Pts
Olympique	36	30	6	60
Restaurant Matte	36	17	19	34
Pepsi-Cola II	36	14	22	28
Pepsi-Cola I	36	11	25	22

JOUEURS	J.	G.	P.	Moy.
P. Bélanger, Olym.	11	11	0	100%
E. LePage, Olym.	9	9	0	100
W. Héberl, Olym.	11	9	2	82
E. Brown, Rest. Matte	3	2	1	66
R. LaRose, Rest. Matte	3	2	1	66
L. Larouche, Pepsi-2	5	3	2	60
G. Cantin, Rest. Matte	4	2	2	50
A. Rousseau, Cartier	4	2	2	50
H. Boulé, Cartier	8	4	4	50
G. Légaré, Pepsi-1	8	4	4	50
L. Plamondon, Pepsi-2	11	5	6	45
M. Tardif, Pepsi-2	12	5	7	42
A. Gaudreau, Cartier	8	3	5	37
R. Langlois, Pepsi-1	11	4	7	36
H. Giguac, Pepsi-1	12	4	8	33
W. Gauvin, Olym.	3	1	2	33
J. Bisson, Pepsi-2	13	3	10	16
R. Hébert, Pepsi-1	3	0	3	00
R. Bussières, Olym.	2	0	2	00
R. Pineau, Pepsi-1	2	0	2	00
C. Delisle, Rest.-Matte	1	0	1	00
E. LaRose, Rest.-Matte	1	0	1	00
C. Gaumond, Pepsi-2	0	0	0	00
R. Vallerand, Pepsi-2	0	0	0	00

P. Bélanger, publiciste.

NOMBREUSES COURSES A LORETTEVILLE DEMAIN

Continuant son carnaval sportif de trois jours, le Loretteville Amateur Inc. présentera ce soir une grande mascarade à 8 heures. Les patineurs portant les plus beaux costumes recevront de magnifiques prix.

Voici le programme de demain après-midi :

2 hres — Patinage ouvert à tout le monde.

3 heures — Courses : Patins (garçons 5 à 12 ans); patins (fillettes 5 à 12 ans); patins (hommes, 5 tours); patins (filles, 5 tours; Patins (membres du club, 10 tours); patinage de fantaisie; patins (hommes, trois jambes); patins (filles, trois jambes); raquettes (hommes, trois tours); skis (hommes, 3 tours); skis (filles, 3 tours).

Championnat de Lorette — (hommes, 30 tours. Ouvert à tous).

Course à la patate, hommes. Patinage de fantaisie suivi de patinage jusqu'à 5 heures.

DEMAIN SOIR

8 heures — Patinage ouvert au public et patinage de fantaisie.

10 heures — Feu d'artifice.

La fanfare de Loretteville se chargera de la musique.

A 10 heures 30, il y aura une grande soirée récréative au chalet du club de ski situé à Château d'Eau et la direction du club Loretteville Amateur s'est assurée les services d'un orchestre choisi.

UN FESTIVAL SPORTIF A PONT-ROUGE LE 27

Le dog-derby annuel pour le championnat du comté de Portneuf sera couru dimanche le 27 février, à Pont-Rouge. Ce derby sera l'un des articles au programme du festival sportif qui aura lieu ce jour-là, à Pont-Rouge.

Le signal du départ sera donné à 2 heures 15, en face du magasin de M. J.-P.-E. Germain. Plusieurs équipes prendront part à cette épreuve, et de nombreux prix seront distribués.

Dans la soirée, sur la patinoire de l'endroit, il y aura mascarade, ainsi que plusieurs autres amusements. Là encore, les vainqueurs seront récompensés.

Tous les amateurs du comté de Portneuf sont invités à prendre part à ce festival.

Pour toute information, s'adresser au magasin J.-P.-E. Germain, ou au Dr N. Turgeon, de Pont-Rouge.

Si la température n'est pas favorable le 27, le festival sera retardé d'une semaine.

LES SKIEURS DE L'E. S. DE ST-MALO A BEAUPORT

Les skieurs de l'Association Sportive de l'Ecole Supérieure de St-Malo, se rendont en excursion au Lac Beauport demain après-midi. MM. Roger Kirouac, Ls.-Marie Lemay, Gus. Savard ont élaboré un excellent programme pour tous les intéressées et tous ceux qui accompagneront les organisateurs seront très enchantés. Pour plus d'information à ce sujet, les intéressés devront s'adresser à Monsieur Roger Kirouac, tel.: 3-4590.

Bélanger, publiciste.

HOCKEY A ARTHABASKA

Arthabaska — (D.N.C.) — Dans l'espoir de remporter une autre victoire, le Canadien du Collège a lancé un défi au Royal d'Arthabaska, récemment.

Le Royal releva le défi et il remporta la victoire au score de 2-1. Le jeune Marc Bergeron compta les deux points des vainqueurs; le gardien de buts, C. Fortier, joua une brillante partie.

Le Royal espère rencontrer une fois encore le Canadien avant la fin de l'hiver.



NORMAN "Baby" YACK, le champion poids-coq du Canada, continue son ascension vers les sommets de la division. En battant nettement Carlos "Indian" Quintana aux points, tout dernièrement, il s'est imposé comme un adversaire de taille pour le champion du monde, Harry Jeffra. En fait, on parle de la possibilité d'un match, Yacht est de Toronto.

BROUILLARD DEFAIT

Boston, 19. — (P.A.) Tiger Jack Fox, de Spokane, a enregistré un K. O. technique, hier soir, sur Lou Brouillard, de Worcester, ancien champion moyen et welterweight du monde, dans la septième ronde d'un combat qui devait durer dix reprises.

C'était le premier K. O. de Brouillard dans sha carrière.

LE PEPSI-COLA II VS LE REST. MATTE DEMAIN

C'est demain après-midi que la ligue de pichenolles de St-Malo commencera sa série de championnat. Une série semi-finale est organisée pour les clubs Pepsi-Cola II et Restaurant Matte. Cette série sera de deux rencontres dans trois et le vainqueur devra se mesurer au club Olympique qui termina en première position.

M. Chs. Delisle, capitaine du club Rest. Matte, est très optimiste et déclare que son club fera face au club Olympique en série finale. De son coté, M. Magella Tardif, espère remporter la série en deux rencontres consécutives. Plusieurs personnages distingués seront présents à ce programme d'ouverture demain après-midi. Mentionnons: MM. Henri Toussaint, donateur de la coupe pour le championnat de la ligue; Fernand Guay, donateur de la coupe pour le championnat individuel; Roger Bussières, président de la ligue; P.-E. Bélanger, secrétaire-publiciste et bien d'autres.

Les clubs auront les alignements suivants:

REST.-MATTE: Chs. Delisle, capitaine, E. Brown, G. Cantin, R. Larose et E. LaRose.

PEPSI-COLA II: M. Tardif, capitaine, J.-M. Bisson, L. Larouche, L. Plamondon et C.-E. Gaumond.

Voici le classement final des clubs:

	J.	G.	P.	M.
Olympique	36	30	6	60
Restaurant Matte	36	17	19	34
Pepsi-Cola II	36	14	22	28
Pepsi-Cola I	36	11	25	22

CONTRAT A PAUL WANER

Pittsburgh, 19. — (P.A.) Paul Waner, le meilleur frappeur des Pirates de Pittsburgh, a signé un contrat pour la saison 1938 hier après une conférence de 2 heures et demie avec le président William E. Berswanger. Le montant du salaire n'a pas été divulgué.

CE FESTIVAL A ETE COURONNE DE SUCCES

Le festival sportif qui eut lieu dimanche dernier sur la patinoire Boisclerc a obtenu un beau succès. Dans l'après-midi, au cours d'une intéressante partie de hockey, le Bulldog disposa du Bédard par 3-1. La rondelle fut mise au jeu par M. Albéric Noreau, et M. H. Tremblay arbitra la partie.

Voici les gagnants des différentes courses qui furent disputées :

1 mille en patins — R. Delisle ; course pour enfants de 8 à 10 ans — M. Gamache; pour garçons de 10 à 15 ans — M. Chartier; équilibre sur patins — H. Tremblay; course en skis — R. Delisle; course en bicycle — M. Langlois; en raquettes — M. Bureau.

La fête se termina par une grande mascarade; les costumes furent jugés par MM. Georges Racette, W. Drolet, Albert Garneau, A. Gauvin, M. Marquis, G. Barbin.

Les organisateurs remercient sincèrement tous les spectateurs de leur encouragement.

ST-PATS SE RETIRENT

Amherst, N.-E. 19 — (P.C.) S. A. Payne, président des Amherst St. Pats, champions juniors des Provinces Maritimes l'an dernier, a annoncé hier soir la retraite de son équipe des éliminatoires de la Nouvelle-Ecosse, pour protester contre la décision de l'Association Junior de Hockey de la Nouvelle-Ecosse de faire jouer les champions d'Halifax contre les St. Pats dans la première ronde.

MISE AU POINT

Contrairement à ce qui a été annoncé, les Petits As n'ont pas été défait par le Ste-Geneviève, mais ils ont annulé avec ce club au pointage de 4-4.

UNE REUNION SPORTIVE LUNDI SOIR, A GIFFARD

Une grande assemblée de tous les jeunes gens de la paroisse est convoquée pour lundi à la salle paroissiale, à 8 heures et demie. Tous sont instamment priés de répondre à l'appel qui leur est fait. Il s'agit d'une réunion très importante. On y parlera de hockey, du festival fixé au 27 février, d'économie, etc.

Le comité remercie chaleureuseceux qui ont prêté leur concours lors de la soirée du 15 dernier.

La lutte est serrée, comme on le sait, actuellement dans le beau circuit des Bons Sports Québec-Montmorency. Demain, le club Boischatel se rend à St-Pascal jouer contre le Carrier-Goulet, tandis que le C. D. G. de Giffard ira à courville. La cédule régulière prendra fin mercredi prochain, alors que le C. D. G. visitera le Boischatel et que le Courville croisera le fer avec le Carrier-Goulet à St-Pascal.

Communiqué

RAQUETTEURS DE L'U. C.

Les raquetteurs de l'Union Commerciale auront leur festival sportif demain après-midi, au Parc Victoria.

Dans la soirée, il y aura souper canadien sous la présidence de MM. J.-A. Belleville, vice-président, et Chs.-E. Gonthier, porte-drapeau. Les membres sont priés d'assister en grand nombre à ces deux événements.

SOIREE AU FRONTENAC

Demain soir, au chalet du club de raquetteurs Frontenac, Parc Victoria, aura lieu la soirée du porte-drapeau, M. Lorenzo Cantin. Tous les membres sont invités à cette soirée.



"HELLO DENISE" -- *Voici justement ce que tu cherchais--Regarde dans les Petites Annonces de L'EVENEMENT pour ton* LOGEMENT A LOUER

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS
LE GUIDE
Du service que vous désirez chaque jour

ACCESSOIRES DE BARBIERS

Rasoir Electrique Clip-Shave
RASEZ-VOUS à la manière moderne; sans eau, ni savon, ni blaireau! Pas besoin de changer de lames. Prix seulement $12.00. Hector Noreau, 8 ST-JOSEPH, Québec, tél: 4-4594. 18fév.-26fs-C.D.H-14456

APPAREIL DE SURDITE

"L'appareil Acousticon"
SI VOUS ENTENDEZ AVEC DIFFICULTE pourquoi ne pas faire l'essai de l'appareil "Acousticon", ce fameux renovateur de l'ouie, garanti pour la vie. Démonstration gratuite à domicile. Consultez ou écrivez à Jos.-S. Dugal, appartements Cambrai, 13 RUE ST-JOACHIM, App. 1, tél: 4-4884, représentant pour Québec et district. 8am-lundi-merc.-12fs-C.D.H-14373

COFFRE-FORT ET CLEFS

P. Aubut, serrurier
ACHETONS, VENDONS, OUVRONS et réparons toutes marques de coffres-forts. Aussi confection de clefs de toutes sortes, y compris clefs d'automobiles, cadenas, serrures à cylindres, etc. P. Aubut, 1741½ DU PONT, tél: 3-8440. 22jan.-26fs-C.D.H-14153

CORS — CORS — CORS

Souffrez-Vous ?
SI VOUS SOUFFREZ de cors, oignons, callosités, ongles incarnés appelez 3-4544. Nous les enlevons sans douleur. Essayez notre produit infaillible "Elecram", pour cors, ongles incarnés, callosités, oignons, verrures, oignons, etc. M. J. Gosselin, 48 RUE ABERDEEN. Sam.-lundi-jeudi-31mars-C.D.-H.-14220

COSTUMES DE MASCARADE

Au Travesti
100 AVENUE CARTIER, Québec — Le plus bel assortiment de costumes, décors, maquillage et accessoires de théâtre à Québec. Représentant exclusif de la Maison Mallabar, Costumier de Montréal. TELEPHONES: 3-4019—2-3618. 5fév-26fs-C.D.-H-14307

COSTUMES POUR MASCARADE

Maison Lyonnais Enrg.
COSTUMES, perruques, barbes, épées, etc., etc. à louer à prix spéciaux. Pour mascarades, soirées jours gras. Ouvert tous les soirs. 184 BLVD CHAREST, tél: 4-1065. Mardi-Jeudi-sam.-1er mars-C.D.H-14269

CHAUSSURES

Chaussures 25c et 50c
500 PAIRES chaussures hommes, valeur 75c, $1.00, $1.25, pour 50c, 75c, 90c la paire. 800 paires souliers dames, valeur 40c, 50c, 60c, pour 25c et 35c. Vendons gros et détail. Agent demandé pour chaque paroisse. Malle gratis commande plus de $2.00. Mandats ou Bon poste. Pardessus hiver dames 50c, Jersey 25c, 35c. G. GUIMONT, 146, Bayard, Québec, tél: 2-4521. 8am.-J.n.o.-C.D.-H.-14383

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

HABITS, ROBES, MANTEAUX

Venez visiter nouveau stock
DE PRINTEMPS 1938 — Montreal Jobbing, 21-21½ ST-JOSEPH, Québec, vient de recevoir des milliers de manteaux pour dames et fillettes, paletots pour hommes et garçons, etc. Nous avons 19 tonnes de marchandises de toutes sortes qui remplissent trois étages. Prix spéciaux pour voyageurs et magasins. Meilleur prix et meilleur choix dans la ville de Québec. Demandez nouveau catalogue de printemps 1938, malle gratis. Economisez grand stock d'hiver à 60% de réduction. 31jan.-26fs-C.D.H-14230

MANTEAUX, ROBES

Manteaux, Robes, Costumes
SURPLUS DE STOCK de manufacture de manteaux, robes et costumes réduits jusqu'à 50% du prix du gros. Manteaux garnis fourrures à partir $5.00, robes de crêpes à partir $1.50. Aussi robes de velours, chandails, blouses satin, robes satin, tous réduits en bas du prix de la manufacture. Une visite vous convaincra. A.-D. Smith, agent manufacturier, Edifice Orkin, 64 RUE ST-JOSEPH. 10fév.-26fs-C.D.H-14348

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière
PLANCHER posé et sablé à la perfection. Seul représentant du fini le plus résistant et de la cire non-glissante imperméable. S'adresser E. DUFOUR, 82 Côte Ste-Geneviève, tél: 2-4360. 29jan.-26fs-H-14224

PRESSAGE

Appelez 2-0450
HABITS PRESSES 35, chapeaux nettoyés et bloqués 35, cirage chaussures 10. Réparations de chaussures. Teinture de souliers tous genres. Aiguisage de patins à l'huile sur la longueur. Allons à domicile. SALON DE CIRAGE ST-LOUIS, 365½ rue St-Louis. 28jan.-26fs-Pressage-H-14204

QUINCAILLIER

L.-O. Pouliot — Tél: 2-8337
VITRES, MASTIC, VERNIS, HUILE, térébenthine, ferronnerie en général, émail, peinture aluminium, articles de chasse et pêche. Livraison rapide. Prix défiant toute compétition. 430 RUE ST-JEAN. 15fév.-26fs-C.D.H-14419

RASOIRS

Rasoirs français
JE DONNE AVIS aux barbiers que je viens de recevoir des rasoirs français de la marque J. Tiers-Issard & Fils, France, les meilleurs sur le marché. Employez ces rasoirs pendant quinze jours et de dîner satisfaction à vos clients. En vente gros et détail chez L.-P. Anctil, salon Salaberry, 617 RUE ST-JEAN, Québec. Mardi-Jeudi-sam-31mars-C.D.H-14245

REPARATIONS DE RADIOS

Alfred Dion — Tél: 3-3416
RADIOS —Réparations toutes marques radios. Satisfaction garantie. Vérification de lampes gratis. Vendeur autorisé radios Stewart-Warner. Radios usagés bon marché. Hivernement de batteries d'autos $2.00. Confection clefs d'autos et toutes sortes. Pas Alfred Dion, 680 ST-VALLIER, tél: 3-3416. 8am-mardi-jeudi-4août-C.D.H-14269

"L'Evénement" est édité et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par: "Le Soleil Ltée" Henri Gagnon, président

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412
Chef du Service :—
J.-A. MORISSET
Téléphone le soir 6719

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre. NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES
où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au Bureau :

DEPT DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT, Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne, Tél.:	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Liée, 138, 3e Rue, Tél.:	4-0581
EUGENE PARENT, 29 Ave du Collège, Beauport, Tél.:	4-5373
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier, Tél.:	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 238, rue St-Joseph, Tél.:	3-0738
DERY C.-A., Beauport, Tél.:	4-5033
LANGEVIN L., Club des Marchands, coin de la Couronne et Charest, Tél.:	2-0442
MAURICE HOUDE, 420 rue du Roi, Tél.:	3-3842
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue, Tél.:	4-0320
RENE DION, 786, rue Saint-Vallier, Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470, St-François, Tél.:	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier, Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS, 430, rue St-Jean, Tél.:	2-6105
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier, Tél.:	4-0051
JOS COTE (Ltée) Succursale No 2, 26, rue St-Jean, Tél.:	4-0874
Succursale No 3, 332 rue St-Jean, Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15, rue Buade, Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459, Saint-Joseph, Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph, Public Tél.:	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean, Tél.:	4-0481
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph, Tél.:	4-0484
Succursale No 11, 176, 3e Avenue, Tél.:	4-0623
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph, Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy, Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 353, rue St-Paul, Tél.:	2-0117

APPARTEMENTS A LOUER
APPARTEMENTS A LOUER. — 1er mai. 1-2-3-4 pièces plus chambre bain, meublés ou chauffés. Eau chaude à l'année, réfrigération électrique, service concierge, situés 14 AVE ST-DENIS. App Lincoln, tél: 2-6402—2-5075. 11fév.-26fs-5H-14370

APPARTEMENTS chauffés de 4 et 5 chambres, avec chambre de bain, frigidaire et service d'électricité. S'adresser à 2 Des Remparts, ou au ROYAL TRUST, 65 rue Ste-Anne, Québec tél: 2-4031. 15fév.-6fs-5H-14405

Appartements au Claridge
QUELQUES APPARTEMENTS à louer pour mai, de 3 à 8 pièces très modernes, poêle électrique et réfrigérateur compris. Pour informations TELEPHONE 4-2961 entre 9.30 a.m., 6 hres p.m. 15fév.-6fs-5B-14404

ARTICLES DE MENAGE
ACHETONS meubles et lingerie usagés. Plus hauts prix payés. A vendre set de salle, de salon, à déjeuner, divanette, bureau, garde-robe, buffet, canapé, poêle-fournaise émaillé, couchette, sommier, matelas, guitare, violon, graphophone, etc. Isidore Bouchard, 46 ST-NICOLAS, tél: 2-8666. J.n.o.-9H-14189

LAVEUSE ELECTRIQUE Connor Thermos, Carabines Ross, Fusils, Raquettes, Skis, Patins, Traines sauvages, Table d'Invalides, Machine à coudre électrique Singer, Chaufferettes à l'huile, Presse à copier, Bibliothèques à sections, Secrétaires, Chaises d'offices, Quantité de meubles assortis. L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183, DE LA COURONNE. Tél: 2-2685. J.n.o.-9H-13234

Pierre Denis — Tél: 4-0388
188 DU PONT — A vendre, sets chambre à coucher, boudoir, piano cottage, lits, sommiers, matelas, garde-robes avec miroir, poêles-fournaises, miroir, radio. Lot paletots drap et fourrure, pour hommes et femmes. Aussi achetons à domicile. S'adresser à 188 DU PONT. J.n.o.-9H-13235

Valeurs incomparables
NE MANQUEZ pas de voir le plus grand assortiment à Québec d'articles de ménage et vêtements légèrement usagés. Choix de mobiliers de chambres à coucher, de salle à dîner, chesterfield, studios chromés, de salons, divanettes, poêles fournaises, radios, laveuses électriques, toutes sortes de tables, chaises, lampes, bureaux, lits, sommiers, matelas, manteaux de fourrures, manteaux d'hiver pour dames, robes, paletots d'hiver, complets pour hommes, carpettes en tapis et prélarts. Toutes ces marchandises sont de la dernière nouveauté et vendues à des conditions de paiement faciles sui demande. Henri Turcotte, 33 BLVD CHAREST, tél: 3-3620. J.n.o.-9H-12833

ARGENT A PRETER
ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque, maison à vendre, à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser L.-E. FORTIER, 87 de l'église, tels: 9450, rés. 4-5312. 7fév.-26fs-7H14316

BUREAUX A LOUER
BUREAU bien éclairé à louer, édifice Lachance, 267 St-Paul. S'adresser sur les lieux, à M. G.-I. LACHANCE. 16fév.-26fs-18H-14431

Edifice Migner
AVIS AUX VOYAGEURS de commerce. Nous avons encore quelques salles d'échantillons à louer au mois ou à la semaine, dans la partie la plus centrale de la ville. Edifice Migner rue St-Joseph, entrée à 72, de l'Eglise. S'adresser à C.-E. MIGNER, chambre 101. 31jan.-26fs-18H-14139

Achetez les marchandises annoncées dans "L'EVENEMENT"

A VENDRE OU A ECHANGER
PROPRIETE BRIQUES SOLIDES. — Magasin moderne avec beau grand logement, chauffage eau chaude buckwheat, sous-sol en ciment. 10000 pds de terrain, près de l'église de Beauport, route nationale. Echangera pour maison à Québec. Laurent Tanguay, 115 COTE DE LA MONTAGNE, tél: 4-0594. 14fév.-26fs-14H-14397

A VENDRE OU A LOUER
CHARNY — 2 maisons, magasin et 2 logements. Scott, maison 12 chambres avec terrain, Cap Madeleine, rue Rochefort, maison 2 logements, côte des Belle, maison 2 logements, 2 terrains. S'adresser J.-A. BESHRO, Scott Jonction. Co Dorchester. 14035 Jeudi-sam.-mardi-12mars-15H

BICYCLES
Henri Falardeau — "Bicycle"
ASSORTIMENT DE BICYCLES, tricycles, neufs et usagés. Spécialité réparations de bicycles à prix modéré. Aussi bottines à patins, patins, pads, etc. 324½ RUE RICHELIEU, tél: 5494. 5fév.-26fs-Bicycles-H-14305

CHAMBRES A LOUER
JOLIE CHAMBRE boudoir, deux fenêtres sur rue. Usage bain et téléphone. Conviendrait pour une ou deux personnes ou professionnel. Centre des affaires. S'adresser 343 ST-JEAN. 19fév.-1fs-27B-14467

CHEVAUX, VOITURES HARNAIS
ATTENTION. Le nouveau poste de commerce de P.-M. Bernier est maintenant à 40 RUE ST-BERNARD. A cette occasion je recevrai 2 chars de chevaux, tous bien domptés, pesanteurs 1200-1900, vendus avec garantie par écrit. Jeudi-sam-mardi-16avril-31H-14445

CHAUFFAGE, BOIS CHARBON
Charbon frais miné
REÇU continuellement des mines, dans chars fermés, net et sec, pas plus cher. Nous livrons aussi le charbon en petites quantités, pour l'accommodation des clients. LACHANCE & FRERE, 211 Dorchester, tél: 3-3521 3fév.-26fs-34H-14270

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

DIVERS A VENDRE
A VENDRE — Frigidaire ¾ de force, poêle, ameublement, boucherie en général. S'adresser 118 ST-PATRICK, tél: 2-3564. 19fév.-6fs-43B-14465

BON TABAC en feuilles, 7c., 8c., 10c. et plus la livre. Liste de prix du gros envoyée pour trois sous. UNIVERSAL TOBACCO CO. REGD., 18 Pont Etchemin, Qué. 17fév.-6fs-43B-14442

BALANCE NATIONALE ENRG — Attention: Nous vendons et réparons toutes sortes de balances, avons assortiment complet en main, nos prix sont plus bas, venez vous en convaincre. Balances à poids égaux, plateformes, et autres genres. Detecto-O'am, la meilleure balance pour épicier, vendue avec inspection et garantie. S'adresser à Louis-J. Plamondon, gérant, Balance Nationale, 367 ST-VALLIER, Québec. Tél: 2-5401. 22jan-26fs-53H-14152

Les Enchères Marceau Enrg
12 ST-JOSEPH. Tél: 2-1278. — A vendre bon marché: piano, harmonium, caisse enregistreuse, secrétaire, chaise de bureau, filières d'acier, carpettes différentes grandeurs. Plusieurs beaux ameublements, chambre à coucher tout neufs, salle à manger, chesterfield, studio chromé, fauteuils rembourrés. Quantité meubles toutes sortes à très bas prix. 12fév.-26fs-9H-14367

Balances Toledo
BALANCES TOLEDO "Sans Ressort — Pesée Honnête": Assortiment le plus complet dans l'Est du Canada balances TOLEDO neuves et reconditionnées, et autres marques. Balances Toledo — Computagram et Toledo - Plaskon - Dupiex, plus gros vendeurs au monde. La compagnie des balances Toledo Ltée possède 185 postes de vente et service par toute l'Amérique, et est également représentée en 50 pays étrangers. Toutes ses balances sont vendues avec l'inspection du gouvernement et portent garantie de un an, mode de paiements faciles et avantageux, sans intérêt. Nous sommes également distributeurs des hachoirs à viande et moulins à café ENTERPRISE, trancheurs électriques GLOBE, balances AVERY, à bras égaux, compteurs frigorifiques SHERER, caisses enregistreuses OHMER, etc. Nous possédons le plus important département de service à notre bureau de Québec, avant à notre disposition toutes pièces de rechange que vous pouvez désirer. Consultez-nous avant d'acheter ou de faire réparer. — Demandez notre catalogue 1938, en français. S'adresser: Victor Butchers' Supply, Inc., 93 COTE D'ABRAHAM, Québec. 5fév.-26fs-43H-14304

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

FEMMES DEMANDEES
DAMES DEMANDEES pour couture légère chez elle, bons salaires, travail envoyé frais payés. NATIONAL MANUFACTURING Co., Dépt. 31, Montréal. 14057 15-29jan.-5-19fév.-52B

FOURRURES
Henri Poitras, fourrure
30 à 40% DE REDUCTION sur tous manteaux en magasin. Nous donnons aussi la même réduction sur toute confection ou réparation de manteaux. Grande occasion dans le Chat Sauvage, Mouton Perse et Hudson Seal. 70 RUE DOLBEAU (près des Franciscains). Tél: 6594. 3fév.-26fs-59H-14334

HOMMES DEMANDES
DEMANDE — Homme qualifié pour Territoire Rawleigh de 800 consommateurs. 200 nécessités domestiques faciles à vendre. Augmentation considérable dans les ventes cette année. Vous enseignons comment, fournissons littérature de ventes et de publicité — tout ce dont vous avez besoin. Des milliers gagnent de $30 à $100 par semaine, Rawleigh, Dépt. ML-595-G.B., Montréal, Canada. 18fév.-2fs-65B-14453

HOMMES AMBITIEUX, 18 ans et plus pour apprendre profession de détectives. Bons salaires. Récompense. Intéressants cours d'études par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrire Maurice-L. Julien, BOITE 25, Station 7, Montréal. 5-12-19-26fév.-65B-14298

NOUS EN AVONS AIDE DES CENTAINES à obtenir des situations de facteurs, commis aux postes, examinateurs aux douanes, commis et sténographes, etc., nous pouvons vous aider. Demandez par écrit preuves et renseignements gratuits. M. C. C. SCHOOLS LTD., Toronto 10, La plus ancienne école du genre au Canada. 2-5-9-12-16-19-23-26fév.-65B-14260

REPRESENTANT DEMANDE pour la ville de Québec, de préférence quelqu'un ayant de l'expérience dans la vente des imprimés. Ecrire à CASIER 914 L'Evénement, en donnant âge, expérience et références. 13813 21déc.-J.n.o.-65B

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Apprenez à jouer
L'ACCORDEON-PIANO ou la guitare hawaienne ou espagnole. Notre méthode facile et rapide d'enseigner ces instruments vous permet de jouer votre instrument favori en peu de temps. Nos prix sont très modérés. Le plus grand choix d'accordéons et de guitares à Québec. J.-E. Valin, 238 ST-JEAN. 19fév.-26fs-H-14473

LAVAGE DE VITRES
VITRE CLAIRE veut dire économie de lumière tout en ne coûtant pas cher. Essayez notre système de lavage de vitres par experts plus de 15 ans d'expérience ayant satisfait les plus exigeants. Spécialités magasins, bureaux, édifices, maisons privées, etc., etc. Références : Cie Paquet, Syndicat Québec, J.-B. Laliberté, C. W. Lindsay, People Store, Banque Nationale, Caisse d'Economie, Soleil-Evénement. Organisation couverte par les assurances et prix les plus bas. Lavage de Vitres National, J. Rouleau, prop., 14 RUE STE-AGNES, tél: 3 2047. 17fév.-26fs-Lavage vitres-14439

LINGE SECONDE-MAIN
LISEZ CECI: Devons écouler stock hiver. Avons besoin de place. Stock $15,000, vendu à 50% réduction. Prix jamais vus à Québec. Seconde-main, manteaux 75 et 80, paletots 75 et 90, habits $4, robes 25 et 49. Neuf, breches $1.89 et $2.50, chemise 49c et 89, windbreakers $1.99 et $2.50, bas 15 et 25, fourrures toutes sortes. Demandez catalogue gratis. Gros et détail. D. Assh, 36 ST-JOSEPH. 24jan.-26fs-H-14165

LOGEMENTS A LOUER
AVENUE DES BRAVES — Logement 9 chambres, plus chambre bain, chauffé, poêle électrique, foyer, frigidaire, cave à légumes, garage chauffé, clair neige, vidanges, 15 rue Jeanne d'Arc. Logement 9 chambres, garage. S'adresser: J.-A. Beaudet, 60 DES BRAVES, tél: 3-4252 9fév.-26fs-73H-14335

A LOUER, no 2 rue du Trésor, maison de 9 appartements, chauffée. S'adresser à HOLT RENFREW, rue Buade. 19fév.-3fs-73B-14471

A LOUER, 62 St-Eustache, logement 6 appartements, 3ème plancher. S'adresser à S. Tremblay, 283 AVE LAURIER, tél: 5818. 18-19fév.-73B-14452

LOGEMENTS CHAUFFES, 7 pièces, plus chambre bain, 202 St-Cyrille 638A rue St-Vallier. Pour informations téléphonez à R. LABRI, tél: 2-6403, soir 3-1345. 11fév.-26fs-73H-14371

EXTERMINATION, VERMINE
MAHEU et MAHEU & CIE. Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes sont entièrement garantis. Meilleures références. Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mystérieuse" et le liquide à punaises "Mysto" parfumé et garanti 100 p. c. actif par Gouvernement Fédéral. Consultations gratuites. 145, DU PONT, Québec, tél. : 8380. J.n.o. Exter.-Ver.-H-14326

LOGEMENTS DEMANDES
LOGEMENT DEMANDE. — On demande à louer pour le 1er mai un logement de 3 appartements, chauffé, plus chambre de bain, très propre. Ecrire en donnant prix du loyer à Casier 160, L'Evénement. 20jan.-12fs Mer-sam-lundi-19mars-46H-14111

Guitaristes Oahu
ENSEIGNENT la guitare Hawaienne ou Espagnole. Cours rapide. Systèmes chiffrés ou notés. Demandez liste nouveaux morceaux chiffrés. Guitares fournies. Ecoutez programme Oahu, mardi et samedi 8.45 à CHRC. T.-W. Gagnon, 74, ST-JOSEPH. Tél: 2-3700. Ouvert les soirs. Sam.-lundi-jeudi-21mars-46H-14151

On danse bien
QUAND ON APPREND à l'école Théâtre, directeur Jean Casino, 4e année. Les cours sont rouverts. Attention : nouvelle adresse 69 ST-JEAN, tél: 4-4178. Jeudi-sam.-mardi-16avril-14449

EMPLOI DEMANDE, HOMME
HOMME, plusieurs années d'expérience dans la reliure de tous genres, prendrait position comme tel ou tout emploi, comme gardien de nuit, concierge, etc. Fournira bonnes références. Ecrire CASIER 254, L'Evénement. J.n.o.-47-B

JEUNE HOMME demande position comme commis dans une taverne. Peut fournir références. S'adresser 48 COTE DE LA MONTAGNE, 2e étage, M. Napoléon Poulin. 17fév.-3fs-47B-14423

Achetez les marchandises annoncées dans "L'EVENEMENT"

Voyez avec quelle *satisfaction*



ces deux lecteurs lisent les
Merveilleuses Occasions
en
Chars Usagés
offerts par nos marchands locaux dans les
PETITES ANNONCES
de
L'EVENEMENT

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON
ATTENTION—Merisier, érable 3 pds $4.75 corde, 30 pcs $5.75 corde, bouleau 3 pds $4.75 corde. Aussi croûtes de bois mou. Livraison dans toute la ville. F. Desharnais, 349, MARIE DE L'INCARNATION, tél. : 2-1834. 15fév.-26fs-34H-14417

BOIS DE CHAUFFAGE et charbon, merisier et érable, 12 pouces, $3.00 la corde fendu. Croûtes de merisier 12 pces $2.50 fendu. Téléphone 4-4780. M. Conway, 239 CANARDIERE. 19fév.-26fs-34H-14470

A.-B. FORTIN — Erable, merisier, 2 pds, 2½ pds, slabs de bouleau, merisier, épinette, spécial 1-2 corde bois mêlé $1.90. Cour 59 ST-BENOIT, résidence, 80 Ave Renaud, tél: 9481. Aussi déménagement à bon marché. J.n.o.-34H-13213

Achetez le Coke
LE SEUL combustible en sac dont la pesée est garantie. Prix 35c. le sac livré. La tonne (libre), $10.50. Appelez 8088 pour notre projet de chauffage QUEBEC POWER Co. 17fév.-26fs-34H-14447

COMMERCE A VENDRE
RESTAURANT à vendre avec ameublement et stock pour du comptant seulement. S'adresser 180 AVE DES OBLATS. 17fév.-6fs-36B-14426

CORSETS SUR MESURES
CORSETS SUR MESURES. Faites faire vos corsets, c'est le plus sur moyen d'obtenir confort, style et santé. Téléphonez 5201 pour appointement. Mme A.-C. DION. J.n.o.-H-14190

DIVERS A VENDRE
Ecoulons grand stock d'hiver
GRANDE REDUCTION de 60% sur toute marchandise neuve et seconde-main: manteaux d'hiver pour dames 45, paletots d'hiver pour hommes, 35, paletots et manteaux d'hiver pour enfants, 25, neuf, breeches, chemises, pantalons, bas, sous-vêtements, etc. Meilleur prix et meilleur choix à Québec. Prix du manufacturier. Catalogue de 1938 malle gratis. MONTREAL JOBBING, 21-21½ St-Joseph, Québec. 31jan.-26fs-43H-14229

ELEVES DEMANDES
ANGLAIS, FRANCAIS, STENOGRAPHIE, comptabilité — Cours commercial complet, classique et préparation pour brevet et tous les examens de la province. Cours d'été le jour et le soir. INSTITUT J. THOMAS, No 25 rue St-Stanislas (angle rue St-Jean), tél: 2-7490. Cours tout l'été. 5fév.-26fs-46H

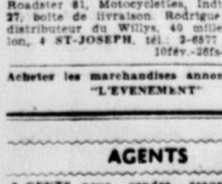
MISS STURTON, 93 Crémazie, tél: 9571. Cours anglais. Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande. 11448 J.n.o.-B

MISS ALLEN, professeur d'anglais, 196 St-Jean, Appt. 9, tél: 2-3331, enseignement rapide de la conversation anglaise et de la correspondance d'affaires. Leçons privées ou en petits groupes. L'anglais s'apprend en le parlant. Longue expérience à Toronto, Londres et 7 ans à Québec. Mer-sam-lundi-19mars-46H-14111

MALADIE
TRAITEMENT PAR QUESTIONNAIRE.— Examiné soigneusement par des spécialistes, prévenir et traiter toutes les maladies, spécialement celles qui touchent, système digestif, urinaire, nerveux, la sexologie, diabète, rhumatisme, etc. INSTITUT MEDICAL FAMILIAL, 6967 Ch. Colomb, Enrg, Montréal, P. Q. 14fév.-26fs-Malarie-14396

MACHINERIES A VENDRE
MACHINERIES. Pour moulins à scie et boutiques à bois, toujours en mains de toutes sortes, neuves et seconde main. Bouilloires et engins à vapeur. Reprendrons aussi vos vieilles machines en échange. LA FONDERIE DE PLESSISVILLE, Plessisville, P. Q. 11980 3juillet-82fs-sam.-J.n.o.-75B

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

CHARS USAGES--

Pièces de rechange
ACCESSOIRES
de tous genres


CHARS USAGÉS
Licences 1938 gratuites

Chevrolet Sedan	1937	$800.
Studebaker Sedan	1934	475.
Nash Sedan	1936	775.
Pontiac De Luxe (Licence) Sedan	1938	1150.
Oldsmobile Sedan	1937	1125.
Hupmobile 8 Sedan	1936	800.
Chrysler Sedan	1930	225.
Ford Sedan	1937	800.
Ford Coach	1936	625.
Plymouth Coach	1935	500.
Ford Coach	1934	450.
Chevrolet Coach	1931	250.
Willys Sedan	1932	225.
Chevrolet Coach	1934	200.
Essex Coach	1931	100.
Ford Panel ½ ton.	1934	450.

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
450 Boulevard Charest
TEL.: 4-3593
CHEVROLET—OLDSMOBILE
18oct.-6mois-12H-13045

Côté & Côté
OCCASIONS D'HIVER—Graham 1937 — Graham 1936 — 1935 — 1934 — 1933—1931 — Dodge, Chevrolet, Ford, De Soto, Chrysler, 4 camions Chevrolet. Choix dans les chars de $100.00 à $300. Côté & Côté, 163 ST-VALLIER, tél: 2-6290 J.n.o.-12H

Quebec Used Cars Ltd
UNE VISITE vous convaincra. Et pourquoi pas maintenant. Bargains exceptionnels. En faisant bénéficier votre gousset. Comme toujours, nous achetons pour argent comptant votre auto. 230 DE LA COURONNE. Tel: 3-1915. 14fév.-26fs-H-14390

Chars Usagés

Dodge 7 passagers	1937
Plymouth sedan	1936
Chevrolet coupé	1936
Chrysler sedan	1935
Terraplane sedan	1933
Chevrolet sedan	1933
Dodge sedan	1932

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. Morisset & Frère, 337 PRINCE EDOUARD, angle Caron, Québec. Tél: 7158 3fév.-26fs-12H-14268

SEDANS WILLYS 37-36-35-34. Chrysler 35, Chevrolet 33, Pontiac 32, Graham Paige 31, Studebaker 30, Plymouth 30, Coaches: Terraplane 35, Hudson 34, Austin 34, Nash 31, coupé Dodge 35, Ford 29, Roadster 31, Motocycletes, Indian 33 31, 37, boîte de livraison Rodrigue Ostiguy, distributeur du Willys, 40 milles au gallon, 4 ST-JOSEPH, tél: 2-6577 10fév.-26fs-12H-14349

Acheter les marchandises annoncées dans "L'EVENEMENT"

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adresser 185, 1ère AVENUE, tél: 4-2920. 13720 J.n.o.-12mois-H

300 CHARS AU COLISEE
Le plus grand choix au Canada, des plus récents modèles, comme neufs, réunis sous le même toit et offerts à grande réduction pendant Février. Venez visiter et choisir.

Vous épargnerez de l'argent en achetant maintenant. Conditions de paiement faciles.

UNIVERSAL AUTO LIMITED
Canadian Auto Sales Corp'n
La plus grande organisation du genre.
25 à 37 de la Couronne, Québec. Tél: 5112.
13044

Cylindres percés
NOUS NOUS SPECIALISONS dans le perçage de moteurs de toutes sortes, sans les sortir du châssis, machine moderne, overhaulage de moteurs au complet à prix très spécifiux. Hâtez-vous! C'est le meilleur temps de faire percer vos cylindres. Garage Jos. Lortie, 230 AVE DES OBLATS, tél: 2-0438. 28jan.-26fs-12H-14205

ECONOMISEZ 50% en achetant vos pièces neuves et usagées chez Paul Auto Parts, 83, 1ère AVE, tél: 2-6918. Attention spéciale aux commandes par malle. Plusieurs autos usagés en parfaite condition à prix d'aubaine. Vitres d'autos $2.00 posées. J.n.o.-12H-14206

AUTOMOBILISTES! J.-A. Cadorette, vous offre pour les temps froids Anti-congelants, chaufferettes, éventails électriques, dégivreurs, tabliers pour radiateurs, chaînes. Nous gardons aussi plusieurs marques d'huiles, Brake-lining dompeuses hydrauliques, accessoires de fantaisie. Stock complet, pièces d'autos usagées. Tél: 2-8143. 87-89, 1ère AVENUE, Québec. 5% d'escompte sur achat au comptant. J.n.o.-12H-14288

Aubaine
UNE AUTRE OCCASION exceptionnelle pour voyageur, mécanicien ou particulier voulant une auto en parfaites conditions à la moitié du prix de la liste. Un Chevrolet Sedan 1931, 6 pneus neufs (pneus ayant été achetés il y a 2 mois), deux roues d'urgence sur les ailes, peinture et intérieur de très belle apparence, ayant toujours appartenu à la même personne, anti-congelant (Prestone) chaînes neuves. Très économique, pour du comptant seulement. Prix pour couvrir les frais $159.50. S'adresser, le soir de préférence à NAP.-L. GIROUX, Courville, P. Q. 15fév.-6fs-12B-14407

AGENTS
AGENTS pour vendre cravates pour hommes, 140 p. c. de profit. En mains le plus vaste assortiment. Plus bas prix. Commandes remplies par le prochain courrier. Echantillons gratuits ONTARIO NECKWEAR COMPANY, Dépt. 15, Toronto. 5-12-19-26fév.-2B-14296

AGENTS
AGENTS POUR VETEMENTS faits sur mesures pour hommes. Opportunité splendide. Commissions généreuses et boni en argent ou en habits. Ecrivez-nous immédiatement pour nos nouveaux échantillons gratuits. Rodney Tailoring Co., BOITE POSTALE 111, Station B, Montréal. 19fév.-1fs-2B-14468

SALONS de COIFFURE

Salon de Salaberry
AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et un bon massage avec produit "Audrey Allyn" et autres et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurée d'une entière satisfaction. Mlles Barrette, Dufour et Bérubé. M. Marcotte, Salon de Salaberry, 617 ST-JEAN. Tél: 3-4780. 14fév.-26fs-C.H-14391

Salon Paulette — Tél: 4-2754
PROFITEZ de notre grande réduction pour un mois seulement. Permanent garanti pour 8 mois ou plus sur les cheveux les plus difficiles avec nouvelle solution française laissant les cheveux souples et lustrés. Rég. $7.00 pour $1.50. Ond. eau, Marcel, massage 35c., manucure, Komol 50c. Venez sans appointement ou tél: Mme Laurier. 764 RUE ST-VALLIER. J.n.o -C.H-11187

Service Hélène Curtis
MANUFACTURIERS machines à permanents Hélène Curtis et séchoirs Hélène Curtis, tous accessoires nécessaires pour salon coiffure. Aussi sachets pour permanents sans machine et sans électricité. 59 ST-JOSEPH, tél: 2-4897; gérant Jean Crépeau. J.n.o.-C.D.H-10422

Salon Maisonneuve
PERMANENTS avec nouvelle solution garantie pour tous les cheveux fins ou gros. Teinture $3.00, massage, Komol, Marcel, coiffure à l'eau, sur récent modèle. 196 AVE MAISONNEUVE, Québec. Tél. 4-0185. Mardi-Jeudi-Sam.-7avril-C.H.-14329

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

Garanti pour 12 mois
PERMANENT A L'HUILE. "Européenne", irrédérisable $12.00 pour $1.50, aussi de $15.00 pour $2.25. Garantis pour 12 mois, pour 10 jours seulement. Ces permanents sont avec ou sans fil. Aussi tous

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

DAIGLE. — A l'hôpital Laval, le 17 février 1938, à l'âge de 50 ans, 1 mois, 15 jours, est décédé M. Albert Daigle, époux de dame Albertine Corriveau.

Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, 156, rue Arago, à, 7 h. 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 1fs

GARIEPY. — A Loretteville, Pont des Mers, est décédée dame Marie-Emma Ampleman, épouse de Edmond Gariépy, ancien tailleur de cuir, à l'âge de 63 ans et 4 mois.

Les funérailles auront lieu lundi, le 21 février, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, Pont des Mers, à 8 heures 30, pour l'église de Loretteville, et de là au cimetière Belmont. 1fs-B-14466

GIGUERE. — A Québec, le 18 février 1938, à l'âge de 42 ans et 1 mois, est décédée dame Lydia Deschêne, épouse de M. J.-Adélard Giguère, marchand de sable.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à St-Pascal-Baylon.

Départ de la maison mortuaire, au No 272, de la Canardière, pour l'église St-Pascal-Baylon et de là au cimetière St-Charles. 19fév.-2fs

ROCHETTE. — A Neuville, le 18 février 1938, est décédé M. Misael Rochette, époux de Marie Dussault, à l'âge de 85 ans.

Ses funérailles auront lieu lundi matin, à 8.30 heures, en l'église de Neuville et de là au cimetière de la paroisse. 1fs-B-14464

SERVICES ANNIVERSAIRES

CASGRAIN. — Lundi, le 21 février, à 9 heures, sera chanté en la Basilique de Québec, le service anniversaire de Mme Raymond Casgrain, née Elisa Casgrain. 1fs-B-14469

REMERCIEMENT

TURGEON. — M. Emilien Turgeon, M. et Mme Xavier Boivin, M. et Mme Emile Turgeon, ainsi que M. Alfred Lapierre remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Emilien Turgeon, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 1fs-B-14475

SERVICES FUNERAIRES

J.-E. Lefebvre, fleuriste

ATTENTION. — Spécialité: morceaux-mortuaires, bouquets de mariée fleurs pour toutes occasions. Etablie 1906 54 COTE DU PALAIS, tél: magasin et résidence 2-2180. J.n.o.-S.F.H-14098

Au Salon Fleuri Enrg

COURONNES MORTUAIRES, corbeilles et décorations de toutes sortes, grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles. Spécialité: fleurs pour Tag-Day 362 RUE ST-JOSEPH, tél: 5068. J.n.o.-S.F.-H-14308

La Teinturerie Française

$1.00 NOUVEAU PRIX pour nettoyage $1.00. Se spécialise dans le nettoyage et la teinture des soies les plus délicates ainsi que la soie Celanese. Confiez sans crainte même vos plus belles toilettes à cette maison de confiance 565 RUE ST-JEAN, Québec. Tél. 4-4686. Département spécial pour commandes de campagne. 14fév.-26fs-S.F.H-14394

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés chez
McKenna
FLEURISTE
11, rue St-Jean Tél: 2-5588

EON *le Fleuriste*
Morceaux mortuaires et Bouquets de Mariée à tous prix.
50, ST-JEAN Tél: 4-2703

FLEURS pour toutes les CIRCONSTANCES à des prix modérés.
Pennoyer
183 rue ST-JEAN — Tél: 2-8081

La force des démocraties

LE METAL JAUNE

L'or n'a plus aucune importance. C'est un fétiche démodé. Voyez les pays totalitaires, ils s'en passent.

Ce langage, vous pouvez l'entendre un peu partout aujourd'hui. Rien pourtant n'est plus faux. Car si l'or a cessé de servir aux payements intérieurs, il continue à être la seule mesure de la valeur réelle des biens et le seul moyen de paiement dans les relations commerciales internationales. Il est encore un élément de puissance pour ceux qui le possèdent. Il le serait encore plus en cas de guerre, car les belligérants se verraient dans l'obligation d'acheter au dehors une quantité considérable de matières premières et de produits finis payables en métal jaune.

On peut dire, dans ces conditions, que l'or a d'autant plus d'importance pour un pays en guerre que celui-ci est davantage dépourvu de matières premières. Ainsi, par exemple, il importe moins aux trois démocraties—Angleterre, Etats-Unis, France— d'avoir beaucoup d'or en cas de guerre, puisqu'elles ont une quantité plus que suffisante de matières premières. Par contre, et de là vient leur politique autarcique, les pays totalitaires —Allemagne, Italie, Japon— se sentent d'autant moins prêts à une grande aventure qu'ils sont davantage dépourvus des matières premières et de l'or qui sert à se les procurer.

En temps de paix, les pays pauvres en moyens de payements internationaux basent leur commerce sur le système des compensations. Ils ne pourront plus le faire en cas de conflit. Comme ils travailleront moins, il faudra qu'ils se procurent avec de l'or ou des devises les produits qui leur seront les plus utiles.

Or, qui possède l'or ? Les démocraties, car les dictatures en sont à peu près dépourvues.

Passons aux chiffres.

Il y a dans le monde beaucoup de terrains qui contiennent de l'or. Peu de pays possèdent cependant, à l'heure actuelle, des gisements susceptibles d'être exploités avec suffisamment de rendement pour être pris en considération.

Les principaux producteurs sont : l'Afrique du Sud, l'U. R. S. S., les Etats-Unis et le Canada. Ces quatre pays représentent les trois quarts de la production mondiale. Les Etats-Unis et l'Angleterre contrôlent plus de la moitié des mines d'or dans le monde.

Mais la production de l'or a très peu d'importance en cas de guerre. Elle ne représente actuellement, c'est-à-dire en période de production normale, que 5% du stock de l'or. C'est ce dernier qui seul constitue une force véritable.

Il est difficile d'évaluer le stock mondial de l'or, car de nombreux acheteurs de l'or échappent à la statistique. Mais la plus importante partie de l'or mondial est entre les mains des Instituts d'émission. Le total des réserves métalliques de ceux-ci peut donc donner une idée très nette de l'importance du stock mondial.

Les réserves métalliques, comprenant les encaisses de 57 banques nationales, s'élevaient à 20,875,000 kilogrammes d'or en 1936, en progression de 4,7% par rapport à 1935 et de 2,5% par rapport à 1934. Elles n'ont pu par conséquent s'accroître au cours de l'année 1937 de plus de 5%. Quelles sont les parties de ce stock mondial dont pourraient actuellement disposer les trois grandes démocraties et les trois pays totalitaires ?

Le tableau suivant répond à cette question (d'après les réserves d'or des banques centrales du mois d'octobre et en chiffres arrondis) :

PAYS DEMOCRATIQUES	Or fin
Etats-Unis	12,187,500 kilog.
Angleterre	2,130,100 "
France	2,106,500 "
Total	16,424,100 "

PAYS TOTALITAIRES	Or fin
Allemagne	120,350 "
Italie	376,150 "
Japon	240,600 "
Total	736,100 "

Plus de 16,000 tonnes d'or d'un côté, à peine 736 tonnes de l'autre. Cette écrasante supériorité des démocraties ne devrait-elle pas inciter les pays totalitaires à pratiquer une politique de paix ? Si au lieu de réclamer des territoires, ils se contentaient de réclamer une meilleure distribution internationale de l'or, c'est-à-dire du crédit, ils auraient beaucoup plus de chances d'obtenir rapidement les produits et matières premières qui leur font défaut. C'est ce que le docteur Schacht conseillait au IIIe Reich, qu'il voulait ramener dans le circuit de l'économie mondiale. Le Reichsführer et le général Goering ont préféré la politique autarcique, imitée également par l'Italie et par le Japon. Cette politique autarcique implique des ambitions territoriales. La preuve en est dans le fait que le Japon, pour ne plus avoir à acheter les principales matières premières aux Etats-Unis et à l'Empire britannique, est en train de conquérir les régions riches de la Chine.—S. B.

COQUELUCHE CROUP
Soulagement rapide grâce au remède qui se vend le plus au Canada contre la toux et le rhume.
NE COUREZ PAS DE CHANCES
BUCKLEY'S MIXTURE
N'ACCEPTEZ RIEN AUTRE
POUR LA MAUVAISE HALEINE, LA GORGE DES FUMEURS
LES PASTILLES THROAT-AIDS DE BUCKLEY. 10c

ASSEMBLÉES
de
M. Lucien Borne
ce soir à 8 h. 30
Salle BERTHELOT
DIMANCHE SOIR
Salle ROYALE
860, rue St-Vallier
(près du marché St-Pierre)
AVIS IMPORTANT — Ce soir et dimanche soir, des orateurs adresseront la parole dans tous les comités de Lucien Borne.

CKAC

MONTREAL

4.00 p.m.—Sing and Swing (CBS)
4.30 p.m.—Serenade Tzigane
4.45 p.m.—Programme de musique Moderne
5.00 p.m.—Les événements sociaux
5.15 p.m.—Sommaire
5.30 p.m.—Chant et musique—Barbara Davies, soprano, Séverin Moisse, pianiste
5.45 p.m.—Le programme du foyer Sketch Artistes invités, Giulio Romano et orchestre
6.15 p.m.—Le Don Juan de la chanson
6.30 p.m.—Radio-reportage
6.45 p.m.—Extra, Extra—Sketch
7.00 p.m.—Musique pour madame
7.15 p.m.—Le curé de village
7.30 p.m.—En chantant dans le vivoir
8.00 p.m.—La page Féminine
8.30 p.m.—Radio Encyclopédie
9.00 p.m.—Radio-Théâtre, de Hollywood (CBS)
10.00 p.m.—Vos mélodies favorites —Alex Lajoie et un ensemble musical
10.15 p.m.—Radio-journal
10.25 p.m.—Nouvelles d'autrefois
11.00 p.m.—Allo, Allo, les sports !
11.30 p.m.—Sammy Kaye et orch. (CBS)
12.00 a.m.—Jack Crawford et orch. (CBS)
12.30 a.m.—Orrin Tucker et orch. (CBS)

La course de chiens

Bob Bowman de Radio-Canada fera un reportage de la course de chiens qui aura lieu à Québec lundi 21 février.

M. Bowman racontera de 1 heure à 1 h. 15 le départ des concurrents et de 3 heures à 4 heures les principaux faits de cet événement sportif.

Ce reportage sera diffusé par les postes de Radio-Canada, ceux du Mutual Broadcasting System et de la National Broadcasting Company.

La Science pour tous

M. Claude Melançon, publiciste français du Canadien National, donnera une causerie à Radio-Canada, le samedi, 19, à sept heures et demie, sous la rubrique "La Science pour tous".

M. Melançon dont on connait les travaux de vulgarisation sur la zoologie, parlera des poissons.

Lundi suivant, à la même heure, M. l'abbé Ovila Fournier, de l'Université de Montréal, parlera du monde des insectes.

Emission de Paris

Dimanche après-midi à 1 h. 30, le poste CKAC relaiera une émission diffusée de Paris, France. Mme E.-A. Mowrer, auteur de "Journalist's Wige" et épouse du correspondant étranger du Chicago Daily News, prononcera une causerie de quinze minutes où elle entretiendra ses auditeurs des aventures de la vie de l'épouse d'un journaliste. Cette causerie sera suivie plus tard d'une autre sur le même sujet. Deux semaines après cette émission, Mme Reynolds Packard, épouse du correspondant de l'"United Press", racontera les aventures qui lui sont arrivées au cours des guerres éthiopienne et espagnole. Cette prochaine émission sera diffusée de Genève.

Causeries féminines

Cinq femmes de renommée internationale, parlant de cinq pays différents discuteront du "Rôle de la femme dans les temps modernes" au cours d'une émission spéciale qui sera diffusée des studios de la N. B. C., à New-York, le vendredi, 25 février,de 3 heures à 3.30 p.m. heure de l'Est. Les conférencières seront: Mme Franklin D. Roosevelt, qui parlera de Washington; Lady Astor, première femme à faire partie du Parlement britannique, qui se fera entendre de Plymouth, Angleterre; Mme Havaldan Koht, épouse du ministre des Affaires Etrangères de Norvège qui parlera d'Oslo ; Mme Olivia Rossetti Agresti, nièce de Dante Gabriel et Christine Rossetti qui nous dira de Rome, "ce qu'est le rôle de la femme sous un gouvernement fasciste ; et le Dr Renée Girod, qu'on entendra de Genève, et qui parlera de la "femme dans les affaires internationales.

Ce programme qui sera donné sous les auspices de la Fédération Internationale des femmes d'Affaires et Professionnelles, fait partie du programme de l'"International Day" qui sera célébré simultanément dans les 25 pays du monde où existent des filiales de la Fédération.

Récital de piano

Mlle Gabrielle Langlois, pianiste virtuose, se fera entendre dans un récital, demain soir, à 10 h. 45 dans les pièces suivantes : 1, Fantaisie-Impromptu op. 66 Frédéric Chopin; 2, Romance sans paroles (Drangosch); 3, Mazurka, J.-Arthur Bernier.

UN SKETCH

Les étudiants de l'Université Laval offriront un intéressant programme radiophonique à Radio-Etat, ce soir, de 7 heures à 7 heures 30. Au cours de cette émission, les Carabins interpréteront un sketch des plus comiques intitulé : "Démoniade".

La décadence de l'ancien régime

Ce que coûta à la France une favorite

M. le lieutenant-colonel Henri Carré, dont nous avons naguère loué l'étude sur Sully, lequel fut, en plusieurs circonstances, le mentor d'Henri IV, a abordé, depuis, des sujets moins austères; il a décrit les flirts de la duchesse de Bourgogne, puis les désordres parfois crapuleux de la duchesse de Berry, fille du Régent, et récemment il nous a donné une biographie de la marquise de Pompadour.

Il a témoigné d'une certaine indulgence envers cette favorite de Louis XV, en considération de la protection qu'elle a accordée aux philosophes qui l'encensaient — tel Voltaire — et aux artistes qu'elle employait à décorer de tableaux et de sculptures ses luxueux appartements, ses châteaux et ses parcs. Il nous l'a montrée s'intéressant aux choses de la politique, auxquelles rien ne l'avait préparée avant qu'elle ne devint la favorite du roi. Il est possible qu'elle ait fait preuve d'intelligence et de goût en ces divers domaines; mais si nous nous élevons à des considérations plus générales, en dégageant les conséquences du rôle important qu'elle a joué, nous constatons qu'elle a contribué pour beaucoup à précipiter la décadence de l'Ancien Régime, et qu'en cela elle a été néfaste à la France et à la monarchie.

Nous avons fait le compte dans un de nos articles de ce qu'a coûté au pays celle qui lui succéda auprès du roi, Mme du Barry. Le livre de M. Carré nous permet de dresser le même bilan pour Mme de Pompadour; compte et bilan qui, dans l'un et l'autre cas, ne pouvaient être que largement approximatifs, puisqu'ils ne tiennent pas compte de dons en espèces qui nous échappent lorsqu'ils n'ont pas été marqués par des actes authentiques ou retenus par des mémoralistes ou des correspondances. Pour Mme de Pompadour, tenons-nous-en à ce que nous dit le lieutenant-colonel Carré en un livre d'ensemble qui ne traite pas spécialement cette question.

x x x

Dès que sa situation fut devenue "un office public", selon son expression, elle voulut faire disparaître une tare qui, depuis un certain nombre d'années, deshonorait son père, François Poisson. Vingt ans auparavant, il avait été condamné à la potence et n'avait été pendu qu'en effigie parce qu'il avait mis la frontière entre lui et la police du roi; il avait commis des malversations dans l'approvisionnement en blé de la capitale menacée de disette (1725). Pour réhabiliter ce fraudeur, elle lui fit donner des lettres de noblesse et un blason portant "deux poissons adossés en forme de barbeaux d'or sur fond de gueules", et en même temps, pour bien dorer les barbeaux, la terre de Marigny qui appartenait à la couronne et 40,000 livres pour payer ses dettes.

M. Carré nous dit que le rôle de Mme de Pompadour ne consistait pas seulement à satisfaire la luxure du roi, mais aussi à le distraire sans cesse de son ennui perpétuel par des plaisirs toujours nouveaux.

Elle lui fit deux théâtres où elle était en même temps régisseuse, directrice de la troupe, actrice et, à l'occasion, cantatrice. Ces distractions données au roi et à quelques privilégiés étaient coûteuses.

Pour l'aménagement des deux salles, la décoration, la machinerie et les accessoires, les 255 costumes neufs créés pour les artistes et les 243 coiffures de dames — Mme de Pompadour n'avait pas joué moins de 30 rôles différents, — il en avait coûté plus de 100,000 écus. Les frais de la dernière saison (une seule saison) dépassaient 230,000 livres.

Presque tous les jours Louis XV soupait chez Mme de Pompadour, qui lui donnait le plaisir d'une nourriture abondante et raffinée et les agréments d'une société de convives aux moeurs faciles.

Ses repas ne comprenaient pas moins de 48 plats, chiffre d'ailleurs fixé par les usages de bon ton (dit M. Carré pour nous faire digérer ces 48 plats), à savoir 4 potages, 8 hors-d'oeuvre, 4 grandes et moyennes entrées, 8 plats de rôt, 4 plats de salade, 16 entremets froids et chauds. La marquise s'ingéniait à trouver des mets raffinés, dont Louis XV se montrait particulièrement friand. Après avoir dégusté le potage à la Pontchartrain ou le potage à la Villeroi, les invités s'attaquaient aux brochets à la polonaise et à la dure (?) de saumon au four; puis venait le tour des cailles à la Saintonge, des ramereaux à l'impromptu, des cervelles à la Matignon, des langues de mouton à la Saint-Herem et même, pour certains amateurs, des estomacs d'oiseaux de rivière à la rocambole.

Depuis sa liaison avec la marquise, le roi ne se confessait pas, car il savait que l'absolution lui serait refusée par son confesseur Jésuite, mais il faisait maigre les jours prescrits; la marquise savait lui rendre l'abstinence douce avec "des ragoûts aux langues de carpes, des rotisseaux d'anchois, des oeufs brouillés de perdrix, des perches à la hollandaise, des morues à la crème, des lottes à l'allemande avec des crêtes au fenouil, des épinards à l'essence, des choux-fleurs au parmesan, des pains aux champignons et des beignets de blanc-manger."

Mme de Pompadour était aussi experte en art culinaire qu'en musique et qu'en art dramatique.

Quand le roi était content, il le manifestait par des dons de riches parures, de beaux domaines ou de châteaux; un jour, ce fut le don du château et du domaine de Crécy, puis celui de la maison de Montretout, près de Paris; puis, pour 260,000 livres, celui d'un château voisin de Saint-Cloud, La Celle.

"Bien qu'elle ne le regardât que comme un simple pied-à-terre, elle y fit pour 68,000 livres de travaux divers." Le 24 juin 1748, en l'honneur de la fête de la marquise (Jeanne Poisson), Louis XV lui donna un diamant qui valait 80,000 livres. Six mois plus tard, pour le 1er janvier 1749, c'était un nouveau cadeau consistant en des "tablettes garnies de diamants qui portaient au centre l'écusson fleurdelysé des Bourbons, en pierres précieuses, et aux quatre coins, formés de rubis, les tours qui figurent sur les armoiries de Mme de Pompadour. Et quand, de sa blanche main, elle ouvre cette précieuse gaine, elle y trouve un billet de 50,000 livres, payables au porteur sur le Trésor".

A Fontainebleau, Louis XV lui avait assigné un appartement avec une écurie pour six chevaux, une remise pour la calèche et le phaéton, une basse-cour avec quatre poulaillers pour diverses espèces de pondeuses, une étable pour trois vaches et une ânesse.

En septembre 1749, le roi organisa pour sa favorite un voyage triomphal au Havre. "Il en avait coûté un million de livres aux provinces traversées, dont 150,000 à la ville du Havre... Et certains ne se génèrent pas pour trouver scandaleuse cette promenade de Mme de Pompadour "pour lui faire voir la mer et manger du poisson frais" à de si grandes dépenses."

Presque en même temps se poursuivait la construction du château de Bellevue, sur un terrain de la Couronne que Louis XV donna à Mme de Pompadour. "En raison de la nature sablonneuse du sol, il fallut creuser les fondations à 120 pieds et procéder à des terrassements considérables... 800 ouvriers furent mis en chantier.. En dépit de la hâte avec laquelle ils furent poussés, les travaux ne durèrent pas moins de deux ans." Les aménagements et l'ameublement, en particulier celui du théâtre, demandèrent des sommes énormes.

Les années suivantes, de nouvelles acquisitions et de nouvelles constructions engloutirent des sommes considérables, toujours données par le roi à Mme de Pompadour.

Son hôtel de Versailles, voisin du château, avait coûté 300,000 livres, et son Ermitage 210,000; l'Ermitage de Fontainebleau, 216,000, et celui de Compiègne 300,000. A Crécy, elle avait dépensé 700,000 livres pour la transformation des bâtiments et 300,000 pour l'agrandissement du domaine. Pour les seuls travaux de Bellevue, il en avait coûté 2,520,000 livres et plus d'un million pour la décoration... Toutes ces maisons ne suffisaient pas à Mme de Pompadour. En 1757 elle loua à M. de la Vallière le beau château de Champs, tout meublé, pour 12,000 livres par an, et un domaine à Saint-Ouen, qui appartenait au duc de Gesvres. En trois années, elle trouva moyen d'y engloutir 500,000 livres.

Une autre acquisition fort coûteuse fut pour 300,000 livres, celle de la seigneurie de Sèvres, qui étendait sa haute et basse justice autour de Bellevue.

Elle acheta le marquisat de Ménars-en-Blésois et celui de Bret en Limousin, pour lequel, après un procès, elle dut payer 350,000 livres.

En 1752, elle voulut une résidence à Paris, et elle y acheta d'abord une partie de l'hôtel Pontchartrain, puis "le magnifique hôtel du comte d'Evreux, au faubourg Saint-Honoré, qu'elle paya 750,000 livres..

Des travaux et des aménagements y furent entrepris, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage. Le mobilier fut également renouvelé. Pour sa chambre à coucher, Mme de Pompadour commanda à Lyon des rideaux d'une soie merveilleuse qui lui coûtèrent 5,000 livres chacun.

Les jardins qui entouraient l'hôtel furent pareillement bouleversés, et on y dégagea la perspective en abattant quelques beaux arbres des Champs-Elysées. **La marquise voulait même empiéter sur la promenade publique pour se faire un potager.** Mais devant le mécontentement des Parisiens, elle renonça à son projet.

Outre cela, le roi lui faisait une pension de 72,000 livres, qui fut d'ailleurs réduite. En 1748, c'est-à-dire quatre ou cinq ans après son installation à la cour, elle avait 100,000 livres de rentes sur de bonnes terres, et pour l'année 1749 le contrôleur des finances avait réglé 700,000 livres de ses dépenses personnelles".

Peu de temps avant sa mort, elle fit faire un inventaire de sa fortune. Parmi ses plus importants articles, M. Carré a relevé ceux-ci :

	Livres
Vaisselle d'argent	537,000
Vaisselle d'or	150,000
Porcelaines anciennes	160,000
Diamants et bijoux	1,783,000
Cassette contenant 96 boîtes d'or émaillées	394,000
Voyages du roi, comédies, opéras et fêtes diverses	4,005,000
Dépenses de bouches et frais généraux	3,500,000
Chevaux d'attelage et de selle, voitures et chaises à porteurs	1,800,000
Fourrage et nourriture des chevaux	1,300,000
Pour toute ma livrée dans toutes mes maisons	250,000
Batterie de cuisine	66,000
Dépenses de la bougie	660,000
Falots et chandelles	150,000
Garde-robe	350,000
Mes menus plaisirs et en me satisfaisant	1,338,000
Pensions faites durant ma vie	229,000
Dons et présents aux dames	460,000
Générosités à mes concierges et à mes femmes de chambre	100,000
Réglé les affaires de mon père	400,000
Le total de cet inventaire (dont nous n'avons donné que quelques articles) est de	23,213,000

A vrai dire, il est tellement impressionnant qu'on est tenté de l'expliquer par une faute d'écriture dans le document ou une faute d'impression dans le livre de M. Carré. Il était à peu près admis, avant-guerre, qu'il fallait multiplier au moins par 3 les livres qui ont précédé le franc pour se faire alors une idée de leur valeur; que serait-ce aujourd'hui avec le franc Poincaré, puis avec le franc Auriol?

L'étonnement croit encore quand on pense que Mme de Pompadour n'avait reçu de sa famille aucune fortune puisqu'elle fit payer par Louis XV les dettes de son père, et que dès lors cette fortune immense fut accumulée en dix-neuf ans, puisque, déclarée favorite en mars 1745, Mme de Pompadour mourut le 15 avril 1764. On pourrait l'expliquer en partie en supposant que la favorite reçut aussi des sommes d'argent des personnes de la cour ou de la haute finance, telles que les frères Paris avec lesquels elle était en relations étroites, qui la payaient de son appui auprès du roi.

Quant à elle, elle ne s'inquiéta pas de l'énormité de telles sommes, prélevées sur la France puisqu'elle écrivait en 1755, au milieu de sa carrière, si on peut s'exprimer ainsi :

Ce que j'ai m'a été donné sans que je l'aie demandé. Les dépenses faites pour mes différentes maisons m'ont beaucoup fâchée. **Ca a été l'amusement du maitre; il n'y a rien à dire.** Mais si j'avais voulu des richesses, tout cet argent m'aurait produit un revenu considérable. Je n'ai jamais rien désiré pour moi et je défie la fortune de me rendre malheureuse. La sensibilité de mon âme pourrait seule en venir à bout. J'ai au moins cette consolation de penser que **le public fait cette réflexion et me rend justice.**

La consolation! Pauvre femme! est-on tenté de dire, comme on disait de Tartuffe: le pauvre homme!

Pour le coup, malgré l'indulgence dont il a fait preuve en certains passages de son livre envers Mme de Pompadour, M. Carré lui répond: "La pauvre marquise, à cet égard, nourrissait de grandes illusions. Ses ennemis la traitaient de sangsue et, taxant toutes ses largesses de folles prodigalités, lui reprochaient de s'enrichir fabuleusement de la misère des pauvres gens.

De tels gaspillages mettaient le Trésor à sec. C'est ce qu'écrivait le ministre de la Guerre, d'Argenson: "On ne paye plus aucuns gens dans la Maison du roi. Il est déclaré que ceux du Conseil des ministres ne seront payés qu'au bout de trois ans, et ceux des bureaux au bout de cinq. Cependant, les ballets de Bellevue coûtent prodigieusement. On donne des habits neufs à tous les acteurs, et la dernière soirée a coûté plus de cinquante mille écus" (soit 300,000 francs d'alors).

Si Louis XV, que l'on appelait le Bien-Aimé avant le règne de Mme de Pompadour, finit dans une telle impopularité que, pour conduire son corps de Versailles à sa sépulture de Saint-Denis, on se crut obligé d'éviter la traversée de Paris, et si, malgré cette précaution, ses funérailles provoquèrent des insultes à sa mémoire, soyons assurés que les sommes colossales que lui coûta l'instrument de ses basses jouissances y furent pour beaucoup.

Jean GUIRAUD.

(La Croix)

Hélas ! Comme la neige

La neige est blanche. Tellement blanche qu'il n'y a rien de plus blanc. Et qu'avec les lys elle est le symbole de la parfaite blancheur... La neige est aussi blanche que le charbon est noir, et les nègres aussi. Ce qui n'est pas peu dire.

La neige est blanche et c'est pourquoi elle est belle. . . Comme les vêtements de Jésus transfiguré elle est si blanche qu'aucun foulon sur la terre ne peut blanchir de la sorte" (Marc. X, 2).

Blanche, et, quand elle tombe, légère de poids, douce au toucher . . .

Mais, à force, elle se salit; elle grisonne comme de la barbe d'homme . . . Elle attrape la poussière et la fumée des villes. Elle est alors beaucoup moins belle à regarder . . .

Puis, à force, elle se durcit. Au froid qui dure; sous les pieds des passants. Elle devient de la glace. Elle devient de la pierre qu'il faut briser à coups de pioche.

Puis elle devient glissante. Ce qui permet aux vieilles dames et aux jeunes élégantes, avec plus ou moins de grâce, de s'allonger dessus, au risque de se casser une jambe et d'en être pour une solennelle humiliation.

Et elle peut devenir de la boue. . . Voir les rues au moment de la fonte des neiges . . . Pauvres souliers! Pauvres bas de soie! . . . Et l'on dit, sans calomnie: "C'est dégoûtant!" Certes!

Sur ce, tristement, on songe qu'il en est parfois des âmes comme de la neige.

D'abord si blanches, si légères, si douces au contact!

Et la vie, sur elles, contre elles, joue son mauvais jeu, malpropre ou cruel.

Quand elle joue son jeu cruel, les âmes se resserrent, se durcissent, se pétrifient. Elles deviennent brutales comme la vie.

Quand elle joue son jeu malpropre, les âmes deviennent sales. Elles sont de la boue maintenant. Là encore, c'est dégoûtant . . . On a honte, au souvenir, du passé pur, et par comparaison.

Sans compter les âmes qui deviennent glissantes. C'est-à-dire que leur fréquentation est occasion de chute. Elles sont un passage dangereux. Attention! N'allez pas par là, imprudente! Vous tomberiez tout de votre long sur la route morale... Attention, ça glisse! Et on a oublié de mettre du sable . . .

Sur ce, bonjour! Vous avez de quoi méditer cinq minutes en mêlant à mes réflexions vos expériences et vos souvenirs.

Fr. M. A. BELLOUARD, O.P.

TOMBOLA

A la Salle Paroissiale du St-Esprit, grande Tombola du 21 février, au 27 février, organisée par les Dames du Tiers-Ordre et au profit des oeuvres paroissiales.

Amusements de toutes sortes, bingo, roue de fortune, pêche, euchre, restaurant, liqueurs, cigares, cigarettes, crème à la glace. Très beaux objets offerts en vente à des prix très bas. La salle est ouverte l'après-midi, de 2 heures à 5 heures, et le soir, de 8 heures à 11 heures.

Ouverture lundi soir, le 21 février et clôture, le samedi, 26 février. Bienvenue à tous. — Communiqué.

Variétés Musicales à la Salle St-Pierre



Mlles ALINE PAQUET, RITA, JACQUELINE et CARMEN THIBAUDEAU, figurantes dans des danses espagnoles et italiennes, qui sont au programme dans le grand événement des Variétés Musicales, à la salle St-Pierre, les 22 et 23 février. Ces danses sont accompagnées d'orchestre, et ont lieu au milieu de décors adaptés et de jeux de lumière féeriques.



LE VERDICT DU JURY

"L'Indigestion Acide" Prend Vite Fin

Quand vous alcalisez l'excès d'acidité de l'estomac avec Phillips



Si vous voulez vous débarrasser de l'indigestion acide en quelques secondes, faites ceci :

Prenez deux tablettes de Phillips —qui équivalent en effet "alcalisant" à deux cuillerées à thé de liquide Phillips en bouteille. Aussitôt vous vous sentez soulagé des "gaz", nausée, "ballonnement" causés par l'hyperacidité. Les "maux de tête acides", "haleine acide", estomac suracidifié disparaissent à l'instant. C'est la méthode rapide par excellence pour faire cesser votre propre tourment—et pour éviter d'offenser les autres.

Soyez bien sûr de mentionner Phillips —ainsi vous obtenez le véritable Lait de Magnésie Phillips— soit sous forme de tablettes ou liquide— connu dans le monde entier pour son action rapide.

POUR PORTER SUR SOI

Se vend maintenant en tablettes minuscules— dont chacune équivaut à une cuillerée à thé de véritable Lait de Magnésie Phillips.



Fabrication canadienne

L'étrange affaire du "Bar U Ranch"

(Suite de la page 7)

"... de la DEMANDERESSE !" Mme Archer gagna son procès contre la compagnie d'assurance et reçut le double du montant de la police, parce que la cour fut d'opinion que la mort de son mari avait été accidentelle.

Il n'y a rien d'extraordinaire dans ce paiement en double d'une police d'assurance. Bien des compagnies d'assurance l'incluent dans leurs contrats, mais il est extraordinaire qu'une affaire comme celle-là soit classée comme "accidentelle".

Dans sa péroraison, le juge dit : "Même si Archer savait que les hommes étaient armés et qu'ils étaient en état d'ébriété, il n'avait aucune raison de croire que s'il entrait dans la pièce, étant parfaitement inconnu de ces hommes, il serait tué sans provocation. Après avoir tout bien considéré et avoir revu avec soin tout le dossier, nous en venons à la conclusion que la mort de John Archer fut accidentelle dans le sens que la police d'assurance donne au mot accident."

Avant d'en venir à un règlement final, cette affaire fut portée devant la cour suprême où le même verdict que dans la cour inférieure fut rendu.

Si l'on désire avoir une preuve de l'authenticité de cette affaire, on n'aura qu'à envoyer une enveloppe affranchie et adressée à "Bela Lanan, reporter judiciaire."

Commençant la semaine prochaine :

L'étrange affaire de "Monsieur Personne"

Suivez ces récits, qui paraissent chaque jour dans votre journal.

"LA PASSION"

Nous avons eu l'occasion à maintes reprises, de voir des troupes étrangères interpréter sur nos scènes locales, ce spectacle grandiose qu'est LA PASSION mais jamais il nous fut offert d'apprécier le talent de nos artistes québecois réunis pour nous faire vivre quelques périodes de la vie de Jésus.

Enfin on nous informe que LA PASSION sera présentée au cours de la semaine Sainte, à la salle St-Pierre, au profits des oeuvres de la paroisse St-Joseph.

Nos meilleurs artistes ont déja commencé les répétitions, et s'il faut en juger par la distribution, le succès artistique est assuré. La construction des décors est en marche, et les costumes devant habiller plus de cent figurants, seront appropriés.

Souhaitons aux organisateurs le plus franc succès.

(communiqué)

Tout le monde parle de "Soeur Blanche"

Tout le monde parle du grand gala de "SOEUR BLANCHE" qui sera donné à la salle paroissiale St-Malo, le mardi 22 février prochain, sous le distingué patronage de M. le Chanoine F. X. Lamontagne V.F. Curé, et de M. l'abbé Louis Chabot, à l'occasion du 30ième anniversaire théâtral de M. Arthur Boudreault, le sympathique et dévoué directeur de la troupe.

Ceux qui ont vu le spectacle de "SOEUR BLANCHE" voudront le revoir et les autres personnes ne perdront pas cette chance unique de voir cette pièce, dont la popularité s'affirme de plus en plus.

La distribution est remarquable. Yvonne Grondin qui a joué le rôle plus de cent fois, affirmera encore une fois son talent. Yvonne Pageau tiendra le rôle de Laurence, la soeur rivale. Rollande Marquis celui de Soeur Thérèse et du cote masculin, Charles-E. Harpe l'auteur, sera dans la peau de l'aviateur Gérald; le jubilaire Arthur Boudreault, vous amusera dans le rôle de Nicolas le jardinier ; Paul Lavoie est l'interprète idéal de Monseigneur Dinan; Arthur Fortin jouera De Vaucluse avec toute la sincerité qu'on lui connait ; Phil Bouchard fera son apparition dans le rôle de Lucien qu'il a créé en 1935. Rosaire Bussières a accepté par complaisance de personnifier l'agent du Mont Deuis.

Une nombreuse figuration, des costumes somptueux, des décors splendides et surtout l'adaptation musicale, basée sur les thèmes de l'Ave Maria de Gounod et du "Crucifix de Faure", par l'orchestre Lapointe-Chartier feront de ce gala l'un des événements les plus mémorables de la saison.

Les cartes sont en vente au magasin de Mlle R.-A. Cloutier 1131 rue ST-VALIER et elles s'enlevent rapidement. Hâtez-vous de vous procurer la vôtre et que le mot d'ordre soit : A ST-MALO, "SOEUR BLANCHE" le 22 Février prochain.

(Communiqué)



CHAQUE FILAMENT DÉGAGE UNE *saveur* SANS ÉGALE.

TABAC À PIPE AROMATIQUE

ROSE QUESNEL
DOUX ET NATUREL



Paquets de 10c et boîtes métalliques d'une demi-livre

● Ce bon vieux tabac à pipe est entièrement Canadien. Planté par des Canadiens — produit et traité scientifiquement en des ateliers propres et bien aménagés. Préféré des Canadiens depuis au-delà de 30 ans. Aucun autre tabac Canadien ne possède une saveur aussi riche, aussi douce aussi veloutée.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED

L'INONDATION DEPEUPLE UNE VILLE



Voici une photographie de la ville de Watsonville, en Californie, sise dans la vallée de la rivière Palaro. Plus de mille personnes ont dû quitter leurs demeures envahies par les flots.

Admission des aveux de l'accusé Faucher

Le juge Laetare Roy, qui préside l'enquête préliminaire d'Emile Faucher, de la Tuque, accusé de tentative de meurtre, entend sous réserve les aveux de l'inculpé aux agents. — Déposition de madame Emile Faucher.

UN RECIT DE L'INCENDIE

L'épouse d'Emile Faucher, accusé de tentative de meurtre, a rendu un témoignage très sobre sur l'incendie où elle faillit périr avec cinq de ses enfants pendant la nuit du 30 décembre à la Tuque. Elle a raconté simplement qu'au moment où elle se mettait au lit, elle avait entendu un bruit de pas dans le hangar et que le chien avait aboyé. Presqu'aussitôt elle vit une lueur. Toutes les issues de la maison étant bouchées, elle dut sortir avec ses enfants par une fenêtre. Au début de la soirée, madame Faucher s'aperçut que le chien avait été enfermé dans l'école, en face de leur maison. La plus vieille des enfants alla chercher le chien auquel tous doivent la vie. Le juge L. Roy n'a admis le témoignage de l'épouse de l'accusé que sous réserve. A la reprise de l'enquête, lundi, il décidera si ce témoignage doit être partie de la preuve de la Couronne.

Le chef de police Fortin, de La Tuque, a affirmé que les aveux faits par Faucher au détective Gauvin, de la sûreté provinciale, en sa présence, avaient été précédés d'une mise en garde. Faucher déclara alors que le 23 décembre, de concert avec Emile Gagné, il avait fixé au 30 décembre la date du feu et qu'il avait assuré la vie de cinq de ses enfants dix jours avant cette convention. Le soir de l'incendie, Faucher avec trois de ses huit enfanas ne couchait point à la maison.

A la demande de Me Noël Dorion, l'épouse de Faucher raconte ainsi l'incendie que son mari aurait fait allumer par Gagné afin de toucher le montant des assurances-vie de cinq de ses enfants: "Au début de la soirée, je constatai que le chien ne rodait pas autour de la maison. Je m'aperçus bientôt qu'il était enfermé dans l'école qui est de l'autre côté du chemin.

—Quand avez-vous fait ces constatations ?

—Lorsque j'ai réalisé que la nuit s'en venait. Ma petite fille alla chercher le chien.

—A quelle heure vous êtes-vous couchées ce soir-là ?

—A 10 heures 20. j'étais encore dans la cuisine. Je suis montée en haut. J'étais couchée depuis cinq minutes lorsque j'entendis du bruit, le pas d'un homme dans le hangar.

—Après avoir entendu du bruit?

—J'ai entendu aboyer le chien. Ça c'est fait vite. J'ai vu une lueur.

—D'où venait le feu ?

—Du hangar. Le feu s'est vite propagé.

—Qu'avez-vous fait ?

—Je suis allée chercher mon bébé, j'ai pris un autre enfant dans mes bras. Et je suis sorti par la fenêtre.

—Et les autres enfants?

—Je suis sortie avec les deux plus jeunes. Et ma plus vieille a réveillé les deux autres. Ma petite fille m'a dit que j'étais remontée chercher les deux autres.

—Et dehors ?

—Ma petite fille m'a demandé de sortir la petite "sleigh" J'ai brisé le bois de la fenêtre à coups de chaise, afin de la sortir "la sleigh". J'y installé les enfants, plus jeunes afin de les amener à l'école où nous nous sommes réfugiés.

—Comment étiez-vous habillée ?

—Tous mincement, les enfants étaient pieds nus.

—Pouviez-vous sortir autrement que par la fenêtre?

—Non.

—Pourquoi êtes-vous allée à l'école?

—C'était la plus proche maison. Nous n'avons pas pu allumer le poêle de l'école. Il faisait froid.

—Votre mari vous a-t-il parlé ce matin alors que vous alliez rendre témoignage ?

—Il m'a appelé par mon nom et a dit: "tes petits enfants".

Me Alleyn Taschereau questionna alors Madame Faucher sur la position du poêle dans la maison, le plan de la maison. Il lui demanda s'il n'était pas vrai que Faucher et trois enfants étaient aller voir les grands parents à l'occasion des fêtes. A cela elle répondit qu'il était en effet convenu que Faucher coucherait chez les grands parents avec les enfants et que ceux-ci au Jour de l'An garderaient la maison pendant, qu'avec lui, elle serait allée à la réunion de famille.

Voici maintenant le compte rendu de la séance de l'avant-midi. Les révélations faites par les témoins entendus forment une preuve sérieuse contre l'accusé.

Son complice Emile Gagné, qui aurait sur promesse, d'une récompense de $200 mis le feu à la maison de Faucher, a demandé avant de rendre témoignage la protection de la Cour. Il a déclaré à plusieurs reprises pendant son témoignage qu'il avait refusé de mettre le feu selon la demande de Faucher.

Gagné connait Faucher depuis cinq ans. Vers Noël, il l'a rencontré chez un barbier. Faucher lui a alors confié qu'il désirait brûler ses propriétés. "Je lui ai dit que c'était une folie, déclara Gagné, et il me demanda d'aller le voir à sa maison. J'y allai. J'ai alors rencontré la famille. C'était la pauvreté et la misère. Le malheur semblait s'acharner sur elle: un cheval était malade, une vache morte et un mouton venait de se noyer."

Gagné a ensuite raconté qu'il était allé dans le hangar avec Faucher et que celui-ci lui avait renouvelé sa proposition et offert la somme de $200 pour mettre le feu. "Je suis tanné de vivre ici, lui a-t-il dit, ma famille a de la misère et mes enfants font une vie misérable. Si le feu brûlait ça, j'irais vivre en ville". Cette fois. Faucher confia à Gagné qu'il portait $1,800 d'assurances.

Encore cette fois, Gagné aurait refusé de se rendre au désir de Faucher. Il le rencontra encore une fois. Faucher dit alors : "Que tu m'aides ou non, ça se fera pareil."

Le beau-père de Faucher M. St-Louis a révélé que le soir du feu, son gendre était arrivé chez lui avec trois enfants. Il voulait tondre son cheval. St-Louis le mit en garde contre le danger qu'il y avait à tondre un cheval en plein hiver. Puis tard, Faucher exprima le désir de coucher là avec ses trois enfants. Pendant la nuit. St-Louis reçut un téléphone. On lui disait qu'une maison brûlait et que cette maison semblait être celle de Faucher. Il transmit la nouvelle incertaine à Faucher qui dormait. Ce dernier éclata en sanglot.

Me Noël Dorion a également questionné le chef de police de LaTuque, Fortin, et le constable Noël, du même endroit, qui ont corroboré le témoignage du détective Gauvin sur la mise en garde qu'il fit à l'accusé avant de recevoir ses aveux.

L'enquête continuera lundi.

DES OFFRANDES

Le dernier numéro de la "Semaine Religieuse de Québec" publie le communiqué suivant de l'Archevêché :

Offrandes pour le Congrès Eucharistique

Déjà près de trois cents prêtres du diocèse et de l'extérieur ont versé de généreuses contributions pour le prochain Congrès eucharistique national.

Le Comité d'organisation invite respectueusement tous les prêtres à faire tenir au plus tôt leur offrande à M. le chanoine Victor Rochette, président du Comité des finances, Archevêché de Québec.

Archevêché de Québec, le 17 février 1938.

ASSEMBLEE A ST-J.-BAPTISTE

M. René Brulotte, candidat au au siège No 2 du quartier St-Jean-Baptiste, tiendra une assemblée, demain après-midi, à 2 heures, à la salle Berthelot. M. Brulotte invite ses adversaires à aller prendre la parole à cette réunion, à laquelle les dames sont invitées.

VENTE DE BOISSON

Alexandre Lapointe, de Ditchfield, a plaidé coupable, hier matin, devant MM. les magistrats Vézina et Perron à une accusation de vente illégale de boisson. Il a été condamné à un mois de prison et les frais ou à trois autres mois.

MORT DE MINEURS

Sudbury, Ont., 19. — (P.C.) Tom Ulhriski et Oscar Trygger, deux mineurs employés à la mine Ronda Gold, à 100 milles au nord d'ici, ont été tués hier par une explosion qui s'est produite avant le temps prévu, alors qu'ils travaillaient au niveau de 550 pieds.

POWER ET LA COUR D'APPEL DES PENSIONS

Le ministre des Pensions annonce que la Cour d'appel des pensions ne fonctionne pas d'une manière satisfaisante et que son sort sera réglé plus tard. — Bennett défend le tribunal.

PASSES D'ARMES

Ottawa, 19. — (P.C.) La Cour d'appel des pensions, le tribunal de dernière instance pour les anciens combattants désireux d'obtenir une pension, a été la cible de nombreuses critiques, en Chambre des Communes, hier soir, pendant l'étude des crédits demandés pour le ministère des Pensions.

Trois ou quatre députés ont dit que la Cour d'appel devrait être abolie parce que les vétérans n'avaient plus confiance en elle. Le ministre des Pensions, M. C.-G. Power, a dit qu'il serait décidé avant longtemps du sort de cet organisme vu qu'il ne fonctionnait pas d'une manière satisfaisante.

Le leader conservateur, M. R.-B. Bennett, s'est porté à la défense de la Cour d'appel, soutenant qu'elle avait rendu des services à l'Etat et aux anciens combattants. Il a dit que 80 p.c. des cas qui lui avaient été soumis étaient "impossibles".

Le Dr A.-M. Young, député libéral de Saskatoon, a dit que la Cour devait être abolie ou humanisée. Il a dit que de 4,938 cas, elle avait rendu des décisions défavorables dans 4,820 et favorables dans 118.

La Cour, a-t-il ajouté, "ne justifie pas son existence par les services qu'elle rend aux anciens combattants". Il a dit qu'un seul des trois juges était un ancien combattant.

M. L.-A. Mutch, député libéral de Winnipeg-sud, et M. H.-S. Hamilton, député libéral d'Algoma-ouest, a dit que les anciens combattants n'étaient pas satisfaits de la Cour parce qu'elle ne leur accordait pas le "bénéfice du doute". Un autre libéral, M. Robert Finn, député d'Halifax, critiqua aussi la Cour.

Quatre heures s'écoulèrent sur les crédits des pensions, mais quelques-uns seulement passèrent en comité.

M. Howard Green, député conservateur de Vancouver-sud, a dit que la Couronne ne devrait pas avoir le droit d'en appeler contre une pension accordée à un ancien combattant. Un député C. C. F., M. Grant MacNeil, réclama l'abolition de la Cour d'appel.

PROTESTATION DU VATICAN

Cité Vaticane, 19. — (P.C.—Havas) L'"Osservatore Romano" annonçait hier que le Vatican vient de protester auprès de Belgrade contre la décision du gouvernement yougoslave de ne pas conclure de concordat. A la suite d'une longue opposition de l'Eglise orthodoxe serbe, le premier ministre yougoslave Milan Stoyadinovich a annoncé récemment qu'il ne demanderait pas au parlement de ratifier le concordat signé en juillet 1935.

A ST-FIDELE

On annonce pour mercredi soir, le 23 février, un grand euchre-bridge, organisé par les Demoiselles Enfants de Marie, au profit des oeuvres paroissiales. Il y aura plus de 150 beaux prix à gagner, dont quelques-uns sont présentement exposés à l'édifice du Québec Power, rue St-Joseph. Allez les voir.

MORT D'UN ENFANT

M. Gérard Webster, mécanicien, et madame Webster, domiciliés à 399, boulevard Charest, viennent d'être douloureusement éprouvés par la mort de leur fils, Jean-Claude, décédé hier à l'âge de 3 ans et 6 mois. Les funérailles auront lieu lundi après-midi, à 4 heures, en l'église de St-Roch.

UN DISCOURS DU CANDIDAT E.-A. TREMBLAY

M. E.-A. Tremblay, candidat au siège No 1 du quartier Montcalm, répond aux accusations portées par ses adversaires. — Il pose des questions à M. Jules Gingras.

SON PROGRAMME

Dans un discours qu'il prononçait hier soir, au cours d'une grande assemblée tenue à son comité central, M. E.-A. Tremblay, candidat au siège No 1 du quartier Montcalm, a répondu aux accusations de ses adversaires et il a donné en détail la ligne de conduite qu'il entend suivre à l'hôtel de ville. Il a assuré ses électeurs qu'il ne fait partie d'aucun cartel, qu'il appuiera le maire que les contribuables se choisiront et que celui-ci aura sa coopération la plus loyale dans toutes les bonnes mesures qu'il apportera pour le progrès du quartier Montcalm et de la ville de Québec.

Il souligne que pendant son stage d'échevin à l'hôtel de ville il a toujours travaillé pour le plus grand bien de ses électeurs et des contribuables de Québec et qu'il s'est opposé vigoureusement aux emprunts contractés par referendum.

M. Tremblay reproche ensuite à son adversaire, M. Jules Gingras, d'avoir vendu à l'hôpital Civique de Québec pour un fort montant de lait et de crème, d'avoir écarté les petits fournisseurs qui alimentaient cette institution et ainsi profité de son influence pour en faire bénéficier son commerce. Il réfute une accusation de son adversaire à l'effet que durant son terme d'échevin il aurait profité de son mandat pour éviter de payer les intérêts sur ses arrérages de taxes. Puis il cite qu'en 1931 il a payé une somme de $49.49, en 1933 un montant de $94.38 et, qu'au contraire, M. Gingras, en 1933, sur un compte de $1,074.40, n'a payé en intérêt que $2 alors qu'il aurait dû payer $38.50.

M. Tremblay demande ensuite à M. Gingras s'il est vrai qu'en novembre la commission de l'industrie laitière n'a pas ordonné de vendre le lait à pas moins de 10 sous la pinte; que dans les quelques jours qui ont suivi cette ordonnance, il y a eu une entente pour porter le prix du lait, qui aurait dû être de 10 sous, en vertu de l'ordonnance, à 11 sous la pinte et que ce n'est qu'à la fin de décembre, en fait, que M. Gingras était autorisé à majorer le prix à 11 sous, privant ainsi les gens d'une économie d'un sou la pinte pendant près de deux mois ?

L'orateur s'occupe ensuite d'une réduction de $12,000 obtenue par Ste-Foy de la ville de Québec, après avoir été mise en demeure de payer $24,000, et demande à M. Gingras pourquoi il n'a alors rien dit. Son frère était maire de Ste-Foy. Mais cette question n'est pas encore réglée. "Est-ce que l'on escompte quelque part votre retour à l'hôtel de ville ?"

M. Tremblay demande à M. Gingras pourquoi il a protesté contre l'imposition d'une taxe de $500 sur

(Suite à la page 12 1ère col.)

AVIS AUX CONTRIBUABLES

De faire réparer leurs chantepleures et cabinets.

Les autorités municipales de cette ville demandent aux contribuables de voir à réparer ou faire réparer leurs chantepleures ou cabinets qui sont défectueux, car dans huit jours, l'Inspecteur de la Cité ira faire un examen et une inspection dans tous les logements, et fera rapport des défectuosités qu'il aura constatées, et dans ce cas, la Cité fera faire les réparations nécessaires aux frais et dépens du propriétaire ou du locataire en défaut.

JEUNE FILLE ARRETEE

Les agents de la station de police No 10 ont arrêté, hier soir, dans le quartier Limoilou, une jeune fille accusée de vol de lingerie. C'est la seule arrestation qui a été opérée hier, par la police municipale.

ETUDIANTS HONGROIS

Les Pères Franciscains de l'Alverne comptent actuellement au nombre de leurs étudiants un Hongrois, en la personne du Frère Primus Pompar, qui est arrivé ces jours derniers à Québec, où il terminera ses études philosophiques.

C. H. Parkes prend part à la convention de Charis Co.

C. H. Parkes, gérant de la succursale québecoise de Charis Limited assistera à la convention annuelle des gérants de la compagnie au Canada qui tient présentement ses assises à l'hôtel Royal York de Toronto. La convention servira tout d'abord d'occasion pour exposer les nouveaux modèles et tissus de la saison.

Une réunion similaire a eu lieu récemment à New-York au Waldorf Astoria et tous les nouveaux modèles qui y ont passé en revue ont soulevé beaucoup d'enthousiasme. Une visite aux établissements canadiens de la compagnie sera aussi faite par les membres de cette vaste organisation nationale. (c).

LES EMPLOYES DE GARAGES

Le syndicat national catholique des employés de garages et de stations de service tiendra une très importante assemblée mardi soir, à 8 heures, au secrétariat, 17, rue Caron. Tous les membres sont invités à y assister, ainsi que les ouvriers qui travaillent dans les postes d'essence, et, en général, tous ceux dont l'emploi se rapporte à l'automobile. Au cours de l'assemblée les officiers donneront un rapport de l'entrevue qu'ils ont obtenue le 9 février du ministère du Travail. Au cours de cette entrevue ils se sont prononcés contre un amendement à leur contrat collectif qui avait été présenté par quelques patrons. On sait que les signataires du contrat sont actuellement au nombre de 40.

"On parle de moi dans les journaux"

Disait . . .

LA MARQUISE

Quand "La Marquise" de "La Vieille Boutique d'Antiquités" était absente, on la réclamait dans les journaux — ce qui prouve que même au temps de Dickens, les gens reconnaissaient la valeur publicitaire des journaux.

Que *votre* marché soit local ou national, vous pouvez l'atteindre efficacement et *économiquement* au moyen des journaux, avec des cédules *appropriées* à vos besoins particuliers.

LA PUBLICITÉ *par* L'ÉVÉNEMENT

Evitez tout regret possible..

Voyez nos prix et notre assortiment

D'AUTOS USAGES

Nash	amb. sedan 1937	$1,125.	Oldsmobile	sedan 1936	$750.
Pontiac	sedan DeLuxe 1937	875.	Nash	amb. sedan 1936	850,
Pontiac	coach DeLuxe 1937	825.	Hudson	sedan 1936	675.
Plymouth	sedan DeLuxe 1937	875.	Terraplane	sedan 1936	650.
Nash LaFayette	sedan 1937	875.	Ford	sedan 1936	650.
Nash LaFayette	coach 1937	825.	Terraplane	sedan 1935	475.
Ford	sedan DeLuxe 1937	795.	Hupmobile	sedan 1935	550.

Tous ces autos sont vendus et garantis avec facilité de paiement.

Voyez aussi le nouveau Nash 1938 avec air conditionné

Giguère Auto Ltée

491, rue St-Vallier

Toujours au même prix malgré la hausse du feutre --

'Lord Victor'

le favori des budgets modestes--

2.65





Véritable feutre de fourrure

Assortiment complet de couleurs printanières

C'est le chapeau de l'homme économe, le préféré des hommes élégants au budget modeste. Formes très nouvelles, à bord baissé ou roulé, étroit ou large, uni, piqué ou bordé de soie. Coiffe de cuir à l'intérieur et jolie doublure deux tons. Ruban large ou étroit. Voyez cette collection très complète au

2ème Etage, Annexe de la Couronne.

Riches Complets

au prix d'une confection ordinaire --

22.50



pour des valeurs régulières de 27.50 à 34.50

Complets avec 1 et 2 pantalons. Beaux worsteds rayés, quadrillés ou de fantaisie, dans le brun, gris et bleu. Nous en avons à peu près une centaine à solder à ce bas prix et vous devriez venir de bonne heure pour avoir un modèle et une teinte de votre goût. Devant ordinaire ou croisé au veston.

Tailles : 34 à 50.

mais pas dans chaque style.

2ème Etage, Syndicat.

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE